

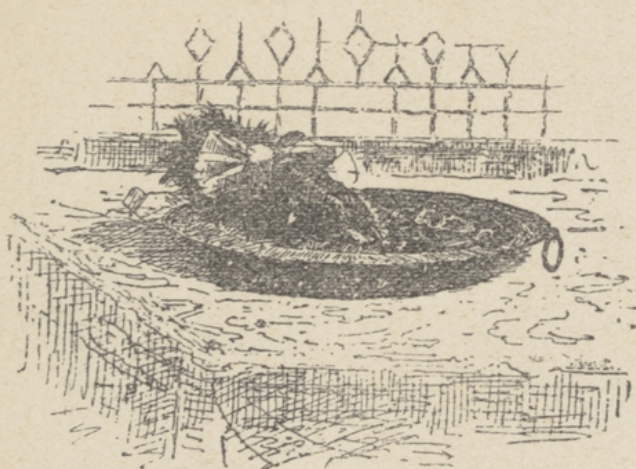
COMTE DU PASSAGE

C^{ov} 308

Un Siècle de Vénérerie

DANS LE NORD DE LA FRANCE

ILLUSTRÉ DE 21 PHOTOGRAVURES

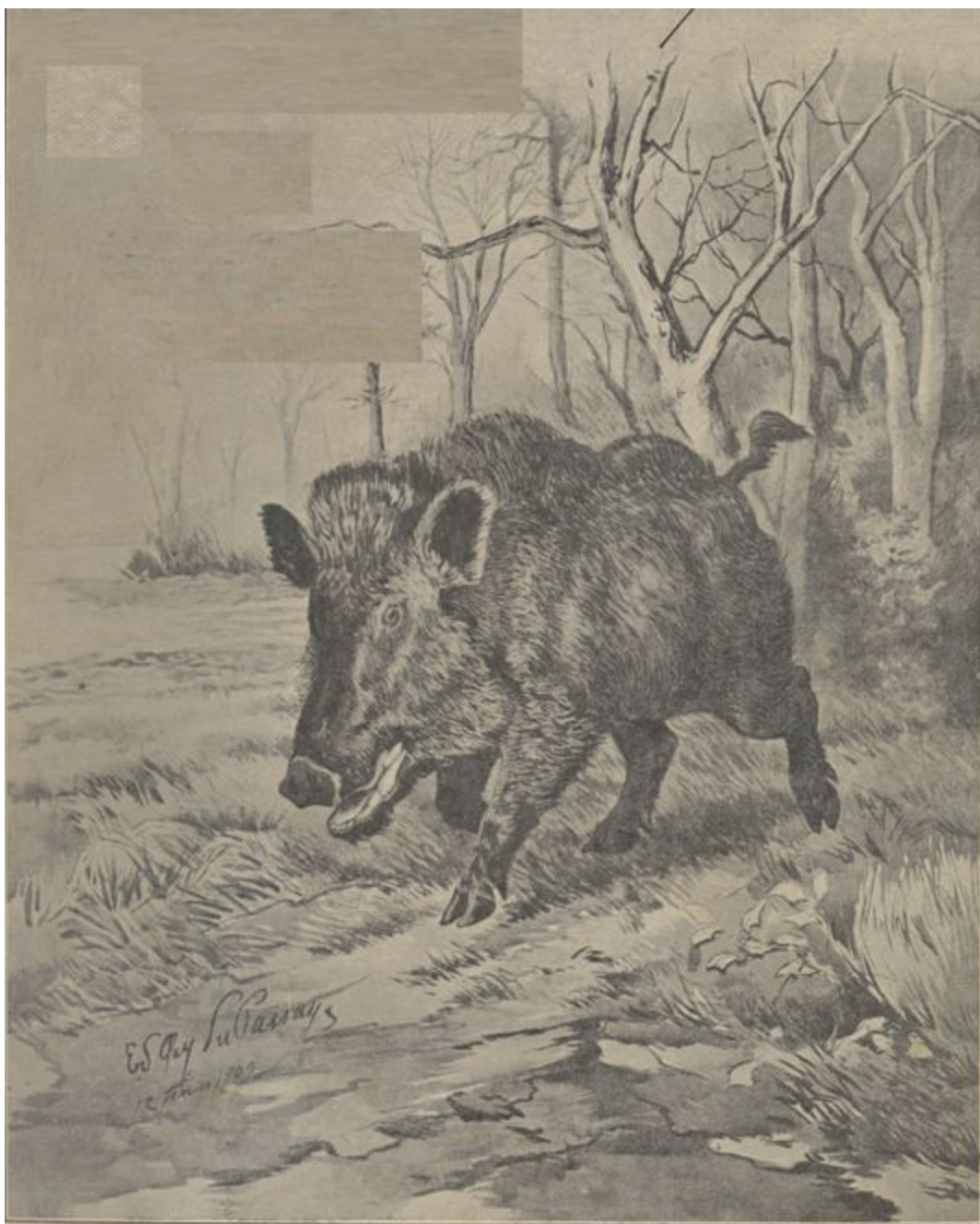


PARIS
IMPRIMERIE PAIRAULT ET C^{ie}

3, RUE DE BIZERTE

1912

UN SIÈCLE DE VÉNERIE



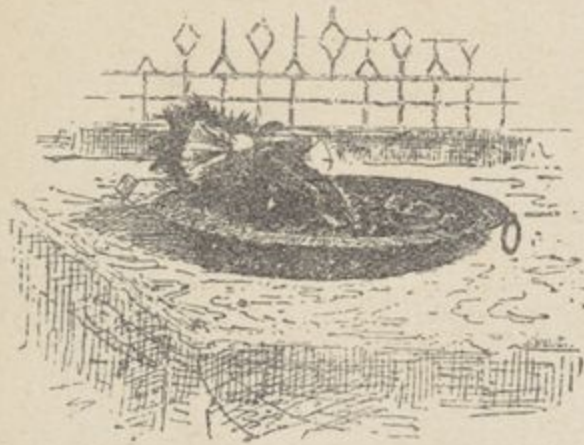
COMTE DU PASSAGE

C^{ov}II 308

Un Siècle de Vénérerie

DANS LE NORD DE LA FRANCE

ILLUSTRÉ DE 21 PHOTOGRAVURES



PARIS
IMPRIMERIE PAIRAULT ET C^{ie}

3, RUE DE BIZERTE

—
1912



CYPRIEN PERROT, Marquis de FERCOURT, et son vol

DÉDICACE

De tous les portraits d'ancêtres accrochés aux murs de Frohen et voyant passer les générations, c'est vous Cyprien Perlot de Fercourt que j'ai regardé avec le plus d'affection et d'envie quand j'étais enfant.

Costumé en Apollon, entouré de vos oiseaux et de vos chiens, vous semblez toujours prendre tel plaisir à faire goûter le leurre à votre faucon niais qu'il ne vous déplaira point qu'un de vos arrière-neveux place cet ouvrage sous votre égide et qu'il n'y narre le joyeux passe-temps de nombre de générations qui vous ont suivi.

AU LECTEUR

J'étais en seconde, chez les Dominicains, à Arcueil, m'ennuyant terriblement. La vie d'internat ne me plaisait guère et j'eusse eu grand'peine à l'accepter si je n'avais possédé un camarade.

Cet ami n'était autre que les Gentilshommes Chasseurs, de Fondras. Je l'avais lu et relu vingt fois ; j'étais aussi amoureux que Lord Henry de la comtesse de Senozan, débuchant sur la Légère, et j'aurais tout donné pour que le Curé de Chapaize fut notre surveillant d'études.

Mon bouquin n'étant pas de la bibliothèque de l'Établissement, je l'avais habilement maquillé. Découpant les pages de mon dictionnaire, j'y avais introduit mon livre de prédilection. Quand j'avais l'air de faire des recherches minutieuses sur tel ou tel sens d'une phrase latine, je chassais le loup Baptiste à travers les trois royaumes.

Je me mis à illustrer l'ouvrage avec toute mon imagination de gamin, et, aux vacances de Pâques, j'apportais triomphalement à mon Oncle le fruit de mon travail de seconde ; celui-ci, qui me poussait fort dans la voie des Arts, en fut ravi. Il fit relier le dictionnaire de Belin et son contenu dans la paroi d'un grand vieux sanglier, et j'ai toujours plaisir à refeuilleter ce résultat de mes études.

C'est à cette époque que germa, dans ma pensée, l'idée de ce volume. S'il a mis plus de vingt ans à voir le jour, c'est que, passionné de chasse et de peinture, j'ai passé cette partie de mon existence à courir derrière des chiens et à reproduire, du moins mal que j'ai pu, les scènes pittoresques que j'avais vues.

Quand, il y a trois ans, j'ai commencé à rassembler les éléments de ce travail, je croyais n'avoir qu'à questionner mon père et quelques amis pour arriver à mes fins. J'étais loin de compte !

J'ai eu trois genres de collaborateurs : les mécontents, les indifférents, les complaisants.

Les mécontents. Peu le disaient ouvertement, mais certains laissaient entendre leur rancune : « Mon grand-père ou mon grand-oncle a beaucoup chassé à courre, mais il a beaucoup dépensé ; il s'est ruiné, et alors notre héritage s'en est ressenti. » Voilà le premier cliché.

Les indifférents : « Mon cher Ami, excusez-moi, je rentre d'une battue où on a tué... (suit le tableau), je repars demain chez un tel pour telle battue. Mon père chassait à courre, paraît-il ; je ne retrouve même plus ses boutons. Qui s'intéressait à ce sport d'un autre âge a disparu. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous être agréable. » C'est le second genre.

Aux complaisants. Ils ne furent que quelques-uns, mais ceux-là ont su remplacer les autres, en m'aidant de tous leurs souvenirs. Je les remercie grandement de leur savante collaboration. Mais tous, je n'hésite pas à le dire, vibrent encore au moindre son de trompe, et la rage du fusil ne les a pas encore conquis à tel point qu'ils soient obligés, à la fin de chaque traque, de faire un calcul algébrique pour arriver à trouver le total de leurs victimes.

Certes, l'esprit moderne, la culture plus perfectionnée de nos contrées, le morcellement des propriétés, sont autant d'écueils qui ont rendu la chasse à courre très difficile dans notre région, mais la mode des battues n'est pas étrangère à cette difficulté.

Tout propriétaire de bois se doit, à l'heure actuelle, de donner une battue et veut un tableau. Toute son année, il fera garder son gibier, paiera des dommages, passera des journées chez le Juge de paix, s'abstiendra même de tirer un coup de fusil chez lui pour distraire, non pas lui-même, mais les autres, un jour par an.

Avec quarante lièvres qui, en deux traques, en moins d'une demi-heure se sont laissé assommer en faisant le chandelier à dix pas, on aurait eu de quoi amuser, six mois durant, ses amis et soi-même, en les forçant de bonne guerre ; mais ce n'est plus le goût du jour, et, aux nombreux vautraits ou équipages qui se sont succédé en Picardie depuis un siècle, il ne survit que deux modestes meutes de lièvre.

Cet ouvrage, je le confesse, ne répond pas à l'idéal que je m'étais fait ; je l'eusse voulu plus anecdotique, plus divers dans son ensemble. N'osant me laisser emporter par mon imagination, j'ai transcrit simplement les notes que j'ai pu rassembler et les souvenirs que j'ai recueillis. De Fondras, d'Osmond, Levêque, eussent su faire revivre toutes les figures que j'évoque

tour à tour, mais je n'ai pas su ramasser la plume qu'ils ont laissé tomber, et j'en demande pardon au lecteur.

Nos buissons de Picardie et d'Artois, les vieilles futaies d'Eu et de Crécy ont leur histoire, et, avant que la hache ait fini d'en anéantir le souvenir, j'ai voulu narrer les exploits de ceux qui ont passé, sous leur couvert, les meilleurs moments de leur existence.

Je m'étais tracé comme cadre l'Artois et la Picardie, Si parfois, tel un ragot cherchant aventure, j'ai percé fort avant à travers pays, ce sont les chiens qui m'ont entraîné à leur suite dans des déplacements éloignés.

Quant aux veneurs qui poursuivaient le cerf de Saint-Gobain à Villers-Cotterets, si leurs prouesses se passaient en plein Valois, ils n'en avaient pas moins leur place ici, leur devise étant ce recri dont la suite de ces pages justifiera l'exactitude :

PICQUARD-PIQU'HARDI

Drucat, 8 janvier 1910.

ÉQUIPAGES DE LOUP

La BARONNE DE DRAËCK



La Baronne de Draëck

DÈS son jeune âge, Mademoiselle de Lamétan donna des signes indubitables de passion cynégétique, passant son temps chez les Ursulines, où elle faisait son éducation, à courir sus aux rats par-dessus les tables, bureaux ou armoires du couvent.

Dès sa sortie de pension, elle adopte les habits masculins, et c'est bien à contre-cœur qu'elle se laissa marier au Baron de Draëck, seigneur

d'Oudezeele, près Cassel.

Présenté à la jeune personne, le Baron de Draëck commença par lui persuader qu'il la laisserait libre de s'habiller à sa fantaisie et de suivre ses goûts, qu'étant lui-même très amateur de chasse, il monterait à cheval avec elle.

Le jour du mariage surgit une difficulté. Le curé déclara qu'il ne pouvait marier deux personnes en costume d'homme. Force fut donc à la fiancée de passer une robe de femme par-dessus les habillements d'homme qu'elle ne voulut pas quitter.

Le mari tint parole ; il laissa sa femme libre de faire ses volontés et, comme il était fort riche, elle put satisfaire tous ses goûts. Bien que les deux époux vécussent en bonne harmonie, le mari regrettant de n'avoir pas eu d'enfants vivants, il s'en suivit des querelles qui finirent par une séparation à l'amiable ; le Baron s'en retourna à son château d'Oudezeele, où il ne tarda pas à mourir, en 1788, laissant à sa femme la jouissance de toute sa fortune.

L'équipage de chasse de la Baronne de Draëck comprenait un piqueux, un valet de chiens et plusieurs valets de limier. La meute pour le loup comprenait quarante chiens courants ; elle entretenait de plus six chiens pour le lièvre, deux chiens d'arrêt et plusieurs terriers anglais pour les renards et les blaireaux.

Arrive la Révolution. On se contente de la mettre en arrestation chez elle avec un gardien à ses frais. Le commissaire de police, un arriviste, perquisitionne et enlève toutes les armes de chasse de la Baronne. Comme ce fonctionnaire tenait à la main son écharpe tricolore, elle lui dit : « Citoyen, vous pouvez mettre cela dans votre poche en toute sécurité, je n'ai pas envie de me révolter. »

La municipalité de Zutkerque intervient alors et voici un curieux document lui ayant trait :

« Un rapport du district de Saint-Omer établit en sa faveur que ladite Dame entretient à ses frais une meute de chiens courants et bœufliers pour la destruction des loups. (Le pied était alors payé cinq cents francs de prime lorsque sa grosseur dépassait la taille d'une patte de renard.) Qu'il est revenu au district que ladite Dame veut se défaire de sa meute, que cependant personne mieux qu'elle ne dirige les chasses, respectant les avétis et les dirigeant avec la plus grande autorité. Conséquemment, la municipalité de Zutkerque, sur la représentation des notables habitants de

ladite paroisse et d'autres voisines, s'est transportée chez ladite Dame, pour la supplier à différer de se défaire des chiens qui lui restaient encore et à continuer de détruire lesdits loups. Fléchissant aux instances de la municipalité, le district demande à l'Assemblée Nationale de ne pas inquiéter la Dame de Draëck pour ses chasses, et si on ne la croit pas suffisamment autorisée à ces fins, bien vouloir obtenir un droit explicatif et augmentatif de celui rendu pour le fait de chasse en toute justice pour détruire les loups et les claquer si faire se peut. »

(Suivent les signatures des municipalités d'Eperlecques, Bayenghem, Zutkerque, etc..)

Passionnée pour le courre du loup, elle en détruisit six cent quatre-vingts dans le Nord et l'Artois, surtout dans la forêt d'Eperlecques, où elle s'adonnait aussi au courre du cerf.

Lorsque l'époque était venue de commencer ses chasses, elle disait à son valet de limier :

« Allez à mon château d'Ablain-Saint-Nazaire, faites des reconnaissances partout, préparez les voies, et dans trois jours j'arriverai. » La veille de son départ, elle disait : « Vous partirez à onze heures de la nuit avec mes quarante chiens pour le loup, couplés deux par deux comme de coutume. Ne les laissez pas s'écarter. N'entrez nulle part pour prendre ce dont vous avez besoin plus loin que la porte. » A son palefrenier et à ses domestiques : « Vous partirez à trois heures du matin avec chacun vos chevaux et vous conduirez en main mes trois chevaux, sans vous arrêter nulle part. » Le cuisinier recevait l'ordre de rassembler quelques pièces de sa batterie de cuisine et de partir à six heures du matin dans le fourgon de bagages pour Saint-Omer, où il devra prendre la poste, afin de suivre la voiture de la Baronne. Le lendemain, Madame de Draëck rejoignait Saint-Omer avec sa voiture et ses chevaux, prenait des chevaux de poste et arrivait à son château d'Ablain-Saint-Nazaire presque en même temps que ses chiens, ses chevaux et tout son monde. Ce manoir a été le théâtre de ses exploits cynégétiques les plus remarquables ; tous les jours étaient employés à prendre ou à tuer des loups, des renards et même des blaireaux.

L'auteur de cette notice nous apprend que plusieurs louveteaux, furent pris pendant un déplacement, dans les bois de Saint-Eloi, près d'Arras ; le poil de ces animaux était argenté. les chiens ne les chassèrent pas avec autant d'ardeur que les autres loups ; avec leur fourrure, elle fit faire un manchon qu'elle montrait comme une rareté. Ce fut la seule fois de sa vie

qu'elle trouva des loups de cette espèce. Elle détruisit complètement les carnassiers dans le pays qui s'étend entre Arras et Douai, et ce fut à cette occasion que les bergers de la contrée lui présentèrent la chanson suivante, composée par l'un d'eux :

Paissez en paix, mes chers moutons.
Bêlez, bondissez sur l'herbette.
Le loup cruel dans ces cantons
Ne peut plus avoir de retraite.
Pour vous garder, il me suffit
De mes deux chiens, de ma houlette,
Nous jouirons pendant la nuit
D'une tranquillité parfaite.

Ecoutez-moi, gentil troupeau,
Pour prouver ma reconnaissance,
Je chante sur le chalumeau
L'auteur de notre délivrance.
Je veux vous apprendre son nom,
De Draëck est notre bienfaitrice,
Il faut que dans tous ces vallons
L'écho toujours en retentisse.

Dans nos bois, nous le graverons ;
Partout nous le ferons connaître.
Les voyageurs l'apercevront
Ecrit sur l'écorce du hêtre.
Cet arbre nous sera sacré.
Réunis sous son vert feuillage,
Au bras qui nous a délivrés,
Nous rendrons un juste hommage.

Je voudrais qu'on en fît autant
Sur la surface de la France ;
Chassons-en les buveurs de sang,
Détruisons cette infâme engeance.

Bons citoyens, unissons-nous,
Rendons leur espoir chimérique,
Purgeons, purgeons de tous ces loups
Le terrain de la République.

L'auteur de la notice rend ainsi compte d'une année de la vie de Madame de Draëck.

De l'arrondissement de Saint-Omer, Béthune et d'Arras, elle passait dans celui de Saint-Pol, près d'Hesdin, où elle séjournait beaucoup plus longtemps, car c'était le pays qui renfermait le plus grand nombre de ces animaux destructeurs.

Madame de Draëck attribuait la préférence des loups pour cette localité, non seulement à la quantité des bois et de forêts qui couvrent le pays, mais surtout et principalement aux troupeaux d'oies qui couvrent les marais de la Canche, de la Ternoise, de la Créquoise. Ces animaux sont très friands de ces volailles qui ne leur coûtent aucun combat ni danger pour s'en emparer. Je ne pourrais citer tous les bois nominativement où la destruction de ces animaux a été complète : un jour on revenait au logis avec deux loups, un autre jour avec quatre ou cinq ; enfin, il était rare qu'un seul jour se passât sans que la chasse ne fût heureuse ; alors, tout l'équipage, Madame de Draëck en tête, passait à travers la ville ou la commune la plus voisine en sonnant du cor de chasse, et toute la population accourait en foule voir les loups et aussi l'amazone qui était à la tête des chasseurs. C'est dans une circonstance semblable que le poste du corps de garde de Saint-Omer sortit au moment du passage de la nouvelle Diane chasseresse et lui rendit les honneurs militaires, alors qu'elle ramenait devant sa selle ses dépouilles opimes, soit quatre loups. Une autre fois, rentrant de déplacement après six semaines de chasse, Madame de Draëck retraversa Saint-Omer avec vingt et une têtes de loups sur l'impériale de sa voiture. Pendant que la poste était occupée au relais des chevaux, la place était pleine de curieux qui contemplaient les animaux féroces.

Arrivée chez elle, tout rentrait dans l'ordre pour une année, chacun se livrait à ses occupations ordinaires. La Dame de Draëck chassait le lièvre ou le petit gibier, ou travaillait à la menuiserie et à faire le galon au métier, ou encore à tresser le fil de fer pour faire des volières à ses oiseaux.

Le 3 novembre arrivé, jour de la Saint-Hubert, patron des chasseurs, la vie cynégétique reprend.

La veille au soir, tous les domestiques arrivent, rangés en haie, avec un énorme bouquet sur un plat, présenter à Madame de Draëck l'expression de leur respect et de leur attachement. Alors, on sonne les fanfares de vénerie, puis on fait venir un ménétrier et quelques jeunes personnes du voisinage.

Madame de Draëck, qui n'est fière que de ses hauts faits de chasse, ouvre le bal dans sa salle à manger avec le plus aimable de ses voisins ; alors, tout le monde se met en branle, depuis le piqueux jusqu'au dernier valet de chiens. La soirée ne se prolonge guère, et on reçoit les ordres pour le lendemain. Faute de loups, on se contentait de renards ; les garennes, bouchées par avance, forçaient l'animal à donner un joli courre, toujours couronné de succès.

Cette description de la vie, Madame de Draëck l'applique à toute son existence ; elle est décédée au mois de janvier 1823, regrettée de tous ceux qui l'avaient connue et surtout du cultivateur.

Un chroniqueur du temps écrit ceci à propos de la célèbre Baronne :

« Il fallait la voir, la tête nue, l'épieu au poing, parcourir les coteaux, suivie de chasseurs à la mine sauvage et de chiens non moins rébarbatifs ; les paysans, effrayés, faisaient la haie au cortège, et les jeunes filles n'écartaient qu'en tremblant les rideaux des fenêtres pour voir passer la « Diane de Brédénardre » avec ses sanglants trophées, dont au retour on clouait les têtes contre les portes du château. »

Ayant la passion de la destruction des loups, elle disait : « Si je pouvais être nommée louvetière de plusieurs départements, un seul loup ne paraîtrait plus dans les pays que j'aurais sous ma surveillance. ».

Cette place de louvetière était sa marotte ; elle en parlait souvent : elle en fit la demande au Prince de Neufchâtel, qui lui répondit qu'il ne pouvait pas lui accorder sa demande, qu'il était sans exemple qu'une femme eût eu cette place, mais qu'elle pouvait prendre un prête-nom chez elle, lequel serait nommé de suite.

Elle prit son parent, le Vicomte d'Artois, qui fut nommé louvetier du Pas-de-Calais, mais qui ne sut guère profiter des leçons de vénerie, puisque quatre mois n'étaient pas écoulés depuis la mort de la Baronne que la vente de l'équipage eut lieu.

A la requête de Messieurs d'Artois, demeurant à Ypres et à Cocove, ses héritiers dans la ligne paternelle, et de Monsieur Desmoncheaux,

bourgmestre de Furnes, son héritier dans la ligne maternelle, on dispersa, le 1^{er} avril 1823, à Zutkerque, les chevaux, chiens, voitures, faisans et presque tout le mobilier.

Respectant davantage les goûts de sa maîtresse, la fameuse Caroline, femme de chambre, puis premier piqueux, ne quitta jamais son costume d'homme. Une longue blouse bleue lui descendait jusqu'aux chevilles, laissant voir le bas des jambes du pantalon ; elle portait les cheveux coupés court et coiffés d'une casquette. C'est dans cet attirail que jusqu'à sa mort, en 1855, on a pu la voir parcourant le pays, où elle vendait des balais de bouleau. Très bonne trompe, elle avait été envoyée à Boulogne par sa maîtresse pour donner des leçons de trompe, à la demande du Général commandant la place.

Cette figure originale, dont j'ai tenté de retracer l'existence, était-elle l'incarnation moderne de Diane, comme semblait le croire de Foudras en la faisant revivre sous les traits de la belle Diane de Brého ?

Hélas ! la vérité historique m'oblige à rapporter cette pointe sèche :

« Cette femme remarquable n'avait pas le caractère approprié à son sexe ; elle n'en avait pas non plus la structure ; d'une taille moyenne, sa figure, ordinaire pour un homme, était moins que belle pour une femme : avec une barbe d'adolescent, pas de gorge et un ventre proéminent, elle eût été ridicule sous un costume féminin. »

Lecteurs au cœur inflammable, cette présentation finale calmera vos regrets.





Le MARQUIS DE FERCOURT-CRÉQUY et son petit-fils le COMTE A.
DU PASSAGE partant à la chasse du loup

Le Marquis de Fercourt-Créquy

FRANÇOIS-Hugues-Jules Perrot, Marquis de Fercourt-Créquy, a une jeunesse dramatique. Il a seize ans en août 1791, et, malgré son jeune âge, gagne l'armée de Condé et prend du service dans le régiment de Galiffet, puis aux hussards de Bercheny, au service de l'Autriche. Il passe ensuite dans les hussards de Choiseul-Praslin, à la solde de l'Angleterre, échappe au désastre de Quiberon et gagne alors sa vie comme cordonnier, après la dissolution de Portsmouth. Il rejoint bientôt l'armée de Condé et reste dans les dragons de Fargues jusqu'au licenciement, en juillet 1800.

Se hasardant alors à rentrer en France, il regagne sa terre de Frohen, mais il est encore suspect et se tient caché pendant près de dix-huit mois dans

une ancienne carrière de la Vallée Latier, dans son bois. Son garde, Jean Roux, qui lui était resté fidèle durant toute la tourmente révolutionnaire, vient la nuit lui tenir compagnie. Il commence à se montrer lorsque survient la conspiration de Cadoudal. Arrêté et enfermé à l'Abbaye, il est exilé à Bar. Bonaparte, ayant reconnu son innocence, lui fit offrir le brevet de colonel ; il le refusa et préféra être nommé capitaine de louveterie pour le Pas-de-Calais, tandis que Monsieur d'Artois, neveu de la Baronne de Draëck, était nommé lieutenant de l'arrondissement de Saint-Omer.

Après une jeunesse aussi aventureuse que celle dont on vient de lire le récit, il est aisé de comprendre que le digne gentilhomme n'aimait pas rester les pieds sur les chenets, et que c'est la passion de la chasse qui lui procura l'existence pleine d'imprévu à laquelle il s'était accoutumé.

Je retrouve un article de journal ayant trait aux premiers succès du veneur :

« La chasse aux loups a eu lieu les 14 et 15 vendémiaire, dans les bois de Willeman, près d'Hesdin. Le rendez-vous de chasse était chez Monsieur de Partz de Pressy. Monsieur de Fercourt, dont l'adresse pour la chasse surpasse encore le goût qu'elle lui inspire, se rendit avec une très belle meute de dix-huit chiens pour exterminer les redoutables ennemis des hommes et des animaux. Le vendredi, la chasse commença à huit heures du matin, et, à quatre heures du soir, quatre loups, dont deux mâles et deux femelles, avaient succombé sous le feu des chasseurs. Un cinquième fut poursuivi le lendemain ; ne pouvant échapper à l'animosité des chiens, il fut se réfugier dans un terrier où il fut aisé de le prendre. Nous devons de la reconnaissance à Monsieur de Fercourt, qui fait si bien contourner ses plaisirs au profit de l'utilité publique, et nous croyons bien devoir l'avertir qu'on se plaint des dégâts que les loups commettent chaque jour, notamment dans les campagnes avoisinant Saint-Pol. »

Tout près de Willeman se trouvait alors la forêt de Saint-Georges, aujourd'hui absolument défrichée, mais qui, s'étendant de Wail aux portes d'Hesdin, servait de continuation au massif d'Hesdin et de Fressin pour communiquer par les bois de Caumont avec les forêts de Labroye, Dompierre et Torte-fontaine, doubles d'étendue de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Aux abords de la forêt de Saint-Georges, au château du Quesnoy, habitait Monsieur de Vadicourt. Amis des jours malheureux, s'étant retrouvés à Londres, l'un ressemblant des bottines, l'autre donnant des leçons de dessin,

sa femme confectionnant des chapeaux, ils restèrent toute leur existence liés par une grande affection. Les déplacements en forêt de Saint-Georges étaient couronnés de succès, et les habitants du Quesnoy ont gardé le souvenir de cinq loups rapportés le soir sur la petite place, où la vieille gentilhommière et l'église voisinent à se toucher.

Outre Monsieur de Vadicourt, Messieurs de la Houssoye et des Gaules étaient ses camarades de chasse accoutumés.

Habitant le petit château d'Occoches, Monsieur de la Houssoye avait quelque accointance avec la Normandie, et fit venir plusieurs lices de ce pays. Il en tira race avec les Artésiens de mon arrière-grand-père, pour qui il élevait, chaque année, plusieurs élèves, et c'est, me semble-t-il, le point de départ de la transformation de l'ancien chien d'Artois.

Malgré que Monsieur de la Houssoye ne fit pas de folles dépenses, sa passion pour la chasse finit par lui rogner le peu de fortune qu'il avait retrouvé après la Révolution, et il fut finir ses jours chez son ami des Caules, à Neuilly-l'Hôpital. Renonçant, dès lors, à sa passion, il continua à garder quelques chiens et à en élever, jusqu'à sa mort, avec un soin jaloux. Un vieux piqueux du prince de Condé, nommé Isaïe, les conduisait et rendait compte au retour à son maître de la manière dont ils s'étaient comportés. Les rapports d'Isaïe occupaient ainsi les soirées du vieux chasseur cloué sur sa chaise. Monsieur de Nampsaumont fut un autre fidèle compagnon de chasse du Marquis de Fercourt. En souvenir des chasses qu'ils avaient faites ensemble, ce dernier eut une idée touchante. Monsieur de Nampsaumont, apprenant qu'à la suite d'un procès qui était latent depuis plusieurs années, la fille du Marquis de Fercourt pourrait se trouver sans fortune, il s'offrit à lui laisser ses biens après sa mort. L'offre fut déclinée, mais la pensée n'en était pas moins généreuse. Célibataire, toujours en affaire de chiens avec mon aïeul, ce Monsieur de Nampsaumont avait le langage imagé et le geste un peu leste. C'est lui qui, placé à table, à Sainte-Segrée, auprès de la chanoinesse de Valanglart, qu'il n'avait plus vue depuis longtemps, lui disait, en passant cavalièrement la main sur son ruban bleu du Chapitre de Bavière (la brave dame avait le duvet fourni) : « Pour une petite griffonne, vous êtes bien conservée. »

Tout était sacrifié au plaisir de la chasse chez mon arrière-grand-père. Malgré son peu de fortune, il entretenait toujours une vingtaine de chiens en chasse et possédait, comme piqueux monté, un bossu nommé Dodor La Bosse, très fin valet de limier et excellente trompe. Faisant de continuels

déplacements, il laissait sa femme et ses filles dans un confort des plus médiocres, et ma grand-mère répétait qu'en sa jeunesse, c'est dans une voiture à âne qu'elle gagnait la diligence pour se rendre à Saint-Omer, où il y avait quelques réceptions mondaines. Jusqu'à la chute de l'Empire, la plupart des chevaux qui servaient de remonte étaient des épaves des armées.

Au retour du Roi Louis XVIII, le Marquis de Fercourt retrouve son ardeur de vingt ans. Il entre comme capitaine aux Volontaires Royaux, sous le prince de Solre, et se fait casser le bras à la porte Saint-Pierre, à Amiens. Ce fut son dernier fait d'armes.

L'anecdote suivante démontre surabondamment que Fercourt se pliait peu aux exigences des gouvernements nouveaux.

Un bateau étant venu s'échouer en baie de Saint-Valéry, de Fercourt, des Caules et de Cacheleu avaient été voir les épaves, et rapportaient sur eux chacun un flacon de kirsch. Les gabelous, à leur retour à Abbeville, réclament des droits d'entrée.

Outrés, les trois amis reculent, tiennent conseil, puis vident chacun leur fiasco, repassent la barrière en laissant les cadavres aux agents de l'autorité.

Pendant le séjour des alliés, il remonta sa cavalerie, et ma grand-mère, qui l'accompagnait dans ses chasses autour de Frohen, montait, paraît-il, un genêt d'Espagne, au grand étonnement des populations.

J'ai pu recueillir, de la bouche même de son dernier valet de chiens, Maugé, quelques récits de certains laisser-courre.

Un loup, attaqué dans les bois environnants Martainneville, vers huit heures du matin, part en débouché vers la vallée de Somme qu'il traverse, pour revenir ensuite vers son lancer, et est tué à la nuit, entouré par la meute.

Dans ces mêmes parages, une louve, suivie de quatre louveteaux, fait tête devant la meute pour défendre sa portée, et toute la famille est tuée devant les chiens.

Deux louvarts sont pris vivants par Dodor, aux environs d'Oisemont, alors qu'ils sont aux prises avec les Artésien.

Ayant épousé Mademoiselle de Cacheleu, dont l'une des sœurs était devenue la Baronne de France de Maintenay, il allait en déplacement chez eux, et j'ai connaissance de deux sangliers, pris le même jour dans les bois de la Cervelle. Un premier animal tué par les chasseurs du pays, dont on s'était assuré le concours ; le second poursuivi par la meute, débouchant des

bois de Saint-Josse et allant se faire prendre dans les dunes en bordure de la mer.

Quand le marquis de Fercourt n'avait pas connaissance de grands animaux, il se rabattait sur la chasse du lièvre autour de Frohen, mais, même à cette chasse, ses chiens n'ayant pas grand train, il aidait l'hallali par un coup de fusil.

Le dernier louvart pris par lui dans le pays fut attaqué dans le bois de la Mare-à-l'Eau, et s'en vint se faire prendre à la gueule d'un terrier dans les bois de Barly.

De 1815 à 1825, Messieurs Frénelay, le Boucher de Richemont, de la Houssoye, des Caules, de Nampsaumont, Alexandre, Merlen et le général Filon, se donnaient rendez-vous avec lui en forêt de Crécy, où les sangliers abondaient. On se souvient d'un vieux solitaire, qui fit plusieurs fois le tour de la forêt, et que Monsieur Alexandre Merlen tua aux abois devant les chiens, dans les fonds de Marcheville.

Les grandes randonnées n'étant point pour l'effrayer ; vers 1830, il joignait ses chiens à ceux du Comte d'Hinnisdal, dont il fut le compagnon fidèle, souvent le commensal, avant qu'il ne devint le témoin de son mariage avec Mademoiselle de Bryas.

Toute sa vie durant, le Marquis de Fercourt continua de chasser, jusqu'en 1845, époque de sa mort.

Il ne quittait guère sa tenue de louvetier, et c'est habillé de la petite veste verte qu'il se rendait dans les soirées mondaines d'Abbeville.

Mon père, dans ses souvenirs d'enfance, rapporte sa première chasse à courre dans les bois de Mézerolles, où son grand-père, pour l'aider à sortir d'un roncier, avait caressé du même coup de fouet, et les fesses du baudet et les mollets du gamin. Le visage encadré dans une barbe blanche si fournie qu'il la nattait et la plaçait sous sa cravate, il portait avec élégance sa tenue, la culotte blanche et les grandes bottes de vénerie, et avait très grand air monté sur une grande jument alezane à balzanes haut-chaussées.

Aussitôt après sa mort, mon grand-père liquida la meute ; une partie fut achetée par Monsieur de Tricornot ; les autres garnirent les chenils de Flour, à Sainte-Marguerite, et de Mallart, à Ransart. Le chenil de Frohen devait rester vide durant deux générations.

La cuisine familiale était garnie jadis de pieds de loups et de traces de sangliers. Tous ces trophées ont peu à peu disparu. Seuls, la trompe et le couteau sont demeurés : j'eus la joie de sonner l'hallali par terre et servir

une laie ragotte avec la trompe et la dague de l'aïeul. Ma grand' mère, âgée de quatre-vingt-seize ans, vivait ses dernières journées, et le petit-fils, en lui présentant la trace, put réveiller les souvenirs lointains de l'aïeule.



Monsieur Débonnaire

CONTEMPORAIN des deux veneurs précédents, Monsieur Débonnaire habitait au Nampsaumont. Né en 1760, il se mit à chasser activement le loup, après la Révolution jusqu'à sa mort, survenue en 1837.

Entretenant un équipage et un piqueux monté, il fut excellent louvetier, et allait, sur réquisition, poursuivre loups et sangliers jusqu'en forêt de Mailly.



Le Comte Auguste de Sarcus

D'UNE grande affabilité, d'un caractère ferme et décidé, d'un esprit enjoué, très pétillant et quelquefois un peu caustique, sans pour cela se départir de sa courtoisie habituelle, tel était le Comte Auguste de Sarcus.

Veneur très expérimenté, il savait faire chasser ses chiens, talent qui aujourd'hui se perd.

La meute du Comte de Sarcus était composée de Normands, et en majeure partie d'Artésiens-Normands, chiens de taille moyenne, de robe tricolore, à la tête superbe et expressive ; l'œil gros et beau, l'oreille longue et tirebouchonnée, la cuisse bien gigotée, le pied bon et le fouet bien attaché. Certains avaient l'épaule un peu chargée, qu'ils tenaient du Normand, mais en général ils étaient plutôt légers.

Ils avaient la voix haute et sonore. La réunion de leurs gorges formait une splendide musique, dont leur maître était très fier et qui le charmait délicieusement. A quelques-uns, ils se faisaient plus entendre de deux lieues à la ronde que soixante chiens anglais à deux kilomètres. Il est à supposer que la souche des chiens du Comte de Sarcus provenait du Pas-de-Calais, où un de ses amis y chassait à courre. L'équipage du Comte de Sarcus se remontait par l'élevage et par des achats et échanges chez ses voisins et amis, veneurs comme lui, principalement chez son intime ami, le Chevalier du Parc, qui habitait Wambet, près Gournay-en-Bray.

Tantôt dans la voie du lièvre, tantôt dans celle du loup ou du sanglier, sans excepter celle du renard, ces excellents chiens Artésiens-Normands, très perçants, passant aisément au fourré, en raison de leur taille modeste, chassaient tout avec le même entrain.

Le Comte Auguste de Sarcus fut nommé lieutenant de l'ouvèterie pour le département de la Seine-Inférieure, en date du 23 mai 1818.

Sa tenue était : Cape de velours noir, assez haute, de forme ronde, à la Française ; habit de vénerie en drap noir, à col droit haut montant, avec trois fleurs de lys d'argent brodées sur chaque côté et en travers.

Cravate coupée en fichu, nouée sous le menton par une rosette, dont les extrémités sortaient à droite et à gauche ; léger jabot plissé fin, émergeant de l'habit sous la cravate.

Culotte fauve ; bottes fortes de vénerie ; trompe à la Dampierre ; couteau Louis XV, la garde formée par deux têtes de chiens criant ; l'écu de la garde porte d'un côté une hure de sanglier, de l'autre une tête de loup ; sur la lame, du côté droit, est gravé un saint Hubert, de l'autre un écusson et des attributs de chasse ; le ceinturon du couteau était de cuir vert foncé.

Voici le texte de la lettre lui annonçant sa nomination de lieutenant de loupveterie :

Paris, le 23 mai 1818.

J'ai l'honneur de vous prévenir que vous êtes nommé lieutenant de loupveterie dans le département de la Seine-Inférieure.

Je ne doute pas de l'empressement que vous mettrez à employer tous vos moyens et votre goût pour la chasse, pour parvenir à la destruction des animaux nuisibles, particulièrement des loups. Je vous adresse, avec votre commission, deux exemplaires du règlement sur les chasses et sur la loupveterie, auquel vous voudrez bien vous conformer pour les battues de loups, lorsqu'elles seront jugées nécessaires.

Vous aurez à faire viser votre commission par le Conservateur des Forêts du deuxième arrondissement, à Rouen, ainsi que par le Commandant de Gendarmerie du département.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : COMTE DE GIRARDIN.

A Monsieur le Comte de Sarcus.

Le Comte de Sarcus chassait à courre avec le Comte d'Arry du Valalet, son voisin et ami ; avec le Comte de Germiny, en forêt de Saint-Saëns ; avec Monsieur de Songeons, son ami, de la Coudre, Comte de Germesnil ; et ses chiens couplaient le plus souvent avec ceux du Chevalier du Parc, son grand ami, veneur aussi intrépide que lui.

L'équipage était servi par un homme à cheval : « Charles », qui savait que sans viser à l'effet, le Comte de Sarcus tenait aux grandes et belles façons, qui étaient autrefois de tradition dans la Vénerie française.

Les chiens les plus fins du Comte de Sarcus étaient : Conquérant, Nestor, Sonore, Sagesse. Ceux qu'il avait tiré du chenil de Monsieur du Parc

avaient des voix de hurleurs ; ce qui faisait dire à ce dernier ; « qu'ils criaient à miracle et à ébranler les chênes les mieux enracinés de la forêt. »

Le Comte de Sarcus avait le cœur très compatissant et ne raisonnait pas en égoïste ; témoin les lignes suivantes, écrites de sa main, sous la gravure d'un sanglier, et qui dénotent clairement qu'il savait penser au delà de son plaisir : « Heureux les grands de la terre, quand ils peuvent faire contribuer leurs plaisirs au bien d'autrui et trouver dans de nobles déduits, en faisant eux-mêmes ample moisson de lauriers, l'occasion de défendre l'épi du pauvre. »

Il habitait le château d'Illois, près Aumale (Seine-Inférieure), et chassait dans tous les bois avoisinant Illois et Aumale. De plus, il découplait aussi en basse forêt d'Eu, dans le triage de Guimerville, près Sénarpont, ainsi que dans la partie de la haute forêt voisine de Réalcamp, jusqu'à Blangy.

Extrait d'un rapport adressé, en 1818, par le Comte de Sarcus, à Monsieur de Girardin, grand veneur, capitaine des chasses de Sa Majesté Louis XVIII :

« Au Comté d'Eu, dans les environs de Sénarpont, il existe, depuis plusieurs années, du sanglier, dont le nombre s'accroît sensiblement ; ils ont fait cet été de grands ravages aux riverains de la forêt.

« J'ai eu le plaisir, au mois de septembre dernier, d'en forcer un monstrueux (il pesait environ 450) avec l'équipage du Comte de Germesnil, parti de l'Oise, auquel j'avais joint le mien. J'ai appris depuis que ces animaux ne quittent point le pays et qu'on les y voit en grand nombre. »

Le Comte de Sarcus chassait aussi le renard, comme l'atteste une lettre de lui, datée de son château d'Illois, le 18 novembre 1818, et adressée à Monsieur Le François, garde général des forêts de S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans :

MONSIEUR,

En vertu de la commission de louveterie dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer, étant tenu de me livrer scrupuleusement à la destruction des

loups, renards, blaireaux et autres animaux nuisibles, et étant informé qu'il existe dans la basse forêt beaucoup de renards, je vous prie, Monsieur, de me désigner un jour de cette semaine, qui pût vous être commode, afin qu'ayant le plaisir de jouir de votre société, cette partie soit pour moi complètement agréable.

Je vous serai aussi obligé de donner ordre à vos gardes de boucher tous les terriers qu'ils connaissent, de très grand matin, le jour que vous aurez adopté, car sans cette précaution, la réussite serait très incertaine.

Veuillez, je vous prie, croire à la considération distinguée avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble serviteur.

Signé : COMTE AUGUSTE DE SARCUS.

Lettre de Monsieur de Sarcus à Monsieur le Sous-Préfet de Neufchâtel :

Illois, 4 juin 1819.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser l'état des animaux que j'ai détruits pendant la saison de 1818-1819. Il vous serait parvenu beaucoup plus tôt, sans l'extrême désir que j'avais de multiplier le nombre de mes prises.

Malgré mes recherches et mes informations, je n'ai point connaissance qu'il existe de loup dans le canton ; si je parviens à en découvrir, veuillez être persuadé, Monsieur, que je ne négligerai rien pour en étendre la destruction.

Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien apposer voire visa à l'état ci-joint et de le faire parvenir à M. le Préfet.

J'ai l'honneur, etc...

LOUVETERIE ROYALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-
INFÉRIEURE

2^e Conservation
(Saison 1818-1810)

Renards.	8
Sangliers	3 dont un pesant 450 livres.

Comme le montrent plusieurs lettres de M. le Chevalier du Parc, ses chiens, comme ceux du Comte de Sarcus, chassaient aussi bien sangliers, loups et renards, que le lièvre.

Voici une lettre adressée à ce sujet au Comte de Sarcus, par le Chevalier du Parc, son intime ami :

Wambet, 13 novembre 1819.

Je m'empresse de vous proposer une partie de chasse au sanglier, qui, j'espère, sera heureuse.

C'est dans la forêt de Lyons ; dans la partie de cette forêt qui avoisine Gournay. Les renseignements que j'ai pris me donnent la certitude que nous aurons à chasser des sangliers de tous les âges, et en abondance.

Vous vous rendrez à Wambet, avec votre équipage, mercredi. Nous en partirons le lendemain jeudi, pour aller coucher à Fleury, chez Monsieur Pinel, propriétaire, où nous trouverons bon gîte et bonne réception. Dans cet endroit, nous sommes au centre de nos opérations. Ce Monsieur Pinel est chasseur, connaît les retraites et nous fournira toutes les connaissances dont nous pourrions avoir besoin.

J'écris à d'Arry par le même commissionnaire. Il m'avait déjà parlé de faire cette partie de chasse dans cette même forêt, et il se proposait d'aller prendre poste à Ernemont, terre qu'il vient d'acheter ; mais les renseignements qu'il m'a communiqués m'ont paru insuffisants. J'ai été passer quinze jours chez M. le Genger, aux Ventes, et ce voyage m'a procuré des connaissances plus approfondies. Il pourra, suivant ce qu'il m'avait marqué, aller à Ernemont, et nous lui enverrons, de Fleury, un commissionnaire pour lui indiquer le lieu de rendez-vous.

Je vous prie de faire partir de grand matin, de chez vous, mon commissionnaire, pour qu'il puisse aller au Valalet et revenir ce même jour, lundi, à Wambet.

Je fais partir, demain, Pierre (le piqueux de Monsieur du Parc), pour Fleury, prévenir Monsieur Pinel de notre arrivée et prendre connaissance du local et des retraites ; il mènera avec lui un limier.

Surtout, vous, Monsieur, n'oubliez pas le vôtre et vos autres chiens, car nous ne pouvons pas en avoir trop pour mettre à la raison tout ce monde-là.

A mercredi soir, et agréez l'assurance de la considération la plus distinguée.

Signé : LE CHEVALIER DU PARC.

Lettre de Monsieur du Parc, où il est question du lièvre :

MONSIEUR,

Vous m'avez promis de venir passer quelques jours, sans cérémonie, à Wambet. Vos chiens devant être du voyage, je donnerai ordre à mon boucher, jeudi prochain, qui est le jour du franc-marché de Songeons, de faire provision d'animaux à leur usage. J'ai attaqué hier un lièvre, à dix heures du matin ; ils ont constamment chassé, sans presque de défauts, jusqu'à cinq heures, et je crois qu'ils chasseraient encore si on ne les eût arrêtés. Je présume qu'au lieu d'un lièvre, ils en ont au moins chassé trois.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance, etc...

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Lettre de Monsieur du Parc, concernant la chasse du lièvre et celle du sanglier :

Wambet, 2 mars 1820.

MON CHER VOISIN,

Je vous remercie bien sincèrement des offres que vous me faites dans votre première lettre, et je les accepte avec reconnaissance. Je crains seulement que ma jument ne vous incommode, lorsque le temps sera venu de vous l'envoyer. J'espère vous voir avant ce temps-là et en causer ensemble, mon intention étant, aussitôt que les chemins seront un peu ressuyés, d'aller vous réclamer et chasser un lièvre avec vos chiens, qui, suivant ce que vous me marquez, chassent avec une grande distinction. Je vais vous donner des détails sur notre chasse au sanglier.

Jeudi 20. — Buisson creux.

Mardi. — Jeune laie de deux ans, chassée deux heures et tuée.

Mercredi. — Repos.

Jeudi. — Buisson creux.

Vendredi, — Quatre animaux dans l'enceinte, trois bêtes de dix à douze mois et une laie de trois ans ; plusieurs chasses. Douze chiens sur une jeune bête, une demi-heure de chasse, tuée par Monsieur Pinel. Une quinzaine de chiens sur la laie, tuée par Monsieur Pinel, le jeune, après une heure du chasse. Sept chiens sur une petite bête qu'ils ont chassée sans succès jusqu'à huit heures du soir. Le piqueux de Monsieur de Songeons suivait cette dernière chasse, mais il s'est égaré, et ce n'est que très tard qu'il a pu rejoindre les chiens. Nos trois piqueux s'étaient attachés chacun à une. Nous avons laissé la plus forte laie à Monsieur Pinel ; l'autre a été partagée entre maintes personnes. J'ai apporté la moitié de la petite bête, dans l'intention de vous en faire part.

J'avais, en conséquence, chargé Pierre (le piqueux de Monsieur du Parc) d'un morceau pour vous, espérant qu'il trouverait à Gournay le moyen de vous le faire parvenir, mais il n'a pu trouver personne de vos environs. Ainsi, Monsieur, vous voyez que j'ai été contrarié de toutes les manières. N'ayant pu avoir le plaisir de vous voir à nos chasses, j'aurais au moins désiré pouvoir partager avec vous nos succès.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée de votre très humble serviteur.

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Lettre de Monsieur du Parc à Monsieur de Sarcus :

Wambet, 8 avril 1820.

MONSIEUR,

Je viens de faire un marché avec le voisin de Wambet. Deux jolis chiens, frères de celle que vous avez eue de Monsieur de Wambet, sont à moi. Vous les connaissez : joli rein, jolis pieds, la queue parfaitement attachée, et ne demandant qu'à manger du lièvre.

Adieu, soyez bien portant.

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Autre lettre de Monsieur du Parc, adressée à Monsieur de Sarcus, et concernant le lièvre ;

Wambet, 5 mai 1820.

MONSIEUR,

Je vous envoie, pour chasser le lièvre, un des chiens que j'ai eus de M. de Wambet ; son frère, je l'ai changé avec M. de Songeons. Je ne vous demande pour celui-ci que votre amitié.

Je crois que j'irai dîner au Valalet, etc...

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Lettre adressée par le Comte de Sarcus à Monsieur Auguste du Feugeray, en juillet 1820 :

MONSIEUR,

Je reçois à l'instant votre lettre ; vous ne doutez pas du plaisir que j'éprouve à guerroyer contre les grands coquins de sangliers. Je vous ai mille obligations à vous, Monsieur, et à Monsieur de la Coudre, de me procurer cette partie. Je vous envoie Charles (le piqueux) pour prendre jour le plus prochain possible.

Si c'est dans la vallée de la Mortemer, ayant beaucoup plus près, je m'y rendrai d'Illois. S'il faut passer par le Biorel, je vous prendrai en y allant. Veuillez instruire Charles de tout ceci, ainsi que du lieu de rendez-vous. Monsieur de la Coudre aurait la complaisance de mener ses chiens, car, à cette chasse, l'équipage n'est jamais trop nombreux.

Veuillez, je vous prie, croire à ma considération très distinguée.

Signé : COMTE A. DE SARCUS.

Lettre adressée à Monsieur Estancelin et prouvant que le Comte de Sarcus chassait aussi les renards à courre :

Illois, près Aumale (Seine-Inférieure), le 30 octobre 1820.

MONSIEUR,

Lorsque vous me fîtes l'amitié de me présenter à Son Altesse le Duc d'Orléans, et de solliciter en ma faveur la permission de chasser à la basse forêt, vous vous rappelez que le Prince eut la bonté de me dire : « Chassez, détruisez le plus de renards possible, c'est un service que vous rendez aux habitants du pays ». Ce sont ses propres expressions. Je vais donc recommencer mes persécutions contre ces pauvres animaux ; mais j'ai une partie projetée que je ne veux point exécuter sans votre assentiment.

Vos aimables procédés avec moi m'y engagent impérieusement. J'attends, dans une quinzaine, un ami, ancien garde d'Artois, grand amateur de chasse à courre, qui amènera son équipage. Je désirerais attaquer renards à la basse forêt ; cette voie tirant toujours droit et à toutes jambes, la chasse en convient mieux aux amateurs qui n'aiment qu'à courir, et j'en aurai quelques-uns de ce genre. Seconde raison, plus majeure, c'est que je crains qu'en poursuivant un lièvre en plaine, mes jeunes camarades ne respectent point nos immenses pièces de blé, et vous savez que les habitants des campagnes sont très chatouilleux sur cet art. Quant à la destruction que vous pouvez craindre à la forêt, je vous donne ma parole que l'on ne tirera point de lièvres et qu'aucun de nous ne portera d'arme à tir ; mais serais bien aise, si cela était possible, d'être secondé par les gardes de la basse forêt, dans cette tentative contre les renards.

Veuillez, Monsieur, agréer la nouvelle assurance de ma bien parfaite considération.

Signe : COMTE AUGUSTE DE SARCUS.

Le 3 novembre 1820, jour de la Saint-Hubert, le Comte Auguste de Sarcus attaqua, en basse forêt d'Eu, un grand sanglier qui vint se faire

prendre à quelques mètres de son château d'Illois. Il en est question dans une lettre de Monsieur le Chevalier du Parc.

Wambet, 19 novembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre bien longtemps après la date. J'en suis doublement fâché, puisque cela m'a privé du plaisir de vous répondre plus promptement et de celui d'avoir plus tôt de vos nouvelles. Je serai très flatté de vous voir à Wambet, mais je vous prie de croire qu'il n'y a d'autre motif que celui de vous avoir avec nous.

Vous faites toujours des chasses superbes. Je vous en fais mon compliment et voudrais obtenir le même succès.

J'ai ici une jeunesse turbulente qui s'y oppose. Pour la calmer un peu, je lui ai fait chasser un tiers-an qui était venu nous braver à une lieue et demie de la maison. Il nous est arrivé à peu près la même chose qu'à vous le jour de la Saint-Hubert, le compère est venu se faire prendre à deux portées de fusil de la maison. Il s'est jeté à l'eau dans un ravin et s'y défendait vaillamment contre les chiens. Heureusement, le fils de notre maréchal est accouru au secours des chiens, armé d'une lance et lui en a porté plusieurs coups pendant que les piqueux arrivaient et qui l'ont fini. Il n'y a eu que trois chiens de blessés. Le piqueux de Monsieur de Songeons est arrivé le premier qui lui a tiré sa carabine, mais cela n'a pas suffi, il a fallu employer le couteau de chasse.

J'ai actuellement vingt chiens en chasse ; si vous connaissez des amateurs, je m'en déferai volontiers d'une demi-douzaine. Ils sont beaux, bien chassant et criant à ébranler les chênes les mieux enracinés. Cela n'est pas étonnant, il y a dans le nombre deux petits-fils de Bacanal et de d'Arry. Je fais prévenir et engage pour mercredi prochain à une chasse qu'il exécutera dans la forêt de Lyons. Monsieur de Songeons ira ; moi je resterai à la maison, n'ayant point de cheval pour mon piqueux. Il a fini le sien à la chasse du sanglier dont je viens de vous parler.

Adieu, Monsieur, je vous prie de croire au plaisir que j'aurai à vous voir et au sincère attachement avec lequel je suis, votre très humble serviteur.

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Lettre adressée à Monsieur de Sarcus et contenant l'autorisation de chasser en basse forêt d'Eu :

Sainte-Catherine, 6 octobre 1822.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser la permission de chasse que S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans a bien voulu vous accorder dans la basse forêt d'Eu.

Monsieur de Brossard vous a fait connaître ses règlements, dont personne n'est plus exact et plus scrupuleux observateur que vous-même ; je n'ai donc pas besoin de vous les rappeler. Je n'insisterai que sur un point : c'est que je désire que vous teniez à ce que les gardes (n'importe le garde) ne se permettent de se mêler de vos chasses, à moins que vous ne les y autorisiez formellement, ce qui doit être le plus rarement possible.

Je charge le Sous-Inspecteur de faire connaître aux gardes votre permission, ce qui vous dispensera d'en faire l'exhibition.

Agréez l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : ESTANCELIN.

Lettre de Monsieur de Germiny :

Jeudi, 12 septembre 1823.

Me permettez-vous, Monsieur, de vous faire savoir : que j'ai le projet de chasser quelques sangliers qui sont dans la forêt de Saint-Saëns. Monsieur de la Coudre sera informé, vendredi soir, du lieu où résident les animaux et du jour où nous pourrons les attaquer. J'espère que vos chiens seront de la partie et j'espère encore plus que vous voudrez bien ne pas me faire perdre cette occasion de faire votre connaissance.

J'ai l'honneur de vous saluer.

LE VICOMTE CH. DE GERMINY.

Lettre de Monsieur du Parc à Monsieur de Sarcus :

Wambet, 9 février 1823.

MONSIEUR,

Je vous offre de vous donner un ou deux couples de mes chiens. Vous voyez que c'est beau de ma part ! Je ne vous les vends pas, mais comme une honnêteté en provoque une autre, vous me donnerez, en échange de mon procédé, deux cents francs par couple et le vin du piqueux, ainsi que cela se pratique, etc...

Signé : CHEVALIER DU PARC.

Lettre du Comte de Sarcus à Monsieur Jules d'Ernemont :

Illois, 23 octobre 1823.

MONSIEUR,

Je vous annonce, ainsi qu'au cher frère Frédéric, sachant que vos intérêts et plaisirs de chasse sont communs, ce que vous désirez depuis longtemps : la possession de ma bonne chienne Ravissante. Je suis en marché avec Monsieur du Parc pour un de ses jeunes chiens, qui couple très bien un des miens. Nous sommes à peu près d'accord. Je vous vends donc la célèbre Ravissante, quatre-vingts francs, et trois francs pour Charles, mon piqueux. Je ne vous la vends point chat en poche, vous avez été à même de la juger dans la chasse que nous avons faite avec Monsieur Dupin, et quand vous me fîtes l'amitié de venir chez moi cet été. Vous vous rappelez l'avoir toujours remarquée où il y avait de la gloire à acquérir. Son frère, Conquérant, son noble émule, que j'avais échangé contre trois beaux jeunes chiens, s'étant, il y a quelques mois, donné une allonge dont il est resté estropié, vient d'être vendu cinq à six francs pour le piqueux. Je ne puis vous livrer ma favorite avant le 10 de novembre, ayant plusieurs chasses à

faire où sa présence est indispensable. Si cette acquisition, comme je le prise, vous est agréable, je vous prie de l'envoyer chercher précisément le 10, car je pars le 11 pour me rendre chez Monsieur du Parc. Sinon, ne faisant point affaire, je la troquerai avec mon voisin, qui, comme vous, préfère les chiens de moyenne taille, contre un de ses élèves qu'il trouve trop grand. Il tient d'autant plus à cet arrangement qu'il connaît les qualités de la petite mère ». Je serai bien aise, cependant, de vous en donner la préférence ; quant aux quatre-vingts francs, lorsque nous nous verrons, vous me les remettrez.

Lettre du Comte de Sarcus, ayant trait à la chasse du renard :

Illois, le 28 novembre 1823.

MONSIEUR LE SOUS-INSPECTEUR,

Un de mes amis, ayant aussi des chiens, vient passer quelques jours chez moi. Nous devons faire une chasse de renard à la basse forêt, dans les tailles qui avoisinent Varimpré, où ils abondent. Je serais bien flatté, si vos occupations vous permettaient de vous joindre à nous, si toutefois ce genre d'amusement vous est agréable. C'est un rebond de la Saint-Hubert que je vous engage de venir fêter avec nous, c'est-à-dire dîner après la chasse, et cela amicalement et sans cérémonie. Le rendez-vous sera au premier poteau après le Mont-Blanc, allant à Varimpré, à dix heures précises, mercredi 4 décembre.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

Signé : COMTE A. DE SARCUS,
Lieutenant de Louveterie.

Lettre du Comte de Sarcus à Monsieur du Parc :

Château d'Illois, 4 janvier 1824.

Mon cher Grand Veneur, il faut que je vous fasse part de mes aventures depuis que je ne vous ai vu.

Il y a environ trois semaines, d'Arry m'envoya, à neuf heures du soir, un exprès porteur d'une lettre dans laquelle il me mandait qu'un sanglier avait

été vu au Varembeaumont dans l'après-midi, que s'il pouvait m'être agréable de m'y trouver avec mes chiens le lendemain, à huit heures, lui s'y rendrait avec ses chiens. Vous savez qu'il n'est point de mon caractère de rendre une malhonnêteté en échange d'un procédé honnête. Je m'y suis trouvé, quoique sans espoir de rencontrer, le lendemain, un animal vagabond, qui d'autant plus, avait été poursuivi : Il y était cependant resté. Je le rembuchai et nous attaquâmes, à dix heures, un ragot bien allant. Il se fit chasser trois quarts d'heure avant de prendre son parti, blessa plusieurs chiens à Monsieur d'Arry et à moi, qui n'en chassaient que mieux. Enfin, il débuche, monte à Digeon, où il se jette dans une argilière. Les chiens l'auraient dévoré si sa peau n'eût été plus épaisse que celle d'un lièvre. Il passe au travers d'une porte que le propriétaire prétendait être très bonne, saute par-dessus un mur et passe au bois de Monsieur de Belval. Je le suis de très près, montant au pas le laris qui conduit de ce bois à celui de Monsieur Blondin. Je sais que vous connaissez un peu ces parages, c'est pourquoi je vous les cite.

Un chien le mord aux fesses. Je le crois très bonnement, non par un hasard, mais bien essoufflé parla rapidité de la course, qui avait duré au moins une heure, car nos enragés menaient un joli train ! Je grimpai la côte en jeune homme. L'animal est hallali courant. Je m'attendais à une déception dans le bois de M. Blondin, qui est très fourré ; point, arrivé au bout de ce bois, je vis le rustaud monter le laris du bois du Vicomte, encore au pas, trois chiens cette fois ne le lâchant pas. Je vous entends demander : « Quels étaient donc ces intrépides ? » C'étaient Tartare, Vestale et un chien, je crois, de d'Arry. Il fallut relayer à l'anglaise, c'est-à-dire monter la côte à pied, et, en haut, piquer de plus belle. Les piqueux m'avaient joint, nous nous retrouvâmes en pleine chasse, dans le bois de Beaucamps. Le cheval de d'Arry se déferre ; nous nous séparons, moi et Charles, pendant une bonne demi-heure, dans la forêt d'Arguel ; pendant ce temps, la chasse passa à Sénarpont, de là au comté d'Eu ; enfin, le soir nous prit, il fallut battre en retraite. On avait encore vu passer les chiens, qui avaient au moins une heure d'avance sur nous. Trois mordaient le sanglier, sept ou huit autres suivaient sans crier. Nous bivouaquâmes. Sept chiens rentrèrent pour dix heures chez moi. Charles en retrouva deux ; la pauvre Mégère n'a point reparu. Malgré mes recherches, on en a aucune connaissance, elle aura été tuée.

SECONDE REPRÉSENTATION. — Il y aura demain huit jours, je me rendis dans le bois de Monsieur M..., où j'avais mené toute ma petite bande. Nestor cria, tout rallia ; on entend un lancer des plus brillants. J'arrive presque en même temps que les chiens au bout du bois. Que vois-je ? Un sanglier comme un gros grison. Je crie à Charles et nous piquons à un passage que je connais. Tartare, Vestale, Corsaire, Nestor étaient déjà passés. Une jeune chienne suivait comme un petit diable. Le reste des chiens passe dans les jambes de nos chevaux. Les voilà traversant la vallée, montant dans les bois d'Aumale, ils montent au bois de Monsieur Blondin, entrent dans Dijon, vont à Foursigny, près de d'Arry. Nous suivons la chasse dans les bois qui avoisinent Granvillers.

Tartare, seul, a été vu nombre de fois, pendant l'espace de trois heures, attaché comme une sangsue aux fesses du luron, ayant toujours un grand quart d'heure d'avance sur les chiens, dont aucun ne crie pas, hors Météore, qui tient cependant pendant quatre heures.

Nous ne retrouvâmes point Tartare et Calebasse, qui rentrèrent le lendemain dans la matinée, sains et saufs. Corsaire, seul, eut deux blessures, dont une effroyable. Lancette et bistouri ont joué, et tout va bien. Dans le trajet, un chien de berger avait été tué raide par le sanglier.

Si j'ai eu la courte honte de ne point prendre, je fais cet aveu sans regret, car il me semble que quand on conduit des animaux à dix lieues au moins du lancer, en ligne directe, sans y comprendre les tours et détours, et que pendant l'espace de six à sept heures, plusieurs chiens ne perdent pas l'animal de vue, je ne sais à qui l'on doit attribuer la faute. Dans d'aussi longues fuites, les chevaux ne peuvent pas non plus être accusés de lenteur.

Je suis sûr que vous n'allez pas manquer, à la prochaine occasion, de plaisanter sur mes deux chasses infructueuses.

Croyez, mon cher Veneur et Ami, à toute la considération que j'ai pour vous.

Signé : A. COMTE DE SARCUS.

Lettre de Monsieur Estancelin, adressée au Comte de Sarcus ;

Eu, 1^{er} octobre 1825.

MONSIEUR,

Je vous félicite de vos succès ; chassez les sangliers ; ceux que vous ne tuerez pas seront forcés de déguerpir d'un pays où leur présence est toujours préjudiciable aux cultivateurs. A ce titre, Son Altesse Royale sait toujours gré à ceux de Messieurs les Permissionnaires qui procurent l'avantage d'écarter les animaux nuisibles de sa forêt d'Eu.

Je vous remercie de la hure que vous m'avez envoyée ; je ne peux, vu le temps qu'il fait, l'envoyer à Son Altesse Royale ; je le regrette, puisque je ne peux, pour ma part, en faire aucun usage.

Je vous aurais une véritable obligation si vous vouliez bien, à l'occasion, m'envoyer un pied de jeune sanglier pour placer à une sonnette.

Comptez, qu'en toute circonstance, je serai empressé de vous donner des témoignages des sentiments très distingués de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

Signé : ESTANCELIN.

Passage d'une lettre de Monsieur de Sarcus, donnant la preuve qu'il chassait le renard à courre et le forçait.

(Ce brouillon de lettre ne porte aucune date ni adresse.)

J'irai chasser renard chez d'Auvillers. Il y a huit jours j'en ai attaqué un, à la basse-forêt, que j'ai forcé après deux heures de chasse.

Quand le Comte de Sarcus voulait forcer un vieux loup, il lui arrivait de le pousser toute la journée sans le prendre. Au soir, il coupait les chiens, logeait dans un village aux environs du bois où on avait arrêté la chasse, et le lendemain à l'aube, avec des rapprocheurs, il reprenait la piste de la veille pour remettre le loup sur pied.

La meute, buvant la voie, partait avec une ardeur nouvelle sur le fauve qui n'était quelquefois forcé qu'à la seconde ou troisième journée de chasse. Un jour, le Comte de Sarcus, accompagné de son piqueux Charles, attaqua un vieux loup aux environs de Caule, et ne le prit que trois jours après, non loin d'Amiens, ayant fait un trajet fantastique avec les mêmes chiens et les mêmes chevaux. Après cette interminable refuite avec de très longs et pénibles débuchers, peu de temps avant l'hallali, la jument du Comte de Sarcus manifestait des signes certains de fatigue et commençait à baisser de pied. Le cheval du piqueux, que le maître d'équipage avait

surnommé « Le Dur » en raison de son endurance extrême et aussi de son trot sec à vous arracher les boyaux, conservait un reste d'ardeur. « Passez-moi vite votre cheval, lui dit le Comte de Sarcus ; et l'ayant échangé avec sa jolie monture de sang anglais, il continua sur « Le Dur » cette chasse si sévère jusqu'à ce qu'il eut mis son loup hallali, presque aux portes d'Amiens. Le lendemain, toujours à cheval, il reprenait son contre-pied pour retraiter sur sa demeure.

Le Comte de Sarcus n'était pas seulement un fervent et habile veneur, c'était aussi un agréable conteur, qui assaisonnait souvent ses récits d'une pointe de fine raillerie.

Voici une lettre adressée par lui, le 18 avril 1844, à Monsieur Thélou, lieutenant de Louveterie :

MONSIEUR ET AIMABLE VOISIN,

Lorsque dernièrement, j'eus le plaisir de vous voir, je remarquai, sur la couverture de votre Journal des Chasseurs, un amateur qui, montant un cheval de pur sang, s'élançait (tenant son chapeau à la main et criant hallali, à la suite de ses chiens) par dessus un précipice d'un certain diamètre ; un des chiens, soit fatigue ou défaut de vigueur, n'ayant pu franchir cet obstacle, était tombé sur l'autre bord, se raccrochant de son mieux, pour ne pas disparaître dans l'abîme. Moi, qui suis né vers la fin du XVIII^e siècle, je trouve cela un peu chargé ; mais je puis vous raconter quelque chose de beaucoup plus plaisant et même incroyable ; voici le fait :

Me rendant dernièrement de Rouen à Vernon par le bateau à vapeur « La Normandie, » pour aller passer quelques jours chez ma sœur qui habite près de cette petite ville ; voulant jouir du beau temps et de l'agréable perspective qu'offrent les rives de la Seine, nombre de voyageurs et moi nous promenions sur le pont du bateau, quand tout à coup nous aperçûmes passer au-dessus de nos têtes un animal que je reconnus être un cerf d'icors, lequel était chassé dans la forêt de la Londe par l'équipage de Monsieur... je ne me rappelle pas le nom, trop pressé par des chiens qui, dit-on, sont d'une grande vitesse, s'élança du haut de la falaise qui borde la

Seine, et alla retomber sain et sauf dans le bois de Saint-Aubin, qui est situé à quelques kilomètres de la forêt de la Londe, sur la rive opposée.

L'équipage, vous le pensez bien, arriva peu d'instants après et chiens, chevaux, veneurs, tous franchirent le même espace et par la même voie. Moi, né du XVIII^e siècle, je ne revenais pas de mon étonnement ; mais un très aimable et gai voyageur qui, nous dit-il, a parcouru presque toutes les parties de notre globe, et, dernièrement l'Angleterre, nous affirma que chez nos voisins d'outre-mer, que nous nous efforçons de copier, ces faits se renouvellent assez communément ; que l'on voit des cerfs, même des renards, s'élancer ainsi par-dessus la Tamise ou un bras de mer, et qu'il ne serait nullement surpris si quelque jour on lui disait que l'équipage du Prince Albert, le plus beau et le meilleur de l'Albion, est arrivé en France à la suite d'un cerf qui se serait élancé par-dessus le Pas-de-Calais. A cela je n'eus, vous pensez, Monsieur, aucune réplique à faire, surtout, après l'événement dont je venais d'être témoin et dont il est facile de prouver l'authenticité.

Je vous prie, Monsieur, de communiquer ceci au rédacteur de votre journal, afin qu'il en réjouisse Messieurs ses abonnés.

Veuillez agréer, etc...

Signé : COMTE DE SARCUS.
Ancien Lieutenant de Louveterie.

P. S. — Il me vient une inquiétude... c'est que ce récit, enflammant l'ardeur de nos jeunes veneurs, ne les excite à faire des sauts encore plus périlleux.

Lettre prouvant la sympathie que les amis de Monsieur de Sarcus avaient pour lui et combien ils le considéraient comme un veneur expérimenté :

Paris, 22 février 1846.

MON CHER MONSIEUR,

Nous avons appris avec beaucoup de peine la triste nouvelle dont vous nous avez fait part ; la perte douloureuse qui vient de vous frapper dans une

de vos chères affections a trouvé un écho dans nos jeunes cœurs. Nous avions craint un moment que cette mort subite de vos jolis petits chiens ne jetât le découragement dans votre âme, ne mît un terme à un genre de vie si joyeuse et si agréable pour nous tous ; ne nous sevrât de vos savantes leçons que vous donnez avec tant d'art et que vous savez rendre si intéressantes ; mais votre lettre nous a rassurés. Nous avons vu avec joie qu'au lieu de vous livrer tout entier à un désespoir fatal pour nos plaisirs, vous avez conservé votre joyeux caractère ; que loin de renoncer aux doux plaisirs de la chasse, vous êtes tout disposé à reprendre de nombreux et laborieux travaux pour combler le vide que le sort cruel vient de faire dans les rangs de votre gentil équipage, en vous enlevant les deux plus précieux membres : Coclès et Savonnette. Honneur, gloire et réussite en sont à vous qui combattez l'adversité, lui montrez un front triste mais non vaincu, qui défiez le sort en reconstituant ce qu'il a détruit ! Pour nous et nos descendants, exemple sublime !!!

Il est un proverbe qui dit : « Dans le malheur, on reconnaît les vrais amis. » Votre malheur nous a si profondément touchés qu'aussitôt nous nous sommes réunis en conseil pour aviser un moyen de vous venir en aide et remplacer autant que possible vos enfants chéris. Après des recherches inouïes et très difficiles, nous avons trouvé deux petits chiens hurleurs, tricolores, forçant leur lièvre non blessé en deux heures très précises.

Mon cousin n'a pas laissé passer cette occasion et en a fait de suite l'acquisition afin de pouvoir vous en offrir de jeunes rejetons dignes de la gloire de leurs ancêtres, rappelant toutes leurs vertus. Pour vous faire prendre patience il vous propose, si cela vous sourit, de vous envoyer à Pâques, par Jules, une petite chienne tricolore, fille de la fameuse Ravaude, qui a fait si souvent le sujet de vos entretiens. Elle est âgée de deux mois. La mère prend son lièvre en deux heures avec beaucoup de facilité ; elle est de la taille de Coclès.

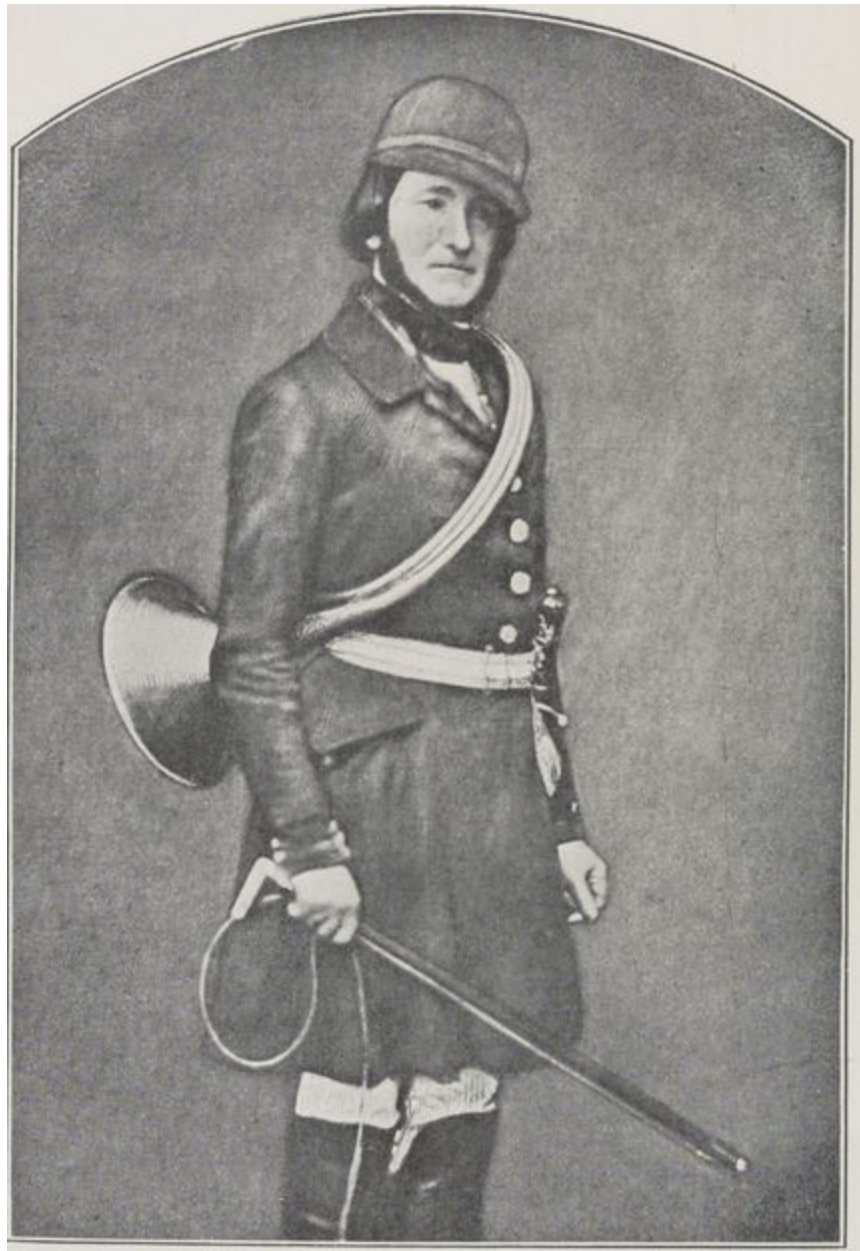
Nous espérons que la santé, la gaieté, la joie sont maintenant revenues au chenil, que le destin cruel s'est contenté de ces deux illustres victimes ; et l'année prochaine, nous pourrons encore, grâce à vos efforts, goûter ensemble quelques instants de plaisir, entendre de nouveau le délicieux ramage de la meute du cher et vieux Veneur notre maître ès-art de vénerie et de joyeuse gaîté, puis après un lièvre pris, pousser en chœur le beau cri de Hallali.

Recevez, Monsieur et cher Ami, l'assurance de ma sincère amitié.

Signé : ANTONIN D'AUVILLERS.



M. THÉLU



Les Thélus

TROIS GÉNÉRATIONS DE VENEURS

LES Thélus (Pasquier de), famille noble et ancienne, originaire de l'Artois, dont une branche émigra, il y a quatre siècles, en Ecosse, et est aujourd'hui représentée par le Comte de Thélusson, en Angleterre.

1° Théodore Thélus, grand-oncle et arrière-grand-oncle des veneurs suivants, découplait avant et après la Révolution son équipage de lièvre dans les environs de Frûges. Bien souvent le Comte de Béthune-Sully, qui l'honorait de son amitié, l'invitait à rallier ses chiens artésiens et normands aux siens, de même race.

Ce Prince lui fit présent d'un couteau de chasse Louis XV, à coquille d'argent avec cor et attributs sur la garde, à poignée cannelée en ivoire et lame damasquinée. Cette arme fut précieusement conservée dans la famille.

Monsieur le Prince de Béthune-Sully, outre ses qualités de chasseur, était un philanthrope ayant vulgarisé l'emploi de la pomme de terre en Artois.

Il s'était acquis par la suite une popularité telle qu'il fut acquitté devant le tribunal révolutionnaire ; mais J. Lebon, qui n'en était pas à cela près, le fit suivre par ses sbires à sa sortie du tribunal et monter dans la charrette des condamnés, d'où il fut mené séance tenante à l'échafaud. Cette exécution sommaire, faite contre la volonté même du tribunal révolutionnaire, fut par la suite un des chefs d'accusation qui fit exécuter le terroriste de l'Artois.

M. Thélus était un fin veneur de lièvre à l'époque. Malgré ses soixante-dix-huit ans, un jour qu'il courait un lièvre sur ses fins, son équipage traversa un herbage ; un taureau qui s'y trouvait, rendu furieux par la voix des chiens, le culbuta ainsi que son cheval. Quelques jours après, il mourait des suites de cette chute.

2° Auguste Thélus, lieutenant de louveterie, nommé en 1842 par Sa Majesté le Roi Louis-Philippe, possédait un équipage de loup remarquable, se composant d'une trentaine de chiens anglo-normands, 3/4 sang français. Avant cette date, il découplait sa meute sur loup et lièvre depuis une dizaine d'années. Il prit même vers 1837, avec le concours des équipages des Comtes de Songeons et de Sarcus, le dernier grand sanglier vu dans la contrée. Il fut pris au moulin d'Ellecourt, près d'Aumale, et pesait le poids fabuleux de 214 kilos.

Dans la suite, Monsieur Auguste Thélus racheta une vingtaine de chiens normands provenant de l'équipage du Comte d'Arry, dont fait mention Monsieur le Comte Le Couteulx de Canteleu dans son livre sur la chasse du loup.

Cet équipage était sous le fouet d'un seul piqueux monté, Charles Duparc, qui resta pendant de nombreuses années à son service.

En 1855, lors de la formation du vautrait Picard-Piqu'Hardy, Charles Duparc entra comme second piqueux dans le nouvel équipage, tandis qu'il était remplacé par Martin dit la Rosée.

Il faut rechercher quelques-uns des laisser-courre dont on ait gardé le souvenir.

15 décembre 1845.

Messieurs de Chassepot, de Morgan et Thélou étaient convenus de réunir leurs équipages. Les trois valets de limier avaient rembuché une vieille louve et deux vieux loups dans les bois de la Faloise, près de Flers, en Picardie. L'un des deux vieux loups fut tué, l'autre, tiré mais manqué, fut chassé jusqu'à la nuit par les trois meutes.

15 janvier 1846.

Depuis le 15 octobre jusqu'au 15 décembre, l'équipage de Monsieur Thélou a fait consécutivement détruire plusieurs louvarts détournés par son piqueux, Charles, dans les fonds de la Bucaille, Bourbel, le fond d'Hodeng, le fond Zoge et la Commanderie, partie de la forêt d'Arguel. Tous ces bois, dépendant de la forêt d'Eu ou situés sur la côte opposée de la vallée de la Bresle, sont non percés, très fourrés, presque toujours en côtes à pic, dans lesquels l'animal a la facilité de se forlonger, les chiens du meilleur pied ayant grand peine à suivre leur voie.

Voici quelques détails sur une chasse de loup, qui a eu lieu le 14 octobre 1846, avec les équipages réunis de Messieurs Thélou, de Morgan et Estancelin. Depuis quelque temps, les loups commettaient de grands ravages dans les environs de Sept-Meules et d'Envermeu. Le 13, les équipages arrivèrent à Sept-Meules. Le 14, les valets de limier eurent connaissance de deux vieux loups sortant des bois de Grosfy, mais les voies étaient surpluées et un temps affreux empêcha d'en faire suite.

Le 15, Charles Duparc, piqueux de Monsieur Thélou, et Bastien, piqueux de Monsieur de Morgan, rembuchèrent deux grands louvarts au bois de Cuverville, domaine privé du Roi. Il était onze heures quand on frappa à la brisée. La voie était déjà froide, on prit le parti sage, mais difficile, d'attaquer à trait de limier. Ceux-ci s'en rabattent d'abord avec peine, mais bientôt ils tirent à la botte et, au bout de dix minutes, les loups bondissent

des liteaux, à quelques pas des hommes. Quelques chiens sûrs sont découplés. Un loup saute la route, il y est tiré et se fait prendre sous bois, à peu de distance.

On rallie alors à Faublas, qui chassait seul le second animal, et peu de temps après, un coup de feu suivi d'un hallali victorieux met fin à la chasse, qui avait duré environ deux heures, par une pluie torrentielle.

En reconnaissance, les cultivateurs des cantons d'Aumale et de Blangy offrirent au piqueux Charles un ceinturon d'honneur, sur la plaque duquel il est représenté tenant à la botte son fameux limier Charbonneau. Dans cet hommage de reconnaissance, le maître d'équipage ne fut oublié ; les mêmes cultivateurs lui firent présent d'un magnifique couteau de chasse, avec poignée d'ivoire, sur laquelle étaient sculptés : d'un côté, un hallali de loup, et de l'autre, un hallali de sanglier. Sur la lame damasquinée étaient des sujets de chasse gravés au burin ; au milieu se trouvait l'inscription suivante : « Les cultivateurs et propriétaires reconnaissants des cantons d'Aumale et de Blangy-sur-Bresle, en souvenir des services rendus à l'agriculture. » Ce couteau fut perdu par son fils, au cours d'une chasse en forêt de Boves, en 1883.

Octobre 1848.

De concert avec Monsieur Edouard de Morgan, Monsieur Thélou fit une belle destruction de loups dans la forêt des Noyers, près de Gaillefontaine, appartenant à Madame la Générale Hoche.

Il a été tué, devant les équipages réunis, un vieux loup et trois louvarts. Un quatrième louvart, forcé, fait tête aux chiens ; il a été porté bas par le limier Charbonneau, qui l'a étranglé, le maintenant à la gorge pendant que tous les chiens l'étouffaient.

Charbonneau était un briquet d'Artois, de quarante-cinq centimètres à l'épaule, dont les qualités comme limier étaient remarquables. Ne se rabattant que sur des voies de loup, il en refaisait même lorsqu'elles étaient hautes de deux jours.

Le grand loup tué dans cette chasse fut offert par Monsieur Thélou à Madame la Générale Hoche, qui le plaça plus tard dans son vestibule du château de Gaillefontaine, habité depuis par son petit-fils, le Marquis des Roys.

Les deux veneurs précités firent une autre destruction le 15 octobre 1850, dans les bois de Wailly, près de Conty (Somme).

Pendant que le gros de la meute chassait un loup, quatre chiens isolés en ont poussé un autre qui s'est forlongé et a débouché en filant à trente-cinq pas devant Monsieur Duquet, maire de Lœuilly, qui le tire à plomb et le touche, mais peu grièvement. Monsieur Thélou, se trouvant près du tireur, part au galop à la poursuite du loup, qui fuit à travers champs. Il le rejoint en quelques minutes, saute à bas de son cheval, et se jetant sur l'animal furieux, fait assaut avec lui, et au bout de quelques minutes le transperce de son couteau de chasse. Ce grand loup fut offert au Prince de Croÿ, propriétaire des bois de Wailly, où il resta empaillé dans le grand vestibule du château, jusqu'à l'incendie qui le détruisit, il y a quelques années.

Le 17 janvier 1853, les équipages réunis de Messieurs de Chassepot, de Brigode, Édouard de Morgan et Thélou d'Aumale furent découplés en forêt de Moislains, près de Péronne, sur un grand loup et trois louvarts noirs. On attaqua sur la brisée de Charles.

Dès l'attaque, le grand loup fut tué. L'on continua de chasser les louvarts, qui furent portés bas tous trois, l'un après l'autre, par les quatre meutes réunies. Quelques jours auparavant, Messieurs de Chassepot et de Brigode avaient pris un louvert noir et un autre avait été tué devant leurs chiens dans le même massif de bois.

Le 4 février 1853, sur la brisée du piqueux Charles, un grand loup est mis debout en haute-forêt d'Eu, dans la pointe du Lansquenet. Il passe au Mont Hulin, aux Essartis, débuche vers Guimerville, au Bas-Buisson, rentre en forêt, se dirigeant sur le fond de l'Auge. Après toute une journée de chasse par temps de neige, vers les huit heures du soir, par un clair de lune magnifique, les chiens chassaient encore chaudement, lorsqu'un coup de fusil est tiré sur le loup de chasse par un braconnier. Blessé, il tient bientôt les abois ; Monsieur Thélou descend de cheval ; il l'aperçoit de suite au milieu des chiens, se précipite sur lui en l'empoignant par le cou, car il était assis sur le train de derrière ; mais, ô surprise, le loup, frappé de congestion à la suite de sa blessure, était mort. Ce grand loup fut offert à Madame la Marquise de Sénarpont, ayant été pris dans ses propriétés.

Au cours de sa carrière de louvetier, Monsieur Thélou, qui découplait sa meute dans la Seine-Inférieure, la Somme et l'Aisne, avait pris ou fait tuer 142 loups et louvarts.

L'anecdote suivante montrera les qualités de haut nez que possédaient les Anglo-Normands de notre louvetier.

Un jour de rendez-vous de chasse au Vieux-Rouen, chez son ami Monsieur Semichon, le piqueux Charles, n'ayant pas eu connaissance de loup dans sa quête, les invités demandaient au maître d'équipage de faire courir un lièvre par sa meute.

On découpla donc l'équipage de loup sur un lièvre, qui fut attaqué au bois du Vieux-Rouen, traversa la rivière de la Bresle, rentra à la Queue-Comtesse, gagna les plaines de Beaucamps, traversa la vallée du Liger, monta les pentes du Mont d'Arguel et fut pris dans une grange à Saint-Maulvis, vers les quatre heures du soir, en février 1853, après un parcours de près de cinq lieues en ligne droite.

Le courre du lièvre était un joyeux passe-temps, auquel se livrait Monsieur Auguste Thélou. Il vint plusieurs fois faire un déplacement en Artois, aux portes d'Arras, à Beaumetz-les-Loges. Son ami, le Comte de Beaumetz, possédait lui-même un équipage, et les deux meutes réunies mettaient à mal nombre de lièvres dans ces grandes plaines plates et d'un courre facile.

Monsieur Thélou fit paraître, en 1856, un intéressant article sur la chasse du loup, qu'il faut connaître :

(Journal des Chasseurs, 30 septembre 1856.)

THÉORIE ET PRATIQUE

Pour devenir un bon veneur dans le moins de temps possible, il faut non seulement lire les meilleurs auteurs de vénerie, mais encore chasser avec des veneurs capables, qui vous fassent prendre l'habitude de mettre la théorie en pratique avec méthode et réflexion.

Un de nos amis, Monsieur le Comte de Sarcus, voulant véritablement m'être utile et comprenant combien le Comte de Sarcus, son père, ainsi que Monsieur de Songeons, avaient contribué, par leurs conseils, à ses brillants succès de chasse, a bien voulu diriger mon instruction cynégétique. Il y a mis le même dévouement que ces deux éminents veneurs avaient eu pour lui. Que de reconnaissance je lui dois d'être ainsi venu en aide à mon inexpérience !

CHOIX DES VALETS DE LIMIER, PIQUEUX ET VALETS DE CHIENS

Un homme, peu favorisé de la nature sous le rapport de l'intelligence, ne sera jamais qu'un médiocre second piqueux, valet de limier ou valet de chiens, et un très mauvais piqueux ou piqueux unique. La passion de la chasse pourra bien développer, à la longue, son intelligence, mais jamais suffisamment pour en faire un auxiliaire fort utile.

Le valet de limier peu intelligent, qui aime cependant son métier, pourra bien montrer une mémoire locale remarquable, revoir de l'animal d'une manière surprenante, mais il péchera par maints détails : ainsi, quand il fera le bois, où il donnera des saccades maladroitement à son chien sans s'en apercevoir, ou bien il le laissera trop s'écarter de la voie sans avoir la pensée qu'il est très difficile de revenir juste où le limier a perdu et où il faut d'abord le faire travailler avec grand soin, pour deux raisons : parce que la voie est alors moins refroidie, et parce qu'il en est plus préoccupé ! Il en sera de même dans toutes les circonstances qui peuvent se présenter lorsque l'imagination sera appelée à jouer quelque rôle. Mais c'est surtout chez le piqueux d'un équipage de loup qu'il est essentiel de faire preuve d'intelligence ; car, au premier défaut, il lui faut un esprit d'à-propos instantané qui n'est jamais le partage habituel, du moins, de l'homme de peu de moyens. Si vous ne voulez pas dépasser une certaine somme pour votre équipage, ayez plutôt un cheval de moins ou des chevaux moins brillants, ou bien encore quelques chiens de moins que des hommes peu capables. Vous récolterez plus de satisfaction et vous éviterez bien des retraits manquées, bien des déceptions d'amour-propre.

DES LIMIERS

Sans d'excellents limiers, que de fois on irait au rendez-vous seulement pour apprendre qu'il n'y a rien au rapport, et que de mauvaises brisées il serait donné ; aussi ne saurais-je trop recommander de s'en procurer, fût-ce à des prix excessivement élevés. Une des grandes jouissances de ma vie de chasseur, c'est certainement d'avoir détourné deux vieilles louves et un vieux loup, le 27 décembre 1849, vers six heures et demie du matin, sans jour et sans clair de lune, en allant à Sucy chercher le garde Prenant. Que de

sensations variées j'ai éprouvées ce jour-là. A peine étais-je parti de Neufchâtel, que mes vêtements étaient traversés par une pluie torrentielle qui était survenue, ce qui, je l'avoue, m'avait mis d'assez mauvaise humeur ; mais, une demi-heure après, en voyant Charbonneau se rabattre de manière à me donner la conviction que c'était sur un loup et faire immédiatement suite de cette voie, quelle joie a succédé chez moi à la contrariété. Hé ! comment en aurait-il pu être autrement ? Mon ambition ne pouvait-elle pas aller jusqu'à espérer de détourner de nuit ? J'étais sûr que j'étais sur un loup, et cependant je craignais de me tromper ; j'étais aussi tremblant d'émotion qu'un amoureux qui court à un premier rendez-vous. Mon chien me mena droit vers la forêt du Helley ; mais, lorsqu'il en fut arrivé à deux cents pas, il fit un angle très prononcé et se dirigea vers une queue de cette forêt qui s'avance en anse dans la plaine et où je détournai les trois animaux. Avec quelle anxiété n'ai-je pas terminé l'enceinte par un chemin intérieur de la forêt. A cette chasse, il fut d'abord tiré une quinzaine de coups de fusil au lancer, puis deux autres plus tard, lorsque je ramenai un des loups de près de Londinières (d'une couple de lieues de là), ainsi que je l'avais promis aux tireurs, qui avaient bien voulu, la plupart, attendre mon retour. Pas un seul animal ne fut tué ni blessé à cette chasse, et pourtant j'en ai fait peu qui m'aient été aussi agréables. Plus loin, je dirai comment on peut ainsi, à son gré, faire prendre aux vieux loups telle direction qu'il plaît.

DU CHOIX DES CHIENS DE MEUTE

L'ancien usage tolérait de chasser à tir les louveteaux et les louvarts : l'usage actuel ne permet plus que de les forcer. Là existe une grande amélioration de goût, car l'art de la vénerie consiste à forcer ; tout, dans la chasse du veneur, doit donc tendre à obtenir ce résultat. Le croisement du chien anglais avec nos races de Normandie, de Vendée, de Saintonge, du Poitou, est un grand perfectionnement, qui permet de forcer certains animaux, dont la vigueur soutenue était plus grande que celle de nos anciens chiens. Parmi ces animaux, je citerai un louvart de janvier qui peut être, comme les sangliers, bêtes rousses, bêtes de compagnie et ragots, forcé avec des bâtards d'un croisement avancé, ce qui était auparavant sinon impossible, du moins excessivement rare. Mais tout en connaissant, pour forcer, l'avantage d'avoir des chiens plus vites et de plus de fonds, je

préférerais, pour la chasse des louveteaux et même des louvarts de novembre et de décembre, des bâtards ayant peu de sang anglais, parce que ce pied excessif et cette vitesse soutenue ne me paraissent pas indispensables pour prendre, et que plus le croisement est avancé, moins les chiens ont de gorge ; moins bien on entend leur délicieuse harmonie, moins on jouit de la chasse, qu'on suit de moins près et dont on goûte moins les chances heureuses. Les défauts mêmes que l'on éviterait avec des chiens de plus grand pied ne sont-ils pas d'ailleurs nécessaires pour que le succès soit aussi émouvant, aussi agréable que possible, puisqu'ils procurent des contrariétés accidentelles qui viennent donner à la victoire plus de prix et de charme. Pour chasser le vieux loup, le chien anglais pur sang, ni même le bâtard de cinquième ou de quatrième croisement, ne me paraissent pas non plus devoir être choisis. Effectivement, si l'on n'a qu'un petit équipage, on ne peut raisonnablement prétendre qu'à faire tuer le vieux loup après quatre, cinq heures de pleine chasse ; dès lors, il faut, au contraire, des chiens d'une vitesse moyenne, qui permettent de bien les suivre, même de les devancer, et voici pourquoi : Malgré l'opinion générale que le vieux loup ne se chasse qu'autant qu'on se décide à le suivre par monts et par vaux, d'aller passer la nuit avec lui et ses chiens à une vingtaine de lieues de l'attaque, on peut presque sûrement contraindre un vieux loup à ne pas quitter un bois d'une lieue carrée. Il faut, pour y parvenir, une meute parfaitement bien dans la voie, une attaque habile, et, pour suivre, quelques veneurs qui usent de la trompe avec réserve et entente pour empêcher le loup de débucher, et qui, pour cela, se partagent les différentes lisières de la forêt, puis ne sonnent qu'au moment où le loup est sur le point de prendre la plaine, ce que la voix des chiens indique par la proximité du loup de la meute quand il est bien chassé et seulement par quinze ou vingt chiens d'un croisement peu avancé. Si l'on avait, au contraire, suffisamment de chiens pour diviser son équipage en deux ou trois petites meutes, on pourrait, je crois, forcer les vieux loups d'après le mode que je viens d'indiquer. En admettant que l'on ne parvînt pas à faire rester le loup dans une étendue de bois aussi petite qu'une lieue carrée, il serait presque toujours possible de l'empêcher de s'éloigner beaucoup des chiens réservés pour les jours suivants. (J'ai sous les yeux cet ouvrage, annoté par le vieux Comte de Sarcus, son professeur ès-vénerie, qui dit : « Ici, je demande pardon à l'auteur, mais je trouve que cette manœuvre est beaucoup plus facile à effectuer dans son cabinet les pieds sur les chenets, près d'un bon petit feu,

et après un beau rêve de chasse, qu'en forêt. ») Une seule difficulté pourrait se présenter, ce serait de pouvoir le rembucher, car il pourrait ne pas être sorti du tout de la partie de forêt où on l'aurait laissé la veille, ou bien, s'il en était sorti, y être rentré trop tôt pour que le limier en eût connaissance. On devrait alors quêter avec quelques chiens les bois où l'on aurait cessé de le chasser, et l'on serait à peu près sûr de l'y retrouver ; mais, autre inconvénient non moins grave, il pourrait alors se lever fort loin des chiens et sa voie pourrait devenir impossible à suivre autrement qu'à trait de limier. J'ai chassé quatre jours sur cinq les mêmes vieux loups, mais, comme il ne m'était pas encore venu à l'idée de faire chasser mes chiens alternativement, j'ai forcé ma meute au lieu de forcer les loups : j'ai perdu huit chiens sur vingt à la suite de cette chasse.

RÉUNION D'ÉQUIPAGES

Si vous voulez éviter des déceptions plus ou moins désagréables, n'ayez pas la faiblesse de consentir à réunir votre équipage à d'autres moins bons que le vôtre, ou qui n'appartiendraient pas à des amis au cœur d'élite, aux nobles inspirations, qui s'estimeraient heureux des succès qui pourraient vous arriver, soit par vos hommes, soit par vos chiens, alors même que ces succès ne regarderaient pas leurs propres équipages.

DES ÉPOQUES DE CHASSER LE LOUP

Pour faire la chasse au loup le plus utilement, le plus consciencieusement possible, il faudrait la faire en tout temps. Comme chasse d'agrément, il ne faudrait la faire que lorsqu'il y a des louveteaux ou au moment de la folie des louves. L'époque de la neige est la plus avantageuse pour trouver et retrouver l'animal, mais alors la chasse est trop facile pour que des veneurs pur sang, par la filiation de leurs ancêtres ou par goût, puissent y éprouver d'autre jouissance que celle de rendre service.

Si un succès quelconque est votre seul but, chassez des louveteaux dans le mois d'août ; on les trouve alors très aisément, on les entend hurler, soit à l'endroit où ils sont habituellement, soit à une distance qui n'en est ordinairement éloignée que de deux à cinq cents mètres. N'y a-t-il pas aussi

des mares, des chemins où l'on en revoit ? N'y a-t-il pas encore des passées qui prouvent leurs allées et venues journalières et où l'on trouve toujours quelques poils qui viennent donner la conviction qu'on ne s'est pas plus trompé sur le pied que sur les hurlements et les laissées. Vous serez aussi certain à cette époque de réussir à en faire tuer, soit en battues, soit même en les chassant avec un assez médiocre équipage. Plus tôt, ils sont trop petits pour qu'on puisse les chasser, si l'on tient à avoir au moins l'apparence d'un veneur. Plus on retarde à chasser les louveteaux, plus on éprouve de difficultés à les trouver, parce qu'ils voyagent de plus en plus, et dans des contrées de plus en plus éloignées. En décembre, ils ne sont que bien peu cantonnés ; ils peuvent être le lendemain à deux ou trois lieues de l'endroit où ils étaient la veille. Il faut donc alors de bons limiers et des valets de limier expérimentés pour convenablement les donner à courre, plus une excellente meute pour les forcer. Pour le veneur qui a le feu sacré, c'est le moment de les chasser, la chasse en étant beaucoup plus belle. Passé cette époque, ils ne se forcent que bien rarement avec des chiens qui n'ont que peu de sang anglais. La folie rend les vieux loups plus voyageurs que jamais, mais, en revanche, ils se cantonnent dans un rayon peu étendu lorsqu'ils sont accouplés.

OU L'ON DOIT CHERCHER LES LOUPS

Les vieux loups rentrent ordinairement au bois, le nez au vent pour mieux savoir s'il est prudent de se remettre plutôt dans un endroit que dans un autre. Les portées de louveteaux sont généralement à l'exposition du midi, et les vieux loups se trouvent souvent à cette exposition, surtout quand ils sont à l'abri du vent. Bien persuadé que les vieux loups rentrent au bois et se remettent comment je viens de le dire, j'ai eu l'idée un jour, après une promenade que je venais de faire pour obtenir des renseignements, d'indiquer à mon valet de limier et à celui de Monsieur Edouard de Morgan, quelle enceinte ils feraient le lendemain. Voici dans quels termes je parlais aux deux hommes, avec une prétention plus apparente que réelle : « Vous partirez à temps pour prendre sur votre route le garde Laboulaye et arriver au jour à la petite partie de plaine qui sépare le bois de Saint-Martin de celui de Cuverville ; là, en face d'un trou, vous trouverez la rentrée de deux vieux loups dans le dernier de ces bois. » Cette enceinte décrite en présence de

Monsieur Louis Estancelin, ancien représentant, et de Monsieur Pollet, le maire de Sept-Meules, fut effectivement faite, et les valets de limier n'osèrent pas dire où ils avaient trouvé, ni détourné, de crainte de moins bien rendre l'état des choses que je ne l'avais fait la veille. Une charmante, mais trop courte chasse s'en suivit. Les deux vieux loups furent lancés ensemble : l'un fut tué, après avoir été chassé par la meute environ une heure, et l'autre, qui avait été chassé par un seul chien, fut encore chassé par tous, à peu près autant de temps que le premier, et finalement tué aussi.

DE LA MANIÈRE DE FAIRE LE BOIS, REMBUCHER ET DÉTOURNER

Le valet de limier ne doit commencer la quête qui lui a été indiquée qu'au moment où il devient possible d'en revoir, autrement il risquerait de ne pas pouvoir reconnaître si le limier fait suite d'une voie de loup, s'il y a lieu de l'encourager ou non lorsqu'il se rabat ; il pourrait d'ailleurs arriver que le limier surallât une voie qu'au jour le valet de limier aurait trouvée et suivie lui-même de l'œil, jusqu'à ce qu'au bois son chien put la suivre.

Pour les vieux loups, il est indispensable de faire de grandes enceintes et il faut éviter de passer dans les layons ou sentiers étroits pour détourner, surtout s'ils sont sous le vent et rapprochés des forts où l'on suppose les animaux, de crainte de les mettre sur pied et par suite de donner un buisson creux. Pour les louvarts, ces précautions sont moins nécessaires.

Il ne faut pas briser à de grands bois ni à des terrains désavantageux, parce que deux ou trois heures après, si l'on venait attaquer, on serait exposé à perdre beaucoup de temps pour trouver la rentrée sous le fourré et qu'il arriverait parfois qu'on n'y parviendrait même pas, la voie du loup devenant si vite, notamment par le vent du Midi, difficile, pour ne pas dire impossible à suivre, et le chien, d'ailleurs, travaillant souvent alors beaucoup moins sagement que le matin, seul avec son valet de limier. Au moment de la folie, le rapport doit être fait plus que jamais en termes modestes, exprimant le doute, surtout si ce sont de vieux loups qui ont été détournés.

DE L'ATTAQUE

A la chasse du loup, une bonne attaque est plus utile qu'à aucune autre chasse, elle est même indispensable pour chasser convenablement un vieux loup. Pour arriver à obtenir cette bonne attaque si nécessaire, il faut, même par un temps favorable, attaquer de bonne heure. Il ne peut en être de l'attaque du loup comme de celles du sanglier ou du cerf, qui se font habituellement de onze heures à une heure : il faut attaquer le loup de huit à dix heures du matin ; ainsi, la voie permet presque toujours d'attaquer à trait de limier et de donner à courre dans les meilleures conditions possibles.

J'ai chassé un grand nombre de loups et, grâce aux soins extrêmes que j'avais, je n'en ai jamais perdu. Voici surtout à quoi j'attribue cet assez remarquable résultat : c'est à la précaution que j'avais de faire suivre le valet de limier par les chiens d'attaque que je faisais découpler au liteau même pour leur donner sûrement une bonne voie à empaumer. Il est d'autant plus prudent d'avoir recours à ces moyens de succès, que les chiens ont peu chassé le loup. On ne peut même raisonnablement se dispenser d'en user que lorsqu'on a une meute parfaitement dans la voie.

Il faut certainement découpler tous les chiens d'attaque en même temps, mais cependant commencer le découpler par les chiens chassant le mieux le loup et notamment par les moins vites parmi ceux-là, quelque faible que puisse en être la différence de pied ; ainsi, ces moins vites prennent la tête qu'ils cherchent à conserver et qu'ils conservent assez pour que les autres meilleurs chiens, de concert avec eux, entraînent tout le restant des chiens d'attaque. Les plus vieux chiens qui seraient découplés en dernier ne seraient occupés qu'à rallier, ne goûteraient pas la voie, soit qu'ils fussent anglais, soit qu'ils fussent d'un croisement avancé, ou bien chasseraient en queue s'ils avaient plus de sang français que d'anglais.

SOINS A OBSERVER APRÈS L'ATTAQUE.

Sauf à la chasse particulière du vieux loup, par le nouveau mode que j'ai indiqué, les chiens doivent à cette chasse être appuyés plus qu'à aucune autre parce qu'ils chassent le loup avec aversion, avec crainte. Il faut les encourager de la voix, puis sonner assez souvent. Ne pensez pas que je veuille dire qu'on puisse sonner dans toutes les positions où l'on se trouve par rapport aux chiens ; il faut au contraire ne sonner qu'à propos pour

éviter qu'un retour n'occasionne un défaut ou seulement un balancer. A l'hallali, surtout des vieux loups, évitez que les chiens ne soient blessés ; à cet effet, servez l'animal le plus tôt possible, parce qu'un chien qui a été mordu par un loup et qui n'est pas d'une race exceptionnellement bonne pour cette chasse pourrait rester quelque temps et même toujours sans vouloir rechasser.

DE LA CHASSE A L'ANGLAISE ET DE LA CHASSE A LA FRANÇAISE

Cette chasse à l'anglaise, si goûtée, n'est en réalité qu'une course inintelligente qui ne peut procurer que des sensations bâtarde et qui fait du chasseur un homme de cheval et de chiens plutôt qu'un veneur, puisque le principal mérite pour chasser à l'anglaise consiste à bien choisir ses chevaux et sa meute et que la vénerie y figure pour si peu. Avec des chiens viles et de fond plus n'est besoin d'entente en vénerie, un animal est pris malgré les veneurs, je dis malgré les veneurs avec intention ; en effet, que les chiens soient dans la voie ou qu'ils n'y soient pas, qu'ils soient de pied ou non, la plupart des veneurs qui chassent à l'anglaise, dès que l'animal est attaqué, ne s'occupent plus que de suivre la chasse, de prouver qu'ils y sont en sonnante sur les côtés, en avant, à un kilomètre ou deux en arrière et cependant ils prennent souvent ainsi : voilà cette chasse si vantée. Qu'elle est loin de cette vieille et sage vénerie, où à chaque nouvelle phase de la chasse, il fallait, pour parvenir à forcer, être veneur capable. A chaque instant, le veneur éprouvait des sensations vives et variées parce qu'il était impressionné d'une manière ou d'une autre, suivant qu'il avait réussi ou non, selon qu'il pouvait se dire : j'ai eu tort ou raison de prendre tel parti. Le veneur alors était heureux par la seule satisfaction intérieure qu'il éprouvait d'avoir obtenu un succès raisonné.

Le veneur d'aujourd'hui trouve du bonheur dans sa nullité cynégétique et dans son indolence d'esprit. Oh ! je le reconnais, il a une prodigieuse activité de corps, mais que ne perfectionne-t-il l'ancienne vénerie en réunissant cette activité à celle de l'imagination.

En vérité, le veneur d'aujourd'hui est une dégénérescence du veneur d'autrefois, et par veneur d'aujourd'hui je veux dire la généralité des veneurs de notre époque, je n'entends pas parler de ces veneurs qui chassent

à l'anglaise en mettant toujours à profit leur savoir réel et dont tous les efforts tendent à prendre presque sûrement, quel que soit l'âge de l'animal.

Certes, Monsieur Auguste Thélou, le louvetier d'Aumale, n'était guère tendre pour ses contemporains et sa diatribe sur la chasse anglaise n'est qu'un prologue des longues discussions sur le même sujet qui aident à noircir du papier dans les feuilles cynégétiques depuis plus de soixante ans.

Il devait reconnaître toutefois, bien peu d'années après, que parfois les chiens anglais peuvent rendre des services.

En 1854, n'ayant plus guère de loups à courir, soit en forêt d'Eu, soit en Picardie, il s'en fut coupler ses trente-cinq anglo-normands avec les trente beagles d'Emile de Songeons et voulut forcer des chevreuils dans la forêt de la Neuville-en-Hez (Oise). Les deux meutes réunies manquaient de perçant pour mettre les chevreuils hors de leur train et, à chaque chasse, alors qu'après une poursuite régulière l'animal s'en allait battre l'eau dans les tourbières de Sacy-le-Grand, ou les chiens mettaient bas successivement, ou l'on était pris par la nuit. On ne pût forcer que trois chevreuils dans la saison.

L'année suivante, Monsieur Thélou devenait l'un des sociétaires de Saint-Gobain et fut durant cinq ou six ans l'un des membres les plus actifs du nouveau vautrait Picard Piqu'Hardy uniquement composé de chiens anglais. L'essai fait au Rallye-Bourgogne par le Marquis de Mac-Mahon avait porté ses fruits et l'on s'accorda à trouver qu'on pouvait prendre des sangliers avec des fox-hounds.

Nommé Conseiller général d'Aumale en 1849, il se retira de cette brillante phalange de veneurs et, prenant sa retraite, s'occupa avec zèle des agriculteurs de son canton qu'il avait jadis débarrassés du grand ennemi : Ch'leu.

Il mourut, à Aumale, en 1879.

Monsieur Baillet

VERS 1845, Monsieur Baillet, propriétaire à Rumaisnil aux environs de la forêt de Wailly, possédait un équipage et allait chasser dans les bois des

Princes de Croy. Sa fortune ne lui permit pas de garder ce train.



Le Comte de Lasteyrie du Saillant

CHARLES-Anet-Victorin de Lasteyrie, Comte du Saillant, était originaire de Voutezac en Corrèze. Entré à treize ans, en 1772, aux Gardes du Corps du Roi, il fut nommé en 1779 capitaine de dragons au Régiment de Noailles. L'année suivante, il était présenté à la cour et avait l'honneur de monter dans les carrosses du Roi. Après la chute de Louis XVI, il émigra et prit du service dans l'armée de Condé. Plus tard, rentré en France, il se rallia au nouveau gouvernement et fut nommé, en 1810, chambellan de Napoléon, et, l'année suivante, préfet du département de la Lippe.

En 1798, il épousait, en secondes noces, Fortunée de Berghes Saint-Winock, qui lui apportait l'importante terre de Boubers, seigneurie échangée avec la terre d'Olhain et venant des Princes de Raches. Les grands bois qui entouraient la propriété, encore fort peuplés, lui donnèrent le goût de la chasse et il fut nommé lieutenant de louveterie par Napoléon.

Le château de Boubers, bâti par la Princesse de Raches, née Créquy-Canaples, avait été terminé avant la révolution et construit sur de plus vastes proportions que Frohen, bâti par la Marquise de Fercourt, sa sœur. Les logements et les communs y étaient spacieux et l'on comprend que durant le séjour de l'armée au Camp de Boulogne, le Comte du Saillant eut la fastueuse amabilité d'envoyer, les veilles de chasse, chercher ses amis en poste, à 80 kilomètres de chez lui, pour les faire reconduire le surlendemain.

Je n'ai pu retrouver trace des brillants laisser-courre qui eurent lieu à cette époque et dois me borner à mentionner l'anecdote suivante, qui n'a trait à la vénerie que parce qu'il y a une trompe en jeu.

Un de ses beaux-frères, le Comte de V. C., clubman distingué et joyeux noctambule, habitait à Paris un premier étage dans une de ces maisons, genre caravansérail, possédant une cour intérieure comprise entre les quatre bâtiments. En face de lui, au rez-de-chaussée, habitait une modiste, dont les ouvrières, à l'instar de nos midinettes, étaient de caractère fort gai et chantaient d'agréable façon le répertoire du Charpentier d'alors.

Malheureusement, le Comte de V. C., contrairement au roi d'Yvetot, se couchait fort tard, mais se levait de même. Les trilles des ouvrières en modes le gênaient dans son sommeil matinal et il s'en fut trouver sa voisine, la priant de faire taire ces gazouillis jusqu'à une certaine heure.

Pour toute réponse, on lui objecta que s'il menait la vie de tout le monde, il ne serait pas dérangé dans son sommeil à l'heure où tous travaillent. Le Comte de V. C. partit furieux, non sans avoir juré de donner de ses nouvelles.

En effet, dès le lendemain, il allait trouver le Comte du Saillant, lui demandant de lui prêter son piqueux pour quarante-huit heures. Arrivé à Paris, il lui enjoignit de se mettre le lendemain matin à la fenêtre du deuxième étage et de sonner éperdument de la trompe lorsqu'il entendrait les modistes chanter, ce qui fut exécuté de point en point. Etonnement de tous les locataires, toutes nos midinettes furent des premières à se précipiter aux fenêtres, et, que vit-on ? Le piqueux à la fenêtre du deuxième, mais à celle du premier la partie la plus charnue du clubman qui s'épanouissait sans aucun voile.

A la suite de cette incartade, la modiste porta plainte et ils comparurent tous deux devant le juge de paix, et comme, après une assez longue discussion, ce dernier faisait envisager au Comte de V. C. l'inconvenance de son procédé, en lui disant : « Enfin, voyez, si tout le monde faisait comme vous. » Il lui fut répondu : « Mais, Monsieur le juge de paix, personne ne se verrait. »

Au commencement de la Restauration, le Comte du Saillant se retirait dans une autre de ses propriétés, celle des Pressoirs-du-Roi, près Fontainebleau.

Boubers fut vendu après avoir servi de papeterie. Ce sont aujourd'hui les métiers à tisser qui dévident le coton dans les grandes pièces de réception de jadis.



Les Louvetiers du Nord

PARLER de vénerie dans le Nord semble à l'heure actuelle une gasconnade. En fait, il n'y a que quelques années que les recris des chiens courants ont été complètement étouffés par la voix stridente des sirènes à vapeur et le grincement des machines. Plusieurs massifs boisés subsistent encore, dont le plus important est la forêt de Mormal.

Tout proche de Valenciennes, la forêt de Raismes fut, avant la Révolution, le théâtre des laisser-courre du Marquis de Cernay. Le Prince d'Aremberg, propriétaire actuel de ces bois, possède un tableau de Watteau représentant une chasse de son ancêtre.

Aux environs d'Hirson, plusieurs contreforts de la forêt des Ardennes : c'était la Fagne de Tielon, appartenant aux Mérode ; la forêt de Sains, aux de Barbier de la Serre, confisquée sous la Révolution au bénéfice de Talleyrand ; puis les bois de Sobre-le-Château, où les Princes de Croy courraient le lièvre.

Après la Révolution, les louvetiers du Nord sont le Marquis d'Aoust, dont nous retracerons la carrière dans les équipages de lièvre, le Comte d'Esclaibes et Monsieur Paulée.

Charles-Louis-Viger, Comte d'Esclaibes, né à Clairmont-en-Cambrésis, en 1756, fut capitaine au Régiment de Bresse et servit ensuite en émigration au Régiment de Béthisy.

Sous la Restauration, ayant épousé Mademoiselle de Carondelet-Noyelles, il fut nommé lieutenant de louveterie pour la forêt de Mormal, charge qu'il conserva jusqu'en 1830, époque à laquelle il démissionna, ne voulant point servir le Gouvernement de Louis-Philippe.

Jean-Baptiste-César Paulée naquit, à Douai, le 29 juillet 1789, à l'Hôtel de l'Europe, dont son père était tenancier. Il fit les campagnes de l'Empire, fut capitaine de cavalerie et chevalier de la Légion d'Honneur. Sa fille, la Comtesse Duchatel, eut pour enfants Madame d'Harcourt et la duchesse de la Trémoïlle.

Je n'ai pu retrouver trace de leurs exploits cynégitiques, malgré les nombreux fauves qu'ils tuèrent devant leurs meutes respectives.



LOUIS-MARIE PERSONNE DE LA CHAPELLE DE SONGEONS Chevalier
du Lys, Lieutenant de Louveterie



Les de Songeons

DANIEL-Louis Personne de la Chapelle était fermier général de la Maréchaussée de France, puis capitaine des chasses à Versailles. Quand on réduisit le personnel de la vénerie, en 1774, Daniel-Louis Personne de la

Chapelle quitta sa charge et acheta du Maréchal de Boufflers le Marquisat de Songeons, terre très importante, dotée d'un superbe parc dessiné par Le Nôtre et d'un fort beau château bâti par Michel de Conflans, Marquis d'Armentières.

Son fils, Louis-Marie Personne de la Chapelle de Songeons, fut nommé conservateur des forêts royales pour le Beauvaisis, vers 1786. Dès 1784, ce Songeons possédait une meute pour loups, qu'il augmenta en 1796. Ne s'occupant que de chasse et d'agriculture, Louis-Marie n'émigra point. En 1793, déclaré suspect, il allait être incarcéré à Chantilly, lorsque le citoyen Prieur se porta garant du civisme du citoyen Personne. D'opportuns cadeaux vinrent confirmer les Commissaires du Salut Public dans leur attitude bienveillante, la Révolution n'ayant pas exercé, dans le Beauvaisis, les mêmes ravages qu'en Picardie et surtout qu'en Artois, Louis-Marie chassa à courre de 1784 à 1840 : c'est un bail. Fort riche, encore plus dépensier, il menait dans sa terre grand train, n'autorisant sa femme, née de Grasse, à se rendre à la grand'messe de Songeons qu'en voiture attelée à la d'Aumont ; aussi, quand ses dévotions l'appelaient de grand matin à l'église, la pieuse fille de l'Amiral de Grasse, était-elle heureuse de réquisitionner un âne pour s'y rendre.

Leur fils, Hector, avait suivi l'étoile de Napoléon et fait toutes les campagnes de l'Empire comme sous-intendant militaire. Au lendemain du désastre de Waterloo, Madame de Songeons était follement inquiète de son fils et, n'en ayant aucune nouvelle, était dans des transes mortelles. Ce fut le brave Lebeau, élevé à Songeons par ses soins et profondément attaché à ses maîtres, qui vint, par son dévouement, la tirer d'embarras. Monté sur la Blanche, sa jument de chasse, il partit aussitôt, sans rien dire, dans la direction du Nord, et, malgré son ignorance géographique, grâce à son flair de chasseur, il sut néanmoins, à travers mille difficultés, retrouver son jeune maître sur la frontière, en pleine retraite avec l'armée française. Le voyant sain et sauf, il prit à peine le temps de lui demander, pour sa mère, une ligne au crayon, et, reprenant sa route, rentrait d'une traite à Songeons, apportant à sa maîtresse le calme dont elle avait si grand besoin et qu'il avait été lui chercher avec autant de cœur que d'intelligence. Cette touchante anecdote n'est-elle pas à l'honneur de cette classe de piqueux que nous prisons si haut.

A la Restauration, Louis-Marie de Songeons vint avec Lebeau et son équipage chasser avec le Prince de Condé, l'auguste propriétaire de

Chantilly. Revenu d'émigration, établi en camp volant dans son domaine dévasté, le Prince n'avait pu encore reconstituer sa vénerie, mais son ardeur cynégitique était telle que Songeons ne put y tenir et lui laissa Lebeau et une partie de son équipage. Lors d'un déjeuner à Chantilly, le Duc d'Aumale communiquait à Monsieur Aristide de Songeons le compte rendu de deux laisser-courre de l'équipage de son aïeul, consignés dans le livre de chasse du Prince de Condé. Le 14 septembre 1816, l'équipage de Songeons, sur la brisée de Lebeau, prit en deux heures une bête rousse au poteau de Malasisse.

Le 25 septembre 1816, Auguste Lebeau a été blessé par un sanglier qui lui a mis trois côtes à découvert, aux étangs de Commelles, son fusil ayant pris l'humidité et ayant raté.

Pour remercier son voisin de son amabilité, le Prince de Condé fit don à Monsieur de Songeons de deux tableaux des galeries de Chantilly. Ces deux toiles, œuvres de Berteaux, représentent, l'une, Louis-Joseph de Bourbon chassant et demandant un renseignement à un bûcheron ; l'autre, un rendez-vous, où le Prince, entouré de ses gentilshommes, chausse ses bottes en écoutant le rapport, tableau d'un très joli effet et inspiré d'une façon visible par le carton d'Oudry, représentant Louis XV au rendez-vous et allant enfourcher un de ces jolis pie-bai.

Louis-Marie Personne de Songeons eût, sa vie durant, une meute nombreuse composée de chiens français issus de croisements identiques à ceux de Messieurs du Parcq et de Sarcus, ses amis, et de chiens anglais qu'il avait achetés à Lord Werbroock. Il m'a été donné de voir deux croquis de Lord Stanhope, le diplomate anglais, familier de Songeons, représentant Fauvette, une des lices du chenil. C'est le type de harrier le plus élégant qu'on puisse trouver.

Louis-Marie de Songeons continua jusqu'à la vieillesse la plus avancée à conduire son équipage, aidé de ses deux piqueux, Grandin et Lebeau ; ce dernier devait par la suite devenir le premier piqueux du prince de Wagram, à Grosbois.

Le Louvetier du Beauvaisis sut donner à ses deux petits-fils, Émile et Aristide, le feu sacré, et je ne puis mieux faire que de feuilleter le livre des chasses d'Aristide pour remémorer ces souvenirs de jadis.

Sous la Restauration, en Beauvaisis comme en Picardie, nombre de châtelains possédaient une petite meute d'une quinzaine de briquets, la plupart avec beaucoup de sang normand. C'étaient le Vicomte Dary,

Monsieur du Parcq, Monsieur Michel Wallon, le Comte Maximilien de Béthune. L'équipage de la Villeterte avait toutefois un ensemble beaucoup plus homogène et c'est de ce chenil et de celui de Songeons que sortirent les premiers chiens de Picard Piqu'Hardy'.

Octobre 1837

Équipage de mon grand-père. Rendez-vous au bois du Parc au Gros-Chêne, près Beauvais. Attaqué un grand sanglier ; pris en trois heures, servi d'un coup de carabine par Monsieur de Bully-d'Hécourt, maire de Beauvais. On en attaque un second qui est tiré, blessé à une trace, et enfin achevé par Monsieur de Bully-d'Hécourt. Au retour, mon grand-père prend mon frère Émile dans ses bras et le met à cheval sur le grand sanglier, étendu mort dans la cour de la maison de Beauvais.

Novembre 1837.

Équipages de mon grand-père et du Comte Maximilien de Béthune. Attaqué un cerf à sa troisième tête en forêt de la Neuville-en-Hez ; pris en quatre heures.

Octobre 1838.

Rendez-vous au bois de Crillon. Attaqué un grand loup dans les bois de Cagny ; tué en débucher par Bernard, fermier à Martincourt. Présence de mon grand-père, de mon père et de mon beau-frère, le Comte de Lunzi (je montais Petit Lion).

Août 1843.

Équipage du Comte Maximilien de Béthune. Rendez-vous à la Baraque, forêt de Chelles. Attaqué un louveteau noir ; pris en une demi-heure. Présence du Comte Charles de Grasse, du Comte de Lastours, de Monsieur Michel Wallon et de la Comtesse d'Ailly.

Octobre 1844.

(Louis-Marie Personne de Songeons est décédé. L'équipage est à son fils Hector ; toutefois, étant de très forte corpulence, pas très ingambe, ce sont ses fils qui chassent.) Mon équipage devait chasser avec celui de Monsieur de Béthune une portée de louvarts au bois de Caumont. Je pars pour promener mes chiens, qui attaquent au bois de Limermont un louvart qui

débuche, passe au bois de Fontaine, débuche, passe au bois de Rubilly, débuche et rentre au bois de Caumont où mes chiens l'étranglent dans la côte du Chapitre (je montais Veneur).

Novembre 1846.

Mon équipage attaque au bois de Moncheaux un brocard, pris après trois heures de chasse dans les haies de Formerie. Présence de mon frère Emile, de Messieurs Ducrocq, Dupuis, etc.

Novembre 1850.

Équipages Thélou, de Morgan et le mien réunis. Attaqué en forêt de la Neuville-en-Hez une vieille laie, qui se fait battre dans toute la forêt et n'est prise qu'à cinq heures du soir et servie par Monsieur Salette de Clermont.

Août 1853.

Équipages Thélou et le mien réunis. Nous prenons un grand loup à Achy.

A la même époque, Émile de Songeons achetait en Belgique une petite meute avec laquelle il se mit à chasser le lièvre.

Octobre 1853.

Equipage de beagles de mon frère Émile. Attaqué à Songeons un lièvre au bois du Forestel ; pris en une heure et demie au bois de Fontaine, Présence de Frédéric Gibert.

De Novembre 1853 au 15 Avril 1854.

Déplacements à la Neuville-en-Hez de l'équipage d'Émile. Trois chevreuils pris dans la saison. Ces chiens n'ont pas assez de vitesse pour le chevreuil.

La tenue de Louis-Marie de Songeons, portée par ses petits-fils, était bleue à parements et poches rouges, galonnées de vénerie, et le bouton un loup fuyant surmonté d'une banderolle avec la devise : « A moi Saint-Hubert ». Le seul portrait qu'on ait de ce grand veneur est dû à la fille de son piqueux, Lebeau, qui le représente en tenue de Capitaine de Louveterie.



VAUTRAITS

Avant-Propos

POUR comprendre l'existence, la disparition et le nouvel essor des vautraits assez nombreux qui se sont suivis en Picardie et en Artois, il est nécessaire d'examiner tout à la fois les événements et la position des massifs boisés.

Après l'Empire, la plupart des forêts, bien que ravagées par la main des paysans avides de posséder et de couper les arbres séculaires, étaient restées plantées et la surface boisée de ces deux provinces était énorme. Les loups, comme les sangliers, y trouvaient facilement leur vie. Ce n'est qu'au moment de la Restauration que la manie du défrichement s'exerce en grand. Chassés du massif central de Crécy par l'aménagement de nombreuses routes, les sangliers désertèrent en 1833 leur retraite habituelle et se dirigèrent vers les futaies d'Eu en traversant la Somme. Plusieurs, le plus grand nombre peut-être, périrent dans cette émigration. On retrouva les cadavres gonflés sur la grève de la baie de Somme ou sur les côtes de la mer ; l'un d'eux, encore vivant, fut pêché à la marée descendante par des marins et tué par eux dans leur bateau.

La méthode suivie par les chasseurs de loups de fusiller, chaque fois que l'occasion s'en présentait, les sangliers devant leurs chiens, même au lancer, contribua pour beaucoup à leur destruction. Du côté de l'Oise, le Comte de Songeons avait pris un des derniers sangliers, en 1820, au moulin d'Ellecourt. Il pesait 428 livres. Pendant trente-cinq ans le sanglier est devenu un mythe dans nos contrées et ce n'est que deux ou trois ans avant 1870 qu'on signale la présence de quelques animaux roulant dans le pays. En 1865, Monsieur Brayeux, habitant le Mazis, signale la présence de plusieurs animaux dans le bois de Coppegneule. L'invasion allemande en ramena de nombreuses compagnies.

Depuis quelques années, le nombre de ces animaux tend à nouveau à diminuer. L'émigration, lente cette fois, se dirige vers le Midi. Le Gers et le pays des Causses voient chaque année de nombreuses hordes immigrer dans leurs pays ravinés. Deux raisons expliquent ce fait : Tout d'abord la mise en valeur de la plupart des forêts du Nord en lots de chasse à tir, limités par des

grillages en fil de fer. Le sanglier a un groin très solide mais il n'aime pas à l'écorcher aux barbillons des ronces artificielles, et il fuit toutes ces incommodités. La seconde raison, c'est l'évolution constante de la sylviculture. Le chêne disparaît peu à peu de nos forêts du Nord pour faire place au hêtre. Or, la faîne n'a jamais remplacé le gland, puis, dans les taillis de chêne, la feuille subsiste l'hiver, servant d'abri contre les froids excessifs, et les animaux, pas plus bêtes que nous, préfèrent faire leur voyage de Côte d'Azur à leur manière.

Ces deux raisons laissent à prévoir que dans un avenir rapproché le sanglier disparaîtra à nouveau de nos pays.

Il s'est mieux défendu que le loup, narguant le piège et le poison, et les battues administratives sont souvent moins dangereuses pour son cuir épais que pour les mollets des Nemrods coalisés contre lui. Mais le fusillot n'en a plus peur et ses armes se perfectionnent. L'esprit nouveau, ennemi des privilèges, arrivera à supprimer de la surface du pays cet animal nomade qui, malgré ses soies hérissées, semble avoir quelque trace d'aristocratie. N'entre-t-il pas sans crier gare dans un champ de pommes de terre, arrosé de la sueur du peuple, et n'y prélève-t-il pas une dîme qui rappelle les anciens âges de l'obscurantisme, doivent dire, dans les écoles, les instituteurs et les normaliens ?

Regardons donc le passé qui s'endort dans une frondaison dorée, car l'avenir est plein d'un brouillard gris sans accents ni gaieté.



Du Maisniel d'Applaincourt

PIERRE du Maisniel, seigneur d'Applaincourt, était premier gentilhomme de la Venerie du Roy en 1697.

Un de ses descendants, suivant les traditions de la famille, avait, avant la Révolution, un équipage de cerf remarquable, se composant d'une centaine de chiens. Nombre de massacres d'animaux pris en forêt de Crécy sont encore l'ornement de la Triquerie.

Quand les cerfs eurent disparu, il continua de chasser le lièvre avec plus de cinquante chiens. Il prenait presque à chaque sortie du chenil. Quand il avait manqué un lièvre, il en rêvait et étudiait avec soin toutes les ruses qu'avait pu employer le bouquin pour échapper à cette vaillante meute où chaque chien payait une faute grave par la corde.

Nommé louvetier en 1817, il concourut à la destruction des loups en Picardie, témoin le certificat du Maire de Poix :

« Nous, Maire de Poix, certifions que ce jourd'hui il a été tué, sur les terroirs de Poix et de Blangy, devant l'équipage de Monsieur du Maisniel d'Applaincourt de Triquerie, lieutenant de Louveterie dans l'Arrondissement d'Abbeville :

« 1° Une louve de six à sept ans.

« 2° Un loup du même âge.

« 3° Un loup de trois ans.

« 4° Un loup de deux ans.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat. »

« Le Maire de Poix,
« Signé : MÉHAYE.

« Le 11 Octobre 1830. »

Son fils, le Vicomte Gabriel du Maisniel d'Applaincourt, servit son premier sanglier à treize ans, devant les chiens du Marquis de Fercourt, avec lequel son père couplait ses chiens. Tant qu'il y eut des sangliers en forêt, il se livra à cette chasse avec ardeur, et fut nommé louvetier de 1830 à 1848. Après leur disparition, il essaya, de concert avec le Comte d'Hinnisdal, de repeupler de cerfs la forêt de Crécy, et fit venir d'Allemagne un couple de cerfs. La biche ayant été fusillée par des braconniers, ces messieurs chassèrent le cerf, qui s'en fut se faire prendre près de Montreuil-sur-Mer.

Monsieur d'Applaincourt renonça alors presque entièrement aux laisser-courre pour devenir un des meilleurs chasseurs au marais de Picardie. Il ne garda des chiens courants que par habitude, comme tous les châtelains à l'époque, et jusqu'à ce que son fils, lui succédant, fit avec ses derniers chiens ses premières armes, avant d'acheter sa meute de harriers.

David-Victor de Belly de Bussy

FILS d'un chevalier de Saint-Louis, lieutenant en second, puis lieutenant au régiment de La Fère, David-Victor de Belly de Bussy avait loyalement servi dans les armées du Roi jusqu'en 1792. Il quitte alors Beaurieux, où il était né, abandonne la vallée de l'Aisne et va rejoindre un rassemblement d'officiers réunis à Ostende. Prenant part à la campagne de Hollande, il s'aventura ensuite à Quiberon. Il en réchappa et vint finalement se terrer en Prusse. Sachant qu'il figurait sur la liste des émigrés et qu'il ne pouvait rentrer en France, il s'improvisa pâtissier, loua boutique et fit du commerce. Bussy attendit jusqu'en 1801 pour rentrer à Beaurieux et y retrouver les survivants des siens. Tout à la joie de rentrer dans son home, il arpente à nouveau ses terres et court le sanglier dans les bois de Craonne, sans autre ambition et ne songeant point à se prévaloir de certain séjour fait autrefois au régiment de La Fère, avec un sous-lieutenant d'artillerie à l'heure présente le maître de l'Europe. Arrive 1814 ; les armées alliées s'avancent sur Paris et l'Empereur avec ses troupes, bien inférieures en nombre, multipliait ses savantes manœuvres pour séparer les corps alliés et les culbuter.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, l'Empereur apprenait à Fismes, où il se trouvait, la reddition de Soissons. Devant cette catastrophe, Napoléon prend de nouvelles dispositions et, le 5 mars, toute l'armée se dirigeait sur Bercy-au-Bac pour y passer l'Aisne et marcher sur Laon.

A Beaurieux, quoique en dehors de la grand'route, on était instruit de ce voisinage. Les patrouilles, les estafettes, avaient trahi la présence de l'armée. Le 6 mars, au soir, on entendait la fusillade pétiller sur le plateau de Craonne. A la tombée de la nuit elle cessa.

Ce même jour, un officier polonais, attaché à l'Etat-Major impérial, était chargé par le Maréchal Berthier d'aller quérir le Maire de Beaurieux et de l'amener à l'Empereur ; de Bussy passait pour connaître à merveille le pays ; on le ferait parler.

Escorté de dix lanciers de la Garde, Joseph Graboski arrive à Beaurieux et trouve des Cosaques en train de piller la cave. L'envoyé de l'Empereur fait cueillir tous ces pillards et met le maître de céans au courant : L'Empereur est tout près d'ici, à Corbeny. On l'a informé que le Maire de Beaurieux connaissait bien le pays ; il a désiré le voir sur le champ. La nuit est glacée, il gèle à pierre fendre : Bussy n'hésite pas à obéir. Le temps d'enfiler un vêtement, de faire seller Cocote, sa vieille jument, d'embrasser les siens, et le voilà en selle. De son village à Corbeny, c'est une chevauchée d'une heure environ. Que de pensées, que de souvenirs lui traversent l'esprit durant cette route. Trente années se sont écoulées depuis le temps où Napoléon de Buonaparte et lui recevaient à La Fère leur brevet de lieutenant, endossaient l'habit bleu de roi à parements rouges, tâtaient de la vie de garnison à Valence, puis à Auxonne ; et cette fameuse dispute où ils avaient failli en venir aux mains !

Bussy apprenait à sonner de la trompe et s'y exerçait de son mieux. Bonaparte, habitant une chambre au-dessus, finit par s'impatienter de ses fausses notes qui lui déchiraient le tympan et le troublaient dans son travail. A ses injonctions, Bussy oppose un refus très net : le Corse s'emporte, fait du tapage, provoque son camarade ; des amis s'interposent, et une sorte de tribunal d'honneur, qui fonctionnait au régiment sous le titre de la Calotte, admoneste les deux jeunes gens et les renvoie calmés.

La masse sombre de Corbeny apparaît dans la nuit. Bussy se fait annoncer à l'aide de camp de service, le général Drouot ; dix minutes après, il est introduit dans le cabinet de l'Empereur et trouve ce dernier entouré de ses cartes Cassini, sur lesquelles il pointe des repères et relève les distances.

A peine l'ancien émigré a-t-il rappelé sa qualité d'officier d'artillerie que Napoléon, avec son infailible mémoire, pique au vif dans ses souvenirs, revoit La Fère, ses camarades, se remémore la querelle de jadis et l'interpelle :

— Eh bien ! Bussy, sonnez-vous toujours du cor ?

— Oui, Sire, répond-il, et toujours aussi faux.

La connaissance est faite. Il n'en faut pas davantage pour mettre à l'aise le Maire de Beaurieux. A la lueur des chandelles, la conversation se poursuit. En deux mots, Napoléon instruit Bussy de la situation.

— Connaissez-vous bien le plateau de Craonne. ajoute Napoléon, après avoir exposé son plan.

— Parbleu, Sire, c'est mon terrain de chasse.

Et Bussy, qui a arpenté cent fois ces champs et ces bois avec le coup d'œil du chasseur, reprend, point par point le projet de l'Empereur, le critique, lui démontre le danger de faire arriver les bataillons de Ney sous le feu de l'artillerie française, établie sur le petit plateau, la nécessité de les lancer à l'attaque plus loin, vers le village d'Aillés. L'assurance de son camarade d'autrefois impressionne Napoléon. Il saisit l'exactitude des renseignements de Bussy ; il multiplie ses questions et ne congédie son interlocuteur qu'après avoir donné de nouveaux ordres pour le lendemain.

Bussy, après avoir passé le reste de la nuit au quartier général, enfourchait à l'aube Coco, et, par des sentiers détournés à lui seul connus, franchissait la ligne des avant-postes, explorait de son mieux le grand plateau, assistait à la formation des Russes postés en échelons au delà d'Hurtebise. Quand il eut achevé sa reconnaissance, il s'en vint rejoindre l'Empereur au Moulin-de-Pierre.

A la vue des régiments qui entraient en ligne, des batteries qui prenaient position, au bruit de la fusillade dans la vallée de l'Ailette, Bussy frémissait. La bataille s'engageait partout. Rien ne le séparait plus de l'Empereur.

Raconter ce qu'il advint de lui dans cette journée, ce serait refaire l'histoire de la bataille de Craonne.

Aux côtés de l'Empereur, monté sur sa jument, Bussy, avec son habit de velours vert, faisait tache dans l'état-major chamarré, au milieu des généraux et des aides de camp. Entre deux attaques, Napoléon l'invitait à partager son frugal déjeuner, puis, il reprenait son rôle de guide, assistant à toutes les phases du combat. Dans les dernières heures de l'après-midi, après avoir forcé l'isthme sur lequel est assise la ferme d'Hurtebise, les Français poussaient l'ennemi sur la haute croupe du grand plateau et le refoulaient impétueusement pendant quinze kilomètres.

A Bussy, revenait incontestablement une part du succès de la journée. Le guide infatigable avait prodigué ses avis à l'Empereur, il l'avait renseigné d'heure en heure. Napoléon refusa de le laisser partir.

Après Craonne, ce furent les deux journées de Laon, puis Arcis-sur-Aube, puis La Fère-Champenoise.

Le 11 au matin, le prince de Neufchâtel tendait à Bussy un pli aux armes impériales, son brevet de colonel d'artillerie. Pour un avancement rapide, c'en était un. L'ancien officier de La Fère en fut ému jusqu'aux larmes. Il renonça à regagner Beaurieux, fit le sacrifice des douceurs du foyer, et, par

les routes embourbées, monté sur Coco, qui trouvait souvent l'étape exagérée, suivit l'Empereur et sa fortune.

Dans la fièvre des poursuites, des retraites, des volte-faces, il n'arrivait point à se faire faire d'uniforme. Aussi, au début de l'action, quand l'état-major impérial apparaissait sur le front des troupes, une exclamation joyeuse partait des rangs : « Voilà le pékin de l'Empereur », et l'on saluait comme un heureux présage la présence de Coco et de son maître.

Le retour à Beaurieux, après Fontainebleau, fut morne. Au château, depuis le départ du chef de famille, les cosaques avaient reparu, séjourné et laissé de leurs traces. Bussy se fit narrer le passe-temps de ce chef de stonia, qui s'était fait ouvrir toutes grandes les croisées de la maison et de la cour, se lançant à cheval, franchissant vestibule et salon, pour déboucher au grand galop sur la terrasse, à la joie de sa troupe passablement avinée.

En 1815, Bussy répondait des premiers à l'appel du maître. Il est aide de camp de l'Empereur à Waterloo.

La débâcle accomplie, Bussy, qui avait pris les devants sur le chemin de Paris, afin de préparer les relais, se vit arrêté aux environs de Laon par une chute de cheval ; il lui fallut renoncer à accompagner l'Empereur. Ils se firent leurs adieux dans une cour d'auberge, à Vaux-sous-Laon ; quelques minutes après, Napoléon filait vers Paris, dans une calèche empruntée par son fidèle Bussy à un notable de Laon.

Cette fois, c'est le retour définitif à Beaurieux.

L'honnête gentilhomme retrouvait, pour ne plus les quitter, sa femme, ses bois, ses chiens.

Tout près du village, c'étaient Craonne, Hurtebise, le Moulin-de-Pierre, autant de pèlerinages vers lesquels venait méditer le guide de l'Empereur. Car la vie lui fut douce, il mourut octogénaire, le 2 janvier 1848.

Le Comte d'Hinnisdal

EN 1830, la terre de Régnières-Écluse, qui venait des Marquis de Soyecourt de Belleforière, échut en partage au jeune Comte d'Hinnisdal Crécy, Labroye, les bois tout proches de Vron, Vironchaux, Pierron, contenaient de nombreux sangliers.

L'idée de monter un vautrait lui vint, coïncidant avec la mort étrange du Duc de Bourbon, laissant sans emploi sa vénerie. Parmi ces hommes, d'un mérite cynégétique reconnu, il choisit un valet de chiens à cheval sortant de cette bonne école, qu'il éleva à la dignité de piqueux, sous le nom de La Feuille, dit Verjus. Il se procura de chiens, de chevaux pour monter trois hommes, bâtit un chenil et loua la forêt de Crécy pour la somme de cinq cents francs. Il appela alors à lui le Marquis de Fercourt, qui n'était plus un jeune homme, et demanda les conseils de sa vieille expérience.

Un tableau, qui se trouve encore à Régnières-Écluse, retrace une des chasses de l'équipage. Messieurs d'Hinnisdal, de Fercourt, de Neuville, son voisin de Ligescourt y sont représentés.

On rencontrait parfois un loup, mais les chiens de l'équipage refusaient cette voie et l'on ne tentait pas cette prise presque impossible. La chasse au sanglier n'était pas difficile dans le pays du Ponthieu, qui ne contenait que des buissons en dehors de la forêt ; elle était vive en animaux, n'étant sillonnée que par des chemins de vidange et l'équipage y fit de belles saisons, jusqu'au moment où, l'administration forestière ayant percé les routes actuelles, les animaux émigrèrent vers des lieux plus hospitaliers.

VAUTRAIT D'HINNISDAL
Le COMTE D'HINNISDAL. M. DE NEUVILETTE, le MARQUIS DE
FERCOURT



Dorénavant, les déplacements s'imposaient ; ils seraient un sujet de dépenses et de complications dont ne se souciait guère le maître d'équipage qui n'aimait pas les rendez-vous trop lointains, ni même trop matinaux. Il mit bas et la bonne réputation de l'équipage d'Hinnisdal ne fut pas compromise. D'un caractère assez distrait, il lui arriva d'exécuter un saut qui passa pour extraordinaire. Galopant sous futaie sans prendre grande attention à sa route, il arriva droit sur la charrière de Machy, chemin creux très encaissé et fort large. Cheval et cavalier arrivèrent de l'autre côté, mais roulèrent en se recevant l'un sur l'autre.

Napoléon III fit de La Feuille, dit Verjus, qui avait cessé depuis fort longtemps d'être un enfant, un valet de limier, pour maintenir sous l'Empire les traditions de la vieille vénerie française.

Néanmoins, les sangliers disparus, il fallut songer à repeupler les bois de quelque espèce de gibier. Monsieur de Prémoré, alors garde général, voulut tenter d'y mettre des laies pleines ou des marcassins. On craignait les dégâts

dans les champs de pommes de terre aux abords de la forêt et on se défiait du bon vouloir des gardes. Il faut savoir que dans les coupes annuelles, quand les charbonniers avaient brûlé leur charbon et l'avaient enlevé, il restait au milieu des taillis rasés de grands emplacements circulaires noircis par le feu et débarrassés d'herbe, où les navets et d'autres légumes poussaient admirablement ; les gardes s'étaient attribué, pour leur culture potagère, l'usage de ces emplacements, et l'on s'aperçut qu'en ramenant une colonie de bêtes noires il faudrait compter sur des réclamations, non seulement des riverains mais encore des gardes.

Le Comte d'Hinnisdal avait pris de suite une décision et introduisait dans ses bois de Régnières-Écluse plusieurs couples de chevreuils, qui y réussirent à tel point que plusieurs gagnèrent la forêt. Monsieur de Prémoré, de concert avec les locataires, en mit plusieurs nouveaux couples en Forêt et l'on s'abstint de les chasser pendant un an ou deux.

L'essai réussit parfaitement et, depuis lors, il y a toujours eu de plus en plus d'animaux. A partir de 1870 ils commencent à faire tâche d'huile et présentement il n'est guère de pays où il y ait autant de chevreuils qu'en Picardie et en Artois.

C'est donc au Comte d'Hinnisdal que nous devons l'introduction de ce gibier, qui put se développer rapidement par suite de la disparition des loups.

Malgré qu'il se fût retiré des disciples actifs de Saint Hubert, le Comte d'Hinnisdal s'intéressait toujours à ce qui touchait la vénerie, témoin le champ d'opérations qu'il offrit dans ses bois à l'équipage de lièvre du Comte du Haÿs.



Le COMTE JUDES DE CHASSEPOT



Le Comte Jude de Chassepot

C'ÉTAIT un gentilhomme d'un autre âge que le Comte de Chassepot, que la Providence fit naître par erreur en 1808, alors qu'il eût dû vivre son existence au XVI^e siècle, de compagnie avec les Seigneurs de belle allure que nous a tracés Brantôme.

De taille moyenne, plutôt mince, brun, l'œil vif, la moustache cirée, le Comte Jude de Chassepot était plus légitimiste que le Roi. N'admettant ni Louis XVIII avec sa Charte, ni Charles X avec ses Chambres, encore moins l'esprit bourgeois de Louis-Philippe et de tous les d'Orléans, il avait, dans

sa jeunesse, pris du service en Bavière et, s'en revenant chevauchant de Munich à Aveleges, n'avait cru rien faire de bien extraordinaire.

Il avait conservé de son passage dans l'armée allemande une certaine allure militaire. Légèrement boiteux, à la suite d'un accident de cheval, il était le premier à rire de son éparvin, ce qui ne l'empêchait pas de porter très élégamment la tenue de lieutenant de louveterie et les bottes à revers noirs.

Vivant presque toujours seul, buvant de l'eau, malgré sa vaillante fourchette, ce gentilhomme de race avait le don de se faire obéir et de tenir les gens à distance.

Isaïe, dresseur de chiens remarquable et garde commun à mon arrière-grand-père et au Comte Judes, présentait un jour à ce dernier un de ses élèves. Le chien ayant forcé son arrêt sur un lapin, en présence du maître, le garde s'écria : « Bougre, Milord, qu'est-ce que tu as fait là, devant Monsieur le Comte ? »

Sachant faire valoir son équipage, le Comte Judes avait certaines formules qui lui étaient particulières, telles au rapport : « Isaïe, ton garde et le mien, etc... » La galerie pensait à trois valets de limier, alors qu'en réalité, Isaïe faisait la Trinité.

Les vingt chiens du Comte de Chassepot étaient d'un type normand, mélangé d'Artois, et provenaient de chez Flour. Plus tard, une chienne, Sonnante, ayant beaucoup d'anglais, lui donna un certain nombre d'anglo-normands à manteau gris-noir, ayant beaucoup de gorge. Ils étaient servis par le piqueux, déjà âgé, Morel, qui représentait alors les traditions de la vieille vénerie.

Sa vie durant, le Comte de Chassepot chassa. Il s'en prit tout d'abord aux loups et fut nommé louvetier. Il couplait alors, suivant l'usage du temps, avec différents équipages, bien qu'il ne prisât guère cette manière de procéder.

En 1853, il vint avec le Comte de Brigode, qui venait d'arriver dans le pays, en forêt de Moislains. Il mit ses chiens à Saily et reçut l'hospitalité à Manancourt.

Après deux jours de pluie torrentielle, on attaque à Moislains un loup qui se fait chasser trois heures durant, sans pouvoir être forcé. Ayant eu connaissance, en cours de chasse, d'autres animaux, on les attaque le lendemain. Deux louvarts noirs, sans doute quelques métis de chiens, sont abattus à coups de fusil.

En 1858, son beau-frère, Humbert de Clercy, louvetier de Dieppe, l'appelle à son aide pour courir sus à une portée de louvarts, connus près de la forêt d'Arqués. Monsieur de Brigode avait amené sa meute et un autre veneur normand ralliait avec son contingent, tant et si bien qu'on découpla cent chiens sur la brisée de ces trois louvarts, dans un bois de cent hectares qu'ils ne voulurent jamais quitter, et où ils se firent tuer devant les chiens, les uns après les autres, après cinq heures d'une chasse superbe.

Le dernier loup chassé en Picardie dans les bois de Bouillancourt-en-Séry fut pris par Monsieur de Chassepot. Celui-ci, quoique veneur dans l'âme, ne prit à force, à proprement parler, que des lièvres.

De son mariage avec Mademoiselle de Clercy il avait eu deux enfants, un garçon et une fille, qui moururent tous deux vers l'âge de vingt ans. Il redoubla d'ardeur à la chasse, oubliant dans un bien-aller les deuils qui l'avaient frappé.

Vers 1865, le Comte de Chassepot avait remplacé Morel par les frères Boignart. Ch'tiot Boignart était piqueux, Zénobe Boignart valet de chambre, cocher et valet de limier les jours de chasse.

Il n'était, d'ailleurs, pas une perfection dans ce dernier rôle, rembuchant souvent de trop près les animaux avec son limier Manager, tandis que Mascaro menait au bout de son trait un valet de chiens en herbe, Eugène Lesobre, âgé de dix ans.

Avelesges était l'Ecole de Vénérerie de Picardie. Cyrille Duval, d'autres encore, apprirent là leur métier, et avec quel goût. Tous avaient le feu sacré ; tel Duval, chargé de mener un cheval de relais, voyant la chasse passer près de lui, pique des deux, non sans emporter en croupe une payse avide de sensations diverses. Le Comte Jules de Chassepot avait même excité la muse des gens des environs, témoin certaine pièce de vers à lui adressée par Monsieur Anatole Beau cousin, Maire d'Aumale, en 1852 :

Où courent-ils joyeux, ces galants cavaliers ?
Pourquoi presser les flancs de ces légers coursiers,
Agitant au zéphir leur soyeuse crinière,
Sous leurs pas tourbillonne un long flot de poussière.

Ecoutez, c'est l'appel, la fanfare du cor.
Ils sont déjà bien loin, on les entend encor.

Allons amis, debout. Et, volant sur leur trace,
Disputons des lauriers dignes de notre audace.

Quel est le rendez-vous de ces braves chasseurs,
Vont-ils fouiller les bois ou soumettre les cœurs ?
Que m'importe leur but. Le plaisir nous convie,
Soyons ardents comme eux, jouissons de la vie.

Hourrah ! mes beaux, hourrah ! Mêlez vos aboiements
A la voix des piqueux, aux fiers hennissements.
A vous les durs travaux, à nous autres la gloire.
Les soldats goûtent-ils le fruit de la victoire ?

N'espérons pas lancer un rapide chevreuil.
L'affût du braconnier bientôt nous met en deuil,
Quand un couple égaré dans ce canton fertile
Cherche pour ses amours un refuge inutile.

Ni le daim, ni le cerf n'habitent plus nos bois.
Nous les avons perdus, ces gibiers des grands rois.
Déplorant leur exil, plus d'un chasseur soupire
Et fait, pour les revoir, mille vœux pour l'Empire.

Il est d'autre gibier qui mérite nos coups.
Cherchez, vous trouverez, je veux parler des loups.
Puisqu'on rencontre ici, sous le dais des charmilles,
De petits chaperons, d'aimables jeunes filles.

Pour braver les périls dignes d'un Chassepot
Je voudrais voir surgir un terrible ragot ;
Mais les mangeurs de glands, dans leur humeur sauvage,
N'osent pas dévaster les guérets du village.

Louvencourt apparaît. A sa vue espérons.
Il s'agit de gagner nos premiers éperons.
O fumeurs ! Si la gloire est un peu de fumée,
Ajoutez en ce jour à votre renommée !

Pif ! Paf ! Pouf ! c'est à qui fera le plus de bruit.
Partout la foudre éclate et partout l'éclair luit.
Les veneurs, secondés par le cuivre en spirale,
Annoncent aux échos leur marche triomphale.

Où suis-je ? Ce grand parc ressemble à Trianon,
Dans l'univers entier, ces lieux ont leur renom ;
Sous la longue avenue, on se croit à Versailles.
Le gibier se blottit sous les moindres broussailles.

Je vois autour de moi des illustres guerriers,
Des maires, des préfets, de puissants financiers,
Et des dames d'atour d'une noble élégance,
Celle qui les préside est la Reine de France.

Le bon gendarme est là, rien ne manque au tableau.
Voici, pour bénir, l'aumônier du château.
Tout un peuple applaudit à nos brillants trophées.
Le Quesnoy, sans rival, c'est le pays des fées.

Un beau prix, au retour, attend l'heureux vainqueur.
Seulement l'espérer, c'est déjà du bonheur ;
Il doit baiser ta main, ô noble châtelaine,
Comme un fier Castillan au lever de la Reine.

Vingt aimables beautés, aux yeux noirs, aux yeux bleus,
En acclamant son nom, le suivront de leurs vœux.
On voudrait, pour gagner de telles récompenses,
Dans un champ clos, combattre et rompre quelques lances.

Buvons à nos succès, buvons à nos amours,
A ce château princier, le plus beau des séjours.
Pour couvrir nos lauriers, s'il fant un Capitole,
Pour temple, choisissons sa charmante coupole.

Sonnez trompes, sonnez en l'honneur du héros ;
Fanfares, réveillez les plus lointains échos.
Qu'on présente une patte au milieu des guirlandes,
Et dans ce plat d'argent rouleront nos offrandes.

Hourrah ! pour la beauté qui captive nos cœurs.
Hourrah ! pour les piqueux ; hourrah ! pour les veneurs.
Et puisqu'un chant de joie a couronné la fête,
Compagnons, s'il vous plaît, hourrah ! pour le poète.

Ayant devant la porte le plus merveilleux endroit pour courir le lièvre et redoutant les bois de Belloy et d'Etrejust, de crainte du change, Monsieur de Chassepot attaquait toujours au bois de Warlus pour avoir comme débucher la plaine de Montagne, et il s'en était fait un fief personnel, n'admettant à coupler avec lui que son jeune voisin, L. Danzel, dont la petite meute guida souvent ses chiens un peu lents jusqu'à l'hallali.

Les randonnées des lièvres se ressemblaient beaucoup, puisque j'ai ouï dire par un témoin oculaire que neuf lièvres, dans la même année, vinrent se faire prendre dans la mare, à l'entrée du village de Méricourt-en-Vimeux.

Aux environs de 1870, quand les sangliers revinrent nombreux en Picardie, à la suite de la battue colossale opérée par les armées allemandes qui chassaient devant elles toutes les hardes de bêtes noires délogées des forêts des Ardennes et de l'Est, Monsieur de Chassepot se mit à chasser le sanglier chaque fois qu'il en avait connaissance. Toutefois, ses hommes étaient insuffisants pour rembucher les animaux, et ce fût Léonce Danzel qui donna le plus souvent de bonnes brisées, ayant pris le soin d'aller chez les Chézelles apprendre le métier de valet de limier. Dès le 4 avril 1867, le Comte de Chassepot routait devant ses chiens trois sangliers à Bouillancourt-en-Sery.

Le premier sanglier pris par l'équipage Chassepot fut attaqué dans les bois de Pozières, près de Poix, mais fidèle à ses vieux principes de chasseur de loups, il raccourcissait toujours l'animal d'une balle adroitement placée, lorsque ce n'étaient pas les paysans qui s'acquittaient de cette tâche. Il était fortement aidé dans cette manière de procéder par son cheval qui, au moindre bruit d'un animal fuyant sous futaie, s'arrêtait net, et, les oreilles

droites, indiquait la coulée par où arrivait le sanglier. Prévenu par sa monture, le Comte Judes tirait du haut de son cheval et manquait rarement.

Il avait acheté, pour cette nouvelle chasse, un couple de grands chiens tricolores, croisés Saint-Hubert, qu'il réservait spécialement à ce courre.

Le châtelain d'Avelesges fut le veneur populaire de Picardie, aimé dans la campagne encore plus que dans les châteaux où ses incursions avec sa meute dans les bois gardés en vue de battues prochaines n'étaient pas toujours fort prisées. On lui passait beaucoup, d'autant que, gai convive, il savait raconter et broder ses prouesses. « Comment on sert un sanglier, mon jeune ami ? Voilà, on attend qu'il vous charge, et on tient son couteau comme ça. » Et, bouchonnant sa serviette, il se levait de table, mettait un genou en terre et posait sur l'autre son couteau de table. Et puis, il savait regarder une femme, et, quand on devient l'ami des dames, que ne peut-on se permettre ?



Monsieur de Fautereau

MONSIEUR Paul de Lamothe avait formé un élève qui toute sa vie durant devait rester un fervent disciple de Saint Hubert, j'ai nommé Monsieur Elphège de Fautereau. Il possédait en propre un noyau de huit à dix chiens. Étant proches voisins, ces Messieurs couplaient souvent ensemble et quand le petit équipage d'Offeu se trouva livré à ses seules ressources il avait été mis assez en curée pour accomplir gaillardement sa tâche.

Monsieur Elphège de Fautereau chassait alors autour de Cayeux dans ces grandes plaines du Vimeux qui vont du bourg d'Ault à Saint-Valéry. Souvent, la chasse se terminait tout proche de la mer et il y eut plusieurs hallalis dans l'étang du Hable-d'Eau. Certain bouquin lancé aux environs de Behen, près Moyenneville, piqua droit devant lui et se fit prendre dans le port de Saint-Valéry.

Ayant repris, au départ de Monsieur de Lamothe-Feuquières, vers 1863, la ferme du triage d'Eu, dans cette forêt, il réunissait ses chiens aux quatre artésiens remarquables comme qualité et beauté de Monsieur Lambert et aux huit ou dix chiens de Monsieur de Prémare.

Les sociétaires de la forêt d'Eu, qui payaient une location totale de six cents francs par an, étaient Messieurs Timoléon de Fautereau, père de notre jeune veneur, de Prémare père, Bonaventure Lecomte, Louis de Verton et Gamart. IL n'y avait alors ni chevreuils, ni sangliers, et l'on ne chassait à courre que le lièvre, presque toujours à pied. Elphège de Fautereau, Émile de Prémare, marcheurs infatigables, servaient les chiens de près, et grâce à leur ardeur et à leur jeunesse pouvaient aider utilement leur petit équipage. Sages dans le change, leurs chiens réussissaient souvent à prendre.

VAUTRAIT DU COMTE DE FAUTEREAU
Rendez-vous au Vieux-Rouen (1876)



Ce n'est qu'après la guerre que, les sangliers étant arrivés nombreux en forêt d'Eu, Monsieur E. de Fautereau se mit à les chasser. La forêt d'Eu, malgré son étendue, est un long boyau et la grande difficulté était de pouvoir poursuivre pendant un certain laps de temps sans faire vider tous les animaux qui, gênés par le bruit, s'en allaient se remettre dans les

boqueteaux avoisinants. Le bois Labbé, situé près d'Eu, à l'extrémité de la forêt, vers la mer, était heureusement une refuge et un repaire assuré pour les bêtes noires.

Durant la saison de 1871-1872, Monsieur de Fautereau chassa seul, accompagné de son ami Prémare, excellent veneur, cavalier perçant et, ce qui ajoute un charme de plus, trompe remarquable, suivant même de si près que le 23 novembre 1872, il perdait sous lui, à Basse-Copette, sa jument Fanfare, qui s'arrachait le boulet dans une cépée, lors d'un ferme roulant sous taillis. Les deux disciples de Saint Hubert n'avaient guère la même manière de procéder. Tandis que Prémare se collait à la queue des chiens, surveillant leur travail, de Fautereau chassait au parti, prenant les grands devants et, tel un général d'armée, se dirigeait grâce à la topographie des lieux, qu'il connaissait à merveille.

Il en résultait que parfois, l'animal ayant pris une refuge opposée à celle présumée par le maître d'équipage, il errait dans le pays à la recherche de sa meute. Il avait alors pour piqueux Célestin, puis La Brisée, valet de limier hors ligne, trop lourd pour être monté convenablement, mais marcheur intrépide, ayant beaucoup d'expérience du courre du sanglier, l'ayant appris en Bourgogne.

Dès 1872, Monsieur de Fautereau augmentait son vautre et couplait une bonne partie de la saison avec le Rallye-Ponthieu, à la tête duquel était le Baron de Monnecove et qui était servi par Eusèbe Saint-Pierre. Sur les instances de Monsieur de Fautereau, le Comte R. de Valanglart avait joint son équipage sous le fouet de Germain, en 1875.

Ces trois meutes, fort disparates dans leur ensemble, se complétaient merveilleusement à la chasse. Les chiens de Fautereau, griffons pour la plupart comme ceux de Valanglart, mêlaient à leur origine vendéenne quelques traces de sang artésien. Très collés à leur voie, ayant beaucoup de gorge, ils égayaient la menée, tandis que les bâtards de Rallye-Ponthieu et quelques fox-hounds tiraient sur la tête et étaient les plus braves au ferme. Dans les débuts, cet assemblage bigarré eut néanmoins son inconvénient. C'est ainsi qu'une laie de 120, attaquée au bois de Saint-Martin, ayant pris de suite son parti par Cuverville, Caumont, le bois de Gomard, arriva au bois Labbé talonnée par un petit fox-hound du nom de Couic, alors que trente-cinq chiens suivaient essoufflés, sans mot dire, le cheval de Prémare. Dans un retour heureux, la laie s'étant retournée à vue aux chiens, ceux-ci l'avaient rempoignée, mais fort mollement et ce n'est que grâce à la

circonstance fortuite qu'étant au trot dans les chiens la laie roula dans un fossé, qu'elle put être servie au couteau par de Prémare qui n'arrivait pas à encourager les chiens à porter bas leur animal.

Ayant été nommé louvetier de l'arrondissement, Monsieur de Fautereau, dont le vautrait était mené dès lors par Ponthieu, chassait en déplacement en haute et basse forêt d'Eu, aux alentours d'Aumale, à Neufchâtel, Sigy, Forges. Dans toutes ces contrées, pour contenter les populations, on tirait les sangliers et il n'y avait de chasse à courre proprement dite que lorsque l'animal étant manqué, on était obligé d'en faire suite. C'est lors de ces déplacements qu'il coupla avec le Comte Judes de Chassepot, qui avait mis ses chiens à Rouxmesnil, chez son ami, Monsieur d'Imbleval.

Par contre, lorsque le vautrait chassait en forêt d'Eu, au Brétizel, ou à Beaulieu, chez Monsieur Blot, on chassait à forcer. C'est en 1873, à un des laisser-courre de Beaulieu, que Max Thélou, qui devait par la suite avoir un vautrait remarquable, servit son premier sanglier, une laie qu'il empoigna par le groin et qu'il daga droit devant sans se faire estropier.

Monsieur Blot fut aussi heureux à quelque temps de là, dans les mêmes circonstances, tout en éprouvant de plus fortes émotions. Un grand sanglier, attaqué au Boitel, était venu tenir les abois dans la petite rivière de la Meline qui va se jeter à Hellecourt dans la Bresle.

Ayant pied, le solitaire chargeait les chiens sans cesse et en avait déjà tué cinq ou six, qui s'en allaient au fil de l'eau. Aux appels forcés de Prémare, qui ne pouvait le servir, l'animal étant sur l'autre berge, rallient tous les veneurs, un peu perdus à la suite de Fautereau, qui avait pris son parti accoutumé. Monsieur Blot saute de cheval, se jette à l'eau et va droit au sanglier. Il est aussitôt chargé, culbuté dans la rivière et un corps à corps s'engage. L'intrépide veneur n'en serait point sorti indemne, s'il n'avait pu saisir au vol la carabine que lui tendait Eusèbe, et, c'est sous lui que Monsieur Blot acheva son adversaire. Ce même jour de 1875, un loup fut aperçu, fuyant au bruit des chiens.

Le 3 mars de la même année, lors d'un déplacement chez le Comte de Janzé, le vautrait prit un animal énorme, grand sanglier, très maigre, il ne pesait pas moins de 325, vidé et saigné. Hors des déplacements, on chassait tous les jours, les chiens de Monsieur de Fautereau alternaient avec ceux de Monsieur R. de Valanglart. En comptant les animaux tirés, on détruisit quarante-cinq sangliers durant cette saison de chasse.

Vers 1876, Monseigneur le Comte de Paris vint assister aux chasses de Fautereau, il s'y intéressa et aida le maître d'équipage à monter le vautrait sur un très grand pied.

Il y eut soixante chiens au chenil sous le fouet de Millebeau, qui avait servi à la Vénérerie Impériale et sortait de l'équipage du Comte d'Onsembray. Eusèbe Lesobre était second piqueux ; Stéphane et Jules, valets de chiens montés. La tenue, qui était jusqu'alors bleu de roi à revers bleus avec, comme bouton, une tête de loup, semblable, du reste, à celle de l'équipage de Valanglard, fut changée et l'on adopta la redingote verte à parements roses.

Le Comte de Paris, suivant les instincts bourgeois de sa famille, se faisait conduire en locatis au rendez-vous, ainsi que la Comtesse de Paris et les jeunes Princesses ; elles étaient toutes trois amazones remarquables ; quant au Duc d'Orléans, enfant, il restait sur le siège, à la garde du cocher.

Le 29 janvier 1876, un sanglier attaqué au Siège-Madame, tout proche de la ville d'Eu, commence par tuer cinq chiens à l'attaque, puis tourne autour du lancer, tentant de gagner le bois Labbé où l'on avait connaissance de plusieurs laies suitées. Refoulé par de Prémare, qui mène grand bruit de fanfares dans cette direction, l'animal recule et, prenant son parti, perce droit, traverse le treillage d'Eu, la Haute-Forêt et s'en va, par le Cornet et le Beau-Foyer, descendre, hallali courant, à Boiteaumesnil, où de Prémare put le servir à la carabine du haut de son cheval, au moment où il était chargé par le goret.

L'équipage marchait de succès en succès, on avait pris quarante-trois animaux en 1876, lorsqu'en mars 1877, la rage se déclara au chenil. On continua de chasser jusqu'en mai, mais déjà entre mars et avril on avait abattu trente chiens suspects.

Finalement, on empoisonna les survivants et il ne resta que les deux limiers qui n'avaient eu aucun contact avec la meute, Figaro et Barbe-Sale, qui s'en allèrent avec Eusèbe détourner des bêtes noires dans les environs du Creusot et de Montchanin, pour le compte de Monsieur Schneider.

Telle fut la fin de ce vautrait.

Monsieur de Fautereau ne devait, du reste, pas lui survivre longtemps. Ayant pris un refroidissement au sortir d'un bal où, avec sa fougue habituelle, il avait dansé avec autant d'entrain qu'il chassait jadis, il mourut à Eu, le 12 février 1879.



Les Valanglart

DEPUIS plusieurs siècles, les Valanglart ont aimé la chasse, témoin ce document :

A Monsieur le Maître des Eaux et Forêts de Picardie, au
Comte de Ponthieu ou à son lieutenant.

« Remontrent Madame Marie de Bourbon, princesse du sang et de Carignan et Madame Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, que sur l'avis qui leur a été donné que le sieur de Moyenneville, du pays de Vimeu, a été faire lever et chasser pendant deux jours un cerf dans la forêt de Cantâtre, appartenant à Leurs Altesses, elles ont obtenu de Nosseigneurs, commission de la Table de Marbre, à vous dressante, du vingt-quatrième jour d'Avril dernier pour en informer. Pour l'information faite, rapportée et communiquée à Monsieur le Procureur Général des Eaux et Forêts de France, être ordonné ce que de raison.

« Depuis laquelle commission obtenue, Leurs Altesses ont appris que le sieur de Moyenneville était accompagné du sieur de Valanglart, son père, et du sieur de Caux et qu'ayant chassé un jour entier ledit cerf, l'ayant poursuivi jusqu'au village de Luheure, éloigné de plus de deux lieues de ladite forêt et n'ayant pu le forcer, il ont retourné le lendemain chasser dans la même forêt avec une meute de chasse à courre et à cris où, ayant fait lever un chevreuil, l'ont tué ou pris à coups de fusil.....

« Le quatrième jour de juin 1674. »

Les COMTES MAX et ROBERT DE VALANGLART



Possédant depuis 1575 le Titre tout proche de Crécy, ayant des terres un peu partout en Picardie, notamment à Moyenneville, puis à Oissy, Riencourt et Le Quesnoy-sur-Airaines, les Valanglart avaient cependant les coudées

franches pour chasser sur eux, mais la Basoche n'a-t-elle pas toujours eu le même caractère ?

Les trois fils du Marquis Raoul de Valanglart, qui suivaient parfois les chasses de la Société de Rambouillet, eurent tous le goût des sports. Henry chassa longtemps en Limousin avec l'équipage de Monsieur de Montbron, puis dans sa terre de Moyenneville, les courses attirèrent son attention. Il fut l'éleveur d'Auricula et finit son existence en poursuivant un croisement bizarre, l'arabe pur avec le boulonnais.

Ernest et Anatole, les deux frères cadets, entretenaient, tout comme leurs voisins à l'époque, une meute d'artésiens pour chasser à tir le lièvre et le chevreuil en Crécy.

Je passe la plume maintenant au fils aîné d'Anatole de Valanglart : Robert Marquis de Valanglart.

« En 1865, à ma sortie du Collège où Du Fouilloux et Le Verrier de La Conterrie avaient eu beaucoup plus d'attrait pour moi que Tite-Live et surtout Homère et alors que même un mauvais pied de biche ou un pied de loup m'hypnotisait bien davantage que la plus belle figure descriptive expliquée par le brave Père Cosson, de si sympathique mémoire, je pris la direction des douze petits briquets que le Comte Ernest de Valanglart, mon oncle, entretenait de concert avec mon père.

« Lorsque mon oncle partait pour Paris, c'est-à-dire fin novembre, la petite meute se transportait à Sainte-Foy, en Normandie, près de Dieppe, où je continuais mes promenades sanitaires en forêt d'Eawy, chasses toutes platoniques d'ailleurs, car si mon frère fut toujours un fervent adorateur de Fusilio, dont il se servait du reste avec une adresse peu commune pour son jeune âge, moi je n'aimais que le fouet et la trompe.

« Rapidement, j'augmentai l'équipage, dont je grandis un peu la taille en me remontant chez Mallart, à Barly, et chez Flour, à Sainte-Marguerite, des grands briquets d'Artois qui avaient conservé quelques points de ressemblance avec les petits normands que mon père se procurait vers 1844 et 1850 chez Monsieur Durecu, à Rouen.

« Jusqu'à la guerre de 1870, je me contentais de chasser beaucoup à tir et un peu à courre. Les quelques chiens que j'avais, lors de l'année terrible, passèrent dix-huit mois chez un équarisseur, à Dieppe, d'où un colonel de Dragons bleus, cantonné à Saint-Foy où mon grand-père, le Comte de Banastre, et mon père restèrent pendant toute la guerre, voulut les faire

venir pour chasser quelques sangliers dont on venait d'avoir connaissance en Normandie. Les besoins du service mirent obstacle à ce projet, que mon piqueux, Germain, passé maître d'hôtel pour la durée de la campagne, considérait comme un crime de Lèse-Nation.

« En 1872, le Comte de Fautereau voulut bien me céder quatre griffons vendéens et deux chiennes de même race, qui, avec un étalon de pur-sang anglais, Belman, de l'équipage du Comte de Chassepot, me donnèrent des produits de tout premier ordre, joignant à la tenue, une finesse de nez très remarquable et une gorge fort agréable sous les belles futaies de la forêt Normande.

« Des sangliers, venus de l'Est, avaient pullulé en peu de temps et, en moins de six ans, j'avais fait tuer ou pris plus de deux cents animaux. Mais cette chasse avait pour moi peu d'attraits, une galopade enragée, suivie d'une casse où succombaient toujours les meilleurs de mes chiens.

« Néanmoins, pour faire plaisir au Comte de Fautereau, et avoir l'honneur de chasser devant Monseigneur le Comte de Paris, je joignis, pendant deux ans, mon équipage à celui de mon ami.

« Nous prîmes, en forêt d'Eu et aux environs, quelques sangliers, puis, Monseigneur le Comte de Paris ayant fait nommer louvetier un de mes adversaires cynégétiques, je me remis à chasser en forêt d'Eawy et bois environnants, où je pris, avec les mêmes chiens, cerfs, chevreuils, sangliers et lièvres dans la même saison.

« Une chienne, que j'avais élevée, m'a rendu, pour obtenir ce résultat, de grands services.

« Volante, fille de Pomponne et de Tapageur, était de change sur l'animal sur lequel elle était découplée et lorsque, parti pour la forêt sans avoir fait le bois et attaquer à la billebaude, Volante donnait la première, je pouvais sonner de confiance la fanfare du lièvre.

« Saladine, anglo-saintongeoise, achetée chez Chéri dans une réforme de l'équipage du Baron Roger, fut la plus merveilleuse lice que j'aie jamais possédée. A force de patience et de recherches, je finis par savoir qu'elle était née chez le Comte de Chabot, au Parc de Soubise.

« A la lettre que je lui adressais, pour avoir quelques renseignements sur la chienne et, dans laquelle je lui énumérais quelques-uns de ses défauts, il me répondit simplement : « Elevez quand même, elle est de race parfaite ». Il ne m'avait pas trompé, car j'obtins d'elle des produits remarquables.

« Plus tard, avec un bâtard acheté par mon frère à l'équipage Laveissière, elle me donna des chiens de toute beauté.

« A l'époque de mon mariage avec Mademoiselle de Brigode, le pays où j'allais planter ma tente ne comportant pas un équipage de trente-cinq à quarante chiens, mon frère le garda à Sainte-Foy et le mit uniquement au sanglier. Il continua à chasser jusqu'au mariage de sa fille, la Comtesse Costa de Beauregard, en 1898, découplant souvent avec le vautrait de Monsieur de Beaufres.

« Son gendre ayant peu de goût pour ce genre de sport, mon frère céda l'équipage au cousin germain de sa femme, Monsieur Hubert-Michel, qui chassa pendant neuf ans en forêt d'Eawy et bois environnants et le céda lors de la dernière location des forêts domaniales, en 1908, à Monsieur le Comte de Champagné. L'équipage, qui avait fait ses débuts en Crécy et avait fait retentir de ses abois les forêts d'Eu, d'Arc-la-Bataille et d'Eawy, galope maintenant dans les landes de Bretagne.

« Je ne veux pas clore ce récit sans parler de Turbuleau, anglais pur-sang, à poil de loup, limier extraordinaire de sanglier, dont la finesse de nez dépassait tout ce que l'on peut rêver. Il rapprochait à bonne allure et en donnant comme un basset, une voie de deux jours ;

« De Daguet, cheval de chasse, acheté, à quatre ans, en Sologne, avec lequel je pris mon premier cerf, à l'équipage du Duc de Lorges, le 15 avril 1865, et, que l'on donna à manger aux chiens à l'âge de vingt-huit ans, pour ne pas le rencontrer malheureux, traînant des cerises ou du hareng ;

« Enfin, de Germain Hubert que je pris à quatorze ans, que je formais moi-même, et qui, bonne trempe et excellent valet de limier, s'est retiré dans une ferme qu'il a achetée avec les bénéfices de sa place et qu'il cultive lui-même.

« Quelles bonnes brisées il m'a données avec Turbuleau qui nous a dressés tous deux, et avec Prophète, le produit d'un beagle-harrier et d'un chien d'arrêt. »

Durant la longue existence de ce vautrait, deux hallalis sont restés gravés dans la mémoire de ceux qui en furent témoins. Une première fois, un sanglier attaqué par Max de Valanglart, en forêt d'Arcq, prit la plaine à tête perdue vers Criel et, descendant dans une brèche de la falaise, tint les abois sur la plage de Ménival. Talonné par tous les chiens, il prit la mer et, c'est nageant au milieu des lames, qu'il fut servi au couteau par Germain.

La seconde chasse date de l'époque où l'équipage appartenait à Monsieur Hubert-Michel.

Le 16 novembre 1903, on attaquait un ragot de cent trente, au bois des Cent-Acres. Après avoir pris les bois de Montigny, passé à Longueville, à Onrouville, il traverse le bois du Tilleul, suit la chaîne des boqueteaux d'Hermanville à Gueunes et débuche dans la plaine d'Ouville-la-Rivière, gagne Varengueville et oblique à gauche sur le phare d'Ailly. Hallali courant, le sanglier dégringole sur la pente des falaises et arrive sur la crête surplombant à pic la grève de cinquante mètres. Bousculé, jambonné par les chiens de tête, le ragot bondit dans le vide, entraînant à sa suite trois chiens.

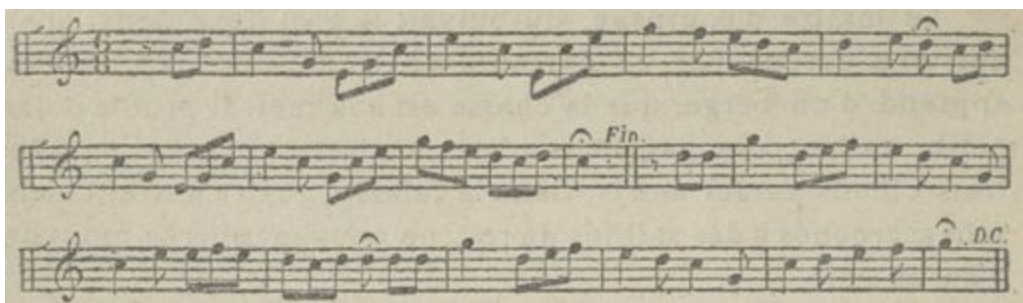
Le maître d'équipage, qui suivait le gros des chiens, quelque peu égrené par ce parcours de trente-deux kilomètres, apprend d'un berger que la chasse est à la mer. Il profite d'une petite vallée pour gagner la plage et trouve son sanglier et les trois chiens raides morts ; dans la falaise, quatre autres chiens sont accrochés à des saillies du roc, ne pouvant plus se mouvoir d'aucun côté.

A la vue des autres chiens et des veneurs arrivant sur la grève, deux des emmurés se précipitent dans le vide et viennent s'écraser sur les galets.

Monsieur Hubert-Michel remonte alors sur la falaise, comptant terminer d'une balle le supplice des deux survivants, lorsqu'un marin s'offrit à aller les chercher. Le maître d'équipage décline son offre, tant il juge l'entreprise périlleuse, mais le dénicheur de mouettes est si pressant, si affirmatif dans ses dires, qu'on finit par l'accrocher à une corde et à le laisser glisser le long de la paroi.

La corde se trouve trop courte, il faut ajouter une rallonge, faire un nœud, c'est un danger de plus et ceux qui maintiennent la corde sur la crête n'ont plus le reconfort de pouvoir apercevoir leur fardeau. C'est le sauveteur improvisé qui indique à grands cris la direction et la longueur de corde qui lui sont encore nécessaires.

Enfin, l'homme atteint son but et remonte successivement dans ses bras les deux chiens. Cette dernière péripétie d'un laisser-courre ne manquait pas de dramatique et je gage que le maître d'équipage fut plus heureux du résultat de cette tentative pour le sauveteur que satisfait d'avoir recouvré ses deux chiens.



Monsieur de Condamy

A la mort du Comte de Chassepot, la propriété d'Avelesges fut achetée par Monsieur des Varennes et la meute fut dispersée. Ce n'était pas, certes, le nouveau propriétaire du château qui eut continué à garder quarante chiens au chenil. Il ne pouvait entendre un bien-aller résonner à son oreille et garda toujours son gibier en vue des battues annuelles. Il fallut toute la diplomatie de son gendre, le Comte Philippe de Beaumont, pour autoriser, une fois, le Comte d'Applaincourt à attaquer un sanglier au bois d'Airaines.

Il se trouvait, à la vente des chiens du Comte de Chassepot, un amateur qui racheta un couple de chiens pour lui servir d'étalons, Mascaro et Bacchanal, petits-fils de Mascaro, l'ancien limier, célèbre dans le pays, autant par ses qualités que par sa longévité. Il vécut jusqu'à dix-huit ans. C'était Monsieur de Condamy qui fut, peu après, nommé louvetier d'Amiens.

Fils d'un ancien officier aux gardes du corps de Charles X, il était né à Gamaches et s'était destiné à la carrière des beaux-arts. Elève de Barrias, il suivit tous les cours de l'Ecole et monta en loge pour le prix de Rome. Voyant son élève préférer les scènes de chasse aux motifs pompiers de l'Ecole, son maître lui conseilla de voler de ses propres ailes, sans perdre son temps à l'étude académique, alors que les chevaux et les chiens étaient ses modèles préférés. S'étant marié à Dieppe, il avait commencé à chasser aux environs, en forêt de Croixdalle, avec quelques chiens, et c'est vers 1878 qu'il compléta son équipement et vint louer une propriété à Brocourt.

Avant de connaître le veneur, il faut parler du peintre, car il y a peu d'artistes qui aient plus fidèlement retracé les scènes de notre vénerie française.

Une série de fusains, très bien venus, représentant des piqueux allant au rendez-vous, passant un gué, buvant le coup de l'étrier, reproduits ensuite par la photographie, formèrent une première série, fort intéressante, de sujets de chasse qui firent sa réputation. Ayant le travail excessivement facile, sa production a toujours été très grande et ses petites aquarelles de

fox-terriers sont devenues populaires. Sa maîtrise, toutefois, se retrouve principalement dans de belles grisailles en deux tons et dans des aquarelles chaudes où il représenta nombre d'équipages du Nord et de l'Est.

L'artiste a toujours primé sur le veneur, de Condamy trouvant la chasse à courre le plus merveilleux spectacle qui put inspirer le pinceau, ensemble toujours varié, groupant autour de la silhouette élégante des chevaux couverts d'écume et des taches bigarrées des manteaux des chiens, le décor de quelque coin de forêt ou de quelque ruelle de village.

Partant de ce principe, de Condamy a toujours eu le souci du pittoresque et de l'harmonie des couleurs.

Son bouton : Une hure de sanglier entourée d'une jarretière de vénerie avec la devise : Rallye-Picardie.

Sa tenue : Bleu de roi à parements de velours noirs galonnés de vénerie qu'égayaient le gilet de panne rouge et les retroussis rouges de la jupe.

Le harnachement avait aussi son chic. La bride de cuir noir, avec la têtière en croix, plaquée du bouton en cuivre, le collier de poitrail, le culeron en buffleterie noire, plaqués du bouton, ressortaient, ainsi que le grand tapis de selle bleu de roi, sur la robe blanche du cheval du piqueux.

Ses chiens, recrutés dans les chenils du Prince de Joinville, du Baron de Dorlodot et de Monsieur Le Marois, étaient d'un très beau type, aussi était-ce un peu en artiste que se passèrent ses premiers laisser-courre ; souvent il oubliait de percer devant pour crayonner sur son album un petit coin du pays.

De Condamy prit son premier sanglier en 1878.

Le rendez-vous était à la loge du Mazis, où un excellent déjeuner permettait d'attendre, le ventre à table, le retour des valets de limier ; mais rien au rapport. On décide alors de quêter certains fourrés peu éloignés. Le heureux hasard voulut que, sur les quatre heures du soir, de Condamy, tenant son limier à la botte, un certain Bayard, qui venait du chenil de Saint-Foy, se trouva face à face avec un grand sanglier.

On découple aussitôt et tout va bien jusqu'à la plaine où un malencontreux lièvre part au nez des chiens. Un formidable à vue s'en suit et on eût toutes les peines du monde à couper les chiens et à les remettre sur la voie de leur animal d'attaque qui, piquant sur les bois de la Boissière, gagna Liomer et s'en fut tenir les abois, à huit heures du soir, dans les hayures de Guibermesnil où des paysans, accourus au bruit, finirent par l'achever.

Quelque temps après, un autre sanglier attaqué à Guibermesnil fut chargé, dans un débucher sur Beaucamps-le-Jeune, par une vache qui le mit mal en point. Cet incident fit le sujet d'une grisaille que j'ai vue exposée chez Le Goupy.

De Condamy eut pour piqueux, successivement, Flavien, Daboval, ancien valet de chiens du Comte de Chassepot, et Désiré Fournier.

Pendant plusieurs saisons, l'équipage de Condamy chassa à Coppegueule, dans les bois du Mazis, dans le massif de Liomer, au Comte de Brigode ; dans les bois de La Faloise, au Comte de Rougé ; à Wailly, chez les princes de Croy, où il était invité chaque année à faire un déplacement durant les vacances de Pâques. Il découpla aussi dans les bois de Sainte-Segrée, de Bouillancourt-en-Sery et de Riencourt, à la suite des plaintes des propriétaires riverains.

Il fit un déplacement, en 1881, à Sigy, en Seine-Inférieure, et y coupla en forêt du Hellet, près de Neufchâtel, avec le vautrait Thélou.

Il prenait annuellement une douzaine d'animaux, soit qu'il les forçât, soit qu'on les tirât devant ses chiens. Outre ses deux charmantes filles, suivait également un Anglais, venu se fixer à Amiens, Monsieur Walter Lange.

En 1884, de Condamy quittait Brocourt et allait s'installer au château des Cinq-Bonnets, près Bois-Guillaume, à quatre lieues de Rouen, où, durant quelque temps, il continua de courrir, entre deux tableaux, les sangliers de ses environs.

Quand il revint en Picardie, habiter le château d'Avesnes, il avait encore quelques chiens qu'il conservait comme modèles et suivait, en forêt d'Eu, les chasses du vautrait Rallye-Ouville, à Monsieur Rocquigny.

Depuis, de Condamy ne chasse plus, mais travaille toujours et augmente chaque année la série de ses jolis souvenirs de chasse.



Monsieur Paul Labitte

LES sangliers avaient disparu du Beauvaisis depuis de longues années. Ils s'y multiplièrent d'autant mieux après la guerre de 1870, que personne ne savait les chasser et ne s'en occupait, les paysans en ayant fort peur. Monsieur Paul Labitte, originaire de Clermont, commença à les fusiller avec quelques briquets, dans la forêt de la Neuville-en-Hez, puis monta bientôt un équipage de chiens anglais superbes, avec Edouard Lefort comme piqueux et deux valets de chiens, dont Hector Lefort.

Bientôt la forêt de la Neuville-en-Hez vit ses hôtes aux longues soies la quitter et le vautrait, suivant les nomades, vint s'installer à Achy, où habitait Monsieur de Songeons, lieutenant de loupeterie, locataire des bois appartenant au Général de Clermont-Tonnerre et de la forêt de Malmifais.

Les sangliers causaient alors de tels dégâts que, par arrêté préfectoral, l'équipage pouvait faire le bois et attaquer non seulement dans les forêts de l'Etat, mais chez les particuliers.

Les réclamations étaient, au reste, fort rares, les chiens de Monsieur Labitte, très vites, très perçants, ne manquaient que rarement leur animal, étouffé le plus souvent par le train dans ce pays de débûchers continuels.

Une certaine année, le vautrait prit quarante et un animaux, dont vingt-sept laies.

Cette guerre à outrance dura une dizaine d'années, de 1875 à 1884, au bout desquelles, maîtres et piqueux faisaient le bois dans un rayon de plusieurs lieues, sans avoir rien à donner au rapport.

Il fallait suivre les sangliers dans l'Eure, la Seine-Inférieure et louer une partie de la forêt de Lyons. L'équipage s'installa alors au château de Saint-Crépin, puis à Feularde, près de Neuf-marché, où Monsieur Labitte possédait une propriété.

Messieurs Caudiller, garde général des Eaux et Forêts ; Aristide de Songeons ; Paul Jolibois ; Paul et Georges de Corberon ; Georges Labitte ; Paul Wallet ; Jules Driard ; Michel ; Wallon ; de Fleury ; de la Hante ;

Roger Dumont ; Marquis d'Espiès furent les plus assidus à suivre ce vautrait qui mit bas vers 1895.



Max Thélu

MAX Thélu n'avait que vingt-deux ans quand il fut nommé louvetier. On se souvenait des services rendus jadis par son père, et, le Comte de Fautereau étant mort peu de temps auparavant, il fut appelé à lui succéder.

Prenant pour devise : Normand-Piqu'Avant, Max Thélu achetait en avril dix-neuf chiens au Marquis de Chavagnac, en Eure-et-Loir, puis quatre anglo-normands à Paris.

Ce petit vautrait de vingt-trois chiens était sous le fouet du piqueux La Verduze et des valets de chiens à pied Debragné et Dercourt. La vénerie était installée à Sainte-Marguerite-les-Aumale, près d'un bras de la Bresle. Les chiens, entraînés dès le 15 août, étaient amenés, par un travail régulier, à pouvoir fournir six kilomètres au galop sans tirer la langue, au moment de l'ouverture de la saison.

La tenue était l'habit vert à la française, à parements amaranthe, gilet amaranthe, culotte verte, avec les bas et bottes de vénerie pour les maîtres. Elle était galonnée de vénerie, mais de même couleur, pour les hommes.

La première sortie du vautrait eut lieu le 8 octobre 1880.

La Verduze attaque au trait de son limier Gaulois, superbe saintongeois de vingt-huit pouces, un grand sanglier, au Boitel-Dieu-le-Père, dans les pentes sur le Val-à-Leu. L'animal prend le bois de la Ville, traverse le fond Maillet, s'en va au bois de la Vierge, où il se fait battre une heure durant, tente un débucher vers le Varambeaumont, va au fond de l'Hospice, rentre au bois Maillard, revient au Boitel-Dieu-le-Père, enfile la vallée Bequet, débuche vers Ellecourt et tient les abois dans la Bresle, où il est servi à la carabine, après trois heures et demie de chasse, par le jeune maître d'équipage, à qui sa vénerie fait les honneurs du pied.

L'équipage fut découplé, au cours de l'année 1880-1881, dans les forêts de Guilfontaine, de Beaussault, du Hellet, de Bray, les bois de Sigy, du Varambeaumont, du Brétizel et dans les bois particuliers de l'arrondissement de Neufchâtel.

Toutefois, en souvenir des relations courtoises qu'avaient eues autrefois Monsieur Auguste Thélou et le Comte Le Coulteux de Canteleu, Monsieur Max Thélou, malgré un arrêté préfectoral, se refusa toujours à découpler comme louvetier en forêt de Lyons.

Dans sa première saison, dix-neuf sangliers furent pris par le vautrait.

Le maître d'équipage, devant cette réussite, augmentait son vautrait dès l'année suivante et achetait dix chiens anglo-normands à Monsieur Lefebvre, habitant Poméréval, près de Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Un essai de remonte avec sept chiens bleus de Gascogne, dits chiens de Foudras, ne dura pas, ces chiens manquant de pied et meilleurs sur le lièvre que sur le goret.

Durant la saison de 1881-1882, le vautrait força trente-cinq animaux en trente-huit laisser-courre. Il fut secondé dans sa tâche, du mois de février au mois d'avril, par le vautrait de Monsieur Paul Labitte, louvetier de Clermont, qui possédait cinquante fox-hounds sous le fouet des deux piqueux, Lefort et Patronat. La devise était celle de l'ancien équipage de Songeons : « A moi Saint Hubert », et la tenue, l'habit rouge à parements de velours vert, gilet vert, culotte blanche. Toutes les chasses eurent lieu autour d'Aumale et les personnes qui suivaient alors les laisser-courre étaient : le Marquis Aristide de Songeons, Messieurs Achille Delaunay, député de l'Oise, de Thomassa, Blot de Beaulieu, Émile de Prémare, d'Hardiviller.

Durant la saison de chasse 1882-1883, Monsieur Max Thélou s'était adjoint le concours d'une dizaine de fox-hounds, dont plusieurs étaient d'excellents rapprocheurs ; il prit, du 10 octobre 1882 au 7 juin suivant, trente-trois animaux en trente-trois chasses, tant autour d'Aumale qu'en Seine-Inférieure, aux bois de Sigy.

A partir de cette date, je crois préférable de laisser la plume au maître de Normand-Piqu'Avant. Mieux que tout autre, il saura faire revivre ses souvenirs.

SAISON 1883-1884

Nouvelle tenue de l'équipage : Habit rouge, parements, gilet de velours vert pour les maîtres, drap vert avec galon de vénerie pour les hommes.

Une charmante amazone, la Baronne de Montaient, portait la jaquette de drap rouge avec parements de velours vert galonnés de vénerie, la jupe de

velours vert et le lampion Louis XV.

Nouveau bouton d'équipage : Hure de sanglier avec devise enlacée dans une trompe : « Normand-Piqu'avant », sur fond argent pour les maîtres, sur fond or pour les hommes.

En octobre et en novembre, neuf sangliers portés bas sur dix chasses.

3 décembre. Rendez-vous à Aumale, à midi. Au rapport : au bois Moyeu, près de Ribeuville, une compagnie et un grand vieux contremiré, seul dans des gaulis de vingt ans, près duquel des femmes sont au bois mort. Il y a de grandes chances pour que les animaux aient vidé l'enceinte avant l'attaque, mais Saint Hubert veille et protège ses élus.

Au cours de son rapport, Pierre, le second piqueux, n'ose affirmer que ce soit un sanglier à ses traces, craignant que ce ne soit un veau échappé d'un herbage voisin.

Les traces énormes et ouvertes annoncées par Pierre dans son rapport me donnent à penser de suite que nous allons attaquer le grand vieux dont j'avais eu précédemment connaissance en forêt de Beaussault et d'où il arrivait, ayant été couru peu de temps auparavant, en novembre, dans les bois de Sigy, par les vautraits réunis de Messieurs les Comtes de Meffray et Bertrand de Valon. Il n'avait dû son salut qu'aux courts jours d'hiver. Connue depuis onze ans en forêt de Lyons, d'après les renseignements que me donna plus tard le garde forestier Blondel, il s'acheminait vers la Basse-Forêt d'Eu.

Attaqué à une heure et demie, cinquante-cinq chiens sont découplés de meute à mort. Le sanglier, assis sur le train de derrière, contre un arbre, tient le ferme dès l'attaque. Il a l'aspect monstrueux, semblable à un ours qui se dandine et ne veut pas partir. Sur mon ordre, le premier piqueux, Désiré, tire un coup de carabine en l'air. L'effet est immédiat. L'animal part, débuche dans le village de Bernomprie, tente le débucher pour rentrer en forêt d'Eu, mais ne peut monter complètement la côte. Jambonné et coiffé par les chiens, il redescend dans les herbages, où il est tiré au milieu des chiens par un paysan perché sur un étau d'arbre de sa haie de pâture. Au coup de fusil, le sanglier va droit au pied du baliveau où était notre homme. Je vois le moment où le fusillo, qui tremble comme la feuille, va tomber sur le dos au milieu de la mêlée, et ce n'est qu'aux sons des trompes, sonnant un joyeux hallali courant, que notre grand vieux gagne un chemin encaissé où l'on entend un bruit infernal de cailloux. Des tas nombreux étaient disposés pour l'empierrement de la route. Dispersés par le sanglier, qui s'y acculait et les

éparpillait en faisant la toupie pour garantir ses suites, fortement endommagées déjà, il repart au travers d'une barrière de fer, qu'il culbute, ainsi qu'une femme adossée contre elle. Celle-ci est chargée et nous apercevons des rotondités à la chair jeune et fraîche.

Après ce dernier coup d'éclat, l'animal gagne un petit rideau boisé d'épines noires impénétrables et y tue Mascareau et éventre Gringalet. Il est servi à la carabine par Désiré, premier piqueux. A son arrivée à Aumale, il attire la curiosité par sa grandeur. Il est pesé publiquement, son poids est de quatre cent soixante-cinq livres ; je dis pesé, par exception, car un veneur juge de l'âge d'un animal à ses allures, à la longueur de son corsage, à la grandeur de ses membres, à la hauteur de sa taille. Celui-ci mesurait deux mètres du boutoir à la vrille, soixante-seize centimètres de largeur de dos, un mètre trente-deux de hauteur de la sole de la trace à l'échine de l'armure ; avait un grais énorme, mais pas de trace de défense du côté gauche ; c'est pourquoi, dans l'armure de ce côté, il avait une multitude de coups de défenses de ses frères ennemis au moment du rut. Sa défense, du côté droit de la hure, est large dans le bas de trois doigts, d'une longueur de huit à neuf centimètres, effilée, le grais se contournant en dedans, très gros (contremiré).

A la curée, le piqueux Désiré, qui dépouille l'animal, sort, avec la pointe de son couteau, vingt-huit balles. Naturalisé en entier, il fut placé dans la sellerie d'Aumale où il faisait l'admiration des connaisseurs.

Un de mes amis, Romard de Neufchâtel, lui dédia le quatrain suivant :

En solitaire, j'ai vécu,
Courant la grande guerre, semant l'épouvante,
Traqué mais redouté, très crâne, je m'en vante,
Toujours vainqueur, enfin vaincu.

Le vautrait, depuis octobre dernier, compte soixante chiens fox-hounds et bâtards anglo-saintongeais sous le fouet de Désiré, premier piqueux ; Pierre, deuxième ; Ch'Leu et Georges Debruyère, valets de chiens à pied.

Huit sangliers sont pris en décembre et janvier 1884, en déplacement dans la forêt du Hellet et les bois environnants de Neufchâtel.

Par suite des dommages causés par les sangliers aux riverains de la forêt de Boves, près d'Amiens, Messieurs Alphonse et Édouard Vagniez, Anatole et Edmond Pointin, propriétaires, invitèrent Monsieur Max Thélou à venir y découpler son vautrait. Monsieur le Comte de Rougé de Guyencourt et Monsieur de Francqueville, propriétaires de l'autre partie de la forêt, l'autorisèrent également à venir y chasser.

Le 23 février, le rendez-vous est à Saint-Hubert, à midi. Au rapport : un grand vieux au camp Thibault, à trois lieues de là. Désiré, le premier piqueux, le donne dans des gaulis, l'attaque au trait avec son limier Souriau. L'animal est remis dans un immense roncier. Aussitôt qu'il les aperçoit, le solitaire les culbute tous deux et envoie Souriau à trois mètres de hauteur. Ayant eu plus de peur que de mal, Désiré se relève et sonne aux hardes. Cinquante chiens sont découplés. L'animal fait hallali courant dès l'attaque, enfile les allées du bois dans toute leur longueur, passant parmi les cavaliers sans toucher aux chevaux, débuche, couvert complètement par les chiens qui le coiffent. Dans la traversée seule de la grand'route d'Oresmeaux, il tue trois chiens, dont Frégate, chienne de tête ayant du sang de lévrier. La mêlée rentre dans les bois de Monsieur de Guillebon, où il se met à l'eau dans un grand souillard. Jambonné par les chiens, le grand vieux en sort chargeant les chevaux et les curieux, puis retourne au souillard où il est servi à la carabine par Monsieur de Witte. Vingt-cinq chiens blessés, onze éventrés sont recousus de suite par Monsieur Gros, vétérinaire au 3^e chasseurs à cheval.

Sur le désir de Messieurs Vagniez, la curée eut lieu dans leur ferme de Sains. Bien qu'elle fut pleine de fourrages, les richissimes propriétaires firent arroser de pétrole des tas de fagots, et c'est à la lumière de ces brasiers que se déroula la dernière scène de cette chasse.

A la suite de cette néfaste hécatombe, le vautrait reste huit jours à panser ses blessures. Vingt fox-hounds sont achetés en Angleterre, et arrivent six jours après pour combler les vides. Dans ce déplacement en quatorze laisser-courre, douze animaux ont été portés bas par les chiens, grâce à la remonte arrivée d'Angleterre, qui fit merveille.

Nous citerons au hasard la nombreuse et brillante assistance qui a honoré de sa présence ces différents laisser-courre pendant ce déplacement en février et mars 1884 :

Messieurs Vagniez frères, Madame et Mademoiselle Jeanne Vagniez, Monsieur Edouard Vagniez fils, Messieurs Anatole et Edmond Pointin,

Monsieur le Comte de Rougé, Messieurs de Guyencourt et de Francqueville, Madame et le Général Ferri-Pisani, Colonel et Madame Riff, le Commandant Comte de Sancy-Parabère, Monsieur et Mademoiselle Jeanne de Nerville, le Colonel et Madame Madelor, les Capitaines Saisset-Schneider, Mory de Neufliu, Baudry de la Cantinerie, les Lieutenants Mallet, Cardonnel, de la Bourdonnaye, tous du 3^e Chasseurs, Achille Delaunay, Messieurs de Mier, le Baron et la Baronne de Montaient, Monsieur et Madame Fernand Auber, Messieurs Léonce Trépagne, Henry Viellard, Ferdinand Leuillier, Paul Ponche, Jules et Edouard Mancel, de Witte, de Belloy, Ernest Levoir, le Marquis d'Angosse, Monsieur, Madame et Mesdemoiselles Beguery, Messieurs Graux, Fuscien, Balédent et de nombreux Officiers en garnison à Amiens.

A partir d'avril, le vautrait retourna jusqu'au 5 mai en Normandie, soit à Gaillefontaine, soit au Hellet, où il prenait son quarante-deuxième animal de meute.

Pour devenir rapidement un bon veneur, ajoute Max Thélou à la fin de cette année-là, trois choses sont indispensables :

1° Avoir beaucoup d'illusions, sacrifier les plus belles années de sa jeunesse ;

2° Avoir de l'argent, en dépenser beaucoup ;

3° S'instruire par la fréquentation de veneurs expérimentés, observer et aimer passionnément la chasse.

SAISON DE CHASSE 1884-1885

Premier piqueux : Adrien Lassausse ; deuxième, Pierre Lebraud ; valet de chiens à cheval : Ch'Leu, de son nom Joseph Duval, baptisé ainsi à la suite de l'anecdote suivante : Depuis peu à l'équipage, il était placé en observation au Brétizel, quand il revient, essoufflé, demandant aux valets de chiens des allumettes ; on le questionne à ce sujet, et il répond qu'il a vu ch'leu et qu'il faut faire craquer des allumettes pour le faire fuir. Cette vieille superstition populaire, émise par lui, lui valut son sobriquet, d'autant que le loup en question n'était qu'une borne de séparation dans un layon de bois.

Le 2 septembre, le rendez-vous est à Aumale, à midi. Attaqué à une heure au Boitel-Dieu-le-Père sur une compagnie. (Les chiens sont à

l'entraînement depuis un mois.) Dès l'attaque, dans les pentes du Val-à-Leu, une petite laie se livre aux soixante-cinq chiens découplés, prend les pentes d'Ellecourt, traverse les bosquets de Morienne, passe au bois Quatre-Sols. rentre au bois de Madame Mariage, les chiens chassent la voie large, le temps étant bon. La laie debuche sur le Briquet, le bois d'Haudricourt, le bois de Lavergne, refuite sur Ardenseille, monte le laris Saint-Valery et rentre au Varambeaumont.

En observation aux Quatre-Sapins, je vois sauter l'animal avec beaucoup d'avance. Je rameute en tête la majeure partie des chiens qui formaient beaucoup de queue, et une demi-heure après, la laie était portée bas près de Fleuzy, après cinq heures de pleine chasse.

Prendre au premier laisser-courre une bête réputée imprenable, voilà le résultat de l'entraînement progressif des chiens, sur les routes et à la chaleur.

Le 3 novembre, nous fêtons la Saint-Hubert chez le Baron Raoul de Montalent, au château d'Epinoy, près de Forges. Cinquante-huit chiens découplés au bois Ménage portent bas, près de Sommery, deux animaux qui avaient fait toute leur chasse de compagnie. Je venais de culbuter avec mon cheval dans de grandes bruyères, quand, en me relevant, j'entends les abois à deux places différentes. Je n'en pouvais croire mes oreilles, lorsque de Montalent, qui arrivait au même instant, eut la même sensation. Lui va à un des abois où les chiens portaient bas une laie toute blanche, et à cent mètres de là je trouvais le restant de la meute pillant une autre laie de même poids, noire et grise. Ce cas d'albinisme est assez rare. Dans mes différents déplacements, j'ai été à même de prendre des animaux de couleur différente. Il en existe de trois sortes : Les noirs venant de la forêt de Lyons, on en trouve en forêt de Gaillefontaine, très peu en forêt d'Eu, quelques-uns dans les environs d'Amiens et de Montdidier ; le plus beau sanglier est le gris argenté ou sanglier de la Bourgogne ; le plus commun en Haute et Basse forêt d'Eu, le roux, qui est un croisement du gris et du noir, se trouve en majorité dans la Somme et le Pas-de-Calais. Le vautrait Thélou chasse toute l'arrière-saison autour d'Aumale, attaque plusieurs fois à Auvillers, chez son parent, le fin veneur Emile de Prémare, fait son déplacement en forêt du Hellet en janvier, et revient du 27 janvier à fin mars aux environs d'Amiens.

Le 28 janvier 1885, les deux piqueux Lassausse et Pierre ont, au rapport, plusieurs compagnies et des animaux seuls dans différentes enceintes.

A midi et demi, un ragot arrivant à son tiers-an est attaqué de suite par trente-cinq chiens seulement, se fait battre dans les Bruyères, débuche sur le bois du Prœux, vers Cottenchy, s'y fait battre, prend la plaine vers les bois de Guyencourt, mais pris à vue revient sur le bois du Prœux, puis débuche sur le Paraclet, où il est porté bas en plaine, après une heure trente-cinq de chasse.

On enlève les chiens après les avoir laissé fouler leur animal et l'on frappe à une nouvelle brisée. On attaque avec intention une laie chargée qui débuche du bois des Dames sur ceux de la Lozière, le village de Dommartin, pointe vers les fermes de Saint-Nicolas. Dérangée dans sa course, elle revient sur les bois de la Lozière ; elle est portée bas après vingt-cinq minutes d'hallali courant par les chiens, à qui l'on avait adjoint un relais d'une quinzaine de chiens.

Il est près de quatre heures, on se décide à attaquer un grand sanglier roux très courant, rembuché dans les bois de Guyencourt. Les soixante-dix chiens lui sont découplés. L'animal prend de suite son parti, perce droit dans le Camp-Thibault, les bois du Chaussoy, à Madame Elie de Morgan, où il se met à l'eau dans un souillard, après sept quarts d'heure de chasse, tue deux chiens, en blesse six, et est servi à la carabine par Pierre. Plus de trois mille curieux, tant à pied qu'à cheval ou en voiture assistaient à ce brillant laisser-courre, tellement excités qu'on dut leur donner de faux jours de chasse pour ne pas être débordé par le public.

Le 15 février, le rendez-vous est au château de Coulemelle, chez Monsieur Morel.

On attaque, à midi et demi, dans les demeures près du château. Cinquante-six chiens sont donnés de meute à mort sur une compagnie. Un vigoureux ragot, chaudement empaumé, quitte les bois de Coulemelle, saute la route, rentre au fourré où il se fait battre une demi-heure, gagne les pentes d'Ainval, enfile les bois de la Briche et est porté bas près du château de Grivesnes, en deux heures de pleine chasse. Il est deux heures et demie environ. Le maître d'équipage juge qu'il est trop tôt pour sonner la retraite prise et donne l'ordre de frapper à une seconde brisée. C'est un fort tiers-an, très courant, qui se donne aux chiens dès l'attaque. L'animal, très rusé, connaissant bien ses refuites, vide aussitôt les bois de Coulemelle, fournit en ligne un débucher de deux lieues, au milieu des chiens, sans faire tête, c'est superbe. Il gagne les bois de Souvilliers où il se souille sans tenir aux chiens ; redébuche, toujours accompagné, par la meute et force de train

pour gagner les demeures impénétrables de la forêt de Mailly-Nesle. Il s'y fait chasser trois heures durant à la ronce, cherchant en vain le change. Après s'être refait, il repart brusquement, gagne le bois de Brâches, traverse les tailles de Mareuil et se fait prendre à sept heures et demie du soir dans une grange d'Aubvillers, où il est servi au couteau à la lueur d'une lanterne par le piqueux Lassaussé. Ce sanglier avait fait huit lieues en ligne droite.

Par le compte rendu de ces deux dernières chasses, on peut juger de quel fond et de quelle endurance étaient ces bâtards anglo-saintongeais élevés chaque année dans les fermes des environs d'Aumale, pouvant lutter de train avec les pur sang anglais. Je suis partisan du fox-hound ou bâtard trois quarts sang anglais, c'est-à-dire au deuxième croisement. Je préfère un chien de vingt-trois à vingt-quatre pouces à un chien plus grand, partageant à ce sujet la manière de voir du comte Greffulhe. Un animal de taille plus élevée passe moins facilement au fourré. Surpris au milieu des ronces par un sanglier, il donne trop de prise à son adversaire, surtout à l'attaque ; j'en citerai, pour exemple, mon pauvre et vaillant Festival, chien de vingt-huit pouces, tué à la dernière chasse, au bois de Guyencourt, et qui était plutôt un magnifique chien de cerf qu'un chien de vautrait.

Le déplacement se continua brillant au bois de Wiry, le 15 mars. La proximité de Paris et les échos des succès remportés par le vautrait avaient attiré des amateurs étrangers : Messieurs de Mier, Felipe Yturbe, Pablo et Eustaquio de Escandon, le commandant de Alvear, attaché militaire à l'ambassade espagnole à Paris. Ceux-ci, s'intéressèrent bientôt aux succès de l'équipage, d'une manière effective, en prenant à leur charge certains traits.

D'autre part, enthousiasmé par les laisser courre du Normand-Piqu'Avant, Monsieur Bénoni Vagniez invita tout l'équipage et un certain nombre d'amateurs de grande vénerie, une trentaine au total, à prendre la voie dans la belle forêt des Hauts-Marais, d'une tenue de trois mille hectares et située en Belgique aux environs de Chimay.

Un train spécial, partant d'Amiens, emmenait, la veille de chaque rendez-vous, tous les invités de cet aimable amphytrion. Le 23 mars, on attaque, à Poteaupré, une grande laie noire qui se fait randonner dans des sapinières très fourrées. Le pays est très accidenté, mal percé. Pour suivre, il faut courir à travers bois, monter et descendre maintes collines très escarpées. De temps à autre, on n'entend même plus les recris de la meute. Néanmoins, cette grande laie, relancée dans une sapinière, est noyée dans la

Meuse, après un bat-l'eau de dix minutes, près de Couvin, après trois heures et demie de pleine chasse. Les honneurs à Monsieur A. Vagniez.

Le 26 mars, même rendez-vous. Au rapport, une compagnie et un cerf à sa quatrième tête dans les bois de Monsieur Brugmann. Bien à regret, devant les aléas de ce nouveau courre, dans un pays nouveau, je jugeais prudent de me rabattre sur la compagnie rembuchée près de l'Abbaye des Chartreux. Cinquante-six chiens sont découplés de meute à mort. Un sanglier à son quart-an tient le ferme dès l'attaque, traverse la Meuse à plusieurs reprises et s'en va, toujours perçant droit devant lui, par monts et vallons. Après une course endiablée de six heures de pleine chasse, l'animal se met à l'eau près d'un moulin, où il est tué au milieu des chiens par le meunier. Les honneurs à Monsieur Léon Boulnois.

Le souvenir de ce déplacement lointain et fertile en émotions de tout genre, ainsi que l'amabilité exquise avec laquelle il a été offert, ne sortiront pas de la mémoire de ceux qui y ont pris part.

A son retour, et pour le laisser-courre d'adieu, Monsieur Thélou, sur l'invitation de Messieurs Dubois et Trépagne, découpla, le 30 mars, dans le bois de Creuze, près d'Amiens, sur un tiers-an, porté bas par les soixante chiens, près des bois de Revelles, et servi au couteau par Monsieur Felipe Yturbe.

Outre, toutes les personnes présentes au déplacement de l'année précédente, de nouveaux veneurs avaient suivi les chasses de Picardie : le marquis de Pissy, qu'accompagnait sa fille, devenue Madame de Becquincourt, et son fils Adalbert, Monsieur et Madame de Glos, Messieurs H. Danzel d'Aumont, H. de Thésy, Leroy, Dufayel, Gustave Cannet, Blot, Madame de Morecourt, Messieurs de Forceville père et fils, Monsieur et Madame Dehesdin, Messieurs Deflesselle, Pelletier, Dequin.

Le 31 mars, le vautrait rompait voie définitivement en Picardie et regagnait le chenil du Petit Bailly, nouvellement construit aux portes d'Aumale. Continuant autour de ce centre et en forêt du Hellet, les chiens prenaient le 8 mai, après cinq heures de chasse, au Bretizel, un grand sanglier noir. C'était le cinquante-huitième hallali de la saison.

Il semble inutile, devant un pareil résultat, d'en dire long Monsieur Max Thélou faisait mieux que de marcher sur les traces de son illustre père. C'est ce dernier qui en eût été jaloux.

SAISON DE CHASSE 1885-1886

Chaque année, en fin de saison, je réformais un lot de chiens et rachetais durant l'été des fox-hounds chez Wilton, ce qui, avec ma remonte de vingt anglo-saintongeois, élevés autour d'Aumale, que je donnais en relais une dizaine de fois en fin de saison, vers l'âge d'un an, me permettait de renouveler mon vautrait en trois ans.

Monsieur S. de Mier, étant reparti pour le Mexique, ne fit plus partie de l'équipage comme sociétaire. Monsieur Felipe Yturbe resta seul et nous louâmes par moitié la chasse à courre de la basse forêt d'Eu pour trois mille cinq cents francs, pour une durée de trois ans, du 1^{er} septembre 1885 au 1^{er} septembre 1888, avec faculté de faire une nouvelle période de trois ans.

Lassausse et son frère Le Daguet quittèrent mon service, et mes chiens furent soignés par Ch'Leu, jusqu'à l'arrivée, en octobre, d'Allard, qui sortait de diriger pendant quatre ans le vautrait Servant-Servant.

Le 15 octobre, soixante-seize chiens sont découplés sur une grande compagnie de vingt-cinq animaux qui, dès l'attaque, tient aux chiens dans les bois de Beaucamps-le-Jeune. Les animaux, en compagnie, gagnent les bois Claré, n'osant débucher sur le Brétizel, prennent les pentes de Saint-Germain-sur-Bresle, refusent la plaine sur Coppegueule et reviennent au Mazis pour ne passer la vallée qu'à la tombée de la nuit. Cette chasse est assez curieuse, vingt-cinq animaux ne s'étant jamais séparés au cours de la journée, tenant dix fois le ferme au cours de la chasse. Les chiens gênés par la feuille ne chassaient qu'avec crainte et l'on dut sonner la retraite manquée.

Jetons un coup d'œil sur l'organisation du vautrait à cette époque.

L'écurie de chasse se compose de quatorze chevaux irlandais. Chaque piqueux a deux chevaux à son rang.

Au chenil, soixante-dix chiens de meute, trente chiens d'élevage, quatre limiers, Met-à-Mort, Négrio, Sourieau, Ténébro.

Un équarrisseur fournit régulièrement trois chevaux la semaine, abattus surplace. Le chenil, construit sur un hectare et demi de terrain, a une cour de vingt-huit ares, couverte en tan, close par des grilles de deux mètres de hauteur, au milieu de celle-ci, une source ferrugineuse ; le chenil est éclairé au gaz. Un valet de chiens est toujours de garde de jour et de nuit avec un fusil chargé pour pouvoir tuer les chiens enragés qui viendraient mordre les chiens.

L'équipage chasse régulièrement les mardi en Basse-Forêt d'Eu et vendredi dans les bois environnants, pour faire rentrer les animaux.

Le 3 novembre 1885, rendez-vous à Aumale, à midi. Messe de Saint-Hubert, à onze heures, en l'Eglise paroissiale Saint-Pierre et Paul, les chiens sont sous le portail de l'Eglise, le limier Sourieau dans le chœur, tenu en main par Lecointe, qui sonne la Saint-Hubert à l'élévation. Quête par Madame la Baronne de Montaient, accompagnée du Maître d'équipage.

Messieurs Felipe Yturbe et son fils Pipo, qui avait quêté avec Mademoille Quillot, le Comte Robert de Valanglart, le Baron de Bretizel, le comte du Menisladebée, Messieurs Achille et Raymond d'Imbleval, Messieurs Chivot et Cottini, Madame Auguste Thélou, Mesdames de Montaient, Messieurs Fernand Auber, Benoni Vagniez, Edouard Vagniez, Monsieur et Mademoiselle Baroux, Messieurs Alexandre et Albert Claré, assistaient à la cérémonie.

A une heure, soixante-dix chiens sont découplés sur une grande compagnie ; une laie ragote très courante se livre aux chiens dans les gaulis de l'Ermitage en Basse-Forêt d'Eu, va aux Gateliers, gagne les jeunes landes, prend la futaie de Retonval, redouble ses voies, revient aux Gateliers, débuche par Bernompré et est portée bas près de Cuignet, après trois heures de chasse très vite.

Les honneurs du pied à Monsieur le Comte Robert de Valanglart. Du 3 novembre à la fin du mois, six hallalis sur six sorties.

Le 1^{er} décembre, rendez-vous à la Maison d'Orléans, à midi, en Basse-Forêt. Au rapport, plusieurs compagnies, au moins soixante-dix animaux, dans la même enceinte dans les demeures de Varimpré. Avant que les chiens soient hardés, vingt-deux animaux sautent dans les chiens qui se trouvent en contre-bas. Les chiens, très mordants, culbutent le valet de chiens Joseph et partent à vue, couplés, sur les animaux qui tiennent les abois presque aussitôt. Un fort ragot est porté bas sur place ; on découple en hâte, mais le spectacle est magnifique. Soixante-dix animaux grognent comme dans une porcherie, ne voulant point partir, et parmi eux six grands vieux sangliers. Je fais tirer en l'air pour les décider à vider l'enceinte. Les soixante-huit chiens partent sur plusieurs animaux, mais sont vite rameutés sur un fort ragot, qui se fait battre au fourré pendant près d'une heure, puis prend les taillis vers les Erables ; revient sur Varimpré où il cherche le change, repart hallali courant, passe au poteau Duchesne, au Puits à Corbeaux où il essaye en vain de débucher, tient à nouveau et blesse un chien, gravit le Mont-

Blanc, fait hallali courant jusqu'à l'Ermitage où il bat l'eau ; enfin, il prend son parti et va d'un temps de galop se faire prendre à la Maison de Penthievre, après quatre heures et demie de chasse.

Les honneurs à Monsieur Cuevas.

Le 8 décembre, même rendez-vous. Attaqué à une heure dans une grande compagnie ; un grand sanglier se donne au gros des chiens, passe au poteau de la mare Saint-Germain, gagne le Mont Robert, débuche au Puits à Corbeaux vers Auvilliers, va à Mortemer, gagne les bois de Flanets et de la Forge, où il est porté bas par les chiens après trois heures de chasse. J'ai toujours cru que ce grand sanglier était celui qu'un an auparavant j'avais couru deux jours de suite dans les forêts de Beaussault et de Gaillefontaine, car il refutait dans la même direction qu'aux chasses précédentes. Je n'avais que trente-sept chiens avec moi, les autres avaient maintenu un ragot qui, passant au Vert-Maraïs, avait débuché vers Foucarmont, où il était porté bas à la Haut-Belloy, après deux heures de chasse.

Le 12 janvier 1886, Basse-Forêt d'Eu, rendez-vous au Merisier-des-Bois, à midi, par temps de neige. Un grand sanglier gris-argenté, superbe, est rembuché sous futaie à quelques centaines de mètres du rendez-vous. Le premier piqueux et tous les invités font suite de la voie jusqu'à la bauge que l'on trouve vidée ; il est remis à quelques mètres de là contre un arbre. J'ai constaté une autre fois à Bouillancourt-en-Séry, qu'un grand sanglier, par temps de neige, vidait sa bauge et se remettait dans une autre à quelques pas plus loin.

Le maître d'équipage fait avancer les hardes, puis fait partir l'animal avec la mèche de son fouet, on lui donne dix minutes d'avance environ, puis on découple la meute qui hurle de joie. Quelle musique agréable à l'oreille d'un veneur ! L'animal, chassé à vue pendant vingt-cinq minutes, descend dans une grande fosse pleine de neige et sème la mort autour de lui. Bravement, le maître d'équipage arrête le massacre en le servant au couteau.

Les honneurs à Miss Mary Meyer.

J'ai toujours ouï dire par toutes les personnes ayant vu Monsieur Thélou à l'œuvre, qu'elles n'avaient jamais rencontré veneur plus téméraire pour aborder un animal aux abois, quelque armé qu'il fût.

A la mi-février, le vautrait partit en déplacement dans les massifs du Fressin et s'installa dans les communs et chenil du Baron Roger Sellière. Le

brigadier-garde Gamin, qui avait servi jadis au vautrait, aidait les hommes dans leurs quêtes.

Durant ce temps, Monsieur E. Rocquigny découplait en Basse-Forêt.

Le 16 février, rendez-vous à midi au chenil de Fressin. Attaqué à midi sur un grand sanglier de onze ans mis dans ces bois, précédemment par le Baron Sellière. Soixante-dix chiens sont découplés de meute à mort.

Il perce de suite grand train, en sautant la route de Lebiez, il tue Joyeuse et en quarante-cinq minutes arrive au débucher pour gagner la forêt d'Hesdin. Il prend la plaine, mais inconsciemment le Médecin-Major du 19^e chasseurs à Cheval, au lieu de rester simple spectateur, empêche ce grand sanglier de continuer sa route. Il rentre au fourré, essaye de gagner les bois de Lebiez, tient le ferme dans un fossé vaseux où, couvert par les chiens, il en tue cinq et en blesse quinze. Le maître d'équipage fouaille ses chiens pour que le sanglier quitte le fossé. Une fois reparti sur terre ferme, il est porté bas en dix minutes, Monsieur Thélou n'ayant voulu se servir de son couteau. Il monte alors sur l'animal mort et sonne l'hallali par terre après trois quarts d'heure de chasse. Sans l'intervention inutile de Monsieur le Major, ajoute Max Thélou, cinq chiens n'eussent pas été tués. Chacun a sa manière de voir, mais j'imagine que le magnifique spectacle auquel le maître d'équipage conviait ses invités y était aussi pour quelque chose.

Le 5 mars, même rendez-vous. On attaque à midi, au Plantis de Diou, un fort tiers-an qui bondit de suite au milieu des cinquante-six chiens découplés et saute la route dans les voitures et les cavaliers en observation. Il s'en va en queue de forêt, fait un retour, débuche, rentre au bois de Lebiez et enfile la vallée sur un parcours de six kilomètres toujours hallali courant, entre dans une ferme par la porte et sort par la fenêtre, toujours suivi par les chiens, au grand ébahissement des habitants qui, grimpés sur la table, sont peu rassurés par cette invasion de leur demeure. Il se met à l'eau dans la Créquoise, à Hémond, au milieu de la rivière qui est profonde et se juche sur une énorme pierre. Les chiens n'osent se jeter à l'eau, le courant étant très rapide. Un incident tragico-comique se place ici : Montano, qui ordinairement à la curée hurlait au perdu à quatre ou cinq cents mètres de là et qui n'avait jamais voulu chasser (J'avais recommandé à mes hommes de ne pas le brutaliser, certain qu'il se déclarerait un jour ou l'autre). Montano, dis-je, se révèle à son heure, il saute à l'eau et seul va aborder le tiers-an qui quitte son fort, tue Montano raide ; mais d'un seul bond toute la meute est à la nage et noie le solitaire en cinq minutes de superbe bat-l'eau où il blesse

quinze chiens. Monsieur d'Hébrard invite le maître d'équipage à faire la curée à Torcy où un lunch est gracieusement offert à toutes les personnes présentes par Madame d'Hébrard, à qui on fit, du reste, les honneurs du pied. Présents à l'hallali : Messieurs Felipe Yturbe, Baron Gaston de la Motte, Baron de Hautesclocque, Comte Adrien de Hautesclocque, Messieurs Wattine, E. Coulombel, Morel de Coulemelle, Dauvin, Comte d'Hespel, Dambricourt de Wizernes, Dentu, Commandant Geslin de Bourgogne, Lieutenant de Massol, de Gehenneuc.

Parti de Fressin le 8 mars, l'équipage arrive à Bouillancourt-en-Sery le 9.

Le 11 mars, par temps de neige, on attaque, à midi et demi, un grand vieux, appelé Jacques par les indigènes, au bois Calippe ; cinquante-quatre chiens sont découplés. L'animal est argenté, ses soies du ventre touchent la neige. Il commence par tenir ferme, blesse plusieurs chiens, puis prend son parti vers le fond de Sery, descend au Mailly, débuche sur la ferme de Bel-Air, traverse les prairies, trois rivières, la ligne du chemin de fer d'Abancourt au Tréport, monte au bois Delahaye, qu'il traverse, refuit en Haute-Forêt d'Eu, à la Tuilerie, monte au Vert-Pignon, passe au poteau du Père-André, se fait battre dans les semis, où il fait bondir le change, puis fait un retour sur Sainte-Catherine, descend hallali courant au fond des Merliers, prend la plaine de Monchaux, où il est porté bas par les chiens après trois heures de chasse, tuant ou blessant huit chiens.

Les honneurs à la Comtesse d'Ailly de Richemont.

Les 13, 16 et 19 mars, trois animaux sont pris dans les mêmes parages.

Le 23 mars, rendez-vous au château de Beaucamps-le-Jeune. Au rapport, une compagnie dans les demeures près du château. Un ragot se livre aux chiens, traverse le Val-à-Leux, va au bois Claré, revient sur son contre, enfile les gaulis vers Saint-Germain et débuche sur Beaucamps-le-Vieux. Il traverse un troupeau de moutons qui fuit de conserve. Les chiens escortent les moutons sur les côtés, et, lorsque l'animal de meute sort du troupeau, il est rejoint par les chiens, qui le portent bas dans une mare, après un bat-l'eau de dix minutes.

Les honneurs à Monsieur de la Rivière, petit-fils du Comte de Sarcus, le célèbre veneur d'autrefois.

Le 15 avril, rendez-vous à Coppegueule. Attaqué, à une heure, près de la Cabane-Bayeux, un fort ragot, qui bat au change sur une compagnie dans les fonds de Senarpont. Maintenu par les chiens, il revient dans les demeures sur Saint-Aubin, débuche au bois de Liomer, rentre au bois de

Brocourt, gagne les bois de Guibermesnil, traverse les bois de Bezencourt, rentre dans le bois de Tronchoy, gagne les bois de la Ville sur Hornoy, n'ayant pu s'accompagner, refuit sur son contre-pied et vient se faire prendre au Mazis, après cinq heures de très belle chasse, où il est servi au couteau par le maître d'équipage.

Sur ces entrefaites, Monsieur Max Thélou était révoqué comme louvetier, sans doute à cause de ses opinions politiques.

VAUTRAIT NORMAND-PIQUÉ-AVANT

Rendez-vous du 27 avril 1886, au Poteau Maître-Jean (Haute Forêt d'Eu)

1. S.A.R. Madame la Comtesse de Paris. — 2. S.A.R. Mgr le Comte de Paris. 3. S. D la Princesse Hélène d'Orléans. — 4. S. A. R. Madame Amélie d'Orléans. — 5. M. Max Thélou. 6. M. Pippo Yturbe. - 7. M. Aubry-Vitet, chambellan. - 8.

Débuché, 2^e piqueux. - 9. Allard, 1^{er} piqueux.



Monsieur le Comte de Paris, à qui rien n'échappait lorsqu'il habitait encore le château d'Eu, voulut, à la suite de cette révocation inexplicable, donner un témoignage de haute estime à M. Thélou, et, par l'entremise de Monsieur Raymond d'Imbleval, l'invita à venir découpler en Haute-Forêt d'Eu, le 27 avril 1886.

Le rendez-vous est au poteau Maître-Jean. Quarante ans avant, Auguste Thélu y avait découpé sa meute sur un loup. A l'arrivée de Monsieur le Comte de Paris, Madame la comtesse de Paris, Madame Amélie d'Orléans, Princesse Hélène d'Orléans, Messieurs Max Thélu, maître d'équipage, et Felipe Yturbe, se portaient à leur rencontre pour les saluer.

A une heure, on frappa à la brisée du premier piqueux, Allard. Quatre-vingt-quatre chiens sont découplés de meute à mort sur une laie ragote suitée de plusieurs marcassins, qui deviennent la proie des chiens.

L'animal de meute bat au change à plusieurs reprises, passe au poteau Saint-Remy, à Sainte-Catherine, au Mont-des-Dames, à la Queue-de-Soreng, où, après un balancer de vingt minutes, il est relancé. Il prend son contre-pied, et, après quatre heures de bien-chasser, en tenant compte des vingt-cinq degrés de chaleur qu'il a fait durant la journée, on essaie d'arrêter les chiens, sur l'ordre du maître d'équipage.

Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse offrent un lunch, après la chasse, à la Maison forestière de Sainte-Catherine, aux invités qui ont suivi ce laisser-courre. Pendant ce temps, la laie était portée bas par les chiens au Cornet. Suivaient à ce laisser-courre, outre les Princes et les Princesses : Monsieur Aubry-Vitet, chambellan de service ; Max Thélu, maître d'équipage ; Messieurs Beistegui, Léon Boulnois, Edouard Coulombel, Chivot, Cottini, Comtes de Fautereau, du Mesniladebée, Achille et Raymond d'Imbleval, Le Roy, Damoneville, L. de Thezy, Douillet, Edouard Lasnel, E. Parmentier, M. Boutry ; Mesdames Auguste Thélu, d'Imbleval, Chivot, Cottini, Madame et Mademoiselle Jourdan.

Le vautrait terminait ainsi la saison 1885-1886 par la prise du cinquantième animal.

Toute médaille a son revers. Si le Normand-Piqu'Avant ne connaissait pas d'impossibilités, si, à chaque ferme par trop meurtrier, les vides étaient aussitôt comblés par de nouveaux chiens arrivant d'Angleterre, si le vautrait, en un mot, était remarquablement monté, il était fort lourd à entretenir.

Monsieur de Mier était reparti depuis un an déjà au Mexique, et Monsieur Felipe Yturbe, ayant cessé d'être sociétaire, Max Thélu ne put supporter à lui seul toutes les charges. En juillet, soixante-dix chiens furent vendus chez Chéri par suite de dissolution de société. Allard et Débuché quittaient le vautrait.

La plupart des chiens furent achetés par deux veneurs connus, Messieurs Arnaud de l'Ariège et Gibez, qui en furent fort satisfaits pour leurs chasses de sanglier dans l'Yonne.

Monsieur Thélou ne conserva qu'une trentaine de bâtards anglo-saintongeais de son élevage, le limier Négrio, l'étalon Forester, sous le fouet de la Défense, valet de chiens monté.

Pendant la saison de chasse 1886-1887, je découplais, ajoute Monsieur Thélou, avec mon ami Rocquigny, dit « Ragotin », car il était très entreprenant près du beau sexe, et me souviens de certain hallali sonné par lui en Basse-Forêt d'Eu, au Puits à Corbeaux, en temps de brouillard.

En janvier et février 1887, je fis un déplacement à Hesdin, chez mon ami Edouard Coulombel, et primes, équipages réunis, douze animaux, portés bas par les chiens, dont deux bêtes de compagnie prises en forêt d'Hesdin, l'une après l'autre, en deux heures chacune, par temps de neige.

Pendant la saison de 1887-1888, je découplais avec Monsieur Rocquigny. C'est à ce moment, en décembre 1887, que je vis par corps un grand loup, en Basse-Forêt d'Eu, près la mare Saint-Germain. Après janvier, je repris à mon service mon ancien piqueux, Pierre Lebraud, et pris une douzaine d'animaux, chassant seul, près d'Aumale.

M'étant marié en septembre 1888, je ne fis plus que quelques chasses et, en octobre, je fis cadeau de deux chiens, superbes bâtards tricolores à manteau noir, à mon ami de Condamy, et le reste de mes beaux bâtards, à mon brave camarade de chasse, E. Coulombel.

A la suite de la dissolution de la Société, Monsieur Félipe Yturbe devint sociétaire du vautrait Servant. Il m'écrivit plusieurs fois que ce n'étaient là ni les chiens, ni les chasses de Normand-Piqu'Avant et, à plusieurs reprises, vint me retrouver pour remonter un vautrait et continuer de chasser comme auparavant. La mort vint l'enlever, en 1888, à l'affection de ceux qui l'ont connu.

Ce résumé succinct des prouesses cynégétiques de Thélou, ne peint pas l'homme et si je m'en étais rapporté à ses seuls écrits, je me serais bien trompé sur son caractère.

Après bien des déboires dans sa vie, après avoir subi des revers de fortune considérables, Monsieur Max Thélou, qui était très énergique, vogua vers l'Amérique et je crois qu'il fit un peu de vénerie sur mer. La guerre de course n'est-elle pas un laisser-courre.

Je le retrouve enfin à Tailly, près de l'Arbre-à-Mouches, revenu près de son lancer et à la première lettre que je lui écrivais, je recevais cette réponse : « Monsieur, je dois vous dire que je suis un désillusionné de la vie, écoeuré des vilenies des gens avec lesquels j'ai vécu, et, aujourd'hui, un pauvre diable oublié de presque tous ceux qui me connurent, à part quelques gens de cœur qui m'ont conservé leur affection, en principe peu disposé à remuer un passé qui m'est devenu pénible. »

J'étais peu rassuré sur l'avenir de mes souvenirs de vénerie, quand, à deux mois de là, j'arrive avec mes modestes vingt anglo-artésiens à Molliens et j'attaque un sanglier à Riencourt. L'animal débuche sur la plaine de Camps-l'Amiénois, suivi seulement de mes deux fox.

J'aperçois en plaine un Monsieur en cape de vénerie et armé d'un parapluie, qui hurlait des vlo à perdre haleine, tant et si bien que, cinq minutes après, tous mes chiens ralliaient et prenaient leur ragot trois quarts d'heure plus tard à la remise de Bierval. C'était Thélou, le veneur du débucher !

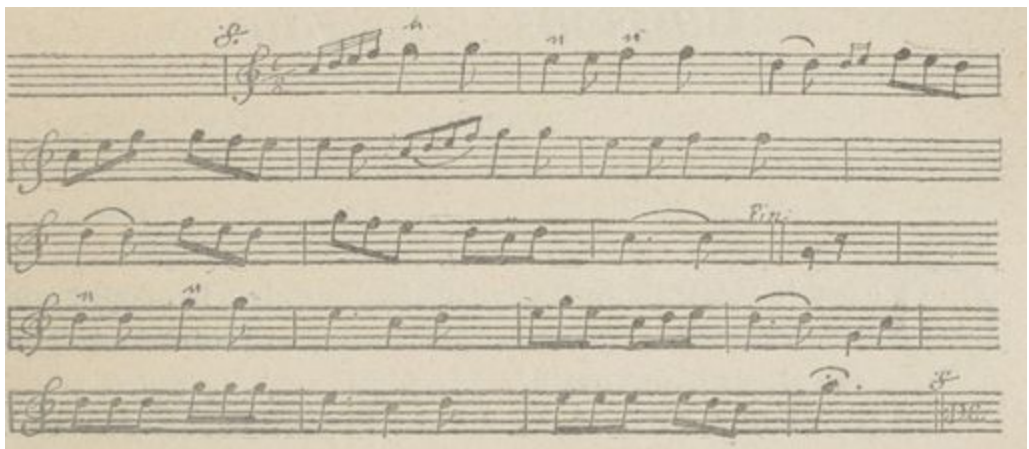
A chaque chasse il était présent, et je tiens à le remercier des bons conseils qu'il m'a donnés ; depuis lors, nous nous sommes compris et, parmi mes collaborateurs, c'est certes lui qui m'a fourni, outre ses souvenirs personnels, le plus de renseignements utiles pour dénouer le fil d'Ariane auquel je m'étais attaqué. Passionné de vénerie, ayant beaucoup lu en cette matière, connaissant de du Fouilloux à Le Coutleux par cœur, il sait tout ce qui touche à la question.

Puis-je mieux terminer son histoire, qu'en redisant un de ses regrets.

Il est fort probable, me disait-il, que je ne pourrais jamais réaliser le rêve que j'avais formé.

C'était d'attaquer un sanglier par clair de lune, à minuit, et de le prendre malgré le change, rééditant l'exploit qui eut lieu à Chantilly et dont l'auteur fut le Prince de Condé, notre illustre maître à tous. En 1886, avec mon vautrait à son apogée, j'eusse pu tenter cet exploit avec chance de succès, mais j'ai laissé passer l'occasion et les rêves ne se réalisent que rarement.

LA THÉLU



Buissons-Picardie

QUAND le vautrait de Rallye-Picardie quitta Brocourt pour aller s'installer au Bois-Guillaume, en Normandie, les sangliers n'eurent guère de répit.

En septembre 1884, Monsieur de Becquincourt achetait à Monsieur de Condamy six chiens bâtards normands, ayant encore dans les veines du sang des chiens de Monsieur le Comte de Chassepot, et il se mit à courir le lièvre autour de Billancourt, aux environs de Nesle. Les chiens, un peu étonnés par cette chasse, toute de finesse, n'y firent guère de prouesses. Ces essais durèrent peu et, dès novembre, le nouveau maître d'équipage faisait l'acquisition d'une dizaine de vendéens et de quelques fox-hounds.

Le 12 novembre, malgré l'attaque tardive, il est trois heures du soir, une bête rousse, lancée au bois d'Érouval, est prise après une heure de chasse dans les bois de Beaugy. Messieurs René de Songeons, de Devise étaient les amis de la première heure, et cette saison de début se terminait par un total de douze animaux pris.

En 1886, le vautrait ne chassa qu'à partir de janvier et ne prit que les quatre animaux attaqués.

En 1887, dès octobre, on courait sus aux gorets dans les bois de l'Oise, de Noyon à Chauny et entre Compiègne et Montdidier, on avait forcé treize animaux lorsque Monsieur de Becquincourt vint à Hornoy, sur l'invitation de son cousin de Glos. Tout le monde lui fit fête. Le 25 février, un bon ragot, attaqué au bois de Rencourt, était pris de vitesse. Les membres du Rallye-Bouvelles avaient rallié aux bien-aller des trompes. Rayonnant dans les alentours, l'équipage sonnait l'hallali à chaque chasse et, pour intéresser les propriétaires des bois des environs, l'équipage prit le nom de : Buissons-Picardie.

Les personnes portant la tenue rouge à parements de velours noir étaient : Messieurs René de Songeons, H. de Boulancy, R. de Devise, G. de Roucy, A. de Glos, Timoléon de Pissy ; Messieurs du Bos, de Belloy, Poujol de Molliens, Gaston et Louis du Passage, R. de Tourtier, Dottin, A. de Gilles,

de la Ville Beaugé, Léonce et Arthur Danzel étaient parmi les assidus de ces laisser-courre.

Quand, au retour du déplacement dans les parages de Molliens-Vidame, le solitaire Baptiste est coiffé après dix minutes de chasse, à la Croix des Six-Voies, dans les bois de Billancourt. C'est le trentième hallali sonné de la saison.

En 1888, le vautrait vient en février et mars reprendre le cours de ses exploits.

Le 24 mars, on attaque une compagnie au bois du Buquet. Deux bêtes rousses sont étouffées en arrivant dans les haies de Camps-l'Amiénois. Le gros des chiens continue sur un animal de compagnie qui, enfilant une haie de jardin, vient tenir le ferme dans le fournil d'une maison. Un vieux paysan réchauffait ses rhumatismes près du feu, et l'animal lui faisait pendant. L'irruption de toute la meute eut vite fait de mettre tout en branle dans le logis.

Se sentant trop près du saloir, le sanglier prit congé du vieillard en ressautant par la fenêtre, puis, perçant droit, s'en fut dans le bois Marot, le bois d'Halivillers, le bois d'Airaines, débuche du Fief-Vergies sur le mont d'Avesnes et pique sur le bois de Frenneville, où il fut pris en débucher après deux heures de chasse superbe et d'un train si rapide qu'il ne restait plus que trois cavaliers à l'hallali : le vieux Laverdure et les amis de Belloy et de Hauteclouque. La curée fut faite devant le perron du vieux Comte de Calonne d'Avesnes, qui épousseta, pour la circonstance, deux trompes à la Dampierre, qui n'avaient jamais si mal sonné.

En 1888, le vautrait commença son déplacement par Thoix, près de Conty. Les invités vinrent en foule, attirés par la renommée de l'équipage, peut-être aussi par l'hospitalité de Monsieur Boulnois et par les déjeuners pantagruéliques de Monsieur Beguin de Fleury. Deux charmantes amazones, trop tôt enlevées à l'affection de tous, suivaient assidument les rendez-vous. C'étaient Mesdames L, Boulnois et la Baronne Ferdinand de l'Epine, qui menait un train que son mari eut préféré moins sévère. Le lieutenant comte J. de Ganay y entraînait son steeplechaser, Rocquencourt, qui, sans autre préparation, gagnait quelques jours après, à la Croix de Berny, la première victoire, suivie d'autres plus retentissantes, de la casaque bouton d'or.

Tous les chevaux de chasse ne valaient pas celui-là. Témoin un cheval de réforme rouan, qu'un veneur d'occasion (de Vryspotter) avait acheté pour la

circonstance. Rencontrant la voiture d'un de ses amis se rendant aussi au rendez-vous de Conty, il lui demanda une place sur la banquette et attacha derrière la voiture son malheureux hunter. Quelque temps après, la charrette remorquait la pauvre bête abattue sur les genoux ; il fallut l'abattre.

A Thoix comme à Molliens, le vautrait, en pleine forme, prenait régulièrement.

Le maître d'équipage, toujours calme, mais très perçant sur son excellent cheval, Marcassin, collait toujours à la tête.

Des deux piqueux, l'un, Laverdure, vieux débris de la vénerie impériale, ne faisait plus le bois qu'à cheval, prenant une allée centrale pendant que les gardes faisaient les côtés, brisait rarement, mais connaissait parfaitement la tenue et le dressage des chiens au chenil. L'autre, Richard, léger, actif, bon marcheur, donnait d'excellentes brisées avec son toutou Médor, croisement du basset, dont il avait la voix et du Lave-rack-setter, dont il avait la robe et l'arrêt. Rapprochant un grand sanglier dans le bois de Fontaine-le-Sec, il se tait tout à coup. « Eh bien ! Richard ? » — « Venez voir, Monsieur. » En effet, Médor, une patte en l'air, arrêtait comme un pieu le solitaire dans un roncier.

En 1889, Monsieur de Becquincourt, ne trouvant plus de sangliers autour de Nesle pour les débuts de la saison, mit ses chiens a deux reprises sur le chevreuil.

Les chiens, élevés depuis deux ans et qui provenaient des lices sortant de l'élevage du Comte de Chabot, montrèrent leur finesse de nez et prirent chaque fois leur animal.

C'était toutefois la fin du vautrait, qui fut dispersé, en avril 1889, chez Chéri. Si le bouton à la trace tressée, avec la devise : Buissons-Picardie, avait fini son histoire, brillante mais trop brève, Monsieur de Becquincourt ne garda pas mauvais souvenir de ses déplacements, puisqu'il avait trouvé, entre deux laisser-courre, le temps d'épouser la fille du Marquis de Pissy.

DE SONGEONS

René de Songeons avait été des fidèles de cet équipage, et y avait appris son métier de valet de limier. La guigne l'avait poursuivi dans ses quêtes au bois d'Otre et une de ses bonnes brisées fut de rembucher un animal qui ne devait pas vider l'enceinte de la Fontaine-sans-Cul. Quand les chiens, mis aux hardes, arrivèrent à la bauge, il trouvèrent le goret mort. On apprit, par

la suite, que, tiré la veille dans les environs, le sanglier était venu là finir sa nuit et sa vie.

Depuis, de Songeons a repris la tradition de ces ancêtres, qui toujours ont chassé à forcer avec passion.

N'avons-nous pas déjà cité son arrière-grand père, habitant Songeons et chassant le loup et le sanglier, qui prêta son équipage de chasse au Prince de Condé à son retour d'émigration ; son père et son oncle, Émile et Aristide, tous deux des premiers associés de Picard-Piqu'Hardy.

L'équipage de Songeons chasse, à l'heure actuelle, le chevreuil en Montargis et en Normandie et le daim en Compiègne.

Songeons a des principes, dit l'un ; Songeons blague, dit l'autre. Toujours est-il, pour moi, que Songeons comme maître, et Picou comme piqueux, sont, pour tout chevreuil attaqué, deux compagnons d'après-midi par trop collants.

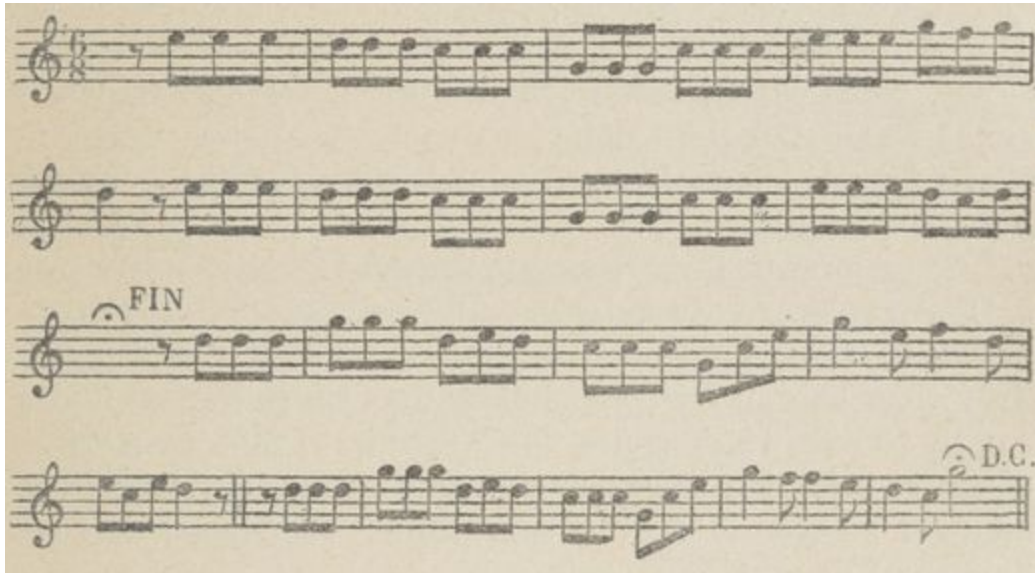
« Je voudrais que sur mes trente-cinq chiens découplés, il n'y en ait qu'un qui chasse pendant une heure, dit Songeons, les autres suivant les allées, j'éviterais bien des changes et au dernier moment, sur une voie aussi échauffée, ils pourraient rallier et ne feraient plus de bêtises ». J'ai entendu la théorie, j'ai vu la pratique et j'étais si émerveillé de la façon dont chassaient ses chiens, tous bien collés à leur voie, que je les suivis de trop près, témoin l'incident suivant :

C'était en forêt de Montargis, en fin de février 1902. Un chevreuil, chassé depuis deux heures, venait de débucher près du champ de tir et s'en allait fort malmené vers le Loing, charriant de gros glaçons et débordé sur un kilomètre de large. Les chiens le gagnaient de vitesse à travers les pâtures inondées. Je n'hésitais pas et continuais de galoper au milieu de l'eau pour arrêter avec mon stick le chevreuil, que Wilton, Ecouvillon, Commandeur et Coachman venaient de noyer.

Je n'avais point compté avec le lit de la rivière, et à quelques mètres du lot des chiens, je fis, avec mon cheval, un superbe plongeon, piquant ma tête par trois ou quatre mètres de fond.

J'oubliai du coup le chevreuil et nageai vers la rive, mon hunter en faisant autant de son côté. Trempé, et n'ayant plus rien à perdre, j'offris d'aller dans un baquet reprendre le chevreuil qui flottait le long d'une touffe de roseaux. On me fit, très aimablement, les honneurs du pied. Le lunch et le bon feu que je trouvai au retour à la maison du Rire, me firent vite oublier mon bain glacé.

LA SONGEONS



Monsieur Ernest Rocquigny

QUAND l'association de Monsieur Thélou avec Monsieur Yturbe prit fin et que le vautrait de Piqu'Avant-Normand eut été réduit comme effectif, un autre équipage arriva lui aussi de Normandie pour courir le sanglier aux environs d'Aumale et coupler avec celui de Monsieur Thélou : c'était le Rallye-Ouville.

Ce cri rappelle joyeusement le château d'Ouville-la-Rivière, à Monsieur Ernest Rocquigny, petit-fils du célèbre chirurgien rouennais et neveu de l'auteur de Salammbô et de Madame Bovary. Très accueillant, il était secondé, dans ses aimables réceptions, par sa femme, née Victoire de Cathelineau, fille du général d'illustre mémoire. Les veneurs étaient certains d'y trouver le meilleur accueil ; le culte de saint Hubert étant alors très en honneur à Ouville.

En 1883, après avoir chassé durant deux ans en association avec Monsieur Laurent dans les bois de Clères, Monsieur Ernest Rocquigny possédait trente à quarante chiens anglo-vendéens, tricolores, à manteau noir, de grande taille (de vingt-six à vingt-huit pouces), ayant du pied, de la gorge, beaucoup de fond, très requérants, de haut nez. Il prenait alors vingt à vingt-cinq animaux en forêt d'Eawy et dans les bois de Clères et de Monville. Le vautrait était installé l'hiver à Bellecombe, l'été au chenil d'Ouville-la-Rivière.

Ce n'est que vers la fin de 1885 que ce vautrait, porté de quarante à cinquante chiens, atteint véritablement son apogée comme ensemble d'équipage. Il était servi par deux piqueux, les frères Vallet, venant de l'équipage de cerf de Monsieur Lefebvre, à Chamant ; leur père, Pigeon, valet de chiens à pied. A la même époque, Monsieur Rocquigny devenait adjudicataire de la Haute-Forêt d'Eu, de Guimerville et Grand-Marché, et obtenait le droit de chasse des propriétaires riverains. Monsieur le Marquis des Roys donnait sa forêt de Gaillefontaine ; Monsieur Boulnois, son lot de forêt de Coppegueule. Les chiens remportaient le prix d'honneur à l'Exposition du Havre, avec un lot de trente-cinq bâtards anglo-vendéens.

La tenue de l'équipage était gros vert à revers amarante ; le bouton, une hure de sanglier passée dans une jarretière de vénerie avec la devise Rallye-Ouville. Les dames portaient le lampion galonné de vénerie et la jaquette Louis XV avec la jupe verte. C'étaient, alors, Madame E. Rocquigny et la Baronne de Montaient, puis, outre le maître d'équipage, Messieurs de Clinchamp-Bellegarde, Max Thélou, Ch. Selle, A. Havé.

Les laisser-courre étaient en outre suivis par les Lieutenants de Villepin, de Maistre, Vidal, du 12^e chasseurs ; Petit, capitaine de remonte ; Messieurs Vaussard, Baron de Villers, de Boishebert, de Condamy.

Étant d'un certain poids, Monsieur E. Rocquigny ne montait que des irlandais ; les hommes, par contre, des chevaux de sang. Bon valet de limier lui-même, le maître se plaisait à faire le bois et à donner sa brisée pour laisser courir. Certaines de ses chasses méritent d'être rappelées et, ayant eu la bonne fortune d'avoir entre les mains le livre de chasse, je me permets de copier simplement certains comptes-rendus.

19 mars 1887. Rendez-vous au Poteau Maître-Jean (Haute-Forêt d'Eu).

On va frapper aux branches du maître d'équipage, qui a une compagnie à Basse-Copette (forêt de Guimerville). Une bête rousse est étouffée en vingt minutes. On retourne à l'enceinte d'attaque. Deux animaux se livrent. Une chasse débuche à Hodeng, pour traverser la vallée de la Bresle, mais, pris à vue, le sanglier rentre en forêt de Guimerville, se fait battre au fourré près du Poteau d'Aumale, où il croise la chasse de l'autre animal, une bête de compagnie, qui va se faire prendre dans la rivière au Moulin de la Buaille. Pendant ce temps, le maître d'équipage appuie toujours la chasse du tiers-an, qui débuche, passe dans la gare de Nesle-Normandeuse, remonte sur le Mont Hubin, la Tête de Biche, gagne les Essartis, où il tient le ferme longtemps. Le maître d'équipage arrive alors et appuie ses chiens ; le sanglier retourne à la Mare de l'Homme-Mort, rentre dans les enceintes de la Tête de Biche et descend dans le fond du détroit, toujours au milieu des chiens. Il fait nuit. Le sanglier a gagné la rivière de Neslette et blessé grièvement plusieurs chiens. Impossible d'y aller. Il faut traverser la ligne de chemin de fer et une rivière. Le maître d'équipage, cherchant un passage, fait panache avec sa jument dans des ronces artificielles. Enfin, il arrive à la ferme de Monsieur de Blangermont, où il retrouve Volcelest avec quelques chiens. Un gamin les conduit avec une lanterne au travers des marais. On traverse plusieurs ruisseaux, tantôt sur des planches, tantôt sur des vannes. Le sanglier est toujours au ferme de l'autre côté de la vallée, dans un champ

rempli de tas de fumier. Tiré de deux coups de carabine, il redescend vers la rivière, puis s'arrête contre le talus de la route de Senarpont à Blangy, à la Cavée de Neslette. Ily est servi à la carabine par le maître d'équipage, après cinq heures d'une chasse exessivement mouvementée.

Un chien tué, plusieurs grièvement blessés.

En 1887-1888, l'équipage prit dans sa saison quarante-cinq sangliers, et remportait aussi le premier prix pour un lot d'élevage à l'Exposition Canine de Paris.

En 1888-1889, trente-quatre hallalis furent sonnés.

Le 26 octobre 1888, rendez-vous au Vieux-Rouen. Attaqué, en forêt de Coppegueule, dans une compagnie, un grand sanglier qui cherche à donner au change dans toutes les enceintes et tient le ferme après trois heures de chasse. Il charge alors Monsieur Max Thélou et lui ouvre la cuisse d'un coup de grais. Le maître d'équipage parvient à dégager son ami et à loger une balle au bon endroit.

31 décembre 1888. Attaqué au Puits à Corbeaux un sanglier arrivant à son tiers-an ; l'animal se fait battre un instant sous le nez des chiens, essaye de prendre de l'avance, mais, rejoint dans le Mont-Blanc, il tient aux chiens, tue Cerf-Volant, et en blesse plusieurs, prend la futaie et tient à nouveau sur la route de Foucarmont. Alfred, dit Volcelest, veut alors le servir au couteau, malgré la remarque que lui fait Monsieur Thélou que l'animal n'est pas mûr. Au moment où il l'aborde, le sanglier le charge, Volcelest recule derrière un arbre, mais le sanglier le suit et, se cabrant, le renverse à terre et le foule sous lui, malgré les coups de couteau qu'il reçoit du piqueux. Monsieur Thélou, seul assistant, lui loge une balle à bout portant, qui l'étend raide sur le corps d'Alfred Vallet, qui était grièvement blessé à la cuisse. Cet incident dramatique, auquel le maître d'équipage n'assistait pas, fut grossi par les gens qui n'y étaient pas et les relations entre les deux maîtres d'équipage s'en ressentirent pendant quelque temps.

Monsieur Thélou donna alors la chasse qu'il avait en Basse-Forêt d'Eu à Monsieur Coulombel, et Monsieur Rocquigny continua ses laisser-courre en Haute-Forêt d'Eu et dans les bois des environs où il était invité.

En 1889-1890, l'équipage prit vingt-trois sangliers de suite, sans manquer.

En février, rendez-vous au Vieux-Rouen.

Attaqué à Coppegueule sur trois animaux. Un ragotin se livre, fait le tour de la forêt, débuche avec beaucoup d'avance sur Saint-Aubin, monte au

bois du Forestel, passe près d'Arguel, débuche sur Villers-Campsart, gagne le village de Dromesnil, retourne sur le Chaussoy, débuche, gagne Selincourt, se fait battre dans les bois d'Airaines, traverse le village d'Aumont et est pris en plaine après quatre heures de chasse très dure, à cause de la gelée, et un parcours de plus de vingt-cinq kilomètres.

Chassant depuis le vingt-cinq septembre, l'équipage prit son quarante-cinquième animal dans les premiers jours de mai. Il y avait près d'un mois que l'équipage était rentré à Ouville, comme tous les étés, lorsqu'un matin, Cresson, qui était alors valet de limier, trouva, en se promenant, un ragot qu'il rembuche. Aussitôt prévenu, Monsieur Rocquigny fait reprendre les chevaux qui étaient à l'herbage et les fait ferrer. A quatre heures, on attaque, et à sept heures l'animal était pris près de Torcy, après une chasse terrible sur le bord des falaises entre Sainte-Marguerite et Varangeville.

Monsieur E. Rocquigny mettait bas son vautrait peu de temps après et devenait un fanatique de la chasse au marais, se rendant successivement locataire du marais Vernier, à l'embouchure de la Seine, puis du Hable-d'Ault, entre Cayeux et Ault.



Le COMTE AYMAR D'APPLAINCOURT



Le Comte d'Applaincourt

BON chien chasse de race, dit le proverbe, et Aymar d'Applaincourt devait justifier le dicton populaire. J'ai eu entre les mains son livre de chasse tenu à jour depuis sa plus tendre enfance. Né en 1840, il tue un blaireau et deux lapins en 1853. Son premier port d'armes date de 1855, alors qu'il ne décroche sa peau d'âne de bachelier qu'en 1859. Dès 1862, il chasse à courre.

Avec quelques chiens lui appartenant, joints à ceux du Comte Ernest de Valanglart, il prend, le 13 octobre, un lièvre en deux heures et demie, avec Messieurs Viellard, Léonard et Robert de Valanglart, ses amis. Quand il fallait aider les chiens, on galopait l'animal, mais cette faute de vénerie

n'amenait que la prise de quatre lièvres, et il en fut de même jusqu'en 1867. Les chiens du jeune veneur étaient alors : Tambeau, Stentor, Tapage, Mène-à-Mort, Tintamare, Coquette, Printaneau, Ripaille, Réveillo, Perçante, Betzy. Quelquefois les chiens de Monsieur Dufossé, s'adjoignaient à ceux de la Triquerie. Tous ces chiens n'étaient que des briquets, servant à chasser le chevreuil à tir en Crécy, et dont on réunissait, à certains jours, toutes les compétences pour mettre à mal un bouquin.

En 1867, aussitôt après son mariage avec Mademoiselle Vasseur, qui lui apportait une très belle fortune, le Vicomte d'Applaincourt ramena d'Angleterre deux lots de harriers, l'un de dix chiens et l'autre de douze. Il prend alors neuf lièvres autour de la Triquerie.

En 1869, le petit équipage, que dirige alors Alexandre, prend quatorze lièvres et trois renards de boîte. Viellard, Raoul de Maismont, lors des congés que lui laissait le métier militaire, des Cressonnières étaient parmi les plus assidus de ces laisser-courre. Le 1^{er} juin 1869, d'Applaincourt fait ses débuts comme lieutenant de louveterie. Un sanglier, attaqué dans les grands bois de La Motte par les trois meutes réunies de la Triquerie, de Rallye-Ponthieu et de Monsieur de Fautereau, récolte en cours de chasse vingt-six coups de fusil et est achevé, après trois heures de laisser-courre, par Monsieur d'Applaincourt père, Messieurs Rosselet et Camille de Mons. En sus des quarante tireurs, il y avait quinze personnes à cheval ; le plus beau dans cette excitation, fût qu'il n'y eût point de blessés par les balles des maladroits. En 1869, Coulon rentre comme piqueux à l'équipage. On sonna l'hallali de quatorze lièvres et d'un chevreuil, le lundi 24 janvier, après quatre heures de chasse, dans les bois du Rondel ; ce sera le seul chevreuil pris par l'équipage durant sa longue carrière.

Attaqué contre la route des Fonds de la Motte, le chevreuil saute dans le Rondel, va à Marcheville, suit le sentier des Trois-Mares, rentre au Rondel, débuche en lisière de forêt jusqu'à Forêt-l'Abbaye et retourne aux Trois-Mares, où il tombe devant les chiens. Raoul de Maismont et d'Applaincourt avaient posté en forêt une dizaine d'hommes de Forêt-l'Abbaye, pour leur donner des renseignements en cours de chasse.

En 1870, la guerre franco-allemande mit fin à toute tentative de chasse.

En 1871, le 11 novembre, d'Applaincourt tombe avec son cheval Amint-Judy, dans une carrière à cailloux. Cet accident le retient six mois au lit.

En 1872-1873, l'équipage prend douze lièvres, la chasse à courre ayant été fermée le 2 février.

En 1873-1874, dix-neuf lièvres ; en 1875, seize lièvres ; en 1876, cinq lièvres. Il faut citer néanmoins le laisser-courre du 12 mars, qui tend à prouver qu'on est bien trompé parfois par les conditions atmosphériques au courre du lièvre. La tempête qui sévit ce jour-là étant gravée dans la mémoire de tous les contemporains.

« Attaqué à onze heures, avec quinze chiens, en forêt de Crécy, pris à une heure, malgré la tempête qui a dévasté toute la forêt, mon piqueux n'a chassé que parce que c'était la fermeture. Il a même attaqué un second lièvre sur Caumartin, mais n'a pu continuer à chasser, les hêtres tombant sans cesse, arrachés par le vent d'ouest », dit le livre de chasse.

En 1877, seize lièvres sont forcés, les chasses ayant toujours lieu en forêt.

En 1878, Pierre d'Applaincourt, fils du maître d'équipage, assiste à son premier hallali, le 13 octobre, on ne devait le sonner que sept fois durant la saison.

En 1879, les chiens ne prennent que trois lièvres, mais chassent cinq sangliers, qui sont tirés dans les chasses administratives.

En 1880, il est impossible de chasser du 26 novembre au 3 février, à cause de la neige et du froid. L'on ne sonne l'hallali que de cinq lièvres. Par contre, le 6 mars, le Vicomte d'Applaincourt est invité à coupler avec Son Altesse Royale le Prince de Joinville. Une laie, attaquée au bois de Wiry, est prise en vingt minutes.

Enhardi par ce succès, le Vicomte d'Applaincourt attaque un sanglier, le 9 avril, au bois de Bouillancourt, avec vingt et un chiens harriers et le porte bas après trois heures de chasse.

Le 23 avril, un sanglier, attaqué au bois de Gouy, est pris dans le marais de Rouvroy.

Dès lors l'équipage alternera entre le courre du lièvre et celui du sanglier.

En 1881, cinq lièvres et un sanglier.

En 1882, neuf lièvres et trois sangliers.

En 1883, neuf lièvres et sept sangliers, dont cinq marcassins.

En 1884, neuf lièvres et sept sangliers. C'est alors que Millebeau, qui était auparavant au vautrait de Monsieur de Fautereau, puis à l'équipage du Comte de Paris, prend la direction de l'équipage.

En 1885, il y a trente chiens au chenil ; on ne prend plus que deux lièvres et l'on force huit sangliers.

En 1886, on abandonne définitivement le lièvre et le vautrait met aux abois neuf sangliers, jusqu'à la mi-février. Des deuils, d'une part, la

blessure reçue par Millebeau, au cours d'un hallali, d'autre part, arrêtent les chasses.

En 1887-1888, le vautrait prend dix-neuf sangliers. Les sportsmen de Picardie commencent à sortir de leur torpeur, et parmi les personnes présentes à l'époque : Messieurs E. Prarond, Chamont, père et fils ; Canu, père et fils ; Dufetel d'Amiens ; Louchet, P. et R. de Boisville, de Colnet, de Thézy, de Belloy ; le Commandant de Chabot ; les Capitaines et Lieutenants d'Auberjon, du Bos, Danglade, de Tugny.

En 1888-1889, on ne put découpler que onze fois, par suite de manque d'animaux dans la forêt de Crécy, et l'on prit neuf fois. Cependant le maître d'équipage venait de consentir à un gros sacrifice pécuniaire pour s'assurer des animaux. Mettant fin à une coutume séculaire, il voulait être seul maître en forêt et supprimer les actions de fusil. Mes Cousins de Valanglart, grands amateurs de chasse à la bécasse, nombre d'Abbevillois, très fusillots, lui disputèrent chèrement cette prise de possession, et c'est par vingt-deux mille francs de loyer annuel que d'Applaincourt resta seul adjudicataire de la forêt.

Ces damnées bécasses devaient même faire un prosélyte dans la famille. Pierre d'Applaincourt, qui sortait cette année-là de Saint-Cyr, ne devait-il pas par la suite sacrifier la vénerie au tir de l'oiseau à long bec.

En 1890, les cinquante chiens du chenil forcent neuf sangliers.

En 1891, les deux frères Vallet, qui sortent du vautrait Rallye-Ouville, à Monsieur E. Rocquigny, prennent la direction du vautrait, qui prend onze sangliers, dont plusieurs autour de Bouillancourt.

En 1892, la forêt de Crécy ne se repeuplait guère en bêtes noires. On n'avait pu forcer que onze animaux, quand, dans un déplacement, en mars et avril, autour de Liomer, où l'avait invité Monsieur le Comte Robert de Valanglart, on attaqua neuf sangliers, suivis de neuf hallalis.

En 1893, agrandissant son champ d'action, le vautrait d'Applaincourt prit vingt-trois sangliers.

En 1894, l'équipage fit une saison magnifique et put enregistrer quarante-deux prises dans la saison. Jusqu'au 13 novembre, il forçait cinq animaux en forêt, puis quatre autour de Liomer. Rentrant au chenil de la Triquerie, dix-sept sangliers sont pris en janvier-février en Crécy. Les chasses étaient alors fort suivies ; l'assistance devenait plus nombreuse. Le Lieutenant-Colonel de Vibraye, veneur dans l'âme, entraînait tout son corps d'officiers ; d'Auberjeon, de Laborie, du Bos, de Corny, Delatre, de

Puységur étaient aussi exacts au rendez-vous de Forêt-l'Abbaye qu'au rapport du quartier. Le Commandant Vallon, du 19^e Chasseurs, alors en garnison à Hesdin, ralliait avec le Capitaine de Boulemont, puis Coulombel d'Hesdin et Guyot de Maresquel. Autour d'Abbeville : Henry Levoir, les Canu, les Riquier, puis les boutons : E. Chamont, Lebel, Huré. Autour de Liomer : Comte R. de Valanglard, des Courtils, Comte de Villers, Comte A. de Hauteclocque, P. de Waziers, les Danzel, les Thézy, les Forceville, les Boisville.

A partir du 1^{er} mars jusqu'au 1^{er} mai, le vautrait retourna autour de Liomer. La dernière chasse prit un parti inattendu. Le rendez-vous était le 30 avril, à Heucourt. Rien au rapport. On quête à la billebaude, dans le bois de Riencourt, avec tous les chiens découplés. Ils attaquent, à trois heures et demie, une laie vide qui se fait d'abord battre au fourré, puis, ayant pris de l'avance, elle descend à la vallée du Landon, remonte au bois du Cavillon, s'y fait battre, redébuche sur Picquigny, traverse les sapinières du Comte de la Rochefoucauld, veut entrer dans le parc de Monsieur Folin ; ne pouvant trouer le grillage, elle longe la propriété et entre dans le parc, où elle est portée bas, à six heures un quart, par les quarante-quatre chiens découplés.

En 1894-1895, le vautrait ne put prendre que vingt-sept sangliers. Le 26 novembre, un grand sanglier, pesant trois cent vingt-cinq, fait deux fois le tour d'Hesdin et est pris en débuché à la vallée de Cavron. Sauf deux chasses en janvier, le vautrait ne put chasser par suite de la neige.

Le 11 mars, il prend un grand sanglier tenant les abois sur la mare gelée de Lamothe-Buleux. Ce fut à la dernière chasse de cette saison, que j'eus le plaisir de servir mon premier animal dans les fonds d'Infroy. Attaqué dans une pièce de joncs marins, d'un demi-hectare, en plaine, le quartanier part à vue des quarante chiens découplés. Pris de vitesse, il est rejoint dans un champ de blé vert. Je fus le servir au couteau, en me présentant, comme tout débutant, face à la hure. L'animal étant couvert par la meute, je m'en tirais sans mal, alors que Follet, la dague haute, accourait pour lui larder les fesses. Ces dernières réunions voyaient, à chaque curée, une nouvelle provision de bouteilles de Champagne arriver juste à point. Follet était cet échanson aimable. Tout en nous offrant gracieusement les divers crus dont il avait la vente, il garnissait son carnet de commandes. Très amateur de chasse, l'ami voulut bientôt voler de ses propres ailes, et d'invité devenir patron.

Jamais l'équipage ne fit plus belle campagne que celle de 1895-1896, où il sonnait quarante-quatre fois la Retraite prise.

Le 23 novembre, on attaque une compagnie au bois de Dompierre. Une laie de cent soixante se livre aux chiens, tourne autour du Fédoy, puis débuche sur la Broye. Rejointe par les chiens, elle tient aux Fonds de Val, dans un chemin creux très serré et charge vigoureusement les chiens, en blessant plusieurs. Le maître d'équipage part la servir au couteau en plein découvert, mais l'animal, mal touché, rebondit dans les chiens, le couteau en travers du dos. Le Comte d'Applaincourt rentre alors au milieu de la mêlée et, prenant l'animal aux écoutes, dégage son arme et cette fois la cloue sur place.

Le 17 février, un sanglier ragot de cent cinquante est attaqué en Crécy et file droit avec les chiens de tête que l'on ne peut rejoindre de la journée, passe la Maye, fait tous les bois de Regnières-Ecluses, redébuche au Perriot, contre la route de Boulogne, retraverse la Maye dans les étangs de Bernay, rentre en forêt, perce droit jusqu'à Forêt-l'Abbaye, où il fait un brusque hourvari sur Forêt-Montiers et débuche, allant tenir les abois dans le marais de Ponthoile, où il fut servi par Monsieur Victor Tingry. Tous les veneurs avaient perdu cette chasse d'un parcours exceptionnel.

Le 2 mars, un quartanier, attaqué à Bouillancourt, blesse quinze chiens et le cheval du Capitaine de Tugny.

A part quelques buissons creux, les jours où l'on devait attaquer un sanglier extraordinaire, soit à Cambron, soit à Moyenneville, chaque laisser-courre fut un succès.

En 1896-1897, presque semblable succès, puisque l'on sonne l'hallali de trente-huit animaux sur quarante rendez-vous. Le lundi 8 mars, à Fressin, cinquante-sept personnes suivaient à cheval et, parmi eux, Monsieur de Gournay, dont la tenue de vénerie restera gravée dans la mémoire de tous les assistants : Habit rouge, cape de velours rouge à gland d'or, culotte de panne rouge, bottes en cuir souple rouge brodées d'argent à la manière orientale. L'animal d'attaque, devant cette apparition, prit aussitôt son parti et nous fournit un débucher charmant, quoique lourd. Il n'est guère de pays plus traître aux tendons des chevaux que le terrain bieffeux de Fressin.

Le 26 avril, laisser-courre remarquable aux environs de Belloy Saint-Léonard. Attaqué, à deux heures dix minutes, au bois de la Faude, sur quatre sangliers. Un ragot de cent soixante tourne dans le bois, puis débuche au milieu des chevaux, va au bois de Cambos, du Roy, Mettigny,

rentre aux bois d'Etrejust, de Belloy, monte au bois d'Airaines, qu'il traverse, débuche sur Warlus et arrive dans Riencourt où il se fait battre et donne au change sur un sanglier de même poids. Tous les chiens font change, sauf Fripon, qui maintient son animal d'attaque, le ramenant à Warlus et de là au bois d'Airaines, où l'animal de change arrive bientôt suivi de toute la meute. Nouveaux changes sur lesquels les chiens s'éparpillent, tandis que Fripon continue sa chasse dans le bois de Selincourt. Peu à peu les chiens lui rallient et l'animal, en sautant la route de Belloy à Aumont, tient pour la première fois les abois. Il est porté bas peu après, à cinq heures trois quarts, après quatre heures de chasse dure, sans arrêts, en débuchers continuels.

Il y eut, en 1897-1898, pas mal de buissons creux. D'autres fois, des animaux attaqués trop tard durent être abandonnés à la nuit. On prit néanmoins, soit en Crécy, soit au Boisle, dix-huit sangliers. Le mois d'avril, en déplacement du côté de Liomer, vint apporter son appoint accoutumé de jolis laisser-courre terminés par six hallalis.

C'est en 1898, qu'à la suite du mariage de Pierre d'Applaincourt, son père lui céda la direction de l'équipage, lui faisant cadeau des chiens et ajoutant à sa dot une certaine somme pour l'aider à continuer la tradition paternelle.

Il y eut peu d'animaux, vingt et un sangliers furent pris. Le chiffre tomba à dix-neuf en 1899-1900, de même que l'année suivante, par suite de la neige et de la gelée prolongée. L'équipage, forcé de quitter la forêt de Crécy, alla prendre des animaux dans le Pas-de-Calais, notamment à Monthuis, chez Monsieur de Prémont, au-dessus d'Etaples ; puis en Normandie, vers la Basse-Forêt.

De 1901 à 1902, vingt-neuf sangliers, puis vingt et un la saison suivante.

En 1903-1904, l'équipage prend vingt-huit animaux.

Le 11 janvier, un grand sanglier est attaqué dans les fourrés contre la Baraque de Machy. L'animal saute la dernière route, longe la forêt contre la plaine et arrive à l'allée Marcotte, où il débuche, va passer la rivière de la Maye contre la scierie de Crécy-en-Ponthieu, remonte au bois Manessier. Il est pris à vue en débuché sur Ligescourt et entre hallali courant dans le village. Il gagne au ferme roulant le bois de Ligescourt et tient définitivement dans un chemin boueux, contre l'avenue de Monsieur de Neuville, où il est servi par Maurice Vallet, ayant blessé grièvement plusieurs chiens.

Assistaient alors aux chasses, à cheval : tout d'abord, trois amazones émérites ayant sous elles d'excellents chevaux, et qui, habituées aux runs rapides des chasses de renard anglaises, ne s'émotionnaient guère des débuchés dans les terrains lourds de nos pays. J'ai cité les trois sœurs, Mesdemoiselles Nadine, Cécile et Amélie d'Orval. Les deux dernières nommées ont épousé des veneurs, les deux derniers fils d'Arthur de Chézelles, et sont des assidues du vautrait de Monsieur de Bauffres, en forêts d'Eu, de Saint-Saëns et d'Eawy ; puis venaient le Capitaine et Madame des Hyères, Jean d'Applaincourt et sa charmante femme, trop tôt disparue, puis les officiers : Colonel de Vibraye en tête, à la trompe toujours aussi gaie ; les capitaines et lieutenants Dupuy, de Guillebon, de la Taille, de la Saussaye, de Bobet, de Charnacé ; puis les boutons fidèles : Chamont et Huré ; enfin, les patrons, le père et le fils le Comte Aymar et son fils Pierre.

En 1904-1905, le vautrait comporte soixante-quinze fox-hounds au chenil. Le Comte Aymar d'Applaincourt fait une innovation dans l'art de la vénerie ou plutôt une résurrection. Il sert les animaux à l'aide d'un épieu modern style ; une baïonnette Lebel montée sur un manche articulé pour pouvoir être accroché facilement à la selle. Dès la saison 1905-1906, cette nouvelle arme manque de coûter la vie au maître d'équipage.

Le 20 décembre 1905, un sanglier de plus de deux cents, était attaqué dans un fourré du bois de Regnières-Ecluses, propriété du Comte d'Hinnisdal. L'animal gagne de suite la haute futaie et arrive dans une coupe de deux ans où, trouvant le train trop vite, il fait tête. Le Comte d'Applaincourt descend de cheval et armé de son épieu va au sanglier en plein découvert. Le maître d'équipage reçoit le sanglier sur son épieu, le couteau entrant jusqu'à la garde entre le cou et l'épaule, mais le choc très violent se produisant en biais, le bois de l'épieu casse net, laissant le couteau dans le corps du sanglier. Celui-ci se sentant fortement blessé culbute le Comte d'Applaincourt désarmé et, s'acharnant sur lui, le foule et déchire ses vêtements, ne lui faisant pourtant que des blessures insignifiantes. Pendant ce temps, les piqueux, et les veneurs arrivent et Alfred Vallet, deuxième piqueux, sert le sanglier à la carabine sur le corps de son maître. Relevé, le Comte Aymar remontait à cheval pour aller faire la curée à dix kilomètres de là, à Forest-l'Abbaye. Le vautrait prit encore vingt-huit animaux cette saison-là.

En 1906-1907, l'équipage était repris en propre par le Comte d'Applaincourt, son fils Pierre n'ayant qu'un goût très relatif pour les fonctions de maître d'équipage et préférant de beaucoup le tir de la bécasse. En plus, la mort de Madame Jean d'Applaincourt vint arrêter les sorties du vautrait. En fin de saison, pour contenter les réclamations des paysans, plusieurs sorties furent effectuées sous la direction de Monsieur E. Chamont, qui prenait le vingtième sanglier au mois d'avril, à Labroye.

Nous arrivons à la dernière année de l'existence du célèbre vautrait. Voyant que ses fils ne partageaient pas ses goûts cynégétiques, ayant été obligé de faire partir ses chiens de leur chenil de la Triquerie et de les loger dans une habitation de rencontre, à Forest-l'Abbaye, ayant derrière lui quarante-cinq saisons de chasse, le Comte d'Applaincourt ne se sentait plus le même élan pour relouer la forêt de Crécy aux conditions draconiennes que lui faisait l'Administration des Forêts. Hantés de l'idée de démocratiser le goût de la chasse, ces Messieurs de l'Administration donnaient le droit aux vingt-quatre porteurs de fusil de tirer les sangliers sur leurs lots respectifs, et louaient séparément la chasse à courre des bêtes noires qui auraient échappé au plomb des fusillots.

Le maître d'équipage n'accepta pas ces conditions, et lors de l'adjudication il se retira de la lutte dès la première enchère mise par Monsieur Saint. Pour être impartial, nombre de ses amis furent fort ennuyés de cet état de choses, les sommes qu'ils avaient proposées pour garder la forêt étant le double du prix auquel fut adjugée la location.

Durant la dernière saison, le vautrait prit encore vingt-trois sangliers, mais dans des conditions particulièrement difficiles. Par suite du déboisement total de nombre des grands carrés de hêtres qui faisaient la joie du promeneur, les fourrés étaient devenus de plus en plus denses. En sus, nombre de genêts et de fougères avaient poussé et les animaux s'y faisaient battre continuellement donnant sans cesse dans le change.

J'arrive à la dernière chasse.

Un ciel gris, une température tiède, de temps à autre, quelques gouttes de pluie semblent vous donner un sage avis de garder vos caoutchoucs, malgré les promesses intermittentes du soleil qui finira par sortir vainqueur de la situation.

La brisée n'est pas loin et c'est en devisant gaiement qu'on se rend à l'attaque. Même calme que toujours. Douze chiens découplés foulent l'enceinte. Plus d'une demi-heure se passe sans qu'un récri se fasse

entendre. Quelques chevreuils sautent dans les layons, on commence à perdre patience, quand, tout près des hardes, quelques coups de gorge attirent l'attention. De suite, Maurice Vallet a sonné la vue. On donne les hardes aussitôt et tout est rallié en un instant sur deux animaux de compagnie qui vont de conserve.

Un ragotin vigoureusement poussé se livre, saute la route de Crécy et rentre dans les anciens grands carrés. Malgré les fourrés, il ne peut prendre d'avance ; en sautant l'allée Marcotte, il garde encore cent mètres qu'il maintiendra jusqu'à la mare Bouloi. Là, les chiens le rejoignent et tiennent les abois au milieu d'une futaie claire. L'hallali sur pied résonne, et chacun rallie. Quand le Comte d'Applaincourt arrive sur ses chiens, tirant leur animal, un léger tressaillement contracte son visage, il regarde, se domine, puis saisit sa trompe et sonne, avec sa maîtrise connue son dernier hallali.

Hélas ! c'est la dernière curée en Crécy, le vautrait a vécu.

C'est le sourire sur les lèvres que le regretté maître d'équipage accueille les remerciements de ceux, trop peu nombreux, qui avaient tenu à venir, une dernière fois, suivre les habits rouges à parements blancs.

Quelles-que fussent les circonstances qui avaient amené l'état de choses actuel, on partageait l'émotion des deux frères Vallet, tous deux piqueux au vautrait depuis dix-sept ans, qui ne pouvaient retenir leurs larmes en voyant partir tous ceux qui les avaient vus travailler et les remerciaient des bons moments qu'ils avaient passés en forêt, grâce à leur savoir. Cette forêt de Crécy, qui, depuis les premières années du siècle dernier, n'avait cessé de résonner de l'écho des fanfares, sera muette désormais, et le plus bel équipage qui y ait couru y a terminé la longue série de ses exploits.

C'est tristement songeur et me souvenant de mes premières armes faites à l'équipage que j'ai fait la route de la retraite, et j'imagine que je n'étais pas le seul. Assistaient à cette dernière chasse du beau vautrait picard : Comte d'Applaincourt, maître d'équipage ; Messieurs Chamont, Lebel, Huré, de Louvencourt, Vicomte et Vicomtesse du Passage, Mademoiselle Cécile d'Orval, Monsieur Leroy de Novion ; les capitaines d'Assigny, de Laboulaye, de Guillebon ; les lieutenants de Lestapis, Chevalier ; Messieurs de Boiville, Rouget, L'Estienne, Riquier, du Bellay, Ernest Levoir, de Thézy ; Mesdames Cottini, Chamont, Rouget, Riquier, Lecerf.

Les chiens furent vendus en mai 1907, en bloc, à Monsieur Hériot, le fils de l'Administrateur des Magasins du Louvre. Les deux frères Vallet entrèrent au service du vautrait de Messieurs Prat et Cauvin.

Le vautrait chassait à jour fixes : les lundi et samedi d'une semaine et le jeudi de l'autre. Par suite des invitations, les jours de chasse n'étaient jamais changés. Les maîtres et les personnes ayant le bouton, un loup hurlant d'argent sur fond or, portaient la tenue rouge à revers blancs, bas blancs et bottes de vénerie. Les hommes de l'équipage portaient la tenue blanche, col, parements et bas rouges, bottes de vénerie.

Durant sa longue carrière, le Comte d'Applaincourt prit devant ses chiens cinq cent trente-neuf sangliers, cent quatre-vingts lièvres, un chevreuil et trois renards, soit un total de plus de sept cent vingt animaux.

Pour rester historien sincère, faut-il ajouter certaines critiques qu'on fit au vautrait ?

Elles se résument toutes dans l'éloignement du chenil de la Triquerie, distant de plus de deux lieues.

Les chiens arrivaient la veille à Forest-l'Abbaye, et les valets de limier, obligés de veiller à leur meute avant de partir faire leur quête, revenaient souvent fort tardivement, leur travail s'étendant sur un grand parcours, n'étant que trois valets de limier pour donner à courir des animaux voyageurs dans plus de 4.000 hectares de forêt. L'attente à l'auberge de Forest-l'Abbaye était parfois interminable, et seule la tenancière du café en tirait profit en versant cafés sur cafés pour faire prendre patience.

Autre critique. Les chiens du vautrait, étant tous anglais, sauf dans les dernières années, où on introduisit quelques bâtards, criaient peu, et Crécy, bien que situé sur un vaste plateau, étant une forêt très sourde et d'un aspect absolument identique dans toute sa teneur, on perdait trop facilement la chasse. Quand, durant les dernières années, les animaux se firent battre dans les fourrés et que le train fut de ce chef ralenti, les anglais se récriaient beaucoup mieux. Seuls, ces quelques points de détail restaient à citer, et, de crainte qu'on ne l'oublie, sonnons, en terminant, la joyeuse fanfare

LA D'APPLAINCOURT

This image shows a handwritten musical score for piano, consisting of four systems of staves. The key signature is D major (two sharps: F# and C#). The notation is in a historical style, likely from the 18th or 19th century.

The first system consists of two staves. The right hand (treble clef) plays a melody of eighth and sixteenth notes. The left hand (bass clef) provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

The second system also consists of two staves. It begins with a forte (*f*) dynamic marking in the left hand, followed by a fortissimo (*ff*) marking. The right hand continues the melodic line.

The third system consists of two staves. Above the first measure of the right hand, the instruction *con 8^a* is written, indicating an octave transposition. The right hand melody continues, while the left hand accompaniment remains.

The fourth system consists of two staves. Above the first measure of the right hand, the number *8* is written, indicating another octave transposition. The piece concludes with a final cadence in both hands.

VAUTRAITS FRESSIN-HESDIN

Vautrait Sellière

LES déplacements de chasse des deux équipages réunis du Baron de Monnecove et de Monsieur de Fautereau devaient faire naître le goût de la chasse à courre chez Monsieur Sellière.

En effet, c'est à la suite d'un brillant laisser-courre, où un grand sanglier de deux cents était venu tenir les abois dans les prairies de Raimboval que Monsieur Roger Sellière, entraîné par ce spectacle, eut l'idée de créer un vautrait. Doté d'une grosse fortune, il était, en outre, propriétaire des bois de Fressin et Créquy, très bonnes demeures à sangliers. Ces bois, qui, de même que le château de Fressin, appartenaient à la famille de Créquy, étaient, par suite d'alliances, devenus la propriété du Prince de La Tour d'Auvergne jusqu'au moment de la Révolution.

Après plusieurs jugements et par suite de nombreuses hypothèques, ils furent vendus, en 1821, à un ancien notaire de Paris, Monsieur Lefebvre, qui recédait, en 1824, pour la somme de sept cent cinquante mille francs, les mille deux cent quatre-vingt-dix hectares que comportent ces bois aux dames Camille et Achille Sellière.

En 1872, Roger Sellière se trouvait à la tête de sa fortune, et, bien qu'il ne passât que deux ou trois mois par an à Fressin, retournant le plus souvent à Paris, il construisit sa vénerie, adossée aux ruines des vieilles tours de l'enceinte fortifiée de Fressin, construction vaste et d'un joli aspect ; les chiens y étaient grandement logés, mais les écuries ne contenaient que quatre stalles, alors que l'équipage comportait dix chevaux au rang.

Il fit construire de grandes écuries, face à son chenil, et, dès fin 1872, commença ses laisser-courre.

Bien que grand, très bel homme et d'un physique très agréable, le Baron Roger Sellière, qui avait alors trente et un ans, était affligé d'une surdité

qu'il faut noter pour comprendre la manière de procéder de notre jeune veneur.

Ayant débuté avec quatre-vingts chiens, il ne parvenait pas à les entendre, s'entêtant à vouloir goûter du plaisir des joyeux recris de ses chiens, alors que la nature lui avait pour toujours fermé le tympan à l'écho d'un bien-aller, il acheta cinquante chiens, puis cent chiens de plus, et découplait toute ensemble cette formidable meute, de façon à enfin les entendre.

Durant trois ans, il chassa à forcer et, vu le nombre d'hommes qui servaient, le vautrait réussit à prendre un grand nombre d'animaux.

Le vautrait comptait quatre hommes à cheval.

Le premier piqueux était Ulysse. Il avait débuté comme valet de chiens à l'équipage de Monsieur de Bondy, puis avait parfait son métier au service du Comte de la Porte, aux Loups, dans la Sarthe.

Eusèbe et Marcassin étaient second et troisième piqueux.

Les chiens composant le vautrait étaient par moitié anglais et bâtards du Haut Poitou. S'étant fait nommé louvetier, le Baron Sellière ne se contentait pas de chasser seulement autour de Fressin, il faisait de fréquents déplacements aux environs de Saint-Omer, dans les forêts de Clairmarais, d'Eperlecques et de Tournehem. Ces différents massifs étaient assez vifs en animaux. Monsieur Philibert Marcotte, ayant fait venir, en 1866, plusieurs sangliers d'Allemagne, qu'il lâcha en forêt de Clairmarais et qui s'y propagèrent.

Le Baron eut un accident assez grave, durant un de ses laisser-courre. Une laie tenait au ferme, à Thienbronne, ayant déjà abîmé quelques chiens. Roger Sellière veut en finir et va pour la servir à la carabine. Il manque son animal et, dégaîne son couteau. Son arme glissant sur la paroi, il est renversé et, en cherchant à se dégager, il a les doigts broyés par l'animal. On dut lui amputer un doigt.

Appelé par son frère Raymond Sellière, à faire un déplacement à Cires-lès-Mello, il y fit son plus beau laisser-courre, par la prise d'un très grand sanglier attaqué dans les bois appartenant au Duc de Mouchy, et qui se fit prendre aux environs de Beauvais.

Le vautrait, durant les trois saisons qu'il chassa régulièrement, fit de si nombreuses prises qu'il dépeupla, tout au moins, momentanément, le pays des bêtes noires.

Les officiers des garnisons d'Hesdin et de Saint-Omer étaient, avec les quelques châtelains des environs, les assidus du vautrait, où les traditions de

la grande vénérie, dans ce qu'elles ont de fastueux, étaient scrupuleusement respectées. C'est ainsi que la curée se faisait toujours aux flambeaux dans la cour du chenil.

En 1876, le doigt resté à Thienbronne, et les deux oreilles toujours aussi hostiles à s'acquitter de leur service, refroidirent le propriétaire dans sa noble passion. Il fit, néanmoins, un brillant déplacement en forêt de Boulogne. L'assistance à l'assemblée y fut aussi nombreuse que bigarrée. La haute société, la bourgeoisie, y coudoyaient la colonie anglaise, tandis que le patron du lupanar le plus en vogue promenait ses pensionnaires dans un break correctement attelé.

Ne trouvant plus guère d'animaux, Monsieur Sellière se décida à réduire de moitié le nombre de ses chiens, qui furent rachetés pour une bonne partie par Monsieur Bary, habitant Boulogne-sur-Mer et qui venait de se rendre adjudicataire de la forêt.

Presque en même temps la rage tombait sur les chiens de Fressin, et l'on fut obligé d'en abattre le plus grand nombre, n'en gardant qu'une dizaine pour chasser le lièvre à tir. Les chevaux passèrent tous chez Chéri, et Ulysse, premier piqueux, entra au service de Monsieur Bary.

Le maître d'équipage abandonna Fressin et partit faire plusieurs voyages en Amérique, et c'est à New-York qu'il mourut, le 24 août 1892.

Les bois furent loués, aussitôt le départ du Baron, par Monsieur de Saint-Aignan, qui avait été appelé à régir les propriétés, et ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que les sangliers commencèrent à revenir dans le massif de Fressin.

Monsieur de Monnecove, frère du Baron, maître d'équipage de Rallye-Ponthieu, fut alors nommé louvetier. Amateur d'architecture, il construisit le ravissant castel de Radinghem. Peintre, il fit nombre de tableaux de chiens, d'un dessin fantaisiste, mais d'une jolie tonalité. Comme chasseur, il a écrit un ouvrage fort complet sur la faune de nos contrées et, comme veneur, il pratiquait surtout le culte des jolies femmes, invitant seulement des amis à fusiller d'aventure, quelques sangliers nomades.



Monsieur Bary

LORS du déplacement de Monsieur Sellière, en forêt de Boulogne, Monsieur Bary sentit naître en lui la passion de la vénerie. Ulysse son piqueux aidant, il y eut quelques tentatives de laisser-courre avec les chiens achetés au Baron Sellière, qui firent bientôt place à des chasses aux chiens courants, terminées par un coup de fusil. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, c'est ainsi que furent tirés tous les sangliers dans la forêt de Boulogne et dans celles de Desvres et d'Hardelot.

C'est à Hardelot que mon oncle, Charles du Passage, tuait, après cinq heures de chasse, un sanglier aux abois, qui venait de blesser grièvement un assistant. Ce fut lui encore qui tua, devant les chiens de Monsieur Bary, un gros ragot obèse, je ne dis pas en porchaison, car son pied indiquait un animal de cent cinquante ; il n'était pas très armé et pesait, néanmoins, quatre cent quarante-huit livres.



Monsieur Wallon

ON ne peut quitter la forêt d'Hesdin et ses environs, sans rappeler le déplacement que fit, sur la demande de Monsieur Wattine, un Monsieur Wallon qui, depuis, s'est acquis une juste réputation comme entraîneur. Celui-ci, s'occupait à l'époque de faire le commerce de chevaux et surtout de chiens. Il avait réuni, en janvier 1885, un certain nombre de chiens pour former un vautrait que lui avait demandé le Duc de Morny. Au moment de prendre possession de la meute, l'accord n'exista plus, et Monsieur Wallon resta avec son vautrait sur les bras. En homme de ressource, il mit cette annonce dans les journaux : « Vautrait à louer, etc. », et pour tenir ses chiens en haleine, leur faisait courir le cerf chaque soir, voire même en matinée, les jeudis et dimanches, dans les coulisses et sur la piste de l'ancien hippodrome de Paris.

Attiré par l'annonce, et très désireux de chasser à courre, les sangliers étant fort nombreux à l'époque autour d'Hesdin, Monsieur Wattine, riche industriel habitant Auchy-les-Moines, s'entendit de prix. C'était un marché à forfait devant durer jusqu'à la fin de la saison.

Monsieur Wallon arrive donc suité d'un piqueux et de son frère, qui devait se révéler un valet de limier enragé. Le vautrait était fort disparate comme ensemble et, du gascon à l'anglais, toutes les familles diverses de chiens courants avaient des représentants jusqu'au chien de Saint-Hubert, dont la voix de tonnerre se faisait entendre à plusieurs kilomètres sur les arrières. Malgré ces quelques défauts, le vautrait réussit fort bien. Monsieur Wallon savait chasser. Ayant amené de la Chapelle-en-Serval plusieurs pur sang encore en plein entraînement, les deux frères et leurs piqueux étaient bien montés, fort perçants, et Monsieur Wattine n'eut à la fin du déplacement qu'à s'applaudir du résultat obtenu, trouvant toutefois la fantaisie assez onéreuse, les notes ayant plu de toutes parts après le départ des veneurs en location.

Quelques officiers de cavalerie, oubliés à Hesdin, avaient suivi de près tous ces laisser-courre et, parmi ceux-ci, le Capitaine Geslin de Bourgogne,

devenu depuis un des grands maîtres de la Cavalerie française ; A. d'Hauteclou, ralliait de Bernicourt ; Monsieur Morel, d'Arras, et Gaston de la Motte, entre un steeple à la Croix de Berny et un galop d'entraînement, arrivait de Cercamps, où il habitait alors Franc-Picard-Cottage, dirigeant l'écurie de course de son cousin le Baron de Fourment.

Au cours de cette saison, il arriva un plaisant incident : Un de ces Messieurs arrive dans une pâture de Lebiez, où un solitaire était venu tenir les abois dans la Créquoise. En voyant arriver le cavalier, le sanglier se débarrasse des chiens et le charge. La jument de pur sang qu'il montait fait demi-tour et, prenant la haie pour un bull-finch d'importance, la passe à bonne allure. Cheval et cavalier arrivèrent de l'autre côté. Mais en haut de la haie, après leur passage, un drapeau blanc était resté accroché : c'était un pan de chemise du cavalier dont la culotte s'était séparée en deux parties.

Monsieur Edouard Coulombel

OUTRE les personnes précitées, se trouvait, parmi les assistants, un voisin fort bon sportsman, ayant déjà un équipage de lièvre, mais que les épisodes dramatiques d'un ferme de sanglier empêchèrent dès lors de dormir.

Monsieur Coulombel, d'Hesdin, avait débuté très jeune à chasser le lièvre en forêt d'Hesdin avec l'équipage de chiens d'Artois appartenant à Monsieur de Quandalle. Celui-ci, ancien camarade du Comte de Foulers, était un maître en l'art de la vénerie, et sa jeune recrue avait été élevée à bonne école. Le jeune disciple voulut bientôt voler de ses propres ailes et, s'étant rendu adjudicataire d'un lot de la forêt d'Hesdin, il y découplait une vingtaine de harriers sur lièvre, et réussit à prendre assez souvent, malgré la difficulté d'une chasse aussi fine, tout le temps sous bois.

Il prit même un chevreuil en 1887, en forêt d'Hesdin. Attaqué vers Aubin-Saint-Vast, il fait plusieurs fois le tour de la forêt, cherchant le change, mais inutilement et pour cause, et se fit prendre vers Guisy, après trois heures de chasse.

Il était aidé par son beau-frère, Monsieur Danvin, et un autre disciple de saint Hubert, Monsieur Williams, qui préférait le carillon d'une meute à la vente des médicaments, où il avait fait sa fortune. Charles Guyot et les officiers d'Hesdin suivaient aussi régulièrement les chasses de ce nouvel équipage, dont la tenue verte, à parements rouges, avait un très bon chic, fortement teinté toutefois d'anglais. Très éclectique en ce qui concernait le chien, Coulombel s'intéressait particulièrement à l'élevage des chiens d'arrêt, et fut, après Monsieur Paul Caillard, un des plus grands éleveurs de chiens d'arrêt anglais.

Il eut dans son chenil jusqu'à soixante-dix élèves : pointers, setters rouges, setters laveracks, setters gordons, korthals.

Ne ramena-t-il pas d'Angleterre le célèbre champion pointer Gunner, qu'il avait payé trois mille cinq cents francs, prix fort élevé encore de nos jours. Mon oncle, le Vicomte Charles du Passage, fit successivement de grands groupes de chiens en arrêt avec les pensionnaires de Monsieur

Coulombel. Gunner et Stag Porthos ont eu les honneurs du bronze. Les succès remportés aux expositions canines étant de ce temps-là aussi honorifiques qu'aujourd'hui et les profits aussi illusoires, Monsieur Coulombel ne persévéra pas longtemps à posséder ce luxe extraordinaire de chiens, d'autant plus qu'il prit alors à son service, comme piqueux, La Futaie, homme de grand équipage, bien stylé, bon valet de limier, qui sortait de l'équipage du Comte de Mussy.

C'était en 1887, on adjoignit aux harriers quelques chiens de sanglier et l'on fit appel au vautrait bien connu de Monsieur Max Thélou, qui découpla avec l'équipage Coulombel en janvier et février 1887, dans les bois de Fressin, de Créquy et la forêt d'Hesdin. Ce déplacement fut couronné par la prise d'une dizaine de sangliers.

S'en remettant à ses moyens propres, Monsieur Coulombel attaquait autour d'Hesdin tous les animaux qui, ayant vidé les masses boisées des environs de Fruges, cherchaient la tranquillité dans les boqueteaux.

En mars 1888, un sanglier, attaqué en forêt de Labroye, passe l'Authie, refuse le débucher de Crécy, et, remontant le long de la vallée, par Gennes, Vitz, Villeroy Le Ponchel, arrive toujours en débucher près d'Auxy-le-Château, où il est pris.

Un autre sanglier, pris dans les bois de Romont, près de Campagne-lès-Hesdin, enhardit l'équipage, qui finit sa saison en déplacement près de Montreuil, dans la forêt de Montcavrel.

On fit les honneurs de la trace à M. de Calonne.

En octobre 1889, Monsieur Thélou mettait bas son vautrait et fit cadeau à son ami Coulombel de dix couples de bâtards anglo-saintongeais tricolores, provenant de son élevage personnel. Quoique très étoffés, ces chiens étaient d'un modèle léger, et deux chiens, Ténor et Mentor, issus de Corvette, anglo-saintongeaise trois quarts de sang, par Forester, pur sang anglais, eurent le premier prix à l'Exposition de Tourcoing, en 1889.

Continuant à chasser le sanglier autour d'Hesdin et en ayant forcé une dizaine, Monsieur Coulombel vint, sur l'invitation de Monsieur Thélou, s'établir à Fourcamont, au pied de la Basse-Forêt d'Eu. Il reprit pour lui le droit de chasse à courre durant les deux dernières années de bail à courir et y fit de jolies chasses.

Il faut noter, toutefois, une chasse remarquable, car elle est unique depuis la Révolution dans nos contrées.

En mars 1888, le piqueux La Futaie avait un cerf rembuché au bois de Brétizel. Ce cerf provenait d'une harde de quatre animaux, deux cerfs et deux biches, lâchés par M. Thélou au Boitel-Dieu-le-Père deux ans auparavant. Attaqué, à une heure, dans les tailles vers Ellecourt, il descend vers Caquevel, passe à la Vallée aux Loups, traverse les herbages de Sortival, donne à l'eau à la rivière de la Méline, enfile la ligne du chemin de fer jusqu'au Vieux-Rouen, saute dans une ferme pour en ressortir aussitôt, gagne les marais du Vieux-Rouen, rentre dans les bois du même nom, prend la pente du Diable, tente un débouché vers le Beau-Soleil pour rentrer en forêt d'Eu, traverse le village d'Edruchon, prend les pentes du bois de Saily, gagne les bois de Monsieur de Guillebon, vers Aubeguimont, retourne dans son enceinte d'attaque et va se mettre à l'eau dans la Méline, en face du Vieux-Rouen.

Après un bat-l'eau de vingt minutes, le cerf fut noyé par les chiens et l'on fit la curée sur les pelouses de Monsieur Borel de Brétizel, chez qui s'était passé l'hallali.

Monsieur Coulombel fit les honneurs du pied à son ami Thélou, qui, avec Messieurs de Blangermont et Lebel, d'Abbeville, étaient les seuls assistants à la curée.

La tête naturalisée fut rachetée, à la vente qui eut lieu à Hesdin quelques années plus tard, par Monsieur Lebel, chez qui elle se trouve actuellement.

La chasse à courre est un luxe cher, et, après Thélou, Coulombel devait à son tour mettre bas. Rentrant dans le rang, il vint alors suivre le vautrait d'Applaincourt qui, dès 1892, fera un déplacement annuel à Fressin.

Très beau et bon cavalier, portant l'habit rouge avec un chic parfait, il faisait tableau, monté sur une certaine jument irlandaise grise, qui me faisait faire, à chaque fois que je la voyais, un péché d'envie.

Forcé par des revers de fortune à liquider au fur et à mesure son brillant train de maison, Monsieur Coulombel n'en reste pas moins un bon veneur, ayant eu le dernier vautrait en Artois.



Le Prince de Joinville

PARMI les fils de Louis-Philippe, S. A. R. le Prince de Joinville fût celui qui, par la suite, se révéla avec le tempérament le plus veneur. Presque tous ont chassé, mais, pour beaucoup, ce passe-temps n'était qu'un prétexte à réunion de leurs fidèles amis politiques.

Le Prince lui-même me fournit des preuves pour la justification de mon assertion. Voici ces propres paroles dans ses mémoires : « Je chassais, le 16 avril 1846, le sanglier avec l'équipage de Henri Greffulhe, en forêt de Fontainebleau.

« Pendant un défaut, nous avons rencontré, au carrefour des Monts de Fay, le Roi, descendu de son char à bancs et s'amusant, suivant sa coutume un peu américaine, à tailler des bâtons avec son canif. « La chasse est là-bas dans le fond du « pays », nous dit-il, d'un air gouailleur, qu'il prenait toujours quand il était question de la chasse, qu'il détestait. Il avait même l'habitude, quand on lui en parlait, de la définir ainsi : « Un
« beau plaisir, car j'ai chassé aussi autrefois pour complaire à
« mon père ; on se réunit cinquante cavaliers et, tout d'abord,
« distribution générale de coups de pied de cheval ; tout le
« monde est habillé de la dernière élégance ; tout à coup on
« crie : c'est attaqué, en une minute, on est couvert de boue des
« pieds à la tête, on court comme cela ventre à terre, pendant
« deux heures sans rien voir ; nouveau cri : Hallali, et tout le
« monde rentre fourbu. Un beau plaisir, vraiment ? »

Avant d'en devenir amateur fervent, le Prince de Joinville eût le même mépris pour la vénerie que son père, et c'est durant un des congés que lui laissait son métier de marin, que ses frères l'attachèrent de force sur un cheval pour suivre son premier laisser courre, vers 1840.

Plus tard, au cours des déplacements des équipages, soit en Fontainebleau, soit en Compiègne, le Prince remarque avec intérêt la belle Duchesse de Somerset chassant avec un loup sur le visage pour garder intacte la fraîcheur de son teint, et toujours escortée de l'aimable Prince

Labanoff : « L'entrain était extrême aux chasses de Chantilly, que tout le monde suivait à cheval, en voiture, à pied, en joyeuses sociétés, au bruit des fanfares sonnées par les piqueux rouges à gilet bleu de la maison d'Orléans, je me rappelle avoir vu une très jolie femme, impatientée de la lenteur de sa voiture à suivre la chasse, supplier un ami de lui prêter son cheval et s'y élancer à califourchon, non pas en amazone, mais en tenue de ville. Cette jolie femme s'appelait Lola Montés, qui eût plus tard, en Bavière, la célébrité que l'on sait. »

La formation de l'équipage de daim du Prince de Joinville, au parc de Saint-Cloud, date de 1845.

En 1846, l'équipage commence à courir le cerf en forêt de Marly, puis se met sur le sanglier dans les forêts d'Hallate, Chantilly, Armainvillers.

En 1847, durant un nouvel embarquement du Prince, l'équipage reprend la chasse favorite du Duc de Berry, aux environs de Paris, et fait, le 17 décembre, un laisser-courre d'un parcours curieux. Un daim, attaqué au bois des Fausses-Reposes, passe à Jardy, la Malmaison, Rueil, Nanterre, puis prend la plaine et vient se faire prendre au pied du Mont-Valérien.

Arrive la Révolution de 1848. Tandis que les paysans exterminaient les daims mis en forêt d'Eu par Louis-Philippe, sous prétexte que certains d'écors poursuivaient avec assiduité les paysannes venant au bois mort, on vendait, le 26 mai, aux Ecuries du Roule, la vénerie du Prince. Le piqueux, Fortin, s'était retiré au Raincy et les chiens furent adjugés à des prix dérisoires. Quelques jours après la vente, les chiens étaient échappés pour la plupart de chez leurs nouveaux propriétaires et avaient rallié le chenil vide. Ils finirent par aller presque tous chez l'équarrisseur Boutry.

Se rendant compte de la situation exacte de sa famille, par rapport à la branche aînée, le Prince, durant une retraite en Haute-Forêt d'Eu, interpellait le Lieutenant de la Tour du Pin, en ces termes : « Ah ! que dirait votre grand-père, La Tour du Pin, s'il vous voyait chasser avec moi ? »

Ce ne fût qu'en 1875, alors que les événements semblaient lui donner quelque sécurité, que le prince de Joinville remonta un vautrait, composé uniquement de fox-hounds, chassant d'ordinaire dans la forêt d'Arc-en-Barrois, en Champagne, que lui avait légué sa tante, Madame Adélaïde, et faisant annuellement un déplacement en Chantilly, chez son frère d'Aumale, d'où il rayonnait, à Ermenonville, Halatte, les bois de Mello et Mouchy.

En 1879, après la mort du Comte de Fautereau, il vint en Haute-Forêt d'Eu et, dès lors, y fit deux déplacements annuels, en automne et au printemps, lorsque le Comte de Paris habitait le château d'Eu.

Chiens, chevaux, hommes, tout l'équipage était installé au chenil de la ferme modèle de la ville d'Eu. Les jours de chasse, un train spécial transportait le vautrait et les invités, sur la ligne du Tréport à Aumale, aux stations les plus rapprochées du rendez-vous, en Haute-Forêt. Le même train spécial ramenait le soir bêtes et gens à Eu.

La tenue était bleue d'Orléans avec le bouton argent portant la marque des chiens d'Orléans. Elle était galonnée de vénerie pour les hommes, qui étaient : Volcelest, premier piqueux ; Hourvari, sortant de chez le Comte d'Osmond, Victor, tous trois montés, et suivis chacun d'un cheval de relais, et de deux valets de chiens à pied. En dehors des Princes et de Monsieur Quiclet, Capitaine des chasses du Duc d'Aumale, personne ne portait le bouton.

Monsieur Georges Coates était chargé de l'administration générale de l'équipage et de toutes les acquisitions. Magnifiquement monté, en tenue d'homme de suite, mais portant la cape de velours comme le maître, il le suivait toujours. Plus tard, lors des dernières années du prince, ce fut son fils qui devint son porte-trompe, indiquant parfois la direction prise par les chiens et aidant en certains cas le Prince, s'il avait besoin d'aide. Les Coates étaient, du reste, attachés à la famille d'Orléans depuis 1815.

Les chevaux du Prince de Joinville étaient tous sous poil bai-brun et d'un très beau modèle.

Le vautrait chassait tous les cinq jours et chaque invité recevait pour chaque laisser-courre une invitation donnant la date et le lieu de rendez-vous.

Après le départ du Comte de Paris, en 1886, le Prince de Joinville cessa quelque temps de venir en forêt d'Eu, puis, ne voulant plus habiter dans cette demeure, il loua au Cornet, près de Blangy, une propriété à Madame Merlier, et l'organisa pour y loger son vautrait.

Il y avait à Sainte-Catherine, en Haute-Forêt d'Eu, un chenil fort bien compris pour y installer le vautrait. Le Prince de Joinville ne voulut jamais y mettre ses chiens, il aimait à les avoir près de lui. Visitant son chenil chaque matin, connaissant tous ses chiens par leur nom, les lendemains de chasse, il les examinait l'un après l'autre, surtout les chiens blessés.

Bien qu'atteint de surdité, le Prince suivait d'une manière remarquable, se guidant surtout d'après les oreilles de son cheval, et aimait son art de veneur. Tenant à ses chiens, il faisait servir l'animal à la carabine dès le premier ferme et, s'il jugeait le sanglier méchant, donnait au besoin ordre de tirer en cours de chasse. Ces chiens, très bien ameutés, prenaient ordinairement leur animal en deux heures. Mais c'était surtout le plaisir de la difficulté vaincue qui l'intéressait, et un de ses axiomes favoris était que les belles chasses étaient celles où l'on ne prenait pas.

D'esprit assez sarcastique, le Prince avait la répartie vive.

Un invité s'étant présenté au rendez-vous en habit rouge, gilet jaune, culotte bleue, fouet, couteau et trompe en sautoir, le Prince s'approche de lui et, touchant son habit du doigt, lui dit : « Ah ! Monsieur, quel joli plumage de perroquet vous possédez » : et Chantecler n'était pas encore né.

Après la curée, le Prince avait coutume de faire lui-même les honneurs du pied aux dames.

Le laisser-courre du Prince de Joinville, en forêt d'Eu, qui a laissé le plus durable souvenir, est, certes, celui donné en l'honneur du mariage de la Princesse Marie d'Orléans avec le Prince Waldemar de Danemark, en 1885.

Un sanglier à son tiers-an, attaqué au bois de Saint-Martin, après s'être fait battre dans Saint-Martin et dans les bois de Cuverville, se fait prendre de vitesse en débucher, entre Cuverville et la route d'Eu, à Neufchâtel, devant la voiture de la Reine de Danemark.

Toute la journée il plut à torrents, ce qui n'empêcha pas nombre des invités royaux de suivre la chasse. Le Prince de Galles avait culbuté, mais sans mal, au passage d'un fossé. La Princesse de Galles et nombre de lords anglais de leur suite dans la tenue de chasse la plus impeccable ; le Comte et la Comtesse de Paris, le Duc d'Orléans, les Princesses Amélie et Hélène d'Orléans, le Duc et la Duchesse de Chartres, le Duc d'Aumale et Monsieur Quiclet, le Comte de Flandre, étaient parmi les assistants.

Les personnes qui avaient eu l'honneur d'être priées à cette chasse princière étaient : le Marquis et la Marquise de Senarpont, le Baron de Villers, Monsieur et Madame Cottini, le Comte de Fautereau, fils du veneur ; le Comte Robert de Valanglart, le Comte de Bauffres, le Comte et la Comtesse de Waziers ; Messieurs de Brétizel, d'Imbleval, Thélou, de Prémare, de Berny, Ernest Levoir.

Les honneurs du pied furent faits à la Princesse de Galles.

Le vautrait du Prince de Joinville fit, plusieurs années durant, le déplacement de Rambouillet, où Madame la Duchesse d'Uzès lui offrait gracieusement les bêtes noires ayant élu domicile autour de Bonnelles.

Dans les dernières années de sa vie, le Prince ne faisait plus de déplacements prolongés, comme Eu et Arc-en-Barrois ; pourtant le vautrait allait souvent attaquer dans les bois de Saint-Michel, Cires-lès-Mello, Nanteuil-le-Haudoin, Levignem, et deux fois découpla en forêt d'Hallate.

Le Prince de Joinville conserva son vautrait jusqu'à sa mort, survenue en 1900, mais ne chassa plus la dernière année, et ce fut le Duc de Chartres qui en prit la direction. Après son décès, les chiens furent vendus à Messieurs du Souzy, qui courent le cerf dans les forêts de Clairvaux et de Beaumont.



Monsieur Follet

C'EST dans le hall de la gare du Nord que je fis la connais-naissance de Maurice Follet, en 1894 : deux personnes en habit rouge dans le train de Paris au Tréport, c'était, à n'en pas douter, deux invités du même équipage, et nous tîmes bien vite connaissance. Je me remémore certain incident au retour d'une de ces chasses que nous suivîmes tous deux, tout le mois d'avril de cette année-là. Le hasard de la retraite nous avait fait regagner Amiens, où nous dînions, attendant un rapide pour nous ramener à Paris. Train plein d'Anglais, ou plutôt de baggs, de never foll et de plaids. Partout, compartiments bondés. Malgré les objurgations d'un insulaire qui nous déclare que ses compatriotes sont au buffet, nous nous installons, et, au moment où le train s'ébranle, nous saisissons d'un commun accord tous les baggs et never foll et les jetons sur le quai, à seule fin que les Anglais attardés au buffet retrouvent leurs colis de main. La fureur du fils d'Albion, ainsi joué et démasqué, fut intense, mais il ne se risqua point à jouer son air national de boxe, Follet ayant plus de six pieds de haut et taillé en colosse, votre serviteur, pour moins bâti en hercule, n'ayant rien à reprocher à ses auteurs comme acabit. Pour l'un comme pour l'autre, le résultat de cette fin de saison fut que d'invités nous sommes devenus patrons. En pension chez les Maristes de Senlis, Maurice Follet vit, les jours de promenade, les chasses en Hallate. Ce fut une révélation. L'institution Join-Lambert, à Bois-Guillaume, près de Rouen, lui offre encore, comme sujet d'études, les laisser-courre de Roumare. Enfin, durant son service militaire, ce sont les échos des trompes de Fontainebleau qui finissent de le captiver.

Monsieur Maurice Follet acheta quatre-vingts grands fox-hounds en mai 1894. Il s'installa à Aumale, dans l'ancien chenil de Monsieur Thélus, et reprit la devise de son vautre : Piqu'avant Normand. Sa tenue était verte à retroussis rouges, avec col et parements amaranthe ; semblable, mais galonnée de vénerie pour les hommes. Le bouton, un sanglier passant.

Le vautre était servi par deux piqueux montés, Padrona et Volcelest ; un valet de limier, Alexandre.

La première sortie du vautrait eut lieu en décembre 1895.

Le 19 janvier 1896, une bête rousse attaquée à Coppegueule s'y fait battre, débuche sur le Mazis et est prise à la Queue Comtesse après une heure trois quarts de chasse. Les honneurs du pied furent faits à Monsieur Henri Boulnois. Messieurs Gaston, Fernand et Edouard Prat rallièrent bientôt au jeune maître d'équipage.

Le 28 janvier, un ragot, attaqué au bois de Runneval, débuche vers la Haute-Forêt d'Eu. En passant à Coquereau, l'animal charge un paysan et lui ouvre la cuisse et le bras. Un corps à corps s'ensuit et notre sanglier, peu commode, taillade la tête de son adversaire. Les chiens survenant détournèrent momentanément la fureur du ragot, qui tourne sa rage sur Monsieur Prat. Il le chargea et blessa son cheval. Maurice Follet mit alors pied à terre et le servit au couteau en l'attendant de pied ferme. Il reçut, du reste, un dernier souvenir du goret, qui le blessa assez profondément au bras gauche. Le docteur Feugnez, présent à cet hallali émouvant, put déployer son talent à panser tous les éclopés.

Dès 1895, Messieurs Prat s'associaient avec Monsieur Maurice Follet. Le vautrait chassa durant cinq saisons autour d'Aumale, au Vieux-Rouen, dans les forêts de Croix-Dalle, du Hellet, près de Neuchâtel-en-Bray, à Formerie et à Beaussault. Nous ne suivrons point le vautrait dans tous ses brillants laisser-courre en Normandie, mais la moyenne des prises s'éleva, chaque saison, à une trentaine. Les frères Prat, très bien montés, ardents jusqu'à la témérité, suivaient leurs chiens avec une rare énergie.

Certain ragot, attaqué en forêt d'Eu, vint, au bout d'une heure de chasse, faire tête, près du poteau Maître-Jean, dans une mare couverte d'herbes traîtresses. Les frères Prat arrivent en même temps, sautent dans la mare de chaque côté du sanglier et le servent corps à corps, enfouis dans la vase jusqu'aux aisselles.

Le vautrait passa quelquefois la Bresle. Un jour de rendez-vous à Camps-l'Amiénois, un tiers-an, attaqué de meute à mort dans le bois du Quesnoy-sous-Airaines n'eut pas le temps de gagner Riencourt et fut servi en plaine au pied d'une meule.

Les maîtres du Piqu'avant Normand eussent trouvé meilleur accueil encore en Picardie, si la plupart des propriétaires ne se fussent engagés à réserver leurs sangliers pour le Comte d'Applaincourt.

En 1899, Monsieur Maurice Follet fit une chute de cheval grave en forêt de Bray, au cours d'une chasse. Il se brisa la cheville. En 1900, les frères

Prat regagnaient la forêt de Bretonne. Follet, lieutenant de louveterie de plusieurs arrondissements, voulut continuer à chasser. Se rendant compte de l'impossibilité où il se trouvait désormais de pouvoir suivre gaillardement ses chiens, et forcé qu'il était de faire opérer son pied brisé, il les vendit au Baron Roger.

Sa haine pour les bêtes noires ne l'a pas quitté, et je dis haine en voyant les hécatombes de sangliers qu'il a faits succomber un peu partout dans la région au cours des battues administratives qu'il a organisées de main de maître pour le tableau, mais de façon trop discourtoise pour les victimes. Bien des propriétaires eussent voulu leur laisser quelque répit et leur donner l'occasion d'une fin plus noble qu'un assassinat à trait de limier.

Messieurs Prat avaient gardé le souvenir de leurs chasses de Picardie. En 1909, ils se rendaient adjudicataires de la chasse à courre en Crécy ; la mort prématurée de l'un d'eux a mis fin au rêve, un moment caressé, de revoir un beau vautrait retravailler correctement en Crécy.

En ce moment, Monsieur Prat, de concert avec le Prince Sturdza, remonte un vautrait et espère pouvoir sonner quelques bien-aller en Picardie.



LA FORÊT DE CRÉCY

La Forêt de Crécy

DÈS le dix-septième siècle, le massif forestier de Crécy ne comptait plus qu'une superficie de quatre mille deux cents hectares. Les forêts de Gaden, de Cantate et de la Haie-du-Comte avaient disparu, par suite de défrichements monastiques ou de donations des Comtes et des Rois. Quelques îlots boisés subsistaient au milieu des terres en culture. Au nord, au delà de la Maïe, les bois des Quemeaux, de Saint-Sauve, du Périot, de Valloire ; au sud, ceux de Ponthoile, du Titre, de Bonnance, de Tofflet ; au sud-est, le bois du Rondel. Le massif forestier qui entourait la riche abbaye de Saint-Riquier avait complètement disparu, laissant seulement quelques buissons, soit à Buigny-l'Abbé, soit à Francières. Le sieur d'Arrest de Chatigny, sub-délégué, dit, dans sa Visitation et Description de la forêt de Crécy : « Plus longue que large (deux lieues et demie environ sur une lieue et quelque chose), elle était traversée d'une extrémité à l'autre, de l'est à l'ouest, par deux grandes et larges routes presque en ligne droite, plantées des deux côtés de hêtres extrêmement gros et d'une hauteur considérable, dont l'une, qui se nomme la route de Canchy, prenant du dit lieu de Canchy par le bois du Rondel, va finir au village de Foresmontiers ; et l'autre, appelée la route de Domvast, commençant au village du même nom, la traverse aussi de part en part, allant au village de Bernay, et qui fait, dans sa longueur, une distance de trois lieues environ. Les routes de Novion à Machy et de Forest-l'Abbaye à Crécy forment, avec les deux autres routes qu'elles coupent dans la forêt, ce qu'on appelle le Grand-Carré. La forêt de Crécy compte quelques mares : les Trois-Mares, entre Forest-l'Abbaye et le bois du Rondel ; la mare aux Pourceaux, près de l'allée Marcotte, et la mare des Galandos, près du bois des Célestins. »

La tradition mentionne, en forêt de Crécy, les hauts faits cynégétiques d'Henri V d'Angleterre avant la bataille d'Azincourt ; de Louis XI, qui fit même construire en pleine forêt la Haute-Loge, dont on voyait les vestiges dans le Grand-Carré. François-I^{er}, puis Henri IV, firent aussi des déplacements en Crécy. Plusieurs documents établissent la présence de

hardes de cerfs et de chevreuils dans les buissons du Ponthieu. Voici le premier en date :

« Aujourd'hui, III^e jour de décembre 1585, le Roy estant à Paris, désirant gratifier Jehan de Moictier, Seigneur de Neuilly, chastellain en sa forêt de Crécy en Picardie, lui a permis et accordé de pouvoir chasser en la dite forest et en buissons deppendants d'icelle aux chevreaux et bestes noyres, sans que pour raison de ce ny en vertu des ordonnances faictes par les deffunts Roys, nos prédécesseurs, ou Sa dite Majesté, il soit ou puisse être aucunement troublé, inquiété ny recherché en façon, ni manière que ce soit, de la rigueur des quelles Ordonnances Sa dite Majesté l'a excepté par le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et m'a commander d'expédier et contresigner.

« HENRY.

« DENEUFVILLE. »

Plus près de nous, Selincourt, l'auteur du Parfait Chasseur, parle de la résistance des cerfs du Ponthieu :

« Je ferai voir, dit-il, par des exemples, des chasses extraordinaires que j'ai observées, où la force des cerfs s'est fait incomparablement paroître plus grande qu'en tous les lieux où le terrain et la nourriture étaient dissemblables, comme, par exemple, en Picardie, auprès d'Amiens, où les terrains des forêts et buissons sont secs et où les cerfs viandent des blés sarrasins, presque tout le long de l'hyver ; l'on ne courre point de cerfs en ce pays qui ne durent cinq ou six heures et qui ne mesurent les buissons de six ou sept lieues de pays, qui ne fassent de très longues fuites, témoin celui de la chasse de Saint-Hubert, faite par le Gouverneur de la Province, avec tous les seigneurs du pays, qui fût se faire pendre dans les Pays-Bas. Pour montrer la force extraordinaire des cerfs, que les chasseurs me permettent de leur raconter une chasse où j'ai été, qui fait voir une force extraordinaire aux bêtes fauves de ces lieux.

« Monseigneur le duc d'Angoulême, Comte de Ponthieu, avait sa meute proche d'Abbeville. Ses veneurs lui firent le rapport d'un cerf qui portait vingt-deux mal semées, mais qui était toujours sur pied et qu'ils ne pouvaient détourner. Il me témoigna avec passion de courre ce cerf. Je lui dis qu'il fallait aller coucher sur le pays, afin d'être matineux au laisser-courre. Il le fit et fût à Novion. C'était à la fin de juin que les cerfs avaient frayé et bruni. Je priaï le Seigneur Duc d'être à cheval de grand matin,

parce que ce cerf s'en allait toujours de hautes erres et ne se laissait point détourner. Il monta à cheval..... je fus si heureux que je trouvai mon cerf à l'aide des gardes du bois, qui l'avaient vu souvent ; jamais je ne le pus arrêter dans une enceinte ; je le trouvais toujours passé. Je fis partir un des gardes pour donner avis qu'on amena les chiens, ce qui fut fait, je poussai les voies sans plus prendre d'enceinte, et fis donner les chiens, qui l'allèrent très bien requérir. Mais ce fut à l'un des bouts de la forêt où il avait déjà percé. Les relais furent envoyés par toutes les refuites et furent donnés à propos. Ce cerf mesura deux fois toute la forêt d'un bout à l'autre, qui est de plus de deux lieues de long, et quand il vit que c'était tout de bon, il sort de la forêt, passe la rivière de la Maïe, donne dans tout le bois de Regnières-Écluses, perce tout le pays et s'en va au bout, qui est vers le Boulonnais, où il fut relevé dans un bois. Là, il demeure à se défendre de telle sorte qu'il blessa un des piqueux, en abattit un autre et porta son cheval par terre et faisait un si grand désordre dans les chiens que nous fûmes contraints de mettre pied à terre plusieurs et de l'attaquer de toutes parts à la faveur des arbres. Enfin, il fut porté par terre. C'était le plus grand corsage et la plus belle tête de cerf qu'on puisse voir. Monseigneur le Duc d'Angoulême dit qu'il n'avait jamais rien vu, ni un cerf plus vigoureux, ni une plus belle tête, ni une plus grande course que celle-là, qui dura plus de sept heures. Il se voit peu de forêts où les cerfs aient de semblables forces. »



Les Chasseurs de Chevreuil

AUX de Fercourt, d'Hinnisdal, de la Houssoye, Decoll, du Maisniel d'Applaincourt, Duvalmet, général Filon, qui forment la première génération de veneurs en Crécy depuis la Révolution, et dont on a vu les prouesses sur les loups et les sangliers, succédèrent MM. Paul de Pingré, de Vilmaress, de Louvencourt, de Lanigou, Edouard de Morgan, Morel, les Valanglard et quelques autres. Chaque époque porte son cachet, et même, d'après les récits de M. Prarond, dans lesquels je puise avec indécatesse, on sent que tous ces Messieurs étaient des contemporains de Grenier et de Victor Adam. Une fanfare les remplit d'aise, mais beaucoup se contentent du bruit d'une corne en os, et puis, avec une trompe, on ne peut avoir une carabine en bandouillère, et c'est toujours en vue du coup de fusil que ces nemrods piquaient des galops derrière leurs meutes respectives. Peut-être arriva-t-il à M. Edouard de Morgan, dont les chiens avaient du sang anglais et étaient de beaucoup de tenue, de prendre quelquefois des chevreuils qui n'avaient pas subi l'affront du fusil ; de même en advint-il un jour pour M. Paul de Pingré, mais ces faits étaient tout à fait exceptionnels et obtenus, pour la plupart, sans intention préméditée au lancer.

Le plus souvent, on découplait dans les enceintes réputées vives en animaux. Au premier recri, les chasseurs s'étendaient le long des allées, qui à pied, qui à cheval, pour devancer l'animal lancé et le tirer. Si l'animal n'était pas tué dans les dix minutes qui succédaient au lancer, alors on suivait la chasse jusqu'à une meilleure occasion d'assassinat. C'est ainsi que procédait Alexandre, le piqueux de M. E. Dufossé. Pendant quatorze ans, celui-ci, qui habitait au Plessiel, chassa avec persévérance. Il s'était créé un équipage de dix-huit chiens un peu lents, mais de belle gorge et chassant avec le plus parfait ensemble. Il les couplait souvent avec ceux de son ami, M. Paul de Pingré. Souffrant de la poitrine, il laissa, sur la fin de sa vie, la direction de ses chiens à son piqueux Alexandre. Après sa mort, en 1857, les meilleurs de ses chiens passèrent dans le chenil de M. de Férolles, qui continua à s'en servir pour la chasse à tir du chevreuil.

Monsieur de Pingré, propriétaire du bois du Rondel, habitait à Canchy, pendant la saison de chasse. Il ne possédait qu'un modeste lot d'une dizaine de chiens, et c'est par des relais, que le hasard apostait sous sa main, qu'il força un jour un chevreuil après onze heures de chasse. A sept ou huit heures du matin, aux environs de Forest-l'Abbaye, un broquart avait bondi devant la petite meute. Vers onze heures, la moitié des chiens partit sur un change, mit bas et revint au chenil du Canchy. Pendant ce temps, les cinq chiens, tantôt mollement, tantôt chaudement, ne quittaient pas la voie du chevreuil. Sur les cinq heures, Monsieur de Pingré, pressé de revenir à Abbeville où il était invité à dîner, ordonne à son homme de rompre au premier balancé. Il était rentré depuis quelques instants dans Canchy et faisait atteler, lorsqu'il reconnut distinctement un débucher et la trompe de son piqueux sonnant des bien-aller. Monsieur de Pingré n'y comprenait rien ; l'heure du départ pour Abbeville pressait : il prêta l'oreille ; les appels succédaient aux bien-aller et les chiens donnaient toujours, tournant sur la lisière du Rondel et traversant les haies du village. Monsieur de Pingré oubliant son dîner, ressortit ses cinq chiens rentrés au chenil et les rallia à la chasse. Une heure après, le chevreuil, rentré en forêt, était porté bas non loin d'une des Trois-Mares, entre le Grand-Carré et le Rondel.

Monsieur de Louvencourt avait, lui aussi, un petit équipage avec un piqueux monté, nommé Victor. Même chasse au parti pour fusiller l'animal, mais vu, l'époque, voici, d'après Prarond, l'hallali : « Victor descend de cheval, met le pied sur le chevreuil, le débarrasse des chiens à grands coups de fouet et sonne l'hal, lali. Les chasseurs accourent, on boucle le chevreuil sur le cou du cheval. Victor lève le pied, me le présente, me sonne les honneurs, et voilà comment j'ai assassiné mon premier chevreuil. »

Mis en goût par des succès aussi faciles, M. Prarond chassait aussi le chevreuil avec huit chiens et un jeune gars de seize ans, du nom de Câlin. Toutefois, là, le jeune maître prenait plaisir à suivre et, si ce n'eût été la mode de faire tout converger vers la cuisine, là il y avait un goût pour la vénerie, non seulement naturel, mais établi sur les vieux traités. Témoin cette étude sur la possibilité de forcer des chevreuils, en Crécy.

Voici donc ce que nous proposerions aux actionnaires de Crécy :

« Il est difficile, nous en convenons, de faire le bois pour un chevreuil, de voir suffisamment l'animal par corps pour distinguer le mâle de la femelle, de séparer avec un limier des individus composant une harde ou d'empêcher avant l'attaque, souvent remise à plusieurs heures, cette harde

de se réunir ; on suppléerait à cette précaution ordinaire de la chasse à courre par la quête à deux chiens de Modus. Ainsi, la plupart des chasseurs qui, à Crécy, ont cherché à prendre le chevreuil tout en négligeant de faire faire le bois, s'en sont toujours rapportés plus ou moins à la science des Salnove ou du moderne de la Conterie, jetant en forêt le plus de chiens qu'ils pouvaient ; or, le chevreuil, dit Modus, doit être chacé à prendre à force à peu de chiens. Les jours où ils voulaient essayer de prendre, ces chasseurs découplaient indifféremment, dans les hautes futaies claires ou dans les taillis fourrés, quinze ou vingt chiens pour le moins. Or, nous apprend Modus, si on chasse le chevreuil dans des taillis assez fourrés pour qu'on ne puisse le reconnaître au saillir, on ne doit d'abord laisser aller que deux chiens ou trois pour la quête et, lorsqu'on a reconnu le chevreuil, on ne doit laisser-courre dessus que les chiens les plus sages et les moins raides. A Crécy, les douze, quinze ou vingt chiens partaient avec un vacarme magnifique ; au bout d'un quart d'heure, ils formaient trois chasses dans des directions différentes, et une demi-heure plus tard, la plupart avait mis bas, plus surmenés que le chevreuil par leur propre vitesse. On suivrait, en outre, les règles que nous avons rapportées pour le lancer avec des chiens sages, les relais et les changes. Pour plus de simplicité, et à défaut de valets de chiens suffisamment stylés, je proposerais de mettre ces relais sur de petites charrettes attelées d'un cheval. Un de ces relais pourrait ainsi d'abord parcourir la route de Novion à Machy, si l'attaque se faisait du côté du bois des Célestins, ou la route de Forest-l'Abbaye à Crécy, si l'attaque se faisait du côté du Rondel. Un dernier relais de chiens, suffisamment sages, mais très vites, serait gardé pour la fin, contrairement à la loi qui veut que l'on garde les chiens les plus lents pour ce dernier relais, les six chiens. »

Tout ce cours de vénerie témoigne d'une étude approfondie des vieux auteurs et d'un ensemble de bonne volonté digne d'un meilleur sort. Mais la première cause de tous ces échecs était la race des chiens tous plus ou moins chiens d'Artois, et dont le propre est de faire change d'un cerf sur un lapin, eût-il six heures de chasse. Néanmoins, tous ces messieurs avaient le goût du sport. Voyant leur insuccès sur le chevreuil, ils tentèrent la chasse du renard de boîte, à la manière anglaise, sans réussite d'ailleurs.

Trente-cinq chiens, ceux de Messieurs de Louvencourt et Dufossé, avaient été découplés sur la voie d'un renard, lâché près d'Abbeville en haut de la côte de la Justice. Parti en ligne droite, l'animal avait traversé la

route d'Hesdin, s'était rapproché du bois Boulon, sans y entrer, avait fait dans la plaine un crochet jusqu'aux haies de Drucat, était redescendu vers Caours, où il avait passé la petite rivière du Scardon, était entré dans le parc de Monsieur de Freitag, coupé par les canaux de la rivière, avait sauté la palissade, était remonté au bois d'Ofinicourt, qu'il avait traversé, était redescendu enfin dans les prés de Neufmoulin, alors presque entièrement recouverts d'eau, où il repassait pour la troisième fois le Scardon. Les chiens hésitèrent devant les inondations et finalement mirent bas.

Dans la seconde tentative, le renard, lancé au même endroit, perça en ligne droite entre la route de Montreuil et celle d'Hesdin. Poussé très vite par les chiens, il entra au bois de Beauvoir, près de la Triquerie, et s'y terra.

Une seule fois, en Crécy, les chiens de Monsieur Dufossé, prirent un renard, qui se fit piller au bois Grare, au-dessus de la rivière de la Maïe.

Monsieur E. Prarond, devant ces succès répétés, lança l'idée d'une association de tous les amateurs de vénerie qui courraient en Crécy pour former un équipage unique. Ce projet ne devait se réaliser que quelques années plus tard, lors de la création du Rallye-Ponthieu.



Rallye-Ponthieu

A l'adjudication des forêts domaniales, en 1863, les locataires de la chasse en forêt de Crécy, furent :

Le Comte Ernest de Valangart, fermier.

Messieurs d'Applaincourt, Calluud, de Cormette, de Gommecourt, du Grosriez, Pingré de Guymicourt, de Louvericourt, Morel, Arthur Prarond, Anatole, Sosthène et Gabriel de Valangart, co-fermiers.

Messieurs Aymar d'Applaincourt, Gédéon du Maisniel, des Créssonnières, Alfred de Monnecove, Alberic du Grosriez, Henri Vieillard, Gaston de Brutelette, Lefebure du Bus, Ernest Morel, de Caix, Henri de Fransu, Henri Hinde, Paillard, Adolphe d'Hantecourt, Gustave du Passage, Vincent Bègue, Masson, de Neuville, de Lanigon, actionnaires.

Ces Messieurs se constituèrent en Société, et voici certains articles de leur règlement concernant le chevreuil et la chasse à courre :

1° Le co-fermier et ses associés auront le droit de tuer, comme bon leur semblera, six chevreuils ou chevrettes indistinctement pendant l'année 1863-1864. Dans le cas où, par action, on aurait tué plus de six chevreuils ou chevrettes, le contrevenant devra remplacer chaque animal tué en sus du droit accordé ci-dessus par une chevrete ou payer une somme de cent vingt francs ;

Une Chasse du RALLYE-PONTHIEU



2° Les actionnaires ne pourront chasser aux chiens courants les jours de chasse à courre ;

3° La chasse à courre devant les chiens courants à divers propriétaires ne pourra être exercée que cinq fois la semaine ; les deux jours réservés à la chasse à courre seront indiqués chaque année avant l'ouverture de la chasse ;

4° Il est accordé pour les chasses à courre douze chevreuils ou chevrettes à forcer.

Rallye-Ponthieu, l'équipage fondé à cette époque par souscription, se composait de :

Messieurs le Comte E. de Valanglart, A. de Valanglart, Comte d'Hinnisdal, Henri d'Hinnisdal, Ernest Prarond, Arthur Prarond, Chambaud, des Cressonnières, Alfred de Monnecove, Baron de Gommecourt, d'Ault.

Le Baron de Gommecourt, que nous avons déjà vu à la création de l'équipage de Picard Picqu'Hardy, fut, là aussi, le plus gros souscripteur, s'inscrivant pour deux mille cinq cents francs.

Si Monsieur Ernest Prarond avait le premier lancé l'idée du groupement, ce fut Monsieur des Cressonnières qui fit du rêve une réalité. Comme toute réalité, elle ne devint que l'image ternie du mirage de l'imagination. Belge d'origine, mais naturalisé français, Monsieur des Cressonnières avait épousé, vers 1856, Mademoiselle Briand, fille d'un préfet de l'Empire, et se fixa, peu après son mariage, à Yaucourt-Bussus, propriété d'un de ses oncles, Monsieur Dumoulin. D'un tempérament très énergique, la chasse à courre devint sa passion dominante ; ayant devant lui l'exemple de ses voisins, Messieurs Dupuis et Canu, qui courraient le lièvre autour de Saint-Riquier, il ne tarda guère à les imiter. Durant cinq ou six ans, la meute, d'une quinzaine de grands fox-hounds, qu'il avait formée rivalisa de finesse de nez et de régularité dans la menée avec les Artésiens les plus authentiques. Quand il fut question de monter l'équipage de chevreuil, Monsieur des Cressonnières s'occupa de toute l'organisation, et c'est grâce à son entremise qu'on loua, d'abord durant une saison, pour l'acheter ensuite définitivement, la meute de Monsieur Chambaud, qui, habitait en Normandie à Saint-Germain-sur-Aulne. Chiens et piqueux prirent la direction de la Picardie. Uniquement dans la voie du lièvre et du loup, cette meute n'avait jamais goûté celle du chevreuil, aussi, malgré ses qualités de veneur de premier ordre, Eusèbe Saint-Pierre ne pût-il suppléer à tous les éléments qui lui manquaient. On eut le grand tort de ne pas s'aider du fusil

aux premières sorties, pour mettre les chiens en curée et les confirmer dans leur nouvelle voie.

Les débuts de l'équipage ne donnèrent pas les résultats espérés et j'ai retrouvé, grâce à la complaisance de Madame des Cressonnières, une série de lettres où son mari s'efforçait de remonter l'équipage de bons chiens créancés et provenant d'équipages connus. Par l'entremise de Monsieur Joseph de Carayon La Tour, il achète, en 1865, à Monsieur de la Débuterie, un chien de quatre ans, anglo-vendéen, Ténébro. En 1866, on garde trente chiens, dix sont à réformer. En avril, Monsieur d'Hespel fait l'impossible pour trouver, autour de Chantilly, quelques remontes heureuses. Messieurs de Salverte, de Chézelles, Desvignes, ont promis leur élevage à Monsieur de Hérissém. Néanmoins, Monsieur de Salverte, par amabilité, lui cède un chien de vingt-deux pouces pas bien marqué, une petite chienne, pure race Desvignes, puis deux anglais de vingt-trois pouces et un bâtard.

Monsieur des Cressonnières écrit alors au Comte Henry d'Armaillé, le célèbre veneur de chevreuils de l'Ouest, que mon père avait vu à l'œuvre. Il lui demande des renseignements sur l'équipage des Maillé qui était à vendre. La réponse le fit ne plus songer à cette remonte. L'équipage de Rallye-Ponthieu se composait alors d'un piqueux et d'un valet de chiens montés, plus un second valet de chiens à pied. Le chenil était à Forest-l'Abbaye, et les trente chiens se décomposaient en quelques fox-hounds, des bâtards anglo-normands et anglo-saintongeais. Les frais de l'équipage, partagés entre les souscripteurs, s'élevaient à sept mille cinq cents francs. On chassait à date fixe, tous les cinq jours.

Une Chasse du RALLYE-PONTHIEU



A l'époque, les chevreuils n'étaient plus nombreux en Crécy, et le fâcheux buisson creux était l'un des plus grands écueils auxquels se heurtait le nouvel équipage. On répétait, à l'envie, qu'Eusèbe Saint-Pierre, piqueux

têtu, déclarait n'avoir rien au rapport, lorsqu'il se trouvait au rendez-vous, en présence d'une assistance qui ne lui agréait point. Le plus souvent, il disait la vérité, les fusillades aux chiens courants des précédents sociétaires avaient porté leur fruit en raréfiant les animaux à tel point qu'on avait grand'peine à attaquer. Deux chiens élevés par Monsieur des Cressonnières, issus d'un chien anglais, à manteau gris, se déclarèrent à cette époque de change, à leur première sortie. Grâce à Ravaude et Calembour, le Rallye-Ponthieu, put, pendant deux saisons, sonner de plus nombreux hallalis, je n'ajoute pas à la suite de chasses remarquablement menées. D'après le dire de toutes les personnes survivantes, ayant assisté à ces sorties d'une manière continue, voici comment se passait le laisser-courre : Un homme, un cheval, un chien, c'est toute l'histoire du Rallye-Ponthieu.

Eusèbe Saint-Pierre a eu successivement deux chiens favoris, Cibot et Colonel, tous deux aussi fins de nez, aussi coupeurs, aussi muets. A peine un chevreuil était-il attaqué que Cibot empoignait la voie, filant à toute allure à quinze ou vingt mètres sous le vent, perçant droit, coupant tous les crochets avec une adresse merveilleuse : il était serré de près par Eusèbe, monté sur un vieux pur sang s'appelant aussi Colonel, très adroit et endurant. Tous trois chassaient au plus près leur chevreuil et, au moindre balancer du chien, le piqueux, doué d'une vue merveilleuse, en revoyait du pied sur la feuille et remettait son auxiliaire sur le droit. Aimant chasser seul, Eusèbe sonnait le moins possible, pour éviter d'avoir trop de suiveurs gênants.

Le reste de la meute, les maîtres d'équipage, les sociétaires et invités erraient par la forêt à la recherche du trio, qu'on ne retrouvait qu'à de rares intervalles. Confiant dans son chien, Eusèbe chassait avec ce seul ouvrier, et c'est à cette tactique que les chiens de Rallye-Ponthieu durent de ne jamais goûter franchement la voie qu'on voulait leur faire chasser, la trouvant toujours foulée. Personne ne s'avisait, du reste, de les faire rallier, le Baron de Monnecove et Monsieur des Cressonnières étant tous deux à la chasse de leur piqueux.

Les autres sociétaires ou invités, trouvant les allées de la forêt excellentes comme terrain, galopaient à l'envi, sans grand souci de la vénerie, c'étaient :

Monsieur Ernest Prarond, se consolant, dans l'équitation, de voir les préceptes de Modus aussi peu suivis ; Gaston Douville de Maillefeu, le futur député radical d'Abbeville, montant Junon. La jument, étant queue de

rat, son cavalier lui en avait généreusement octroyé une fausse, qui, à chaque galop, lui tapait dans les fesses et lui faisait prendre des allures si vives que le futur tombeur de ministères était obligé de ralentir son train et de rajuster le panache de sa monture. Le Baron de la Motte, alors directeur du Haras d'Abbeville, et sa femme, intrépide amazone, puisaient au souffle de la forêt la verdure qui leur a permis de célébrer leurs noces de diamant, en 1910, en l'église Saint-Jacques de Compiègne, devant les membres des équipages de l'Aigle et de Chézelles.

Monsieur d'Hinnisdal, durant l'arrière-saison, était parmi les assidus et offrait même des attaques dans les bois de Régnière-Ecluse. Messieurs de Maismont et Magnier, officiers au 6^e hussards, complétaient, avec Monsieur de Salaignac, sous-directeur des Haras, l'effectif des cavaliers ordinaires. Messieurs de Pingré et Léonard de Valanglart suivaient en charrette anglaise, et le Vicomte Aymar d'Applaincourt, lorsqu'il ne chassait pas lui-même avec ses harriers autour de la Triquerie, ralliait aux chiens de ses confrères en saint Hubert.

Malgré tous les déboires du début de la saison, on prit, après l'hiver, douze chevreuils loyalement forcés par Cibot, mais ces résultats ne satisfirent pas l'amour-propre de tous les sociétaires. Monsieur le Baron de Gommecourt, lassé d'insuccès répétés, réclama sa mise de fonds première, et le Rallye-Ponthieu passa aux enchères publiques. Par deux fois, Monsieur de Monnecove racheta presque seul tout l'équipage, malgré la modicité de sa fortune, alors que l'héritage des Beaupré n'était pas encore venu l'arrondir.

Malgré le grand nombre d'équipages qui se sont succédé en Picardie, l'indigène n'a jamais eu le tempérament veneur, surtout parmi ceux qui eussent dû l'avoir de naissance, et, malgré toutes mes tentatives, je n'ai pu retrouver que le compte rendu d'une chasse de chevreuil.

A la fin de décembre 1867, le Marquis et le Comte de Valanglart offraient aux actionnaires du Rallye-Ponthieu une chasse au chevreuil dans leurs bois de la Motte et de Gouy. Malgré le froid intense et le brouillard, un chevreuil, lancé à midi et demi, fut porté bas après trois heures de chasse à cinq lieues de l'attaque.

Etaient présents : Monsieur le Marquis de Valanglart, Comtes Ernest, Anatole et Sosthène de Valanglart, Vicomte Robert de Valanglart, Baron de Monnecove, Messieurs Chambaud, des Cressonnières, Vicomte d'Anchald,

Vicomte du Fetay, de Bourgoing, Vicomte Aymar d'Applaincourt, de Beaufort, Comte de Hamal, Messieurs de Grandchamps et Martin.

Quelques sangliers ayant reparu dans le pays, le Baron de Monnecove courut, dès cette époque, quelques-uns de ces animaux.

En juin 1867, un sanglier est remis par Eusèbe Saint-Pierre dans le grand bois de Valanglart, entre Gouy et Cambron. Attaqué à dix heures avec douze chiens, il est tiré à l'attaque par Monsieur Charles du Passage et grièvement blessé. Prenant malgré cela son parti, l'animal débuche dans les marais de Boismont, traverse la Somme et prend les mollières sous Boismont. Eusèbe et les cavaliers présents courent au bac, traversent la rivière et prennent à travers les mollières où plus d'un cavalier, témoin mon père, ne put rallier les chiens comme il le désirait, son cheval s'étant effondré dans des mouvants.

Talonné par la meute qui l'avait rejoint, harcelé par des chiens de berger, le sanglier perce droit dans la baie de Somme et s'en va tenir le ferme sous l'estacade du chemin de fer de Saint-Valery, dans une bêche remplie par la marée, où il fait un ravissant bat-l'eau.

Eusèbe arrive sur ces entrefaites, n'hésite pas, se met dans le costume de la nature et, entrant dans l'eau jusqu'au cou, sert le sanglier au couteau. Emmené par le flot, le sanglier fut repêché par des pêcheurs qui le ramenaient peu après dans leur barque au bac.

Un solitaire fut attaqué, un jour de Saint-Hubert, en forêt de Crécy, et sa hure empaillée est restée en trophée au Cercle d'Abbeville. Est-il utile de le dire ? Toutes les tentatives cynégétiques du Rallye-Ponthieu étaient le thème favori des conversations au Cercle d'Abbeville, où le plus grand entrain ne cessait de régner. De même à l'atelier de Caudron, siège des assises du Rallye-Barbouille, dont les pinceaux les plus notoires avaient noms : Aymar d'Applaincourt, Duclos, de Louvencourt, de Brutlettes.

C'est au cours d'un déplacement à Torcy, où Monsieur de Monnecove avait couplé une partie de son équipage avec celui du Comte de Fautereau, que les meilleurs des chiens de chevreuil, restés au chenil de Forest-L'Abbaye, furent atteints de maladie et périrent presque tous. Ce déplacement n'alla pas, du reste, sans quelques péripéties.

A un ferme roulant, Monsieur des Cressonnières n'avait pu ou voulu servir le sanglier, arguant qu'il avait des éperons qui pouvaient le gêner dans ses mouvements. Monsieur de Prémar l'en ayant plaisanté, une querelle s'en était suivie et les deux amis voulaient absolument rééditer le

combat singulier au couteau de chasse, dont Crécy avait jadis été le témoin entre Messieurs de Briois et Delisle, qui y vidaient un différend d'alcôve. La querelle ayant lieu, cette fois, à propos de bottes, les témoins aplanirent les difficultés à coups de bourgogne. C'était la meilleure solution.

Dès 1871, la Société du Rallye-Ponthieu était dissoute. Sur une nouvelle mise en vente provoquée par le Baron de Gomecourt, Monsieur le Baron de Monnecove reprenait seul l'équipage qu'il mit dans la voie du sanglier, couplant le plus souvent avec le Comte de Fautereau en forêt d'Eu. C'est là que les chiens gagnèrent la rage, et ce fut un des épisodes curieux de ce vautrait.

Les trois dernières sorties du Rallye-Ponthieu eurent lieu avec la majeure partie des chiens atteints du terrible mal. Plusieurs mêmes manifestèrent les premiers symptômes du mal durant la curée.

Après la mise bas du Rallye-Ponthieu, Eusèbe Saint-Pierre garda son vieux serviteur Colonel et une couple de limiers. Il se tenait à la disposition des propriétaires qui lui demandaient ses services pour remettre des bêtes noires.

D'une énergie indomptable, c'était un véritable sauvage. Ses mains nerveuses et poilues semblaient invulnérables au fourré et ses jarrets d'acier lui permettaient d'avoir le pas gymnastique comme allure habituelle.

Il suivit, trois jours consécutifs, un sanglier en Basse-Forêt d'Eu. N'ayant pu réussir le premier jour à le donner à tirer, il reprit sa voie le lendemain après l'avoir rembuché, et continua sa journée durant à travers les fourrés d'épines noires à la suite de son limier sans pouvoir le faire tuer. Il eut la ténacité de recommencer le surlendemain et finit par réussir dans son entreprise.

Sur ses vieux jours, Eusèbe Saint-Pierre devint l'auxiliaire du Comte Robert de Valanglart pour ses chasses à la fouine avec une petite meute de fox-terriers. Appliquant à cette chasse les préceptes de la grande vénerie, il suivait les rues des villages au petit jour avec un fox au trait et rembuchait son « ficheu » dans les granges de la même façon qu'il eut raccourci un cerf ou un sanglier.

On ne peut quitter Crécy et ses Sociétaires, sans faire mention de Marco, à Monsieur Vincent Bègue, qui, bien qu'impotent, était passionné de chasse. Il se rendait à ses jours en forêt et lâchait Marco. Ce chien, durant les saisons de 1867-1868-1869, prenait le lièvre qu'il attaquait malgré le

change et les voies de chevreuil en une heure ou six quarts d'heure de temps, et ce, plus de vingt fois par saison.

Cet animal, remarquable comme qualités, ne voulut jamais chasser en meute, malgré les essais répétés qu'en fit Monsieur d'Applaincourt.



ÉQUIPAGES DE CERF

Les Équipages de Cerf

ON n'a plus la chance, dans nos contrées, de voir un beau dix-cors bondir du fourré. En a-t-il toujours été de même ? Certes, non.

Nous avons vu la relation des chasses du duc d'Angoulême, en Crécy, narrée par Jacques Espée de Selincourt. Le même auteur écrit, par ailleurs :

« Une autre ruse se fait par les cerfs qui sont dans les forests, le long de la mer, comme est la forest d'Ardelot, en Boulonnais. Quand ils sont donnés aux chiens, ils mesurent la forest d'un bout à l'autre fort vite pour se forlonger, puis ils se jettent dans la mer et se perdent de vue, et nageant trois ou quatre lieuës, ils vont rentrer tout à l'autre bout de la forest par les lieux les plus couverts, et otent la connoissance de leur voye aux chasseurs, et se sauvent, la nuit arrivant. Et s'y en prend peu si les veneurs ne séparent leurs chiens, qu'une partie court à droite et l'autre à gauche et aille très vite prendre le devant, et qu'une troisième partie ne demeure au milieu, cachée dans le bord du bois, pour voir le cerf qui revient souvent de la pleine mer, en laquelle ayant pied, il ne montre que le bout du nez pour respirer, et, n'entendant plus de bruit, revient en ladite forêt et se relaisse dans le dernier buisson, n'en partant jamais qu'un chien lui saute sur le cimier. Et les cerfs de cette forest ont la ruse, quand le matin on les détourne, s'ils ont tant soit peu vent du trait, de partir et s'en aller droit à la mer et marchent longtemps dans l'eau, puis en sortent droit à la forest en quelque endroit le plus touffu, et se relaissent dans le premier buisson pour oster toute connoissance de la piste. »

Les cerfs ont disparu d'Ardelot, de Crécy et de la forêt d'Eu au moment de la Révolution.

Parmi les équipages dont j'ai pu retrouver trace à cette époque, il faut citer Monsieur le Comte du Maisniel d'Applaincourt, qui entretenait une meute nombreuse. Les bois de cerfs retrouvés empilés dans des caisses au château de la Triquerie sont autant de glorieux trophées du passé.

En 1737, Antonin Armand, Comte de Belsunce, grand louvetier de France ; en 1749, Louis Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, amiral

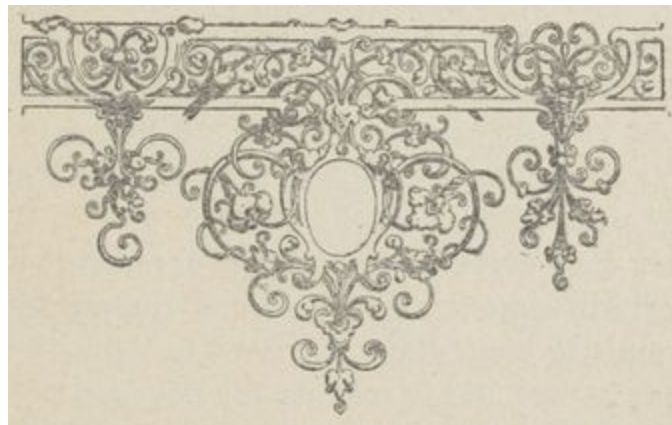
et grand veneur de France, donnent à Vespasien de Cossart, Marquis d'Espîés, le droit de chasse dans les forêts et buissons de la Couronne, depuis Beauvais jusqu'à Amiens. Jean-Baptiste de Cossart, Vicomte d'Espîés, reprend les droits et la charge de son oncle en 1786.

Le Marquis d'Hautefort, dont il est parlé dans les souvenirs du Prince de Crouy, courrait le cerf dans les bois du Santerre et la forêt de Bouvresse, non défrichés à l'époque. Massacré, ainsi que sa femme, par les révolutionnaires dans son château de Champien, leur fils, témoin de cet abominable forfait, en resta sa vie durant frappé de stupeur et n'accepta de converser avec qui que ce soit que caché derrière une tenture.

Enfin, le Comte de Flavigny, à qui le Duc d'Orléans avait donné le droit de chasse dans son domaine de Coucy. Ce Flavigny habitait Charmes, seigneurie qui lui venait par alliance de la famille du Passage ; il avait pour compagnons de chasse son gendre, le Comte des Vieux, du château de Servais ; le Comte de Fay, du château de Quincy-Basse, et son fils, qui fut guillotiné le même jour que sa sœur, la Comtesse des Vieux, le 6 Thermidor, An II. Quelques jours plus tard, ils eussent été sauvés.

Pour voir courre un cerf, il faut repasser l'Oise. Si j'ai fait entrer dans cette étude différents équipages qui ont mené en Saint-Gobain, Coucy, Ermenonville, brillante carrière, c'est que tous avaient pris pour devise : Picard Piqu'Hardy, et le Vicomte Henry de Chézelles tenait à son savoir du patois picard, lorsqu'en cours de chasse, voyant la difficulté qu'avaient ses chiens à traverser une cavalière foulée par une assistance aussi élégante que parfumée, il lançait cette boutade :

« Qué ch es fûche ce que sa vu, qué ch fûche d'un quien, qué ch fûche d'un co, ce qu'ech sais, ch'est que ch'a püe bougremein. »



Le Comte de la Tour du Pin

RENÉ de Chambly, Comte de la Tour du Pin, Marquis de la Charce, était âgé de quatorze ans en 1795. A vingt ans, il épousait Mademoiselle Douet de la Boullaye et s'installait à Bosmont, y fondant un haras. Il se mit bientôt à chasser le loup et le sanglier dans les forêts de Samoussy, de Novion, du Val-Saint-Pierre, de Saint-Gobain et dans les Ardennes, les cerfs ayant disparu pendant la période révolutionnaire.

Les chiens étaient au nombre d'une centaine, blanc et orange, et sa vénerie se composait de six hommes d'équipage dressés à l'ancienne école et qui avaient noms : Mabillotte, La Rosée, La Branche, La Brisée, La Fleur.

La livrée était verte, avec collet et parements aurore. Elle avait été primitivement azur et aurore comme le guidon de Dauphiné, mais le bleu, étant réservé à la Vénerie Royale, fut remplacé par le vert, dès la rentrée des Bourbons.

Courant sus aux loups, devenus très nombreux à la suite de l'invasion des alliés, il faisait d'énormes déplacements, courant du château du Housset, près de Provins, à Monthenant et au Moulin-de-Pierre, au-dessus de Craonne. Après plusieurs années, les loups s'éclaircirent et pour trouver à occuper son équipage, il avait fini par protéger les louveteaux contre les chercheurs de primes pour pouvoir les prendre ensuite plus noblement.

S'intéressant beaucoup à l'élevage du cheval, il s'y consacra peu à peu tout entier. Prêchant d'exemple, il fut le promoteur des courses de Laon et y monta lui-même ses élèves. En 1848, étant devenu veuf, son haras l'ayant entraîné dans des dépenses qui ne lui permettaient plus de garder son état de maison dans sa résidence de Bosmont, il mit bas son équipage et quitta le pays, se retirant en Sologne, où il mourut à plus de quatre-vingts ans d'une chute de cheval.



Le Baron de Poilly

LE Baron de Poilly était chargé d'affaires en Toscane lorsqu'il quitta la carrière à la mort de son père et vint gérer l'importante usine de Folembay. Héritier des goûts de son père, qui avait été le compagnon de chasse du Comte de la Tour du Pin, Henry de Poilly résolut de continuer la tradition léguée par ces vaillants hommes des bois. C'est alors qu'il songea à s'adjoindre son ami Roger de Chézelles, qui devait être, par la suite, la célébrité cynégétique devant laquelle, à si juste titre, on s'est incliné.

Roger, Henry, Arthur avaient pour père le Vicomte Hippolyte de Chézelles, dont la sœur avait épousé le Marquis de Lubersac. La famille Le Sellier de Chézelles habitait la terre de Frières de père en fils depuis trois générations. Vers 1845, Roger de Chézelles avait un petit équipage d'une vingtaine de chiens sous le fouet de Feuillette, avec lequel il chassait lièvre et chevreuil avec son voisin de Sainte-Aldegonde. Cette meute était composée de chiens normands originaires de l'équipage du Prince de Béthune de la Villetterie, en Seine-Inférieure, de chiens de Saintonge venant du Comte de Lareinty, de chiennes du Poitou venant de Messieurs de la Besge et de la Débuterie. Un de ses hallalis de jeunesse fut la prise d'un lièvre sur l'emplacement même de la gare de Tergnier actuelle.

Ce fut l'équipage de Roger de Chézelles qui servit de noyau au vautrait de Folembay. L'entrée en lice des jeunes maîtres d'équipage fut infructueuse. Dès l'année suivante, ils se remontaient en chiens anglais et Monsieur de Poilly prenait à son service Feuillette, qui dirigeait en dernier lieu le petit équipage de lièvre de Monsieur de Pommery de Cutz. Dès lors, l'équipage de Picard-Piqu'Hardy marcha de succès en succès.

Au bout de quelque temps d'association, vers 1853, le Baron de Poilly, ayant épousé Mademoiselle Worondzov, alla passer deux années en Italie. Resté seul, Roger de Chézelles s'adjoignit, pendant ce laps de temps, comme compagnons de chasse, Messieurs E. de Songeons et Auguste Thélou, l'ancien louvetier d'Aumale. Le vautrait, composé de soixante-dix chiens anglais et bâtards, avec trois hommes à cheval et deux valets de

chiens, forçait, sous la direction de ces trois maîtres d'équipage ; dans la saison de 1854-1855, vingt-cinq sangliers, dont vingt pris de suite sans en manquer un.

L'année suivante, au retour du Baron de Poilly, Messieurs de Songeons et Thélou deviennent sociétaires ainsi que le Comte Aymard de Clermont-Tonnerre, Louis d'Heursel, Gaston de Lentilhac et le Vicomte de Courval. L'équipage fut porté à cent vingt chiens et devait compter trois hommes à cheval. Roger de Chézelles se retira alors pour fonder avec ses frères l'équipage de cerf encore existant aujourd'hui. Toutefois, sur les instances de son ami de Poilly, il conserva pendant deux ans la direction de l'équipage.

Le vautrait chassait d'abord en Haute et Basse forêt de Coucy puis, en déplacement, dans les forêts d'Hallate, Chantilly, Ourscamps, Ermenonville.

Dès 1856, le vautrait de Picard-Piqu'Hardy fut l'équipage le plus complet et le mieux tenu qu'il y eut en France à l'époque.

Il comprenait un personnel de six hommes, savoir : un premier piqueux, un second piqueux, deux valets de chiens à cheval, tous quatre se partageant les quêtes et faisant le service de valets de limier, plus deux valets de chiens à pied.

C'étaient les sieurs : Morizet, premier piqueux ; La Rosée, deuxième piqueux, sortant du vautrait de Thélou ; La Brisée et Garenne, valets de chiens à cheval ; La Branche et Blondeau, valets de chiens à pied.

Les personnes portant le bouton de Picard-Piqu'Hardy étaient :

Le Baron de Poilly, maître d'équipage ; le Baron de Graffenried-Villars, le Baron de Courval, le Vicomte Ch. de Fitz-James, Monsieur A. Labarde, le Comte de Sainte-Aldegonde, Monsieur et Madame de Lagréné, les Vicomtes Henri et Arthur de Chézelles.

Plus, Messieurs les Sociétaires de Saint-Gobain, ainsi composés : le Vicomte Roger de Chézelles, le Comte Aristide de Songeons, le Comte Émile de Songeons, le Comte G. de Lentilhac, le Comte d'Heursel, le Vicomte G. de Beaussier, Messieurs A. Thélou, Perrier, A. Joly de Banneville, le Comte de Clermont-Tonnerre, Messieurs Frise, A. Chrestien de Beaumini, le Vicomte M. de Renneville, Messieurs Élie de Chabrol, G. de Saint-Maurice, le Baron de Gommecourt, le Marquis de Modène.

L'équipage comptait quatre limiers et quatre chiens d'attaque. La meute, proprement dite, se composait de soixante-dix chiens, dont une seule lice,

tous bâtards, la plupart à manteau tricolore, d'une taille de soixante-cinq à soixante-six centimètres.

Les chevaux destinés à monter le maître d'équipage et ses hommes venaient presque tous de l'autre côté du détroit.

Chaque homme avait deux chevaux à son rang :

Fury et Chantress, pour Morizet ;

Vel Come et Rob Roy, pour La Rosée ;

Chasseur et Normandie, pour La Brisée ;

Boston et New-York, pour Garenne.

Avec de tels auxiliaires, on pouvait aller loin et longtemps.

La tenue se composait de l'habit rouge anglais, sans galons, avec boutons or et argent, représentant une hure de sanglier passée dans une trompe, entourée d'une jarretière portant la devise : Picard-Piqu'Hardy, d'un gilet bleu, d'une culotte bleue et des bas de vénerie avec la botte forte vernie.

La tenue des hommes était semblable, sauf les galons de vénerie au col et aux parements.

La chasse de la Saint-Hubert eut lieu en 1856, en forêt d'Ourscamps. Une bête rousse attaquée à deux heures, au rond des Abattis, saute la route de Noyon, presque entre les jambes du cheval du Marquis A. de l'Aigle, qui arrivait du Francport. Vigoureusement poussé, l'animal traverse le Grand-Chapitre, remonte à la Chaussée-Pavée, gagne la Carbonnerie, tente de débucher sur Laigue. Se sentant serré de trop près, il recule sur son lancer et est porté bas, après une heure trois quarts de chasse, au bois de Pontoise.

Quelques années plus tard, l'Impératrice ayant entendu parler des prouesses du vautrait du Marquis de l'Aigle à Ourscamps, témoigna du désir de voir une de ces chasses avoir lieu en Compiègne.

Plusieurs membres du vautrait de Picard-Piqu'Hardy ayant eu vent de ce désir de la Souveraine, firent tant et si bien que ce fut le baron de Poilly qui réussit à se faire inviter à chasser le sanglier devant Leurs Majestés.

L'équipage de la forêt de Coucy arriva la veille de la chasse. Gens, chevaux et chiens furent installés dans le bâtiment de la Vénerie Impériale. C'était assurément trop tard pour reconnaître le pays et prendre connaissance des animaux ; aussi l'administration forestière offrit-elle le service de ses gardes.

Monsieur de Poilly déclina cette offre, disant qu'il avait toute confiance dans Morizet et dans ses hommes, et qu'il était sans inquiétude, du reste, sur le résultat de la chasse du lendemain.

Le rendez-vous eut lieu au Puits-du-Roi. Tous les amis de Monsieur de Poilly s'étaient empressés d'accourir à son appel. Les chiens, des bâtards en très bon état, bien railés, faisaient espérer le succès ; les piqueux bien montés, les valets de chiens ayant fait leurs preuves, justifiaient parfaitement la confiance que leur maître avait en eux. Bref, le vautrait du baron de Poilly avait très bonne façon et lui faisait honneur.

Les valets de limier n'avaient rien au rapport, pas même un marcassin à donner à courre ; du Puits-du-Roi on s'en alla dans le canton de Berne, à une lieue de là, fouler les meilleures enceintes. Les chiens d'attaque furent mis sur des vieilles voies ; ils n'en voulurent pas.

« Je ne comprends pas de Poilly, dit le Marquis de l'Aigle à Monsieur de la Rue. qui rapporte cette anecdote, de laisser ainsi l'Empereur se morfondre inutilement ; depuis hier soir, les sangliers ont quitté Compiègne, traversé l'Aisne et sont probablement à Ourscamps dans ce moment, mes hommes qui ont fait les bois me l'affirment ». Il commençait à se faire tard ; nous fûmes attristés par les tons langoureux de la Retraite manquée, le Baron de Poilly se confondit en excuses. L'Empereur le rassura, l'invita à dîner au château, lui fit offrir le bouton de la Vénérerie Impériale et lui demanda de recommencer l'expérience une autre fois.

Quatre jours après ce premier insuccès, même rendez-vous fut pris dans la même forêt et au même endroit. Le Baron de Villars, toujours désireux de faire plaisir aux autres, avait imaginé la veille de la chasse, pour faire rentrer les sangliers dans Compiègne, d'envoyer dans la forêt d'Ourscamps, tous ses serviteurs munis de torches, frappant sur des chaudrons, des casseroles, des tambours, faisant un vacarme infernal. Les habitants, croyant au feu en forêt, avaient mobilisé les pompiers. C'était une véritable révolution. La seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première. On ne trouva pas un animal courable dans toute la forêt ; de Courval s'en allait à pied, traînant son cheval, cherchant un vol-ce-lest, quand il entend une voix qui lui dit : « Que diable cherchez-vous là Courval ? » « Je cueille des fraises », répondit-il, et, se retournant, il reconnut l'Empereur accompagné d'Edgard Ney. Il fallut faire rentrer l'équipage. Tout le monde plaignait le Baron de Poilly, mais la véritable cause des deux échecs était due au mauvais vouloir d'un des assistants. Voilà ce qui s'était passé.

La veille de la chasse, pendant la nuit, la seule compagnie de bêtes noires qui existât en ce moment dans le pays, quittant Compiègne, avait traversé l'Aisne et la forêt de Laigue, pour s'engager dans le parc d'Offémont qui,

avec de nombreuses ouvertures, est enclavé dans la dite forêt sur une longueur d'environ deux kilomètres. Dès le matin, les gardes vinrent en prévenir leur maître qui fit immédiatement fermer ses portes : les sangliers étaient prisonniers.

Au rendez-vous du Puits-du-Roy, le Baron d'Offémont qui, avait confié le secret à Monsieur de la Rue, répondit à ce dernier qui voulait lui persuader de renoncer à cette claustration momentanée : « Je veux que le four de Poilly soit complet et il le sera. ». Monsieur le Baron de Poilly, en sollicitant la faveur de chasser le premier devant l'Empereur, avait, sans s'en douter, soulevé quelque ambition et mis le Marquis de l'Aigle dans l'obligation d'attendre.

Ce dernier n'attendit pas longtemps. L'équipage de Folembay était à peine rentré sous les futaies de Coucy-le-Château que le Vautrait du Franc-Port lui succédait au Rond du Roy. Il attaquait un ragot, le seul qui fut revenu d'Offémont et le prenait en forêt de Laigue, près du Rond-Point d'Orléans.

Le dernier déplacement du vautrait du Baron de Poilly en forêt de Chantilly et d'Hallate fut marqué et terminé par un accident des plus regrettables.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mars 1859, un incendie qu'on ne pût maîtriser détruisit les écuries de la ferme de Fleurines où s'était cantonné l'équipage et sur douze chevaux qu'elle contenait, huit devinrent la proie des flammes. Cette catastrophe termina lugubrement la série des chasses du Baron de Poilly, et en avril 1860, le vautrait fut dispersé. Vingt-cinq à trente chiens furent achetés par Messieurs de Chézelles ; vingt autres devinrent la propriété de l'Équipage de Baden-Baden, et les favoris du maître, une quinzaine environ, restèrent pour l'ornement du chenil de Folembay.



Le COMTE ARISTIDE DE SONGEONS En tenue de la Venerie Impériale



Les de Songeons

MESSIEURS ARISTIDE ET ÉMILE DE SONGEONS

LES deux petits-fils de Louis-Marie Personne de la Chapelle de Songeons, dont on a vu par ailleurs la belle carrière de veneur, avaient partagé les joies cynégétiques de leur ancêtre dès leur plus tendre enfance. Lui disparu, ils avaient aidé leur père Hector dans la direction de l'équipage. A sa mort, ils conservèrent la meute familiale jusqu'en 1845, date où le Comte Émile de Songeons s'associait avec le Vicomte Roger de Chézelles et Monsieur Thélou, tandis que son frère Aristide payait une part de location des forêts de la Société de Saint-Gobain.

Suivant par la suite le vautrait de Poilly comme l'équipage des Chézelles, tous deux passionnés de chasse et très fins veneurs, ils sont de ceux à qui l'on fait fête partout, car, outre leur gai caractère de francs compagnons, ils savent donner un coup de main, en temps voulu ; témoin cette anecdote si finement narrée par le Marquis d'Osmond dans Ses Hommes des Bois :

« Un jour, Son Altesse Impériale, le Duc Nicolas de Leuchtenberg, m'avait fait l'honneur de venir suivre l'équipage. L'assemblée était brillante, et en consultant mon livre de chasse, j'y trouve les noms du Prince de Sagan, du Prince d'Hénin, du Marquis de Dauvet, de Messieurs Tolstoy, de Songeons et de presque toute la Société de chasse de Chantilly.

« En Ermenonville, au rendez-vous de la Maison-Blanche, Adolphe nous donnait au rapport, un beau ragot, rembuché dans un mouchoir de poche. L'attaque fut merveilleuse et l'animal, prenant vite son parti dans les sapins de la Butte-aux-Gendarmes, en longeant la plaine, fit mine presque immédiatement de débucher. Voulant l'y forcer, nous maintenions les chiens en sonnant à outrance du côté de la masse des bois, espérant le décider par ce bruit infernal à prendre son parti vers la plaine. Mais comme tous ses confrères à tête dure, sachant bien ce qu'ils veulent, il doubla ses voies tout à coup, passant par-dessus la meute, il sauta inaperçu, à contre-vent derrière les veneurs, dans un de ces plis de sac de vent que le vent de cette contrée

tourmentée creuse de toutes parts, comme ces vagues terrestres accumulées, parfois, de par la fantaisie du simoun, aux confins du désert africain.

« Immédiatement, et sans transition, nous perdions tous la chasse, car, contrairement aux règles établies, chacun alors se suivait à la file indienne. Fort ennuyés de ce contre-temps, mes piqueux prennent aussitôt différentes directions. De mon côté, cherchant à reprendre le vent, je pique ferme, ayant derrière moi le duc et le reste des autres cavaliers. Toutefois, faisant contre fortune bon cœur, et tenant surtout à ce que l'Altesse Impériale ne s'aperçut pas de ce craquement de service, je me penchai vers Berteux, en le priant avec Curnieu de nous devancer vivement de quelques cents mètres et de continuer à galoper comme si on était en pleine chasse. Bien entendu, je recommandai aussi de sonner sans cesse, pendant ce temps-là, des consolants « bien-aller. »

« J'étais, je le confesse, sur des épines et je voyais, non sans honte, le laisser-courre plus que compromis. Le Duc, instinctivement inquiet, et malgré son ignorance en fait de vénerie, n'apercevant ni piqueux, ni chiens, me regardait parfois d'un air interdit. J'avais beau lui exposer, qu'il me le pardonne aujourd'hui, la difficulté de rejoindre immédiatement les chiens allant trop vite dans les clairs, et de reprendre la tête, je me sentais, néanmoins, fort préoccupé du résultat de ce run insensé fait au hasard et à la grâce de Dieu. Bref, après une randonnée sérieuse, dont la jument du Prince, blanche d'écume, se serait bien passée, nous arrivâmes au Pavé de Senlis où, de loin, j'eus la joie d'entendre la bienheureuse trompe d'Hourvari, appuyant vigoureusement l'équipage. Cette fois nous étions sauvés. Berteux et Curnieu pouvaient se reposer de sonner sur une chasse imaginaire. Et bientôt, par une chance inespérée, le ragot, talonné par la meute, sautait la grande avenue d'entraînement à cent pas de nous, se dirigeant vers les étangs. Pour un pachyderme, on ne pouvait se montrer meilleur courtisan. Alors, pendant vingt-cinq minutes, la chasse devint des plus vives. Le Duc, enthousiasmé, piquait droit, à plein train. Ma bonne étoile voulut alors que tous les veneurs rassérénés se trouvassent réunis et peu après, hallali courant, le sanglier, pêle-mêle avec les chiens, traversait les étangs d'un bord à l'autre. Le coup d'œil ne manquait pas de pittoresque, et le Duc en goûta le spectacle complètement, je puis l'affirmer. Bref, sur le coteau opposé, le ragot prit bientôt pied, et, arrivé sur le sommet, ne pouvant plus se dérober à l'équipage, il se décida à tenir sérieusement les abois. A ce moment, presque sans m'arrêter, saisissant

Songeons au vol, je le priai à mi-voix d'aller le servir, sans toutefois le tuer tout à fait, ayant pour cela mes raisons. Et tandis que, presque aussitôt, je mettais pied à terre avec l'Altesse Impériale, enflammée par cette belle musique d'un ferme, je vis Aristide disparaître dans le gaulis.

« C'est à Monseigneur de nous faire l'honneur de servir l'animal », dis-je alors au duc de Leuchtenberg, en lui présentant mon couteau que je venais de dégainer. Un instant, le Prince parut étonné, et tout en prenant ma dague, j'aperçus dans son attitude une hésitation, naturelle chez un débutant, craignant sans doute de ne pas paraître à son avantage devant notre vieille expérience et anxieux de se produire ainsi à l'improviste. « J'accompagne Monseigneur, repris-je aussitôt, et je lui indiquerai le moment opportun pour frapper au défaut de l'épaule. Mais il faut se presser », ajoutai-je. Et tous deux, nous entrâmes au fourré. J'y étais à peine que Songeons, passant vivement près de moi : « Dépêche-toi, mon vieux, me dit-il tout bas, sans cela, il va tomber ». En effet, il n'était que temps. Le sanglier commençait à chanceler comme la tour de Pise. Heureusement, le Prince, plein d'ardeur, était déjà sur lui, enfonçant le couteau jusqu'à la garde dans la paroi du ragot avec une énergie peu ordinaire pour un coup d'essai. Ai-je besoin d'ajouter que le Duc ne s'aperçut de rien et naturellement je n'eus garde de lui narrer ma prudente supercherie.

« Le soir, on fit la curée aux flambeaux sur la pelouse de Chantilly. Tous les lads des entraîneurs se disputaient à qui tiendrait les torches. Et c'est chapeau bas qu'au son de « la Bourbon » nous fîmes les honneurs du pied au duc de Leuchtenberg. Depuis, entre camarades, nous avons souvent bien ri ensemble du fameux : « Dépêche-toi, il va tomber ! » de notre brave Songeons. Cependant, à tout prendre, il s'était tiré à merveille de sa mission diplomatique, et saint Hubert aidant, ce dernier final mouvementé de la pièce restée trop longtemps indécise, la sauvait en l'empêchant d'être sifflée — ce qu'entre nous elle avait passablement mérité. »

Par son mariage, Aristide était devenu un allié de la famille impériale et Napoléon III lui avait donné le bouton de la Vénérerie. Tout en restant un des assidus de Compiègne, il chassait avec tous les équipages d'alors : les de l'Aigle, Simons, Desvignes, d'Osmond. Quelle que soit la fatigue, malgré des retraites parfois de six ou sept lieues, Aristide ne manquait jamais, en rentrant, d'écrire la relation détaillée de chacune des chasses qu'il suivait et Dieu sait s'il en a suivies !

Après la guerre de 1870, Monsieur A. de Songeons vendit le château de Songeons et se retira dans une gentilhommière voisine, celle d'Achy. Resté louvetier de l'Oise sa vie durant, il fait venir en déplacement le Vicomte de Lubersac, qui prend ses premiers sangliers autour de Songeons, puis, ces animaux s'étant propagés rapidement dans le pays, il suit assidûment les chasses de Monsieur Paul Labitte en forêt de la Neuville-en-Hez. Devenu plus solitaire, malgré ses fonctions de Conseiller général, il garde deux passions : les armes et la musique. Il fait assaut le matin à Beauvais, court à la gare, arrive à Paris entendre en matinée la Dame Blanche, dîne sur place, comme il l'écrivait lui-même, et rentre au même théâtre avaler le Domino Noir d'un bout à l'autre.

C'est l'amoureux inassouvi des mélodies de l'ancien répertoire de l'Opéra-Comique et je crois son ravissement plus sincère que celui de nos modernes snobs pâmés d'aise pour avoir eu l'ouïe mis à mal trois heures durant par les sonorités incohérentes de l'école nouvelle. Cette figure de notre vénerie s'est éteinte à Achy, en 1908, laissant à tous le souvenir d'un compagnon de chasse hors de pair.

D'opinion très légitimiste, Emile de Songeons avait cru, vers 1873, au retour du Comte de Chambord et avait accepté d'être nommé sous-préfet de Dunkerque. Les charmes de l'administration ne le captivant guère et ses espérances légitimistes diminuant chaque jour, il eût vite fait de laisser là la paperasserie et de reprendre sa trompe pour appuyer les équipages de ses amis.

Son fils René, que nous avons vu par ailleurs, a remonté l'équipage de ses pères en faisant mieux si c'est possible.

Picard Piqu'Hardi

(COMTE DE BRIGODE)

MALGRÉ la carrière qu'il avait embrassée et les légations lointaines où il séjourna durant six années, trouvant le moyen de prendre ses congés de manière à pouvoir suivre les collets jaunes, Monsieur de Brigode était un homme des bois, égaré dans la diplomatie, et comment eut-il pu en être autrement ?

Petit-fils par sa mère du célèbre louvetier normand, le Marquis du Halley-Coëtquem qui, à l'instar de la Baronne de Draëck, chassa le loup toute la Révolution durant, il avait vu, tout enfant, l'équipage de son père suivre, à Romilly, les traditions de l'aïeul dans les forêts de Bretonne et de Conches. Sa mère, à la suite de son veuvage prématuré, ayant épousé le Baron de Poilly, c'est à Folembay, où se trouvait le chenil du vautrait de Picard Piqu'Hardy, que le jeune Comte de Brigode passa sa jeunesse.

Ses études terminées, son beau-père étant mort, le vautrait ayant disparu, c'est avec les Chézelles qu'il s'était formé au noble déduict. Il lui revenait donc de relever la fière devise picarde lorsque ceux-ci renoncèrent à chasser.

Ne pouvant pourtant séjourner à demeure en Valois, il s'adjoignit, pour courir le sanglier, son ami, le Comte de Lubersac, lui-même parent des Chézelles. Monsieur de Brigode était alors attaché plénipotentiaire à l'étranger et ne pouvait venir que trois mois par an, soit à Folembay, soit à Villers-Cotterets.

En 1874, le Marquis de Lubersac reprenait l'équipage des Chézelles et la location de la forêt de Villers-Cotterets, Hallate étant loué par le Vicomte de Trédern. Monsieur de Brigode gardait pour lui Coucy ; en 1876, à la chute du Ministère Decazes, il quitta la carrière, se sépara de Monsieur de Lubersac et chassa seul le sanglier et le cerf avec un équipage de quatre-vingts à quatre-vingt-dix chiens, ayant à leur tête Charles Mercay, dit Lamy, comme premier piqueux, et Eugène Picard, sortant de l'équipage Simons.

Se trouvant sans chiens, Monsieur de Brigode avait acheté un fort noyau de fox-hounds et le lot des chiens du Baron de Taisne, qui se trouvait être dans un état lamentable. Beaucoup moururent en arrivant à Folembay. C'est néanmoins du croisement des chiens de Monsieur de Taisne avec des lices achetées en Vendée que provient la meute actuelle.

Les débuts furent pénibles. Tous ces chiens dépaysés, la plupart peu confirmés, quittaient la voie du cerf d'attaque pour courir sangliers, chevreuils ou lièvres. On découpla quatorze ou quinze fois sans réussir à prendre, puis, à force de persévérance, la guigne cédant, la retraite manquée devint l'exception.

Pourchassés à outrance, les sangliers se firent rares, et, pour continuer à courre cet animal, Monsieur de Brigode se trouva dans la nécessité d'aller en déplacement dans les forêts de Samoussy, de Lavergnies et de Vauclair, près de Laon, et le chenil était alors transporté à Missy, chez Monsieur de Fay.

Monsieur de Brigode était aussi l'hôte de Monsieur de Devise, à Béhéricourt, et du Comte d'Hinnisdal, à Tilloloy, dans la Somme ; mais, depuis la Révolution, il n'est plus possible de chasser à courre dans le Santerre.

« N'ayant pas tenu secret le jour de la chasse, dit Monsieur
« d'Hinnisdal, mais, au contraire, l'ayant fait connaître pour
« offrir aux populations le spectacle d'une chasse à courre, j'ai
« vu arriver les gens des environs munis de fusils pour tirer les
« sangliers, surtout pour les ravir aux chiens, avec l'espoir d'en
« faire leur nourriture. J'avais été bien naïf. A la première
« chasse, en galopant en plaine des bêtes de compagnie, les
« piqueux purent en mettre bas une ou deux à l'aide de
« leurs carabines ; les autres, pressés par les chiens, entrèrent
« dans une ferme dont les portes furent aussitôt fermées.
« Elles furent perdues pour nous, mais pas pour les habitants.

« La seconde chasse fut meilleure : une laie se fit prendre
« en débucher, après une heure de chasse, sur la ligne du
« chemin de fer, en construction alors, de Compiègne à Roye.
« Il n'y eut pas de troisième chasse. »

Le manque d'animaux força, en 1880, le maître d'équipage à liquider son vautrait. Pour ménager les cerfs en forêt de Coucy, il loua la forêt d'Ourscamps, puis son S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville, lui

ayant gracieusement offert le courre d'une quinzaine de cerfs, chaque année, dans ses giboyeuses forêts d'Arc-en-Barrois et de Châteauvillain, Monsieur de Brigode abandonna Ourscamps et trouva en Monsieur de Taisne un nouvel associé, l'aidant dans l'élevage de ses chiens.

Pendant près de vingt ans, les grandes futaies de la Haute-Marne furent le théâtre des exploits des habits rouges garance à parements verts et les murs de Folembray se garnirent des beaux massacres de cerfs de cette contrée. Dès 1880, sur douze chasses, on sonna douze fois l'hallali dans cette forêt, témoin des hauts faits du Rallye-Bourgogne. Le Comte de Brigode succédait dignement au Marquis de Mac-Mahon et au Comte Charles de Vogüé.

Aujourd'hui, le Prince de Joinville est mort, le duc de Penthièvre n'est pas veneur et la forêt de Coucy reste le seul terrain où chasse l'équipage de cerf de Picard-Piqu'Hardi, au Comte de Brigode.

Le Comte de Bryas, le Prince de Béthune, Monsieur Potel, Messieurs de Lamotte et Fay, comptent parmi les plus anciens sociétaires, tandis que les officiers en garnison à Laon et à La Fère viennent rajeunir les cadres à la Croix-des-Tables.



Picard Piqu'Hardi

(LES CHÉZELLES)

CE fut Monsieur de Missiessy, parent des Chézelles, le parrain de l'équipage, en donnant le nom de Picard-Piqu'Hardi à l'équipage de chevreuil avec lequel Roger de Chézelles chassait autour de Frières.

Cette devise, si gaillardement tenue par les trois frères, n'a pas groupé seulement que des veneurs autour d'eux. Depuis plus de soixante ans, tous ceux qui ont suivi leurs chasses sont devenus des amis sincères, tant la manière de faire des Chézelles aux trois générations qui se sont succédé est restée empreinte de gaieté, de bonhomie et de franchise. « La chasse, c'est la camaraderie », a écrit le Vicomte H. de Chézelles dans son joli ouvrage : Vieille Vénérerie.

Deux vautraits, celui de Poilly, puis celui de Brigode, de Lubersac, puis Gaëtan de Chézelles, ont repris, soit successivement, soit simultanément, le cri de ralliement de l'équipage de Frières, mais, comme dans l'Évangile : In principio erat Roger. Quand les trois frères formèrent, d'un commun accord, l'équipage de cerf, les personnes portant la tenue bleue à parements ventre de biche furent :

Messieurs Roger, Henry et Arthur de Chézelles, Pol et Edmond de Fay, Baron de Courval, Monsieur Perrier, Comte de Lupel, Comte G. de Brigode, Monsieur de Bonneville, et, en partie, les membres de la Société de Saint-Gobain.

ÉQUIPAGE DE CHÉZELLES
Hallali de Cerf aux Étangs de Sainte-Perinne (Forêt de Compiègne)



Bientôt vinrent rallier aux bien-aller des trompes : Messieurs de Sainte-Aldegonde, les deux Nachet, Moreau, le Duc de Brissac, le Duc de Trémoille, d'Hinnisdal, d'Heursel, du Passage, de Fitz-James.

Abandonnant la manière du Baron de Poilly, les trois frères se remontèrent avec des chiens issus de croisements entre lices normandes et du Haut-Poitou et des étalons fox-hounds provenant de chez les Ducs de Beaufort, de Rutland, Fitz Harding et Fitz Williams.

D'un commun accord, Roger, l'aîné des trois frères, fut placé comme maître à la tête de l'équipage. Le choix ne pouvait être meilleur. Son calme, sa patience, son urbanité le désignant d'emblée à ce poste d'honneur qu'on improvise actuellement, mais qu'autrefois on ne pouvait occuper sans en comprendre les responsabilités et les devoirs. Élégant, d'un visage sympathique, beau cavalier, d'une jolie tournure, Roger était à l'époque un dilettante dans l'art de plaire, et ses succès dans le monde ne comptaient plus.

Quant à Henry, le brillant officier des Guides, la Providence l'avait pétri dans un moule tout différent. Autant son frère était tempéré, autant lui se

révélaient ardent de la vie, véhément à la chasse, impétueux aux tumultes du sang. Parfait camarade, bon vivant suivant cette expression toute française, jamais préoccupé de l'effet ni des journaux de modes, il devait plus tard préserver l'équipage des tendances anglomanes qu'y voulaient implanter les Parisiens amateurs veneurs, grands chasseurs du train de cinq heures.

Arthur, le plus jeune de ce triumvirat, fut, car l'agronomie l'a pris tout entier, un très fin veneur. Très à la mode de son temps, gai, aimable, faisant des frais, il aurait pu, comme Bouffiers, mettre à la garde de son couteau de nombreux flots de rubans, mais s'il possédait l'art de plaire, il eut toujours le bon goût de ne jamais en faire parade.

Enthousiaste du rôle de valet de limier, pendant vingt-deux ans, il fit le bois tous les jours de chasse : il s'y révéla de premier ordre, et une fois à cheval, il savait piquer mieux que personne.

L'équipage se composait alors de cinquante-cinq à soixante-cinq chiens, avec Théodore Bonnet comme premier piqueux et un valet de chiens à cheval. Bon marcheur, très fin valet de limier, le premier homme de Picard-Piqu'Hardi sortait de l'équipage de M. Paul Caillard. Quand ses maîtres cessèrent de chasser, en 1874, il ne voulut pas servir d'autres maîtres, et Théodore Bonnet se retira à Frières, où il porte aujourd'hui gaillardement ses quatre-vingts ans.

Avec les trois frères, était-il nécessaire d'avoir un nombreux personnel ? Chacun d'eux, aux jours de chasse, ne remplaçait-il pas, haut la main, tous les plus parfaits piqueux du monde !

Henry et Arthur « enveloppaient ». Plus piqueux que Théodore lui-même qui, bien que montant à cheval comme un singe, marchait très fort, les deux frères appuyaient généralement la chasse en tenant chacun une des ailes, tandis que Roger suivait patiemment sur les derrières en véritable chef d'armée, surveillant ce qui s'y passait et prêt à venir à la rescousse au bon moment. Doué d'un merveilleux instinct, il devinait, pour ainsi dire, ce qui se passait en tête, et au premier défaut, à la première maladresse d'un chien ou d'un homme, il rejoignait avec la queue plus sage et moins vite, et, grâce à la sûreté de son coup d'œil, débrouillait promptement la situation, se révélant ainsi un veneur di primo cartello.

« Un homme pour aller au bois, c'est peu », dira-t-on. Mais on oublie le plus jeune des trois frères qui, marcheur infatigable, faisait des quêtes énormes et savait toujours ce qu'il y avait d'animaux à dix lieues à la ronde.

Il y avait à ce moment peu de cerfs en Villers-Cotterets.

Se promenant en forêt, la veille d'une chasse, Arthur arrive sur la route de Soissons, à hauteur du carrefour du Saut-du-Cerf, lorsqu'il voit un animal descendant le fossé. Il s'arrête et compte vingt-quatre cerfs à tête dont le moins cerf était dix-cors jeunement. Arthur va au bois le lendemain, jour de chasse, et rembuche cette harde au lieu dit de la Belle-Epine. Le rendez-vous était au Saut-du-Cerf. Arthur et Théodore prennent les quatre chiens d'attaque et vont directement sous la futaie, à la reposée des animaux, qui se retournent et font tête aux quatre chiens pendant cinq ou six minutes. On sonne des appels et la meute est découplée sur cette harde formidable qui se retourne, fait mine de faire tête pour repousser les chiens, ce qui fut, pendant une seconde, un tableau admirable. Un superbe dix-cors se donne aux chiens, passe à Château-Faye, longe la plaine de Longpont, les Têtes-de-Chavigny, saute la route de Soissons à la borne 42, perce les tailles de Montgobert, les fonds Charpentier, longe la route du Faîte, passe au Boisarier, débuche sur Compiègne, rentre à la Garenne-du-Roi, le Four-d'en-Haut, passe à Vaudrampont, au Puits-du-Roi, revient à la Faisanderie et se fait prendre aux étangs de Sainte-Perrine.

Parmi les extravagantes randonnées fournies par Arthur, il en est une intéressante à citer. Parti à pied de Villers-Cotterets à trois heures du matin, il alla faire la quête du Tillet et des Quatorze-Frères et revint également à pied à Mortefer où était le rendez-vous. Ce jour-là, Théodore avait au rapport une quatrième tête seule aux Mazures, à la porte de Villers-Cotterets.

Dès l'attaque, le cerf, sans hésiter, traverse de part en part la forêt de Villers-Cotterets, débuche sur Compiègne et, presque à la nuit, après avoir pris cette masse de bois dans sa plus grande largeur, va se faire prendre à l'Aisne, près de Rethondes.

Bref, pour revenir, à Villers-Cotterets, on dût faire au pas sept lieues de retraite, et minuit sonnait lorsque les veneurs descendaient de cheval. Total pour Arthur : vingt-deux heures passées en forêt ; la Vicomtesse H. de Chézelles fit, elle aussi, cette interminable retraite.

En Villers-Cotterets, un énorme cerf dix-cors, sortant du petit étang de la Ramée, après une bonne chasse et suivant la vallée, monte sur la voie du chemin de fer et se dirige sur Villers-Cotterets, entre les deux rails, lorsqu'arrive un train de marchandises. Le cerf continue à galoper sur la voie, allant au-devant du train, suivi par la meute.....

Les veneurs tremblaient lorsque tout à coup, se trouvant à vingt mètres de la locomotive, le cerf prit tout tranquillement sa gauche, évitant le train, suivi de la meute qui échappe ainsi à une mort certaine. Nous arrivons alors au carrefour des Allemands, où ce cerf énorme fut porté bas par les chiens, grâce à Sarrasin qui lui sauta à la gorge et ne le lâcha que lorsqu'il fut à terre et coiffé par la meute. Ce chien empoignait un cerf avec une vigueur telle qu'au premier faux pas, il était coiffé.

Déjà, vers 1860, le chemin de fer avait failli anéantir la meute. Chassant dans les bois de Nanteuil, un cerf, débouchant sur la forêt d'Ermenonville, passe dans les bruyères et sapins de la Vaumoise. Henry de Chézelles se trouvant sur le pont, à un endroit de grand déblai, où la meute passait derrière le cerf, fit signe avec sa trompe au mécanicien du train qui arrivait. L'express put stopper pour laisser passer la meute et pas un chien ne fut écrasé.

En dehors de la haute et basse forêt de Coucy, l'équipage chassait à Villers-Cotterets, Hallate et en forêt de Bretonne, près de Caudebec, en Normandie. Ses succès dans les différentes forêts furent innombrables car, si les hommes étaient extraordinaires, leurs compagnons et leurs aides, les chiens, étaient aussi incomparables.

Exemple entre autres : En fin de saison, Arthur donnait un dix-cors en Hallatte, au poteau du Dindon. L'animal, à l'attaque, avait sa ramure entière. Arrivé sur le Mont-Pagnotte, il perd un bois, puis un autre au Chêne-à-l'Image. Après une chasse mouvementée, il est pris en Ermenonville, au sapin du Père-Baptiste. Devant ce cerf sans bois, Arthur de Chézelles dit : « Ce serait dommage de perdre de si beaux andouillers. » Se rappelant avoir vu l'animal avec sa tête mutilée au Chêne-à-l'Image, il prend son limier favori, Tambour, et à bout de trait, le lendemain, découvre le bois et le rapporte au rendez-vous. « Bravo ! lui dit-on, mais quel dommage de n'avoir pas le frère. » — « Ma foi ! dit Théodore Bonnet, ce sera dur, mais je vais essayer. » Le soir, il ramenait l'autre bois, aidé de son limier Camarade.

Les cerfs sortaient beaucoup plus facilement, avant la guerre de 1870, de la forêt de Villers-Cotterets, qu'ils ne le font aujourd'hui, n'ayant pas à traverser trois lignes de chemins de fer non existantes à l'époque. Ils gagnaient aussi plus souvent Ermenonville. Ces animaux, en prenant de grands partis, fournissaient de superbes laisser-courre. Un cerf, attaqué au Rond-des-Dames, en Villers-Cotterets, est forcé au Moulin-de-Chaâlis, en

Ermenonville. Plusieurs sont pris en plein débucher, avant de rentrer en forêt, soit à Droizilles, soit à Versigny. Une fois, un cerf, attaqué en Villers-Cotterets, au Rond-de-la-Reine, après avoir débuché sur Compiègne et traversé cette forêt en écharpe, a repris la plaine et a été forcé près de Chevrières ; c'est un trajet fabuleux.

Il n'est jamais sage de s'approcher d'un cerf qui tient aux chiens, si ce n'est pour le servir, car alors le plaisir et l'honneur pèsent plus lourd que le danger. C'était en Hallate, vers 1868. Un daguet, après une belle chasse, était entré hallali courant dans les jardins de Ponpoint et était acculé sur un fumier, le long d'une maison. L'animal tenait les abois, ses quatre pieds plantés en terre, la tête basse et les bois menaçants dans leur immobile attente. Les veneurs expérimentés voyaient, sous cette immobilité, la bête furieuse qui se recueille pour prendre un parti violent au premier mouvement qui se produirait dans le double cercle, d'abord de chiens, puis d'hommes et de chevaux.

Avant qu'on pût l'empêcher ou même deviner son mouvement, Monsieur de Brantes sort du rang, dérange les chiens attentifs et, d'une badine qu'il venait de cueillir, il cingle le mufle du cerf au moment même où Henry de Chézelles, arrivant derrière, lui coupait le jarret. Ce ne fut pas long : Monsieur de Brantes n'avait pas relevé la main que l'animal bondissait, la tête basse, présentant ses bois dont un andouiller perfora le crâne du malheureux imprudent, lui faisant entre les yeux une ouverture telle qu'il fit un instant l'impression d'un cyclope. Il tombe dans les bras d'Arthur et on le transporte ensanglanté dans la maison, où la Vicomtesse Henry de Chézelles lui prodigue les premiers soins, en lui versant un seau d'eau sur la tête. Le malheureux ne se remit jamais de cette affreuse blessure. Quatre ans après, il fut trouvé mort dans les bois du Fresne, son cheval était rentré sain et sauf sans lui ; on n'a jamais su ce qui était arrivé.

Autre exemple :

Un daguet attaqué en basse forêt de Coucy, près du rond d'Orléans, après une chasse d'une heure et demie, débuche sur le Montoir-Gros-Buisson et arrive sous les tours de Coucy, au milieu d'une jeune taille où il tient les abois. C'était en avril, par un ciel radieux et les veneurs goûtaient le spectacle superbe dans ce cadre étonnant, lorsque le daguet fonce sur le cheval du Vicomte de Courval. Cheval et cavalier étaient soulevés de terre, comme dans une corrida, le cerf ayant passé sous le ventre du cheval. Ils n'eurent heureusement aucun mal.

On ne peut quitter Picard-Piqu'Hardi sans rappeler le gracieux souvenir des amazones qui furent le charme de ces chasses.

La Vicomtesse Henry de Chézelles, l'âme des déplacements de Villers-Cotterets, était aussi la plus infatigable des amazones, faisant à cheval toutes les retraites en général fort sévères de cette forêt.

La Vicomtesse de Courval, fille du Général Moreau, sans viser à l'équitation savante, possédait un sens du cheval et l'instinct de la chasse poussés à leur plus haute expression. Très calme, très décidée à cheval, toutes les montures lui étaient bonnes pour arriver au but qu'elle s'était fixé, et cela jusqu'à la fin de sa verte vieillesse, car, il faut le remarquer, Madame de Courval était une ancêtre pour Mesdames de Montgomery (née de Portes), de Sainte-Aldegonde (née de Chevigné), Moreau, la Comtesse de Brantes, la jeune Vicomtesse de Courval (née Mary Raye), qui complétaient cette gracieuse phalange de jolies femmes portant à souhait le tricorné et la tunique bleu de roi.

En 1874, Roger ayant de nombreuses occupations à Frières, Arthur ayant commencé l'exploitation agricole du domaine du Boulleau, Henry ne voulant pas conserver l'équipage à lui tout seul, son fils Gaëtan étant encore trop jeune, l'équipage fut cédé au Marquis de Lubersac, leur cousin-germain, habitant le château de Maucreux, en bordure de la forêt de Villers-Cotterets.

MARQUIS DE LUBERSAC

Monsieur de Lubersac, devenu propriétaire de l'équipage, continua à chasser à Villers-Cotterets jusqu'en 1883, époque à laquelle Monsieur Servant, devenu adjudicataire, passa à Messieurs Menier la chasse du cerf, conservant pour lui le courre du sanglier.

L'équipage fit alors plusieurs déplacements à Bretonne, à Roumare, à Dreux, jusqu'au jour où Monsieur Olry, devenu adjudicataire de Compiègne, céda à Monsieur de Lubersac quelques cerfs dans cette forêt, pour commencer ses saisons, qu'il allait finir à Ermenonville, forêt que le Duc d'Aumale l'avait prié de louer à sa place pendant son exil.

LES DE CHÉZELLES EN COMPIÈGNE

En 1887, Gaëtan de Chézelles racheta les chiens à son cousin de Lubersac et reprit les baux des forêts où il chassait, c'est-à-dire Compiègne et Ermenonville. Il établit son chenil à Glaignes, où la superbe demeure construite par ses parents, le Vicomte et la Vicomtesse de Chézelles, venait d'être achevée depuis peu d'années. Il se mit à faire un grand élevage pour remonter la meute, où la rage avait fait de nombreuses victimes alors qu'elle était encore à Maucreux.

Elevé à l'école de ses oncles, le jeune veneur était en tout point digne de son titre de maître d'équipage. Patient, soigneux, persévérant, il avait parcouru déjà assez de pays pour juger ce qu'est une chasse, en savoir les difficultés et parfois même les dangers, témoin ce qui lui arriva un jour en courant un cerf en Normandie. L'animal, après un vigoureux laisser-courre, s'était arrêté pour tenir les abois en haut de ces formidables falaises qui surplombent la Seine au-dessus de Duclair. Servir le dix-cors dans de pareilles conditions n'avait rien de bien tentant. Mais Gaëtan de Chézelles n'hésite pas ; il veut venir en aide à ses chiens et, à travers le gaulis, se dirige le couteau à la main vers l'animal. Celui-ci, de fort méchante humeur, le charge dès qu'il l'aperçoit, le culbute entre ses jambes, et cela à quelques pas du précipice. Dans cette effrayante situation, notre jeune veneur ne perd pas la tête, et larde aussitôt l'animal sous le ventre de sa lame effilée, tandis que la meute le harcèle de tous côtés. Cramponné d'une main à une touffe d'herbe, le jeune veneur sentait bien que le moindre faux mouvement pouvait le précipiter dans l'abîme. A chaque moment, cet émouvant combat pouvait tourner au tragique, et notre héros ne le voyait que trop. Cependant l'animal, perdant peu à peu ses forces par ses nombreuses blessures, finit par s'affaïsser du train de derrière ; ses pieds glissent peu à peu en dehors de la falaise et, perdant tout à coup l'équilibre, il s'évanouit soudainement dans le vide, menaçant d'entraîner Gaëtan avec lui. Ce fut miracle que le jeune Chézelles échappât à une mort certaine. En se relevant, il avait son uniforme de chasse en loques et comptait sur son corps huit nobles coups d'andouillers.

Le chenil de Glaignes est bâti sur un mamelon découvert, exposé aux vents de deux côtés et donnant aux chiens la cure de plein air qui leur est si salubre. Contre le chenil, du côté du nord, un petit bois séparé en plusieurs parcs d'un hectare environ. Au milieu de chacun, une petite hutte couverte en chaume. C'est en pleine liberté et dans l'illusion de la vie sauvage que les lices mettent bas, et durant un an, les jeunes chiens y sont laissés en

pleine liberté. Ils y gagnent une rusticité remarquable et y prennent le complet développement de leur musculature.

Charmant cavalier, joli homme, aimé de tous, chassant avec passion et intelligence, le Vicomte Gaëtan sut se faire des amis dans toute la contrée. Ne l'appelait-on pas, à dix lieues à la ronde : « Monsieur Gaëtan » ? Il ne devait, hélas ! rester de longues années à la tête de son brillant équipage, si bien secondé par son piqueux Gauvin — des Gauvin des de l'Aigle. Continuant de chasser malgré les atteintes du mal, remontant à cheval lorsqu'une crise subite l'avait terrassé aux pieds de sa monture, il mourait en 1895. La veuve, née de Pracomtal, conserva dès lors la meute pour son jeune fils Richard, qui n'était âgé que de sept ans.

Le Vicomte Henry, toujours vaillant, reprit alors la direction de l'équipage. Monté sur ses beaux Normands, qu'il choisissait en fin connaisseur, il suivait de près ses chiens et laissait souvent derrière lui maints élégants montés sur des Irlandais payés au poids de l'or. Il ne faut point l'oublier, le Vicomte H. de Chézelles fut un des précurseurs du mouvement sportif actuel. Il est le parrain de l'œuvre si utile du Cheval de Guerre et l'élevage français lui doit sa reconnaissance. Ses deux livres : L'Homme de Cheval et Vieille Vénérerie sont des ouvrages qui font autorité. Le second fourmille de charmantes anecdotes, où l'auteur mit en garde les générations à venir contre les progrès de l'anglomanie en fait de vénérerie.

Le Vicomte Henry de Chézelles continua de chasser jusqu'en 1899. Un jour de chasse en forêt de l'Isle-Adam, il n'avait cessé de neiger ; il voulut, malgré le froid qu'il avait pris, garder à dîner à l'auberge les veneurs présents, puis promena une mauvaise grippe en venant préparer le déplacement de Gisors, pour chasser en forêt de Lyons. Il devint très souffrant chez son vieil ami le Comte Le Couteulx, à Saint-Martin, et se hâta de revenir dans son hôtel de la rue Faber. Une bronchopneumonie se déclarait et quatre ou cinq jours après il mourait, et sa femme, atteinte à son chevet d'une grippe infectieuse, le suivait quelques heures plus tard dans la tombe.

Etienne de Chézelles, le second fils du Vicomte Henry, avait été officier de dragons à Compiègne. Sa santé réclamant des soins, il s'était fixé, avec sa charmante femme, née Aguado, en Afrique. Il revint alors et reprit la direction de l'équipage. Malgré le mal cruel qui ne pardonne pas et dont il était frappé, Etienne de Chézelles chassa jusqu'à ses derniers moments, et avec quelle énergie. La mort a beau frapper. Quand la vénérerie devient dans

une famille une tradition, les chefs, si sympathiques soient-ils, peuvent disparaître, cette tradition persiste.

Le Comte Albert de Bertier, aidé de son cousin Jacques de Chézelles, reprit le fouet de ses beaux-frères et conserva la direction de Picard-Piqu'Hardi jusqu'à la fin de la saison de chasse 1910-1911.

Depuis dix ans, l'équipage ne chassant plus à Ermenonville, fit des saisons de déplacement, notamment à Lyons, à Eawy et à Dreux.

Entretien les plus cordiales relations avec tous les équipages voisins, en a pu le voir, dans chacune de ces dernières années, coupler amicalement ses chiens, tantôt avec ceux du Marquis de l'Aigle, tantôt avec ceux du Prince Murat, de Monsieur H. Ménier ou du Comte de Valon, et échanger avec eux des invitations à venir découpler dans les différentes forêts de la région. Cet échange de bons offices ne dénote-t-il pas une entente parfaite entre tous les équipages ?

Parmi les autres membres jeunes de cette famille, où l'amour de la chasse vient au berceau, il faut nommer les fils d'Arthur, tous trois, comme leur père, veneurs consommés. L'aîné, Pierre, est trop souvent privé de son sport familial, et c'est bien rarement qu'il peut faire une apparition en forêt, ayant accepté la lourde charge de collaborer avec son père à l'administration du grand domaine du Bouleau.

L'agriculture retient aussi loin des forêts où chasse Picard-Piqu'Hardi les deux frères jumeaux, Gabriel et Charles. Ils se dédommagent de ne pouvoir revêtir la tenue familiale en courant autour de la Baronnie les sangliers que vient y chasser le vautrait de la Vauvaye, à Monsieur de Beaufres. Percant très fort et toujours avec les chiens, ils ont remarqué à leurs côtés deux amazones picardes, les deux sœurs d'Orval. En les épousant, ils ont fait deux ménages allants et charmants pour qui les retraites de sept à huit lieues sont l'habitude. La passion de ce quatuor est grande pour entendre se récrier les chiens, et, bon sang ne pouvant mentir, pour peu qu'il y ait encore un animal courable après eux, leurs enfants les forceront.

Les membres de Picard-Piqu'Hardi les plus assidus sont, en outre du maître d'équipage, le Comte Jacques de Chézelles, les Vicomtes Edmond et Pierre de Chézelles, la Comtesse D. de Beauregard et ses fils, le Comte d'Orsetti et ses fils, Messieurs André et Jacques Moreau, Monsieur et Madame Pépin le Halleur, le Baron Gérard de Seroux, Messieurs Paul et Louis de Royer, le Vicomte Robert de Villeneuve-Bargemont, le Vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, Monsieur Ch. de Salverte, Monsieur R.

Lebaudy, Monsieur et Madame de Valroger, le Comte de Songeons, Monsieur Paul Deviolaine, le Comte Jean des Courtils, Monsieur G. de Pommereau, le Marquis et le Comte de Pracomtal, le Comte d'Hinnisdal, Monsieur de Moussac, le Comte de Bussy, le Comte de Comminges, le Comte K. de Costa de Beauregard, le Duc de Vicence, le Baron de Barante, Monsieur M. Wagner.

A l'heure où j'écris ces lignes, le fils de Gaëtan, le Vicomte Richard de Chézelles, vient de prendre la direction de l'équipage, et les laisser-courre auront lieu désormais, l'année durant, en Compiègne.

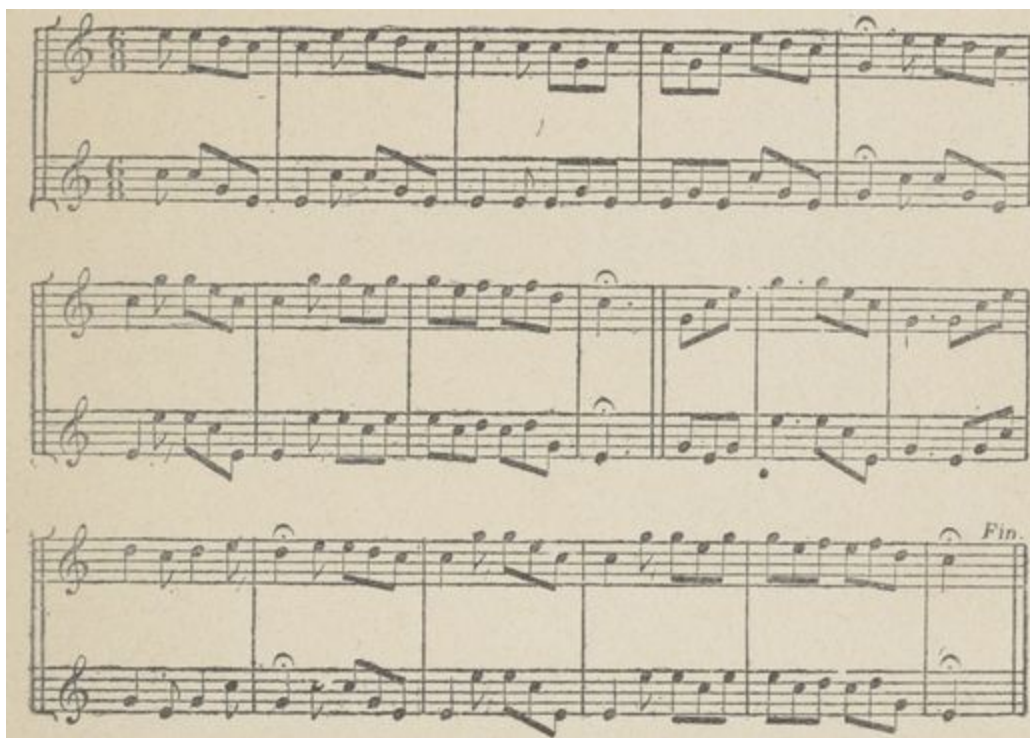
Courre superbe assurément, facile disent certains, très difficile à mon sens. L'amabilité des maîtres d'équipage chassant aux environs de Paris amène, chaque année, un lot plus considérable d'invités aux chasses. Devant la foule des cavaliers, souvent près d'une centaine, il n'est guère possible de relever un défaut en arrière. L'animal a-t-il reculé ; les cavalières entourant l'enceinte ont toutes été foulées, et une voie un peu haute est bien malaisée à reprendre.

Les grandes futaies claires de Compiègne rendent la suite très rapide, partant le maître d'équipage comme les hommes de sa vénerie doivent marcher à fond d'allure, tout en se rendant compte de tous les incidents de chasse qui se produisent sur les côtés, et je ne parle pas du change, si fréquent dans cette forêt vive en animaux.

Qu'importe, la fanfare d'aujourd'hui reste celle d'hier.

Les collets jaunes sont en chasse.
Mon pauvre Cerf crains l'hallali,
Car un Chézelles jamais ne se lasse
Et montre toujours que Picard Piqu'Hardi.

LES CHÉZELLES



ÉQUIPAGES DE LIÈVRE

Les Chasseurs de Lièvre

LE courre du lièvre, c'est la chasse du Nord de la France. Les vautraits, les équipages de cerf et de chevreuil, les meutes pour loup, qui ont mené brillante carrière dans notre contrée, n'ont eu qu'une durée éphémère, leur existence résultant de conditions particulières : pour les uns, la grande étendue de masses boisées sur lesquelles ils pouvaient chasser ; pour les autres, les invasions de bêtes noires nomades dans leurs parages immédiats.

Le courre du lièvre, tout au contraire, a toujours été le passe-temps de quiconque aimait la vénerie, et ce parce qu'il avait sous la main l'outil nécessaire pour satisfaire son plaisir : j'ai nommé le chien d'Artois.

Le chien d'Artois, je tremble en l'abordant, non pas qu'il soit mordant, mais ses amateurs et ses adversaires ont tant discuté à son endroit qu'il faut quelque audace pour l'étudier sans prêter le flanc aux critiques, et je ne les éviterai guère.

Qu'il soit de vieille origine, il n'y a point de doute, et ses quartiers de noblesse remontent assez loin pour qu'on puisse les citer.

Dans les archives du château de Beauvoir, où sont conservés les papiers de famille des Beaulaincourt-Marles, existe la description de l'entrée à Paris, en 1431, d'Henri VI, Roi d'Angleterre. Cet autographe fait partie du manuscrit d'Antoine de Beaulaincourt, Conseiller et premier Roi d'armes de la Toison-d'Or (premier Lieutenant de la Gouvernance de Lille) sous l'Empereur Charles V, Comte de Flandre. Il y est dit : « Item devant les Innocens avoit une manière de forest en la rue et dedans la dite forest avoit un cherf tout vif et des chiens d'Artois, et quand le Roy passa par devant, on laissa courre le cerf et les chiens après et six veneurs qui couroient de force, et fu led cherf chassé grant pièce et se vint rendre le cherf emprez le chambre (jambes) du cheval du Roy et ne vout point le Roy qu'il fût mort, mais lui fist sauver la vie. »

Le 8 août 1609, le Prince Charles Alexandre de Croy écrit au Prince de Galles : « Encore que je suis heureux d'envoyer au Roi la meute de petits chiens d'Artois que je lui ai promise. »

Ce document, tiré des archives, prouve qu'à cette époque les chiens d'Artois avaient déjà pour forcer le lièvre une réputation sans conteste, puisqu'on les jugeait dignes d'un cadeau royal.

« Il y a deux sortes de chiens français », dit Espée de Selincourt, dans son Parfait Chasseur, en 1683, « qui sont propres à courir le lièvre aussi bien qu'en Angleterre, où il y a deux sortes de bigles

« De ces deux sortes de français, les uns sont fort propres pour les pays couverts, les autres pour les plaines. Ceux qui sont pour servir dans les plaines, sont de petits chiens français fort beaux, qui chassent le coyer haut, qui crient bien des mastinées, et vont fort bien requérir un lièvre par les menus, le rapprochant avec beaucoup de gayeté, chassant de très bonne grace, le balet haut.

« La race de ces chiens est presque anéantie, et il n'y en a plus que par-ci, par-là, quelques-uns chez des Gentilshommes particuliers, en Normandie ; la race s'appeloit des chiens des Essars, et, comme les François sont changeants, ils les ont tous meslés de petits chiens anglois et en ont tout confondu la race. S'il s'en pouvoit encore rencontrer, on feroit une meute la meilleure du monde et la plus gaillarde. La plupart des bons chiens Normans viennent encore de cette race, et ils sont mêlés de chiens anglois qui ne chassent pas si gayement ni de si bonne grâce que les naturels françois. Mais quand ils s'en rencontrent qui tiennent plus du françois que de l'anglois, ils sont admirables, car ils requestent bien dans le fort, se servent d'eux-mêmes et chassent sagement dans les plaines.

« Il y avoit encore une autre race de chiens françois plus grands, fort bien avallés, de poil gris et fauve que tenoient les Seigneurs en Picardie, qui étoient les meilleurs chiens qu'on aye jamais vu courre le lièvre en tout pays, car ils étoient justes à la voye, requestoient merveilleusement et rapprochoient un lièvre passé d'une heure dans les seicheresses, ils avoient de belles gorges et des voix hautaines qui se faisoient entendre d'extrêmement loin ; la race en est encore demeurée dans les maisons de Supplicourt et de Gamache. C'étoient des chiens qui chassoient le loup comme les lièvres, et ne vouloient point du tout de renards. Tous ceux qui veulent faire des meutes pour lièvres devroient être curieux d'acheter des lices et faire race de ces chiens, parce qu'ils sont très beaux, de belle taille, et ont la gaillardise des chiens françois et la sagesse des chiens anglois. Ils ne chassent point le nez bas comme eux, mais à un pied de terre, ils tournent bien et sont justes, et par leur manière de chasser très plaisante

donnent plus de plaisir à un rapprocher que tous les autres chiens en une chasse entière.

« A présent, presque toutes les meutes pour le lièvre, en France, sont composées de bigles anglois et de chiens françois meslés ».

Après cette confession du grand veneur du Dauphin, il ajoute ailleurs, parlant des ruses d'un lièvre chassé par Monsieur de Turenne, avec une meute de chiens françois fort vites, dont le chenil était au Fauxbourg Saint-Antoine :

« Chez moi, en Picardie, on void, tous les soirs, relever des marais des lièvres qui passent la Somme depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre pour aller aux grains et gagnages entre quatre et cinq heures du soir, et repasser la même rivière le matin pour aller gister au frais dans les herbes, et quand ils sont chassés dans les côtes et dans les plaines, ils ne manquent pas de passer la rivière et faire de grandes randonnées dans toutes les prairies et marais où ils trouvent du change et sont imprenables. »

Quelques extraits des Souvenirs de Monsieur de Bussy, un voisin de Selincourt, donneront un tableau bien exact de la petite Vénérerie avant la Révolution :

« 3 novembre 1714. J'ay été à la messe à Fricamps. Le Sieur d'Ambreville avait remis sa chasse au lendemain, avec Mademoiselle de Courcelles, mais, me voyant, il m'a retenu à déjeuner et a voulu venir à la chasse avec moy.

« J'ay voulu courre un lièvre, et il m'a prêté un vieux cheval pour appuyer mes chiens, au nombre de quatre, car le sien n'a pas voulu suivre. Je n'ay pas laissé de forcer un lièvre en une heure de temps. A la vérité, il n'était pas encore rendu, mais s'étant relaissé, un chien l'a pris. De là, nous avons été au bois de Montenoy, où Etienne Sellyer a tué un regnard et un lapin. Ensuite, j'ay mené d'Ambreville manger une bécasse avec moy.

« Le laisser-courre avait généralement lieu au Fréquy.

« Combien souvent le Chevalier de Courcelles venait me chercher pour y aller joindre son père, avec tous nos chiens courants. Il en avait six, j'en avais quatre.

« Un déplacement est chose rare.

« Neuilly-l'Hôpital, au baillage de Crécy, appartenait à Messire Jean-François Bouré, du chef de sa femme, Madeleine Gallet de Sombrin. C'était une belle habitation, très appréciée des veneurs, à cause de la proximité de la forêt de Crécy.

« Le 26 septembre 1715, j'ay parti avec mon Oncle, de Cornehotte pour Neuilly. J'ay tué, en allant, quatre perdreaux et trois cailles.

« Le 28, aussitôt qu'on a été levé, il a fallu aller à la chasse. Il y avait chez Monsieur Bouré, Monsieur du Biez, Major d'Isenguien, qui avait seize chiens courants, et le Seigneur de Milly dix ; les trois garçons du Marquis de Fresnoy, proche Hesdin, y étoient. Nous avons monté à cheval tous ensemble à huit heures, et avons forcé deux lièvres avant douze heures. Le dernier s'est fait prendre dans le bois de Canchy, à la vue des dames, devant lesquelles on a été faire la curée.

« L'après-midi, Monsieur Bouré a monté dans sa chaise pour aller à Abbeville, afin d'être libre le lendemain. Je n'ay pas laissé d'aller chasser l'après-dîner et ay tué trois perdreaux et une caille vers Saint-Riquier, autour du bois de Besaque, à une lieue et demie de Neuilly, et à pied.

« Le 29, nous avons ouy la messe à dix heures, et déjeuner ensuite pour aller proche Brailly, où l'on disait qu'il y avait beaucoup de gibier. Nous y avons été, mais nous n'avons eu que trente pièces à sept que nous étions.

« Le 30, nous avons monté à cheval pour chasser aux chiens courants et avons forcé trois lièvres, mais le troisième étant sur ses fins et s'étant jeté dans Gapennes, un paysan du lieu nous l'a tiré, nous n'avons pu l'avoir. Il était une heure et demy, et aussitôt nous avons mis pied à terre pour chasser à la plaine avec nos chiens et nos fusils, qui étoient au rendez-vous à la Chapelle où est un hermite. On a tué dix à douze pièces, dont j'ay tué trois, et nous sommes revenus fort fatigués.

« Le 1^{er} octobre, tous les Messieurs de notre compagnie ont voulu s'en aller. Nous les avons conduits jusqu'aux fermes de Bezencourt et Bazinval tout chassant. Mon chien a fait merveille ce jour-là, et l'on n'a pas mal tué de gibier. »

Ces mémoires prouvent que pour nombre de Seigneurs vivant sur leurs terres, la chasse au lièvre était le divertissement habituel. Avec une demi-douzaine d'Artésiens, ils pouvaient courir, maintes fois forcer leur animal avant le dîner. N'ayant qu'un nombre restreint de chiens, ils choisissaient naturellement des sujets d'élite. Il s'en suit qu'au moment de la Révolution, il existait partout de nombreuses meutes. Les domestiques, devenus patrons, furent fort aises du concours des chiens courants pour jouer le rôle du maître parti en émigration, et de fusiller sous leur nez lièvres et chevreuils. N'étant pas coûteux à nourrir, pas très importants, les briquets traversèrent la période critique sans trop de mal, et quand, petit à petit, réapparurent les

ci-devants, ce furent les recris des briquets qui leur firent meilleur accueil à leur retour au bercail, toujours dévasté, souvent anéanti.

La plupart de ces gentilshommes, ayant leur bourse absolument vide, furent bien satisfaits de retrouver leurs vieux compagnon ?, et s'offrirent le plaisir modeste de la chasse au tiré. Bassets, briquets d'Artois, de Picardie et de Normandie peuplaient à l'envie les cours des manoirs. S'étant procrée au gré du hasard, la pureté de la race d'Artois en fut perdue à de rares exceptions près. Les quelques veneurs qui se mirent à courir sus aux loups sous la Restauration achevèrent d'abâtardir les Artésiens en les croisant avec les Normands.

Vers 1840, ce seront diverses infusions de sang anglais sur diverses chiennes déjà croisées normand-artésiennes qui modifieront le type. Dès 1850, certains amateurs cherchèrent à retrouver l'ancienne race, et je ne puis mieux faire que de citer certaine lettre de Monsieur de Quandalle, écrite postérieurement, mais éclairant d'un jour assez vif les avatars de la race d'Artois :

« En considérant certaines tendances, on a voulu faire admettre, en 1884, qu'il existe deux variétés dans la race des chiens d'Artois. Cette prétention ne peut s'expliquer que par le fait du maquignonage. »

En effet, dans le pays d'Artois et à ses confins, quiconque un tant soit peu marchand a des chiens à vendre, les déclare chiens d'Artois. Les griffons ont pu exister en ce pays, et en quantité infime, mais pas comme chiens d'ordre ; tous les griffons nés dans le Pas-de-Calais ne sont que des briquets.

Les chiens courants d'Artois purs n'existent que sous poil ras ; il s'agirait d'en faire l'historique, mais à qui appartient-il de le faire sciemment ?

A mon sens, ils ont toujours existé ; et chez qui ? A ma connaissance, chez tous les habitants de la contrée de l'Artois, comprise dans les cantons de Frûges, Fauquembergue, Hucqueliers, Hesdin, Heuchin, Houdain, Lillers, pays accidenté, autrefois très boisé (aujourd'hui défriché, hélas ! — je dis hélas ! la culture n'y étant point belle).

Ce qui me fait dire que chaque paysan élevait des chiens, c'est qu'il en trouvait facilement le débouché dans les remontes que venaient y faire, pendant des séries d'années, les piqueux de Chantilly pour leurs maîtres. Le Prince de Condé, pour ses nombreuses meutes, appréciait plus particulièrement le chien d'Artois en raison de la finesse de son nez. En effet, les pays que je viens de décrire sont ardu, montueux, l'atmosphère de

la Manche y change quatre fois le vent dans une journée, et des chiens aux trois quarts bons, sortis de là, sont des phénix, une fois implantés ailleurs.

A la mort du Prince de Condé, les paysans ont ralenti et même cessé leur élevage. Quelques meutes se sont toujours maintenues chez quelques châtelains dont les bois n'avaient pas été défrichés. Toutefois, le nombre va s'en amoindrissant de plus en plus. La lettre qui m'a été communiquée en cite quelques-uns avec raison ; je pourrais en ajouter d'autres, mais il s'en est trouvé sans descendance. Monsieur de Fercourt, le plus sérieux, le plus ardent, chassant et prenant le loup, campant avec son équipage sous la tente, après le coupler des chiens, à la nuit, pour doubler l'épreuve le lendemain. Les autres noms, plus modernes, sont encore portés par des amateurs de chasse au courant — je ne dis pas à courre. L'un aurait pu ne pas être oublié, bien qu'il soit décédé depuis peu. La meute était remarquable. C'est le Comte de Relingue, et j'ai acheté une partie de ses chiens. Vous le voyez, pour un vieux qui élève des Artésiens depuis 1847, il est obligé de se baser sur de simples informations où l'historique se résume à une seule époque : celle du prince de Condé.

Actuellement, la dégénérescence se reconnaît de plus en plus dans les chiens d'Artois : les bois sont défrichés, l'élevage n'est plus ni surveillé ni rémunéré par les achats des remontes ; où qu'on le trouve, il raréfie. Sans historique, un court article dans le petit ouvrage sur les chiens de chasse, de Monsieur de la Blanchère, dit quelques mots sur le chien d'Artois. Là où je le trouve judicieux, c'est dans le dessin que lui fournit Monsieur de Penne. C'est là le type le plus vrai de l'ancien chien d'Artois. En voici les traits caractéristiques :

Taille : chiennes, 18 pouces ; chiens, 19 pouces.

Robe tricolore fauve, tirant sur le poil de lièvre un peu foncé.

Collier blanc, crâne et oreilles fauve.

Poil ras, mais épais.

Tête large.

Front bien accusé.

Œil saillant et largement ouvert (les muqueuses ne doivent jamais apparaître).

Nez carré, plus long que chez l'anglais.

Oreille presque plate, attachée haut, large, longue, un peu épaisse.

Cou bien pris, mais sans fanon.

Poitrine très descendue.

Rein un peu long, mais large et harpé.

Cuisse renflée et bien descendue.

Patte fournie, mais nette et musclée.

Pied sec, se rapprochant plus du pied de lièvre que du pied de chat.

Fouet en faucille et très fourni.

De l'aveu même de Monsieur de Quandalle, le chien d'Artois était très difficile à trouver. Néanmoins, quelques amateurs lui sont restés fidèles. Grâce à un travail de sélection lent, mais qui s'est accentué par la défection des acheteurs du chien croisé de Normand, les éleveurs ont éliminé peu à peu les sujets en accusant des réminiscences et, chaque année, on peut voir, sur les bancs de l'Exposition Canine, tel lot de chiens d'Artois rappelant exactement l'ancien type.



Le Marquis d'Aoust

JOSEPH-EUSTACHE Guislain, Marquis d'Aoust, était né en 1768. Fils d'Eustache-Jean-Marie, Conventionnel, il avait dû aux idées avancées de son père de passer sans encombre la période révolutionnaire. Comme officier de marine, il profita des loisirs de sa retraite et des facilités que donne une grande fortune territoriale pour fonder, au Fosteau, près Thuin (Hainaut Belge), une vénerie sévère, destinée à maintenir et à propager les principes de Du Fouilloux et de la Conterie. Tout jeune veneur était reçu ; maître et piqueux lui démontraient le but de chaque manœuvre, l'objet de chaque pratique.

L'équipage était composé de vingt-cinq chiens hurleurs, tricolores, bien coiffés, de soixante à soixante-cinq centimètres, originaires de Saintonge, provenant d'une race gardée par un Monsieur d'Altinne, race dont il restait encore deux équipages en Belgique, outre celui du Marquis d'Aoust.

Le terrain du laisser-courre était au Fosteau, près Vis-en-Artois et offrait une vaste plaine, coupée ça et là de chemins creux.

La, meute bien créancée, collée à la voie, gardait le change assez bien, forçait en deux heures ; quelquefois en hiver, dans la saison, des grands lièvres en quatre heures.

Le nom du premier piqueux, Philibert Moller, dit « Béber », mérite aussi d'être transmis à la postérité pour ses rares qualités, ses longs services et même son noviciat chez Monsieur Brosse, le célèbre louvetier de Saône-et-Loire. Les chenils étaient remarquables par leur construction, leur division et surtout par une fontaine d'eau chaude qui traversait le chenil des chiens de meute ; les bancs de ce chenil étaient chauffés l'hiver par un calorifère. Adossé à un jardin en terrasse du côté du château, protégé de l'autre côté par un étang alimenté par cette même source dont j'ai parlé, l'installation était ainsi bien exposée, complètement isolée ; les chiens étrangers ne pouvaient donc en approcher.

Le MARQUIS D'AOUST



Le Marquis d'Aoust était inflexible sur tout ce qui pouvait troubler l'ordre établi par les principes de la vénerie française. Il avait fait de grands efforts pour étendre sa propagande et rattacher d'autres maîtres d'équipage à sa vénerie sévère. Mais qui veut accepter cette rigueur dans notre siècle de liberté ?

Les fidèles furent fort rares, on fit des plaisanteries sur le vent, sur l'humidité de la terre ; on voulait s'amuser en tous lieux, sans s'inquiéter de la manière dont les chiens pouvaient être secondés ou annihilés par la température. Essaierai-je de vous raconter une Saint-Hubert comme exemple ? Ce sera peu concluant sous le rapport de l'art, mais cela fera, j'espère, connaître le caractère du Marquis d'Aoust, comme veneur hospitalier.

Les lettres de convocation pour cette solennelle réunion étaient envoyées longtemps à l'avance, et le château du Fosteau se disposait à recevoir ses nobles hôtes et ses bruyants veneurs, en blanchissant ses antiques murs pour former une caserne d'un côté, tandis que de l'autre, on tendait une toile en forme de tente dans un vaste hangar dénué de papier et de plafond. Cette disposition établissait trois catégories : les appartements du château, réservés aux sommités mariées et aux Demoiselles ; les salles fraîchement blanchies, aux veufs ou invités d'une certaine considération, la tente ou camp des Tartares aux vrais et fidèles veneurs. C'était aussi, là, le siège de la franche gaieté et la liberté du cigare la moins restreinte. Maintenant la difficulté historique s'accroît : il s'agit des personnages.

Le propriétaire du manoir était de petite taille, assez carré, ayant traversé la marine, la Révolution, l'émigration, sans aucune transaction avec sa conscience de gentilhomme ; l'influence domestique seule eut quelquefois prise sur lui à la fin de sa carrière et, cependant, il avait fait dix-huit ans la cour à Albertine de Trazégnies et s'en était séparé après quatre ans de mariage. Vous voyez d'ici les habitudes du château : le réveil à six heures, le déjeuner à neuf heures, la chasse à onze heures, le dîner à cinq heures, les violons de huit à douze. D'un caractère très entier, le Marquis d'Aoust eut, sa vie durant, maintes discussions avec ses fermiers, et quant à ses rapports avec son curé, ils aboutirent à un schisme.

Le second personnage était le Prince de C..., jeune encore, nouvellement marié, essayant de la chasse pour séduire le Marquis, charmant homme de salon, portant bien un habit, ayant un bon cheval de chasse. Et pourtant ces deux perfections ne furent pas toujours d'accord et, un beau jour, elles ne purent s'entendre pour sauter un fossé, si bien que l'une des deux ne le sauta qu'en deux fois, tandis que l'autre l'avait parfaitement franchi : il est vrai que le cheval avait les pieds blancs.

Un diplomate sceptique venait ensuite : le Prince de L... n'arrive que troisième sur mon papier, mais son importance ne supportait pas

ordinairement cette place ; il aurait réclamé la première et prétendait se connaître.

Le quatrième personnage était une notabilité de salon, lion excessivement long et mince, remarquable parla manière dont les jeunes amazones le couraient ; les éloges ne tarissaient pas sur son compte ; en chasse, son cheval s'effaçait complètement, surtout pour les veneurs.

Tous les caractères étaient ensuite représentés par d'autres personnes dont l'âge rendait le côté saillant plus ou moins visible. Un docteur présomptueux, galant ; un veneur dameret, puis des veneurs laborieux tout occupés des chiens et des circonstances du laisser-courre.

Pendant la quête, les veneurs foulaient les labourés ; nos gens de société étaient au carrefour, cavalcadant autour des amazones et des voitures de dames. Après avoir longé et croisé maints sillons, notre lièvre est enfin sur pied, avec préambule d'un rapprocher, où les opinions des chiens ont été énoncées par les jeunes, rectifiées par les vieux, enfin, confirmées dans la bonne voie par les chiens les plus habiles. L'animal se fait lancer loin des habitations. Il part, dressant les oreilles, la tête haute : c'est un bouquin. Il avait pensé que peut être son immobilité le sauverait du bruit menaçant des trompes, mais un coup de fouet, appliqué par Béber, lui prouvant qu'il était en cause et ne pouvait se récuser, il s'est décidé à emmener les chiens gaiement au fond des bois. Un change dans un endroit marécageux, puis quelques balancers dans des carrefours et des relancers à vue, indiquent que la chasse tire à sa fin. Puis les trompes annoncent la prise et la mort, et, par des fanfares joyeuses, accompagnent la curée que célèbrent des voix éclatantes.

On sonne la retraite, et chacun rentre et dépouille sa tenue de chasse. Les Tartares, puisqu'ils habitaient le camp dit « des Tartares », gais et satisfaits du plaisir écoulé, confiants dans l'avenir, cherchaient le bas de soie et le gilet blanc avec le recueillement d'une pensée intime, lorsque tout à coup un cri s'élance sous la toile qui nous sert de seconde voûte :

« Une souricière sous mon lit », s'écrie-t-on !

Et Léonce, stupéfait, se montre à nos regards avec le piège en question à la main.

Nos commentaires commencent sur ce sujet, lorsqu'un instant après, Théophile écrase deux œufs dans ses bottes, tandis qu'Alphonse trouve son sac à tabac vide, et, à force de recherches, découvre le contenu du dit sac tout épars dans son lit.

Les Tartares se rassemblent en conseil ; on délibère sur le moyen de connaître l'auteur ou les auteurs de ces mystifications.

Trois dames et deux demoiselles étaient restées au château pendant la chasse ; fallait-il les prendre chacune à partie, ou les englober dans une mesure générale et vengeresse ? On convint que le soir, après le bal, on se réunirait pour fumer un cigare, et que l'appartement qui renfermait le plus de coupables soupçonnés serait enfumé par le trou de la serrure, jusqu'à ce qu'une plainte accusatrice nous décelât le coupable ou la coupable.

A l'heure indiquée, nous effectuons l'investissement de la place. Pour n'être pas reconnus, nous nous affublons d'un drap, n'ayant pour armes offensives que la fumée de nos cigares et nos poches garnies de farine. Le signal de l'attaque donné, chaque Tartare va souffler une bouffée de tabac par le trou de la serrure.

Or, il y avait dans la place assiégée un gosier de fauvette ; ce gosier de fauvette qui se trouvait, naturellement, un peu compromis par le genre d'attaque des Tartares, ne tarda pas à tousser, puis à lancer une accusation. Hélas ! que n'y eût-il que cela de lancé, mais une bagarre survint qui mit en contact deux objets complètement hétérogènes ; l'un, trop indiscret, fut poché ; l'autre, trop fragile, mais par bonheur il était vide... fut brisé. Après tout, c'était la nuit, et, ma foi, honni soit qui mal y pense, l'anecdote est historique.

Le lendemain ne se passa pas sans peur et sans reproches, et, si la trompe n'était venue distraire les fureurs renaissantes et mettre tout le monde d'accord, je ne sais quelles faiblesses humaines nous aurions eu à signaler. Enfin, Diane et Bacchus aidant, la paix fut signée au milieu des éclats bruyants des fanfares et du Champagne.

Voilà ce que c'est que de savoir mettre à profit le précepte : il est sage de déraisonner à propos, mais remarquez que nos légèretés chez le grave Marquis d'Aoust n'allaient jamais sur le terrain du laisser-courre : Sur ce chapitre, respect aux principes.

L'auteur de ce récit, le Comte de Thieffries, ne mentionne pas la fin du classique veneur.

Parvenu à un âge très avancé, il perdit la vue et suivait dès lors ses chasses dans une légère voiture attelée de quatre mules à l'espagnole. Un jour de grande neige, il gagna, en écoutant, le recri de ses chiens, une fluxion de poitrine qui l'emporta à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il laissait à un de ses disciples sa meute et une partie de sa fortune pour l'aider à l'entretenir. C'est cette meute qui viendra former le Rallye-Vielsam actuel.

Cette Société, tant de fois transformée, date de 1844. En 1852, les membres fondateurs étaient le Comte A. Van der Burch, le Vicomte de Berlaymont, le Comte de Pinto, le Comte de Cornelissem.

Le Comte de Cornelissem est venu s'établir à Vielsam, en 1853, avec sa meute de chiens français pour y chasser le lièvre.

En 1854, invité par le Comte de Cornelissem, Monsieur Grart d'Affignies est venu, en automne, chasser le lièvre avec la meute dont il venait d'hériter du Marquis d'Aoust. Le Prince Alphonse de Chimay (père) l'accompagnait.

En 1855, Monsieur Grart a loué Hermanmont, y a établi sa meute et s'est arrangé avec le Comte de Cornelissem pour la location des chasses et pour chasser alternativement les six jours de la semaine.

De l'année 1855 à l'année 1862, les deux maîtres d'équipage ont continué à chasser le lièvre régulièrement six fois par semaine, toujours avec des chiens français et piqueux français. Rallye-Ardenne, avec La Feuille, pour l'équipage Cornelissem ; Persévérance, avec Philibert Moller (Beber), pour l'équipage Grart.

En 1862, une Société s'est constituée pour chasser le renard, et a racheté au Comte de Cornelissem sa meute. Cette Société a été dissoute après un an. Monsieur Grart d'Affignies a continué à chasser le lièvre exclusivement.

Le Baron de Rosée est venu, en 1864, avec une meute venant de l'équipage des Montpellier de Védry ; il a chassé alternativement avec Monsieur Grart, et il menait lui-même ses chiens, avec Saint-Martin comme valet de chiens.

En 1875, les invités de Monsieur Grart et du Baron de Rosée ayant manifesté le désir de contribuer aux plaisirs de la chasse, on a organisé une meute de souscription, et l'on a offert au Baron de Rosée de devenir maître d'équipage ; on a échangé sa meute française contre des harriers, et l'on chassait six fois la semaine : trois fois le renard, trois fois le lièvre.

Cette Société était composée de : Messieurs Grart d'Affignies, baron de Rosée, Vicomte de Jonghe. Saint-Paul de Sinçay, Baron W. del Marmol, Comte F. de Marnix, Comte F. d'Oultremont, Georges Chaudoir, Gaston de Sinçay.

Monsieur Grart est mort en 1879, laissant le Baron de Rosée son héritier. Celui-ci a continué à tenir une année la meute de lièvre et à faire les

fonctions de maître d'équipage pour la meute de souscription.

En 1880, une nouvelle meute de souscription a été organisée, et le Baron de Rosée est resté maître d'équipage des deux meutes : une de fox-hounds (Rallye-Vielsam) et une de harriers (Persévérance). Celui-ci conserva ses fonctions de maître d'équipage jusqu'en 1894, quoique, depuis plusieurs années déjà, la goutte l'eût arrêté et empêché de mener lui-même ses chiens, comme il le faisait avec éclat depuis vingt ans.

Monsieur Gaston Saint-Paul de Sinçay est, depuis lors, maître d'équipage de Rallye-Vielsam. La Société possède deux meutes. La meute de renard a fait place à un équipage de chevreuil remonté dans les meilleurs chenils de France ; la seconde meute dans la voie du lièvre et sous la direction du Baron de Stenhault. La tradition est restée immuable et le cri de Persévérance, porté déjà haut, il y a un siècle, par le Marquis d'Aoust, résonne, à l'heure actuelle, des genêts de Bourigny, en Belgique, aux prairies de Deyfeld, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en passant par les remises d'Ouldange, en Hollande.



Monsieur de Gomer

NÉ en 1808, le Comte Maxime de Gomer, gros propriétaire foncier, tenait, avec son cousin, Eugène de Gomer, la plupart des bois de la région ; ceux-ci, outre les bois de Quevauvillers, qui leur appartenaient, ayant loué la chasse des bois de Creuse et de Malplatel aux Hospices d'Amiens.

Les bois de la Réserve, d'En-Haut, au Comte Maxime de Gomer, formaient, avec la forêt de Wailly, un grand massif forestier. Grâce à un clos d'équarrissage, sis dans les bois de Leuilly, ce fut la retraite des derniers loups, et l'on a vu plus haut les chasses que Monsieur A. Thélou y vint faire, sur l'invitation du Prince de Croy.

Vers 1842, Monsieur Maxime de Gomer et M. de Morgan, son beau-frère, lâchèrent quelques chevreuils dans leurs bois et contribuèrent, pour leur part, à la multiplication de ce gibier dans nos contrées.

Le Comte de Gomer avait un équipage de douze chiens normands, presque tous orangés et bien coiffés. Il avait comme piqueux monté un nommé André. Comme tenue : tunique et culotte de drap vert, avec boutons dorés aux armes du maître. Un ou deux valets de chiens suivaient toujours, pour aider le piqueux à rameuter ou rompre les chiens.

Avant le lâcher des chevreuils, l'équipage chassait le lièvre à courre, et parmi ses invités habituels, se trouvaient le plus souvent avec lui : son voisin de Moyencourt, Monsieur de Tourtier, Messieurs de Bussy, de Forceville, de Savignac, et, quelquefois, Monsieur du Passage, de Sainte-Segrée.

Quand il se mit à chasser le chevreuil, c'était toujours, suivant la coutume de l'époque, pour le tuer au fusil, après une heure ou deux de chasse lente, mais bien menée. Le chien de change était inconnu ; puis, des chevreuils poussés vite eussent pris un grand parti, et le Comte de Gomer, particulièrement jaloux de sa chasse et de son gibier, n'aurait pas voulu faire d'incursions chez ses voisins, ne voulant pas qu'ils puissent agir de réciprocité.

Arrivé vers la soixantaine, il vendit son équipage, ne conservant que six briquets, avec lesquels il chassait presque chaque jour, deux ou trois heures, mais toujours seul.

Au déjeuner traditionnel, qui précède toute battue en Picardie, M. de Gomer avait coutume de dire à un de ses invités : « J'espère vous faire tuer un chevreuil. » La personne privilégiée à qui s'adressait cette phrase était seule qualifiée pour tirer ce gibier de choix, et c'est pour avoir roulé un beau broquart, qui lui arrivait dans une traque, sans en avoir été prié, que M. Paul de Gomer, son héritier direct, vit la terre de Courcelles lui échapper.



Monsieur François de Domesmont

MONSIEUR François de Domesmont fut un magistrat veneur. Né vers 1800, il conquiert ses grades rapidement et resta attaché au barreau d'Amiens.

Habitué aux démêlés tortueux d'une affaire judiciaire, il se reposait des fatras de la procédure en défaisant les doubles voies d'un lièvre.

Son équipage, composé d'artésiens-normands à poils dur, provenant de l'élevage de Flour, manquait de perçant. Beaux hurleurs, fort lents, ces chiens semblaient, par leur méthode, rappeler les longues tirades oratoires du prétoire. Rigolo et Ravissante furent, parmi ces beaux plaideurs, deux procureurs expéditifs et diligents à retrouver les traces de leur prévenu, Maître Capucin, en l'espèce.

Monsieur de Domesmont chassait le plus souvent en forêt d'Ailly, puis à Bussy-les-Daours, à Flixecourt, quelquefois à Domesmont. Messieurs de Bavelincourt et de Tourtier suivaient fréquemment les sorties de cet équipage, servi par Ferdinand, natif de Belloy-Saint-Léonard. Vers 1872, Monsieur de Tourtier dirigea cette meute, qui prit un chevreuil à Fresmontiers, l'ayant attaqué en forêt d'Ailly. On constata alors que l'animal n'avait que trois jambes.

Si l'équipage de M. de Domesmont ne connut pas souvent les joies de l'hallali, il faut déplorer que l'exemple du maître n'ait pas été suivi plus souvent. L'article 11 de la loi de 1884 serait maintes fois interprété dans un sens plus large, et les veneurs amenés à la barre n'auraient pas à constater la parfaite ignorance de ces robins, qui tranchent avec suffisance une question où ils n'y voient goutte. Monsieur de Domesmont mourut vers 1875, et ce fut Monsieur Adrien de Morgan de Belloy qui reprit les meilleurs chiens.



Messieurs de Morgan

PARMI les familles ayant eu en Picardie la passion de la chasse, il faut citer les trois frères Morgan. Tous trois, grands propriétaires fonciers, tous trois en même temps membres du Conseil général, ils eurent chacun à leur heure un équipage.

Edouard de Morgan, Capitaine de louveterie et Conseiller général du canton d'Ailly-sur-Noye, habitait le château de Chaussoy-Epagny. De grandes masses boisées environnaient sa propriété et notamment la forêt de La Faloise, les bois d'Ailly sur-Noye, du Camp-Thibault et de la Hérelle. Ce dernier bois était souvent la demeure des loups. Monsieur Bazin, habitant au Mesnil-Saint-Firmin, avait un clos d'équarrissage dans une friche de trente hectares située au milieu des bois. Ayant à leur portée de quoi carnager, les loups faisaient souvent leur portée aux alentours et M. de Morgan n'avait pas à faire de lointains déplacements pour trouver à attaquer, et, continuer la tradition de Monsieur de Namps au Mont, il put poursuivre la destruction des loups qui commencèrent à disparaître du pays vers 1847, quand on commença les travaux de construction de la ligne du Nord. Il en resta, néanmoins, encore quelques-uns dans le pays, et je trouve trace, dans le Mémorial d'Amiens du 15 octobre 1856, d'un compte rendu :

« Le canton de Picquigny, près d'Amiens, se plaignait depuis quelque temps des ravages causés dans les troupeaux par des loups cantonnés dans les bois de l'Abbaye du Gard. Monsieur de Morgan, louvetier, s'est rendu mardi dernier, 14 octobre, avec son équipage dans les bois de l'Abbaye où il y avait tout lieu de croire à la présence d'un vieux loup. Il fut mis sur pied par quelques chiens et abattu peu après. L'animal était dans toute sa force et commettait des dépradations en conséquence ; le dernier troupeau attaqué ayant perdu douze moutons en une nuit. »

Quand l'animal n'était pas arrêté au début par une balle, il s'en suivait de telles chasses que le parcours nous en paraît fabuleux. Ayant attaqué un loup en forêt de Vignacourt, celui-ci perça droit sur Auxy-le-Château,

Hesdin, Samer, Boulogne et Guines, près de Calais. On mit huit jours à retrouver tous les chiens égrenés sur ce parcours de trente lieues.

Monsieur de Morgan réunissait aussi son équipage à celui de Messieurs Thélou et de Chassepot, et nous avons vu les comptes rendus de ces chasses dans la notice sur Monsieur Thélou.

Bastien était le piqueux du chenil du Chaussoy et y est resté après la mort de son maître comme garde. Lui-même racontait un hallali sensationnel dans un fournil où les gens pétrissaient le pain. La bonne femme entendant le vacarme avait imprudemment ouvert sa porte pour se rendre compte de ce qui se passait. Le loup, affolé, était entré dans la maison suivi de tous les chiens, et bientôt, malgré les coups de pied que la fermière octroyait généreusement à l'intrus, ce fut la suprême bataille au milieu du pétrin. La fournée dût ce jour là, être mal cuite.

Ayant épousé Mademoiselle Foulques d'Emon ville, il devint, par suite de son mariage, l'un des actionnaires de la forêt de Crécy, et ses chiens, bâtards anglais, avaient assez de tenue pour être arrivés à forcer quelquefois des chevreuils en forêt, alors que leur nombre n'était pas assez considérable pour faire craindre le change.

Le Baron de Morgan de Belloy Saint-Léonard, Conseiller général d'Oisemont, qui avait épousé Mademoiselle de Lambert de Frondeville (famille éteinte), possédait quelques bons buissons et occupait les loisirs que lui laissaient la politique et son faire-valoir à chasser à tir le lièvre, parfois même le lapin, avec quelques petits harriers qu'il sortait presque chaque jour. Les chiens étaient sous la conduite de son garde, Davroux. Quand on décidait de chasser le renard, le second garde, Dufour, venait aider son collègue.

Grand amateur de chevaux, il avait une écurie montée avec trois et quatre hommes et se remontait en chevaux anglais. Se trouvant à proximité de la grande route de Boulogne à Paris, il avait la première vue sur tous les convois que ramenait, d'outre-Manche, le célèbre marchand de chevaux, Bénédicte, et pouvait ainsi faire son choix avant même que les chevaux eussent gagné Paris. Huit ans avant sa mort, poussé par son voisin, Monsieur Danzel, avec lequel il était très lié, il se mit à élever de jolis petits bâtards anglo-normands et augmenta le nombre de ses chiens jusqu'à douze.

Pris alors du désir de courir le lièvre, il eut un très bon piqueux, nommé Ferdinand, lequel fut monté. On chassait deux fois par semaine et l'on

attaquait presque toujours au bois Marot, près de Camps-l'Amiénois, le seul buisson du pays n'ayant pas de lapins, ou dans la plaine du Quesnoy. D'autres fois, il fixait le rendez-vous à l'Epine-d'Andainville, où il retrouvait son voisin, le comte de Calonne d'Avesnes. Ce terrain de chasse dans la plaine, vers Oisemont, était très favorable au courre du lièvre et il y réussissait fréquemment.

Le troisième frère, Adrien de Morgan, Conseiller général de Picquigny, ancien Officier, Colonel de la Garde nationale d'Amiens, habitait Belloy-sur-Somme. Ayant épousé Mademoiselle de Gomer, il possédait, de ce chef, de grands bois sur Fremontiers.

Une fois démissionnaire, il acheta une vingtaine de briquets d'Artois, recrutés pour la plupart chez Flour. Il avait un piqueux monté, Jules, et un valet de chiens à pied. Au-dessus de Belloy-sur-Somme se trouvait le plus bel endroit pour courir le lièvre, s'étendant de Vignacourt à Amiens, limité par les bois de Flesselles et de Bertangles, à l'ouest par la vallée de la Somme. Cette belle plaine vallonnée formait un vaste cirque, dont Vaux-en-Amiénois était le centre. Le sol léger y était bon pour la voie, et l'équipage y sonna de nombreux hallalis. Chaque année, il se rendait à Frémontiers et couplait alors avec la meute de Monsieur Maxime de Gomer pour courir le chevreuil.



Monsieur de la Rüe

LES hasards de la vie amenèrent, peu après la disparition du vautrait d'Hinnisdal, un équipage à Regnière-Ecluse, celui de Monsieur de la Rüe, qui eut une meute de petits chiens de lièvre de 1848 à 1854. Sorti de l'Ecole forestière, Monsieur de la Rüe avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, ayant participé à la construction de chemins de fer en Turquie et ayant été appelé, en d'autres circonstances, en Allemagne. Rentré dans l'Administration, il était garde général de la forêt de Villers-Cotterets, lorsqu'il vint donner des conseils, puis administrer les bois de Monsieur d'Hinnisdal et les trois mille hectares de dunes de Saint-Quentin, appartenant à Madame de Bryas et au Marquis de Croix.

Tout en s'occupant de l'exploitation des terres et bois confiés à sa gestion, il parcourait la propriété en chassant le lièvre avec l'aide de son valet de chiens, nommé Sylvestre, et trouvait même le moyen d'écrire un livre sur la chasse du lièvre, qui fait encore de nos jours autorité. Je ne puis mieux faire que de tirer quelques passages de son ouvrage :

« Pour forcer un lièvre régulièrement, honnêtement, sans le prendre de vitesse, avec des petits chiens anglais, il faut absolument être à cheval et leur venir en aide. Avec de bons briquets d'Artois, bien dans la voie, vous pouvez fumer votre cigare assis sur une charrue ; laissez-les faire, ils prendront seuls. Il n'en est pas de même des beagles qui ont chassé en Angleterre, qu'on enlève à chaque instant, ce qui permet de dire que ce sont les cavaliers plutôt que les chiens qui forcent le lièvre. Toutefois, j'ai meilleure opinion des chiens de lièvre anglais nés chez nous, et dont l'éducation a été faite en France.

« On peut forcer le lièvre avec quatre bons chiens ; il est préférable d'en avoir plus : au delà de douze serait trop ; moins de quatre serait trop peu. Pour chasser avec dix chiens, il en faut douze au chenil à cause des non-valeurs. Deux lices dans ce nombre sont indispensables. Vous ne prendrez que par hasard, si vous n'avez pas, dans vos douze chiens, au moins un chien connaissant bien les ruses du lièvre, ne comptant pas avec ses peines

pour aller mettre le nez aux brèches des murs, aux coulées dans les haies, pour regarder sous les ponceaux, pour visiter les jardins et faire surtout bien les routes. Je menais mes chiens à l'attaque, découplés suivant la manière anglaise, Sylvestre les maintenant sous son fouet, moi fouaillant derrière les musards. Les chiens, avec lesquels je forçais une trentaine de lièvres par an, n'avaient que dix-huit à dix-neuf pouces ; purs artésiens, leur vitesse moyenne était de onze à douze kilomètres à l'heure. En une heure et demie, deux heures, mon lièvre était pris. J'ai essayé souvent d'en prendre un second, je n'ai jamais réussi ; peu s'en fallait, mais à la fin c'était le lièvre qui forçait mes chiens. En infusant du sang anglais dans les veines de ma jolie race, j'eusse gagné en fond et en vitesse ; je n'ai jamais pu m'y décider, l'anglomanie n'est pas mon fort, j'ai l'amour du chien français.

« C'est dans les forêts qu'auront lieu les derniers laisser-courre de France ; c'est sous les futaies qui s'en vont, que les veneurs sonneront l'hallali pour la dernière fois. Quant à la chasse du lièvre, qui a lieu le plus souvent en plaine, bientôt, elle sera le motif d'un deuil de plus : je me sens profondément attristé en songeant qu'un plaisir si simple, si modeste et si attrayant, va cesser d'être praticable chez nous. N'est-ce pas navrant que de voir que déjà, dans plusieurs de nos départements, la chasse à courre du lièvre soit frappée d'interdiction, au nom des intérêts agricoles, et rendue impossible par la jalousie de certains chasseurs interlopes qui tirent sur tout. Pendant qu'il en est temps encore, hâtons-nous donc de profiter du peu de latitude qui nous reste. »

Ce livre paraissait vers 1875, mais l'auteur voyait juste. Rentré sous l'Empire dans l'Administration des Forêts, il devint Inspecteur des Forêts et dirigeait la Vénérerie du Prince Napoléon.

Un jour, à Compiègne, à l'hallali d'une chasse impériale, le cerf, sur ses fins, franchit le treillage du jardin attenant à la maison du garde, et se mit sur le ventre.

« J'arrivais, dit Monsieur de la Rüe, presque en même temps avec l'Empereur et l'Impératrice, qui mirent pied à terre, en face et à dix pas du jardin. Je me tins à cheval à droite, et tout près de Leurs Majestés.

« Les chiens, en rage et avides de curée, mordaient le treillage, qu'ils eussent fini par démolir sans les coups de fouet des piqueux, criant ou sonnant l'hallali sur pied.

« Le Prince de la Moskowa présenta une carabine à l'Empereur qui, par prudence, ne voulut pas tirer. Il craignait un ricochet, les arbres de l'autre

côté du mur étant chargés de curieux et de grappes d'enfants.

« M..., le premier piqueux, essaya alors de servir le cerf au couteau, mais, gêné par le treillage, il ne put que le piquer légèrement. Le cerf se relève furieux, bondit la tête basse sur le palis qu'il renversa. Je reçus le premier choc ; j'éprouvai une forte secousse, je vis le sang jaillir à flots du flanc de mon cheval ; je sautai à terre. Blessé, le cerf fondit ensuite sur Monsieur Fould et culbuta cheval et cavalier. Le Ministre en fut quitte pour deux coups d'andouiller dans ses bottes, sans pour cela être atteint. Les chiens, heureusement, se ruèrent aussitôt sur le cerf, qu'ils étouffèrent. A ce même moment, le cheval que montait Madame Amédée Thayer, effrayé, se cabra. Le pied, de la gracieuse amazone engagé dans les ressorts de la voiture de la Princesse Mathilde, fut brisé, déchiré à la cheville, et l'os sortait. On peut penser ce que fut cette scène émouvante. L'Empereur et l'Impératrice indemnes, grâce à Monsieur de la Rüe, dont le cheval avait servi d'écran, mais qui mourait quelques instants après, et les autres accidents qui se suivirent dans le même moment. »

Après la chute de l'Empire, Monsieur de la Rüe ne pratiquant plus la vénerie lui-même, publia ses Souvenirs du Deuxième Empire, sa Chasse du Lièvre, puis des études fort intéressantes sur la législation cynégétique en Angleterre, en Allemagne et en France, qui font autorité encore aujourd'hui.



Messieurs de la Motte Feuquières

VERS 1850, Monsieur Paul de la Motte Feuquières disait qu'il croyait être le seul veneur ayant plus de douze chiens, tant en Artois qu'en Picardie. Cette assertion, quelque peu exagérée, prouve cependant l'ambition du veneur que ses qualités rendaient légitime.

Habitant, avec son père, le château de Feuquières en Vimeu, Monsieur de la Motte a expliqué lui-même, dans le numéro d'avril 1853 du Journal des Chasseurs, comment il s'était créé sa première meute de seize ou dix-huit chiens.

« J'ai croisé, dit-il, des lices normandes avec des chiens de la vieille race d'Artois. J'ai fait venir d'Angleterre chien et chienne de l'antique race de Southernhunds, race presque perdue actuellement, et j'ai obtenu des élèves de vingt-deux à vingt-trois pouces, la plupart tricolores ou orangés, chassant de haut nez, rapprochant les voies les plus froides, criant parfaitement, ayant de la vitesse et beaucoup de fond. »

« Chassant autour de Moyenneville, dans les grandes plaines du Vimeu, dit Monsieur Prarond, deux fois seulement, en raison du temps détestable, les chiens ne mangèrent pas leur lièvre. »

Monsieur de la Motte était secondé, jusqu'en 1856, par un piqueux à pied, nommé Florent, intrépide marcheur, qu'on retrouvait toujours avec les chiens au moindre défaut, mais qui, le plus ordinairement, les regardait faire suivant les instructions de son maître. Je me souviens d'un jour où le lièvre, attaqué près de Martainneville, se rabattit sur la route de Rouen, qu'il suivit à vue des chiens presque jusqu'au village de Saint-Maxent, où des enfants, lui barrant le passage, le donnèrent à nouveau à vue des chiens, qui le menèrent ainsi à travers tout le village et dans les champs, vers Buleux ; Florent, parti de Martainneville avec les chiens (qui le menèrent ainsi à travers tout le village) s'était trouvé avec eux à Saint-Maxent. Le lièvre, hébété et serré de près par les chiens, va se jeter dans Buleux, comme il s'était jeté dans Saint-Maxent. Au moment où j'arrivais galopant, l'animal sautait sur une place du village fermée d'un côté par les haies, de l'autre par

quelques habitations, et dans le fond par le château de Monsieur de Férolles ; une partie du village était à ses trousses. Repoussé de tous côtés, il se heurtait contre les haies ou bondissait contre les murs. Les chiens arrivaient. « Laissez-le passer, criai-je à l'émeute du village ; laissez-le donc passer. » Il était trop tard, les chiens perçaient la haie, reprenaient pour la troisième fois leur lièvre à vue et le foulaient dans une rue voisine. Je n'avais pas attaqué l'hallali sur pied, que le dératé Florent et son maître à cheval paraissaient pour régulariser la curée et sonner la mort.

Après plusieurs années de succès, Monsieur de Lamotte, ayant quelque peine à maintenir, d'une manière fixe, la race issue du croisement anglo-normand artésien, transforma son équipage en croisant, avec ses meilleurs chiens, des lices saintongeaises, d'après les conseils d'un de ses amis, Monsieur d'Oresmieulx, fort connaisseur et chassant le lièvre avec Monsieur de Foulers. Il obtint des bâtards ayant plus de pied que ses anciens chiens ; en général, sous poil blanc et orangé, ils étaient très vites et avaient gardé de leurs ascendants la ténacité au défaut et une telle sagesse dans la menée, qu'ils arrivaient à garder change même en forêt. Prenant souvent deux lièvres dans sa journée, il abusa du pied de ses derniers chiens envers les lièvres des plaines du Vimeu, à tel point qu'il n'en trouvait plus guère à chasser. C'est alors qu'il afferma une partie de la forêt d'Eu, où il continua de chasser le lièvre. Enhardi par ses succès, il tenta un jour la prise d'un chevreuil en Crécy. Quoi qu'il fut entré en forêt aux premières heures de la matinée, il ne lança son chevreuil que beaucoup trop tard, vers deux ou trois heures de relevée ; il ne fallait plus songer à prendre.

Ayant épousé, en 1862, Mademoiselle d'Ursus, Monsieur de la Motte émigra sur les confins de la Champagne et de la Bourgogne. La chasse à courre resta sa passion dominante, et il eut un beau et bon vautrait jusqu'à sa mort.



Le Comte de Brigode

C'EST par des relations de famille que Monsieur le Comte de Brigode, originaire d'Annappes, dans le Nord, vint s'installer à Brocourt en 1851 ou 1852. En effet, sa tante, Mademoiselle de Brigode, avait épousé Monsieur Humbert de Clercy, beau-frère du Comte Judes de Chassepot. Ce dernier indiqua au neveu de sa belle-sœur le domaine de Brocourt, que Monsieur d'Hervilly mettait alors en vente. La terre de Brocourt était une des plus considérables de Picardie, ayant une tenue en terres et bois de près de sept cents hectares. Monsieur de Brigode, qui venait d'épouser Mademoiselle de Lavieuville, et se trouvait à la tête d'une belle fortune, en devint acquéreur pour un million.

Son nouveau voisin le poussa à suivre son exemple, et, d'après ses conseils, il monta, peu après son arrivée dans le pays, un équipage de bâtards anglo-vendéens, d'un remarquable ensemble. Son piqueux, Lebeau, était très bien monté, et à la voir passer sur la route, la meute présentait un superbe coup d'œil.

Les chiens, mis sur le lièvre, manquaient de finesse pour cette chasse toute spéciale, d'autant que les bois de Guibermesnil, très escarpés, étaient d'une suite difficile. Aussi, fit-on percer de grandes allées pour en faciliter le courre, mais le grand rideau de Brocourt, abrupt comme une falaise, subsistait malgré tout, et rarement le maître ou le piqueux pouvaient servir leurs chiens en temps utile. Toutefois, quand la meute attaquait sur un à vue dans la plaine de Boisrault, le bouquin était certain d'être étouffé de train en très peu de temps, les chiens étant très vites. Monsieur de Brigode coupla plusieurs fois avec Monsieur de Chassepot, notamment sur le loup, au bois de Bosmêlet, près d'Arqués, en Normandie, et à Moislans. Toutefois, il ne persévéra pas de longues années à garder son équipage.

Après avoir fait une très belle affaire en achetant la terre de Brocourt, il en fit une moins brillante en bâtissant une superbe demeure, de dimensions colossales, qui devait lui coûter un nouveau million, décision d'autant plus critiquable que la situation, dans une vallée étroite, entre le bois de

Guibermesnil et le laris planté de Saint-Jean à Bezencourt, n'offrait aucune échappée à la vue.

Une fois entre les mains des maçons, Monsieur de Brigode abandonna ses chiens, qui devinrent le noyau du célèbre équipage de Monsieur de Salverte.

Ses deux filles, par contre, épousèrent des veneurs, Messieurs des Courtils et de Valanglart, dont nous avons vu l'équipage chasser en Crécy et en forêt d'Eu, avec l'équipage de Fautereau et les Princes d'Orléans.



Monsieur Boitel

PRÉCÉDEMMENT à Monsieur Danzel, Heucourt était habité par Monsieur Boitel, qui possédait une meute de quatorze chiens normands, de très belle gorge mais de peu de nez. Maître et piqueux étaient montés, et les chasses avaient le plus souvent pour théâtre la belle plaine qui s'étend entre Mettigny, Airaines, le bois du Roi et Allery.

Vers la même époque, mais dans un tout autre coin du département, Monsieur de l'Estoile entretenait à Argoules, dans la vallée de l'Authie, un petit équipage pour lièvre avec lequel il chassa pendant de nombreuses saisons dans la plaine de Vron et les bois du Cronchoy.



Monsieur Danzel

PARMI les amateurs de chiens courants, Monsieur Danzel, habitant Aumont, était, certes, celui qui préférait la joyeuse menée des cinq ou six chiens qu'il possédait à la détonation bruyante d'un coup de fusil, arrêtant, par son résultat brutal, le plaisir de la journée.

Il avait croisé les briquets de pays, qu'il avait choisis pour leurs qualités, avec une chienne harrier venant de son voisin le Baron de Morgan de Belloy et s'était créé un petit ensemble dont les prouesses se déroulaient presque toujours dans les bois de Lincheux. Là, encore, à la fin de la journée ou après une vigoureuse menée, Fusillo, intervenait et ce n'est que lorsque atteint par la fâcheuse goutte, qui devait le rendre infirme dans un âge peu avancé, il passa à son fils Léonce la direction du chenil paternel, que le petit équipage d'Aumont devint célèbre.

Monsieur de Morgan donna au jeune veneur son premier cheval, un hunter irlandais qu'il se chargeait de mener à bonne allure. C'est en 1855 que Monsieur L. Danzel fit ses débuts. Il avait huit briquets, dont le nombre augmenta progressivement jusqu'à douze. Comme les jeunes chiots étaient très difficiles à élever, on fit un croisement avec un basset droit pour infuser un peu de santé. Grâce aux conseils du père, qui suivait encore de loin à pied et, sur ses vieux jours, se faisait porter dans une voiture pour voir les prouesses de son fils, Léonce Danzel prit la première année vingt-huit lièvres. Chaque saison, le succès fut en progressant, pour atteindre cinquante-cinq hallalis en 1861 et soixante et un en 1862, sans compter la prise de trois chevreuils et de deux renards.

Ce résultat, qui, je crois, n'a jamais été égalé que par des équipages comme ceux du Marquis du Bourg ou du Baron Gérard, qui, eux, découplent trois fois la semaine trente à quarante beagles-harriers servis par deux ou trois hommes montés, demande à être étudié d'un peu près.

C'était l'amour inné de la chasse du lièvre qui animait à l'époque Léonce Danzel. Je n'en citerai que cet exemple : C'était en 185*, le fils de Monsieur de Chassepot s'éteignait à Amiens de la maladie, qui devait

creuser en même temps que la tombe de l'ami d'enfance celle de sa charmante sœur. Après avoir passé la nuit à veiller son camarade, notre veneur partait à cheval vers les six heures du matin d'Amiens, sur un cheval de Monsieur de Chassepot, faisait lestement la route longue de huit lieues qui l'amenait à Avelesges, changeait de cheval et, prenant la direction de la meute, la faisait chasser la journée durant dans la plaine du Quesnoy. Une fois l'hallali sonné, il reprenait une nouvelle monture et faisait sa retraite sur Amiens pour se reposer au chevet de son ami et ce trois fois par semaine.

Avec un tel tempérament, les chevaux du jeune veneur ne duraient guère plus de deux saisons ; même la fameuse Ptiot-Poney, une bidette normande, légendaire pour son adresse à descendre n'importe quel talus, en faisant brouette sur l'arrière-main, ne résista-t-elle guère davantage. Monsieur Danzel père, étant de l'école des veneurs qui trouvent qu'il y a peu de bons jours pour courir le lièvre dans une saison de chasse et qu'on ne peut savoir quels sont les bons, la petite meute sortait tous les deux jours, et tous les jours lorsqu'on se trouvait en déplacement.

Un des auxiliaires précieux de l'équipage fut un épagneul français donné par le Baron de Morgan à Monsieur Danzel père. Quand il y avait un défaut et qu'après retours en avant et en arrière, on ne savait quel parti prendre, Manchikoff intervenait. Sur un signe de Monsieur Danzel père, l'épagneul quêtait à l'endroit du défaut et au bout de peu de temps retrouvait le fil d'Ariane. Les chiens qui savent si bien reconnaître la voix du chien de tête n'avaient pas tardé à s'apercevoir que Manchikoff pouvait leur en remontrer comme finesse de nez, et, le suivant, ils regoûtaient peu à peu la voie. Aussitôt la menée reprise, le brave chien revenait derrière son maître, attendant un autre moment d'embrouille pour démêler la situation. (Voir le numéro 1212 du Nemrod, 10 octobre 1911.)

Au bout de quelques saisons, l'équipage de Monsieur L. Danzel avait acquis une telle réputation, que partout on lui offrait des déplacements, et ses chiens montrèrent leurs performances en Artois, Aisne, Somme, Seine-Inférieure, Oise et Nord. On mettait le valet de chiens, un petit gamin préposé à la soupe des chiens et au pansage des chevaux, dans le break avec ses douze briquets ; deux chevaux au timon, le cheval du jeune maître en flèche, et l'on partait à travers pays, sans se soucier des distances, pour aller coucher sur les lieux.

L'automobile n'existait pas à l'époque, mais on faisait marcher les chevaux, témoin, ce jour où parti d'Aumont pour aller manger des huîtres au Tréport, et n'en trouvant pas, Danzel poussa jusqu'à Dieppe pour faire le déjeuner désiré et s'en revenir ensuite.

Grâce à l'ensemble de ses chiens, dans les dernières années, un lièvre était presque immanquable. Deux des chiens étaient sûrs de change sur le lièvre. L'un des deux, Sonnante, n'était donnée que quand un lièvre avait déjà fait sa première tournée pour lui éviter des fatigues inutiles et pouvoir conserver plus longtemps ses brillantes qualités. Tous les chiens chassaient le chemin sans distinction, néanmoins, Conquérant suivait toujours, soit à droite, soit à gauche, l'accotement du chemin pour retrouver la rentrée sur plaine et renfiler aussitôt la voie sans donner aux camarades le temps de s'emballer sur le chemin, péché mignon, dans lequel tombent, sur leurs vieux jours, bien des spécialistes de la route.

C'est en voyant une meute aussi railée qu'un oncle de notre veneur, Monsieur Gabriel Donval de Racquinghem, tint pour son neveu et à son insu le pari de prendre un lièvre, au Nieppe, dans les environs de Saint-Omer. Le terrain biefieux, humide, avec un sous-sol de granit empêchait, disait-on, de pouvoir y forcer un lièvre. Il avait été décidé que l'équipage aurait droit à trois chasses pour réusssir à sonner l'hallali. La veille, L. Danzel avait inspecté son terrain et croyait la chose possible.

Malgré les réelles difficultés que présentait le courre de cette contrée, les douze briquets prirent chaque fois leur lièvre, non point de vitesse. mais de longue haleine, après des suites de quatre et cinq heures. Autre fait divers : Un lièvre avait été attaqué sur Froyennes, dans la plaine qui s'étend au Nord de Saint-Riquier. En cours de chasse, l'animal rentre dans le parc de Brailly-Cornchotte, qu'habitait alors Monsieur de Lanigou. Le parc était entouré de haies vives et les allées fermées par des barrières. A peine les chiens ont-ils fait irruption dans la propriété, suivis de leur maître qui avait franchi la clôture, que le maître de céans arrive, tempête, invective et déclare procès-verbal. Pendant ce temps, le lièvre continue ses ruses dans le parc, toujours vivement poussé par la meute. Après une tournée en plaine, notre pauvre bouquin revient dans le parc où il se fait prendre sous les yeux du propriétaire. Avec le plus grand calme, L. Danzel lève le pied de l'animal, fait faire la curée à ses chiens et présente les honneurs à Monsieur de Lanigou qui ne se contenait pas de rage.

— Quel jour chassez-vous, demande-t-il.

- Demain, à Novion.
- Et après-demain ?
- Après-demain, à Labroye.
- J'y serai donc, Monsieur.

Le propriétaire de Brailly était vaincu tant il avait admiré la menée remarquable des chiens et le sang-froid du maître d'équipage.

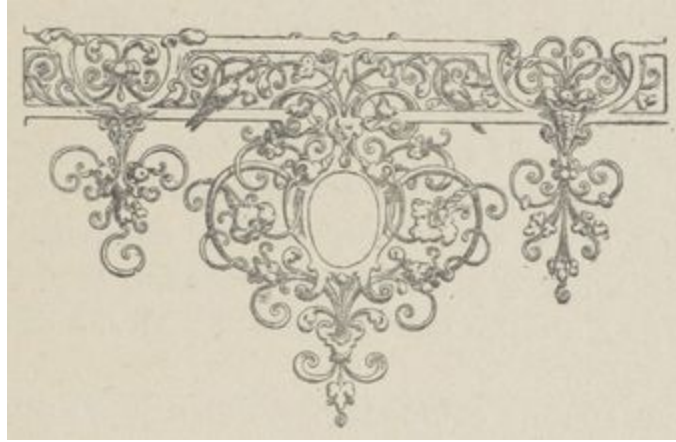
Pendant sept ans que dura l'équipage, Monsieur Danzel prit onze chevreuils.

Ce n'est qu'au moment de ses fiançailles qu'il céda ses dix chiens à son ami le Marquis Timoléon de Pissy, pour mille francs. Monsieur de Domesmont, qui connaissait son prochain mariage, lui en avait offert cinq mille francs. Monsieur Danzel respecta la parole donnée à son ami et refusa cette offre, ce qui lui valut d'être brouillé avec cet amateur, exaspéré de n'avoir pû, même à prix d'or, faire entrer dans son chenil ce petit lot de chiens merveilleux.

Semblable veneur pouvait-il rentrer dans le rang ? Certes non, et Monsieur L. Danzel, s'il ne reprit la direction d'aucune meute, suivit avec intérêt les chasses de Monsieur de Chassepot, puis tous les déplacements des vautraits qui se sont succédé en Picardie, sans oublier les chasses de son parent Levoir, qui lui rappellent son bon temps.

Bien que très atteint par la goutte, il a gardé une énergie toute juvénile. Par un temps maussade de giboulées, en février 1910, j'attaquais un chevreuil au mont d'Avesnes, lorsque Monsieur Danzel nous rallia en charrette, allongé dans un fauteuil, en pleine crise de ses agacins. Toute la journée, il nous suivit, malgré les averses continuelles, pour assister à ce laisser-courre.

Francophile, mais nullement anglophobe, Monsieur Danzel reconnaît la qualité dans toutes les espèces de chiens. Ses conseils et ses appréciations sont toujours empreintes de la plus grande bonté et c'est, pour tous ceux qui aiment encore la chasse, le Maître aimé, en même temps que le Doyen des Veneurs de Picardie.



Le Marquis de Pissy

TANDIS que Monsieur Léonce-Danzel d'Aumont prenait la direction de la meute paternelle, le Marquis Adalbert de Pissy donnait à son fils, le Comte Timoléon, un mentor cynégétique pour l'initier au noble déduict.

Louis Saguet avait appris le métier chez Monsieur de Chassepot et avait puisé à l'école d'Avelesges les bons principes. Le Comte de Pissy avait constitué un équipage avec une quinzaine de chiens d'Artois se rapprochant, le plus possible, du vieux type à oreilles haut placées et plates, à rein harpé, à fouet en faucille.

Il put, au bout de peu de temps, voler de ses propres ailes, servant lui-même ses chiens, et n'ayant pour le seconder qu'un jeune valet de chiens, Philidor Flandre, qu'on baptisa pour l'occasion du nom de La Broussaille, sobriquet auquel il se refusait énergiquement à répondre, croyant qu'on se moquait de lui.

Chassant tous les deux jours, quand le temps le permettait, les deux cantons de courre préférés autour de Pissy étaient la plaine de Fluy et les bois défrichés de l'ancienne forêt d'Ailly, dont Monsieur de Pissy s'était rendu adjudicataire.

Le petit équipage allait chaque année en déplacement durant deux mois à Gueulzin, chez son proche parent, Monsieur d'Heursel. Les grandes plaines du Nord offraient un excellent chasser, sur lesquelles on ne rencontrait jamais de difficultés de la part des paysans. Depuis lors, l'esprit populaire a subi l'évolution dont nous pouvons apprécier les bienfaisants résultats.

Madame d'Heursel, amazone accomplie, prenait grand goût à ce sport. Suivant très crânement, à travers le pays, la meute des chiens, elle entraînait à sa suite, dans les débuchers de Sailly, la plupart des cavaliers du pays, d'autant que l'hospitalité offerte sous son toit était proverbiale. Messieurs Bacon de Sains, de Saint-Just, d'Hespel, Becquet de Mégyl, de La Serre étaient parmi les assidus.

Pissy et Aumont ne sont distants que d'une vingtaine de kilomètres. La passion commune aux deux jeunes maîtres d'équipage eut vite fait de

rapprocher la distance qui les séparait. Les deux équipages furent couplés à maintes reprises, et c'est ainsi que Monsieur Léonce Danzel fut invité en déplacement dans le Nord, concurremment avec Monsieur de Pissy, qui eut alors comme piqueux Constant, puis François Dumont, un Belge, qui sortait de chez Monsieur Bacon de Sains.

Le Marquis Adalbert de Pissy, grand amateur de chevaux, et ce goût se perpétue dans la famille de génération en génération, avait un élevage de chevaux de pur sang, ce qui, à l'époque était une innovation. Une de ses poulinières, Kantha, fournit une lignée de hunters parfaits pour son fils. Celui-ci fut un cavalier accompli, et sa cavalerie choisie avec un soin inconnu en Picardie.

La tenue de velours bleu pour l'homme était, pour les personnes avant le bouton, de drap vert à col et parements de velours vert, le gilet amaranthe. Comme bouton, un lièvre passant, entouré d'une jarretière, avec la devise Persévérance.

Au moment du mariage de Monsieur Danzel, le Comte de Pissy fit l'acquisition de la meute d'Aumont et continua la série des déplacements qu'avait coutume de faire le petit équipage, circulant par la route de Loueuse, dans l'Oise à Sains-en-Artois, et à Gueulzin, aux portes de Douai. La moyenne des prises était de vingt-cinq à vingt-huit lièvres par an. Télémaque et Calypso, le frère et la sœur, furent avec Conquérant, Sonnante et Santanas, un griffon d'Artois dur à mener, mais très fin de nez, les illustrations du chenil de Pissy.

Mettant en action sa devise, le Comte de Pissy était un veneur patient et d'une courtoisie toujours parfaite. Certain jour, il arrive avec un lièvre malmené dans le bois de Monsieur *** qui se trouvait en bordure. Injures et jurons sortent à l'envi de la bouche du propriétaire grincheux, à qui, pour toute réponse, le Comte Timoléon répondit : « Mon ami, je vais reprendre mes chiens, mais si je rencontrais Monsieur ***, je ne lui cacherais pas qu'il a un garde bien mal embouché. »

En 1864, le Comte de Pissy entreprit un voyage en Egypte avec ses amis, Blin de Bourdon, de Lebucquère et L. de la Rocque. Il revendit alors ses chiens au Comte O. d'Hespel, qui, depuis plusieurs années, suivait les faits et gestes de l'équipage avec beaucoup d'intérêt. C'est en toute connaissance de cause qu'il en fit l'acquisition et qu'il contribua ainsi dans la plus large part à la création du Rallye-Artois.



RALLYE-ARTOIS



Rallye-Artois

(1864-1870)

LES chiens de Léonce Danzel d'Aumont avaient été vendus par celui-ci, lors de son mariage, en 1862, au Marquis Timoléon de Pissy. Ce dernier, au cours de ses saisons de chasse, se rendait en déplacement à Gueulzin, chez son parent, le Comte d'Heursel. Les amateurs de courre de lièvre s'y donnaient rendez-vous.

C'étaient Henri de Givenchy et Charles de Saint-Just les plus veneurs des actionnaires de la forêt de Tournehem ; Alfred d'Hébrard, des environs de

Fruges, qui venait d'être nommé louvetier et qui courait la plaine avec son voisin, le Baron Charles de Bertoult, à la suite d'une dizaine de chiens ; le Comte Octave d'Hespel, qui lâchait Paris et les préoccupations de la politique pour prendre quelque saine récréation.

Monsieur Léonce Bacon, qui habitait Sains, dans les plaines entre Béthune et Lens, chassait le lièvre dans ces contrées depuis 1860. Au cours d'un déplacement de chasse aux environs de Fruges, en 1864, toutes les personnes que nous venons de nommer décidèrent de former une société, et ce fut Monsieur Léonce Bacon qui sut rallier toutes ces bonnes volontés en créant le Rallye-Artois.

Les personnes portant le bouton furent alors :

Comte Octave d'Hespel, maître d'équipage ; Léonce Bacon, Alfred d'Hébrard, Baron Charles de Bertoult, Maurice de Bertoult, Marquis Timoléon de Pissy, Gaston de Saint-Just.

L'équipage se composait alors de vingt chiens, la plupart artésiens. Trois ou quatre étaient croisés d'anglais pour donner du train à la meute. Deux chiens, venant de chez Pissy, sous poil blanc et orange, étaient très remarquables, tenant leur voie contre le change et maintenant leur lièvre sur ses fins.

L'équipage était servi par un homme monté, nommé François, et par un valet de chiens, nommé Montel.

La tenue était, pour les maîtres, l'habit de chasse vert avec le bouton, un lièvre fuyant et la devise Rallye-Artois sur la jarretière, la culotte brune et les bottes Chantilly ; pour les hommes, la redingote de drap vert avec un passepoil jaune.

L'équipage faisait de nombreux déplacements, prétexte à autant de réunions joyeuses où se donnait rendez-vous toute la jeunesse dorée du pays, très excitée sur tous les genres de sport et ne dédaignant pas une pointe d'anglomanie.

Les déplacements avaient lieu successivement : à la Valée, près Lille, chez le Comte O. d'Hespel ; à Gueulzin, près Douai, chez le Comte d'Heursel ; à Rollencourt, chez le Comte de Berthoult ; à Sains-en-Gohelle, près Béthune, chez Monsieur Bacon ; à Hauteclocque, près de Saint-Pol, chez le Marquis de Bertoult.

Puis, de fin janvier à la mi-mars, tout le monde recevait l'hospitalité à Torcy, chez Monsieur d'Hébrard.

Le territoire de chasse y était très étendu.

Voici les trois cantons où l'on quêtait tour à tour :

1° Créquy, Maisoncelle, Coupelle, Belle-Vue, Val-du-Fresne, Rolle, Gournai ;

2° Herly, Verchocq, Renty, Fauquembergues ;

3° Royon, Lebiez, Sains, Fressin, Avondance.

Il était de règle d'attaquer toujours en plaine. On sortait, en principe, tous les deux jours, vers les dix heures, suivant l'excellent précepte de courir la plaine, tandis que les cultivateurs sont rentrés dîner, et que, de ce fait, leurs carlins sont dans les cendres de l'âtre, au lieu de galoper les lièvres du pays.

En réalité, on chassait de préférence tous les jours calmes, quand on prévoyait une température propice et le moins d'averses ou de bourrasques à récolter.

Il faut avouer que l'équipage ne prenait guère que dix-huit à vingt lièvres par saison, et que, lorsqu'on dépassait ce chiffre, tous les membres du Rallye-Artois trouvaient le résultat superbe. Ils n'avaient pas tort, car les influences atmosphériques ont un rôle prépondérant dans le courre du lièvre, et toute la partie des départements de la Somme et du Pas-de-Calais, comprise entre la côte de Calais à Saint-Valery, la vallée de Somme et le bassin de l'Escaut, est l'endroit le plus éventé de France. Les vents sont-ils d'ouest ? Ils arrivent en pleine rafale de la Manche, mais ayant perdu toute la chaleur communiquée par le Gulf-Stream. Sont-ils du nord ? La mer du Nord n'a aucun obstacle naturel qui tamise les nuées glacées qu'elle envoie sur les plaines d'Artois et du Ponthieu.

La conséquence toute simple, est qu'il est bien rare d'avoir un jour calme où les chiens suivent la voie. Il faut donc compter avec ce facteur pour expliquer les retraits manquées si coutumières dans notre région.

Voici quelques laisser-courre dont on m'a rapporté les incidents :

En 1867, un lièvre, lancé dans la plaine du Moulin-des-Cogniards, va au Val du Fresne, passe à Coupelle, revient sur Belle-Vue, Maisoncelle, où, après avoir doublé ses voies, il vient se jeter dans la plaine de Créquy, au milieu d'un troupeau de moutons.

Le berger, qui l'avait vu arriver, maintient ses chiens et ses brebis le plus tranquillement du monde, comptant bien s'approprier le capucin aussitôt que les habits verts auraient tourné le dos.

Défait ; on questionne le bon pasteur, qui dit n'avoir rien vu.

On fait les devants sans résultat, et ce n'est qu'en revenant en arrière que les moutons, intéressés par le spectacle, se mettent en branle malgré les cris

du berger.

Les veneurs aperçoivent alors le lièvre, qui se forlonge en se rasant dans les pattes des moutons. Il est trop tard. Les chiens l'ont vu, bondissent dans un superbe recri dans le troupeau qui s'éparpille aux quatre coins de la plaine et, cent mètres plus loin, roulent leur animal.

En 1868, un lièvre, lancé sur le territoire d'Herly, vers midi, passe à Belle-View, Renty, et est pris à trois heures, dans les racines d'un vieux saule bordant la rivière, à Fauquembergues, après un superbe parcours en ligne droite.

En 1869, un lièvre, attaqué sur Sains-l'Ermitage, fait une belle tournée sur Avondance, Ruisseauville, revient sur les bois de Sains, où il est pris, grimpé dans la tête d'un têtard bordant le bois, après deux heures et demie de chasse.

C'est aussi en 1869, le 24 novembre, qu'à la suite d'un laisser-courre sur Verchocq, où l'on avait fait les honneurs à mon père, celui-ci faisait à son tour cadeau de ce pied à Mademoiselle Van den Bossche. Ce cadeau de vénerie devait servir de prémices à l'union la plus heureuse qu'on pût souhaiter pour le bonheur de tous deux.

Survint la guerre de 1870. Tous les membres du Rallye-Artois laissèrent là leurs plaisirs pour accomplir leur devoir.

Quand la tourmente fut passée, le Comte Octave d'Hespel avait été appelé à l'Assemblée Nationale par le département du Nord. Personne, parmi les anciens sociétaires, ne voulait reprendre la direction. On sonda mon père, jeune marié, pour savoir s'il ne voulait pas prendre la succession.

Appelé dans le Midi par la santé de sa femme, il ne put accepter.

Christian d'Hespel, fils du Comte Octave, emmena les chiens en Belgique, chez le Baron Auguste du Sart de Bouland.

Celui-ci chassait le lièvre à courre, depuis 1850, autour de Pétrieux, entre Leuze et Ath, en pleine Flandre. Veneur remarquable, il sut tirer profit de cette nouvelle remonte, mais ses succès répétés lui avaient fait caresser l'espoir de s'adonner à la Grande Vénerie et, dès 1872, une société pour courre le chevreuil se formait, ayant nom : Allons-y-Gaiement.

Christian d'Hespel restait attaché à la fortune du nouvel équipage qui, jusqu'en 1896, resta l'Ecole de la Vénerie par excellence en Belgique. Grâce au savoir du Baron du Sart, secondé par sa fille Marthe, plus tard, Madame Desrousseaux de Médrano, aussi charmante amazone qu'experte

au noble déduict, les chevreuils des forêts de Hall et de Beaudour trouvèrent rarement grâce devant les chiens du chenil de la Prévôté.

Les derniers chiens du Rallye-Artois n'étaient pas de taille à marcher de pair avec les grands bâtards qui les remplaçaient.

Ils furent recédés à Monsieur de Bonnevalet qui, avec quelques briquets de pays, trouvés autour d'Erin, remonta un petit équipage de lièvre et coupla le plus souvent avec Monsieur de Ramecourt, qui possédait, lui aussi, une dizaine d'Artésiens venant de chez Crépin, d'Auxy-le-Château. Aidés de leurs deux gardes, ces Messieurs chassèrent à pied, de 1876 à 1880, sans grand succès d'ailleurs. Le trop grand nombre de lièvres, peuplant les environs de Ramecourt ou d'Erin, étant une cause de changes continuels. Ils ne parvinrent guère à forcer quelques lièvres que dans la belle plaine entre Ecoivres, Flers et Héricourt, terrain de chasse qui avait été déjà le témoin habituel des laisser-courre de Messieurs de Servins et de Foulers.

Monsieur Jules Macharl

POSTÉRIEUREMENT à Monsieur Léonce Danzel, mais sur le même terrain de chasse, Monsieur Jules Machard fit ses débuts en vénerie aux environs d'Hornoy.

A peine âgé de vingt ans, il montait, vers 1860, un petit équipage de vingt bâtards normands-artésiens, achetés pour la plupart chez Flour, puis, ayant donné deux de ses lices à Bacchanal, un des chiens de Monsieur de Brigode, il obtint de fort beaux élèves, dont deux obtinrent un prix à l'Exposition canine de 1867.

Monsieur Jules Machart habitait Cantigny, près Montdidier, et son terrain de chasse habituel était, pendant l'arrière-saison, sur Fontaine, Grivesnes, Villers, Coullemelle. Les froids de l'hiver passés, il venait en déplacement chez son frère, qui habitait le château de Selincourt, l'ancien fief du célèbre écrivain cynégétique, Jehan de Sacquespées, et l'ancienne demeure des Fléchin, qui en avaient été dépossédés à la Révolution.

Malgré la jeunesse du maître d'équipage et de son piqueux Edouard Despreaux, qui n'avait guère que quinze ans, la petite meute faisait du bon travail. Débora et Morico débrouillaient la voie sur les chemins, et la moyenne des prises était d'une vingtaine par saison, malgré la difficulté du change dans les bois de Lincheux et d'Hallivillers. Par contre, la plaine d'Aumont, vers Hornoy et contre l'ancienne abbaye de Sainte-Larme, était d'un courre charmant. Certains prenaient des partis inattendus. Un bouquin attaqué dans la plaine d'Aumont perce droit sur Tronchoy, Morvillers, où il se fait battre, puis pique droit sur Aumale, où il est pris à la nuit close.

Despreaux ayant été appelé sous les drapeaux en 1867, Monsieur Machart prit à son service des hommes qui ne lui convenaient pas, et dès 1869, il vendait ses chiens.

Monsieur Louchet

MONSIEUR Louchet, habitant Citerne, et Monsieur Franck de Morgan-Frucourt, possédaient ensemble une douzaine de grands normands à oreilles admirablement tirebouchonnées, criant superbement et s'arrêtant pour pouvoir expectorer leurs recris sonores. Ils pouvaient chasser une journée entière sans causer la moindre inquiétude au lièvre qu'ils promenaient. Un homme à pied suffisait pour les servir dans la plaine du Vimeu, lieu habituel de ces concerts ès venerie.



Messieurs des Courtils et de Glos

PEU après la guerre, en 1873, Monsieur des Courtils et Monsieur de Glos, son voisin, qui habitait Hornoy, montèrent un petit équipage de quinze chiens, où il y en avait un peu pour tous les goûts : Deux chiens anglais, des griffons et des bâtards de 0^m,55. Les deux amis suivaient à cheval avec, pour valet de chiens, Edouard Despréaux, l'ancien piqueux de Monsieur Jules Machart. Ayant eu le bras emporté à Saint-Privas, le brave homme n'en servait pas moins les chiens de son mieux, et l'on réussit à prendre quelques lièvres, principalement lorsqu'intervenait Monsieur Le Mareschal, qui avait plus d'expérience des ruses du lièvre. On chassait autour d'Hornoy et dans le bois de Guibermesnil, où ralliait parfois le Marquis Timoléon de Pissy.

Néanmoins, l'équipage ne subsista guère, et dès 1874, il était dispersé chez Chéri.



Rallye-Bovelles

EN 1881, le Marquis de Pissy, Messieurs Henri du Bos et Henry de Belloy, tentèrent à nouveau de courir le lièvre.

L'équipage prit le nom de Rallye-Bovelles. Se remontant en chiens au chenil de Monsieur Théroüanne, ils élevèrent, d'une chienne nivernaise, offerte par le Comte Le Marois, et du vieux Boy, appartenant à Monsieur Dottin, une ou deux portées de chiens, qui eurent de grandes qualités. La meute manquait malheureusement d'ensemble. Elle aurait réussi, parce qu'elle était menée par de vrais veneurs, dont un avait l'expérience pour lui ; malheureusement, l'abondance des lièvres fournis par des chasses voisines, rendait le courre impossible. On chassa deux ou trois années à Bovelles, et les chiens furent dispersés. Monsieur Dottin reprit les beagles nivernais, dans lequel une chienne, Ravaude, fut de change sur le lièvre. J'ai ouï dire que Monsieur du Bos excellait à confectionner, en n'importe quelle auberge, des dîners impromptus, et que ses omelettes baveuses pouvaient rivaliser avec celles de la Mère Poulard. Ce sont-là des choses qu'un estomac de veneur n'oublie pas.

Messieurs Dupuis et Canu

MES plus grands plaisirs de chasse, dit Monsieur E. Prarond, je les dois aux réunions que nous faisons de nos chiens, Monsieur Canu de Saint-Riquier, Monsieur Dupuis de Gorenflos, mon frère et moi pour battre la plaine légèrement accidentée entre Saint-Mauguille, Vaucourt-Bussus, Buigny-l'Abbé et Vauchelles. Je me souviendrai toujours du premier lièvre que nous prîmes ainsi à pied avec le petit équipage de douze à quatorze chiens.

Nous quêtions depuis trois quarts d'heure en marchant vers Vaucourt, Cléophas, le garde de Monsieur Canu, en voulait particulièrement à un certain gros ou vieux lièvre qu'il avait baptisé : le « Seigneur du Hamel », parce qu'on le trouvait le plus souvent dans un fond nommé le Hamel ou sur une butte voisine appelée la Motte. Nombre de fois déjà, le Seigneur du Hamel avait échappé à nos chiens avec une aisance très mortifiante pour eux et pour nous. Ce jour-là encore, le bouquin nous attendait sur la Motte.

Nous le voyons se lever à quelques pas des chiens qui s'élancent avec un de ces beaux vacarmes à faire bondir le cœur d'un chasseur, tandis que lui, le vieux lièvre, partait sans trop de hâte, les oreilles hautes.

Le Seigneur du Hamel, suivi à vue quelque temps, se dirigea d'abord vers Buigny-l'Abbé, revint quelque peu sur nous, descendit dans un fond, remonta vers le bois de Saint-Riquier, où heureusement il n'entra pas, tourna sur les terres de la ferme de Drugy et revint jusqu'à son lancer, d'un train qui trahissait déjà quelque inquiétude. Les chiens, prenant leur revanche de mille affronts, filaient comme des flèches. Ni balancé, ni défaut. Serré de près, le bouquin avait coupé tout droit le chemin de Saint-Mauguille à Buigny-l'Abbé, sans prendre le temps d'y ruser. Entendant de loin Montagnard, Ajax, Monitor, Griffaut et les autres qui se rapprochaient, en montant à son second gîte de la Motte, il prit un grand parti sans un temps d'arrêt, il descendit dans la vallée qui court de Saint-Riquier à Bussus : les terres, pleines d'engrais de ces fonds, ne tentèrent pas ses ruses plus que le chemin de Buigny ; il longea un instant les rideaux que domine le moulin du Bosquet avec une vitesse qu'activait une poursuite

chaleureuse ; de la côte opposée, nous voyions, à la fois, le lièvre escaladant les rideaux au-dessus des bois de Saint-Manguille et les chiens à cinq cents pas derrière lui. La peur galopait visiblement le Seigneur du Hamel.

Nous perdîmes un instant la chasse au bois de Saint-Manguille. Le lièvre l'avait traversé et s'était forlongé jusqu'à la Neuville-les-Saint-Riquier, sur la route de Doullens ; nous écoutions, rien. Dans quelle direction étaient partis les chiens que nous n'entendions plus ? Personne n'était là dans les champs pour nous le dire. Nous nous disposions à faire le tour du bois pour reconnaître la sortie du lièvre et des chiens. Monsieur Chamont, qui nous accompagnait et qui se trouvait près de ses haies, nous quitta alors pour se faire seller un cheval. Pendant ce temps, le lièvre, ramené de la Neuville, rentrait au bois de Saint-Manguille ; nous distinguions les gorges lointaines, puis subitement rapprochées des chiens ; bientôt, au milieu d'eux, nous pûmes les regarder faire, mais de lièvre point de nouvelles, ni dans les champs, ni dans les bois. Montagnard et Ajax travaillaient encore séparément sans se consulter, mais quelques autres, il faut l'avouer à leur honte, s'égarèrent déjà sur des lapins. Le Seigneur du Hamel, jugeant la partie sérieuse, usait de ses dernières ressources. Ses artifices avaient mis les chiens à bout de voie. Un peu plus de prudence de sa part, un heureux hasard eussent pû le sauver encore cette fois. Que ne se rasait-il résolument au milieu des taillis où chaque buisson lâchait un lapin au nez de nos chiens, il nous échappait peut-être encore. Il crut la fuite plus certaine. Il avait compté sans Montagnard.

Montagnard, réparant les fautes de ses camarades, s'était écarté d'eux et contournait le bois dans les champs pour trouver la sortie du lièvre, au moment même où celui-ci, perdant patience, s'élançait dans la plaine. Montagnard le prend à vue, avertit ses camarades par des hurlements significatifs ; la plupart des chiens sortent du bois à cet appel bien compris ; nous enlevons les retardataires et la chasse redescend rapidement la vallée sèche et remonte vers le lancer. En ce moment, Monsieur Chamont reparaisait à cheval.

Les chiens remontaient lentement dans le fond d'un ravin, dont nous suivions pédestrement les bords. Autant leur course avait été rapide pendant toute la chasse, autant ils semblaient maintenant hésiter et suivre avec peine. Arthur, en tête des piétons, déclarait avec sang-froid que le lièvre était pris, nous ne le voulions pas croire. Tout à coup, nous voyons Monsieur Chamont partir au galop. Montagnard et ses compagnons

venaient de reprendre le lièvre à vue un peu au-dessus du ravin ; cent pas plus loin, il était roulé par eux. Le Seigneur du Hamel trouvait la mort sur ses propres terres. J'ai rapporté ce mesquin épisode de l'éternelle et incessante épopée de la chasse, pour montrer que même à pied et sans train d'aucune sorte, on peut très bien suivre les péripéties de la poursuite d'un lièvre et n'y pas trouver moins de plaisir que le Prince de Condé fouettant un cerf dans les bois de Chantilly. Quels étaient donc ces veneurs convaincus ? S'il est des personnes à qui l'on peut appliquer, sans qu'ils s'en froissent, le qualificatif de gentilshommes fesse-lièvres, ce sont bien les Dupuis et les Canu ; je dis les, car à quatre générations pour les premiers, à trois générations pour les seconds, ils se sont succédé à la queue des chiens.

En effet, Monsieur Dupuis de Gueschart chassait avant la Révolution. Aussitôt l'Empire, Monsieur Dupuis de Bonneval suit la tradition paternelle, de concert avec Monsieur Fernand Canu de Saint-Riquier.

A son tour, Monsieur Adolphe Dupuis de Gorenflos commença à chasser vers 1835, avec des chiens d'Artois provenant du chenil de famille. Il eut, par la suite, des beagles, grâce à une circonstance toute fortuite.

Etant à Abbeville, il voit descendre de diligence, au relais du Lion-Noir, des industriels anglais, dirigeant à l'époque les usines de Gamaches et ramenant avec eux quelques beagles. Une chienne du lot ayant mis bas, aussitôt arrivée, Monsieur Dupuis put obtenir la portée dont les Anglais n'avaient que faire en cette occurrence. Séance tenante, ces petits anglais, échappés à la noyade, furent confiés à une nourrice. Ils formèrent plus tard le noyau de la petite meute de Monsieur Dupuis, qui fut si satisfait des résultats obtenus avec cette race de chiens qu'il en racheta d'autres à l'un de ses voisins, Monsieur Thuillier de la Haye, lequel se les était procurés chez Monsieur du Sauzay, propriétaire de la terre de Vauchelles-les-Domart. Néanmoins, Monsieur Dupuis laissa s'éteindre la famille de beagles qui lui avait rendu d'excellents services pour suivre la mode du temps. Cédant aux conseils d'un parent, Monsieur Canu qui, prenant la suite de son père, commençait à coupler régulièrement avec lui, il prit des grands chiens d'ordre recrutés pour la plupart à Naours, dans l'arrondissement de Doullens.

Messieurs Canu père et fils avaient une prédilection pour les hurleurs, et leur équipage se composait d'une quinzaine de grands chiens d'ordre blanc et orange, la plupart élevés à Naours, aux environs de Doullens. Du jour où

le dernier beagle eut disparu du chenil, les lièvres eurent beau jeu et l'hallali fut un événement classé dans les souvenirs d'antan. Après plusieurs saisons remplies de déboires, Messieurs Canu et Charles Dupuis, qui reprirent le fouet paternel à cette époque, en revinrent aux chiens du pays et finirent par se remonter, grâce à des élèves du chenil d'Aumont, que Monsieur Danzel, leur parent, leur céda Cette dernière meute, admirée par les uns, critiquée par les autres, n'a laissé aucune descendance dans le pays. Elle prit, certaines années, plus de vingt lièvres par saison. Elle fut vendue, en 1868, au Comte de Prunelé, habitant le Château d'Auvours, dans la Sarthe, après avoir chassé régulièrement depuis 1862. Dès que Monsieur d'Applaincourt se mit à chasser le sanglier, en Crécy, Monsieur Canu reprit sa trompe et resta un des fidèles du vautrait. Nous reverrons son fils Fernand avoir des chiens de lièvre et travailler au bon renom du Rallye-Scardon. C'est à Monsieur Levoir que revenait l'héritage des goûts traditionnels de vénerie des Dupuis qui, disons-le, en terminant, avaient pour parents presque tous les veneurs de lièvre renommés.

En effet, Monsieur Dupuis de Gueschart eut pour arrière-petits-fils ou neveux, les maîtres d'équipage de Gorenflos, de Montplaisir, d'Aumont et du Plouy-Domqueur.



Monsieur de Beaufont

UNE personnalité de triste mémoire, Monsieur de Beaufont, déjà célèbre dans la galerie des crimes célèbres, fut tenté de chasser à courre et voici comment. Après l'assassinat qu'il avait commis sur une jeune fille de Macfer, celle-ci, ne voulant pas l'accepter pour époux et lui préférant un autre galant, Monsieur de Beaufont fut condamné à mort. On ne connaissait pas à l'époque les circonstances atténuantes du crime passionnel, mais comme il existe des accommodements avec tout régime, Monsieur de Beaufont garda sa tête sur ses épaules, grâce à une parenté avec les Tascher de la Pagerie, et le Prince Président usa de clémence envers son parent. Au moment de la guerre de Crimée, l'Empereur le grâcia, lui enjoignant de s'engager et d'essayer de se refaire une virginité sous le feu des Russes.

Une fois en liberté, Monsieur de Beaufont préféra rester à Paris et, usant de son physique, se mit à conter fleurette à la Directrice de l'Hôtel Westminster où il était descendu. Il fit tant et si bien qu'il l'épousa peu après, et, nanti d'une belle fortune, rentra dans sa terre de famille. Ce fut, bannières en tête que les paysans vinrent à sa rencontre : le passé de l'assassin était oublié. C'étaient les picaillons sonnants de la dame qui plaisaient à la population, et le nouveau ménage put croire quelque temps que, pour tous, le passé n'était qu'un rêve. Plus frais fut l'accueil dans les châteaux où il se hasarda, malgré certaines hautes protections, telles celles de Madame de Baëtz : on lui ferma la porte au nez.

Ayant des loisirs, il voulut chasser à courre et s'en fut chez tous les marchands récolter les dernières épaves des chiens du Marquis de Fercourt, d'autant qu'il avait pris comme piqueux Maugé, un ancien valet de chiens de mon arrière-grand-père. J'ai connu ce vieux serviteur. Aveugle, il possédait encore une trompe et faisait grand cas d'une embouchure en ivoire. Il sonnait encore quelques fanfares sur le pas de sa maison et avait gardé quelques souvenirs des laisser-courre de sa première jeunesse.

Les hauts faits de l'équipage Beaufont se réduisent à d'unanimes protestations des paysans sur sa manière de passer à travers toutes les

récoltes et sur les nombreux procès que lui faisaient ses voisins, lorsque ses chiens pénétraient dans leurs bois. Il ne réussissait pas plus à forcer un lièvre, qu'il ne forçait son prochain à oublier le passé, et il quitta bientôt le pays pour aller s'installer dans l'Est, aux environs de Verdun. Le château des Authieux fut vendu à Monsieur de Beaulaincourt, de Maries. Un chasseur du village avait acquis, à son départ, une petite chienne, ayant un peu de sang anglais, qu'il fit couvrir par un griffon d'Artois, de chez Aubaton, qui habitait alors Barly.

Dans la portée, il y eut un produit remarquable. A dix mois, il forçait un lièvre à lui seul, et l'année suivante, Monsieur Warnier, lui retirait huit lièvres de la gueule après des suites de deux et trois heures. Ce chien, nommé Floribaud, fut l'ancêtre du chenil de Montplaisir.

Avant de relater les chasses de Monsieur Théroutanne, il faut citer, vers la même époque, les essais en vénerie d'un fonctionnaire, Monsieur de Brou. Celui-ci, profitant de son poste de receveur des finances à Doullens, partait avec les chiens de tous les éleveurs de la contrée, et s'en allait courir les lièvres aux environs. Ce sport, quelque aristocratique qu'il fut, déplaisait à maint châtelain, dont le caractère était déjà devenu un peu bourgeois et fusillo. Mon grand-père, son voisin, Monsieur le Comte de Butler, verbalisèrent à différentes reprises contre ce fonctionnaire, qui ne passait pas ses loisirs à établir des fiches, et les exploits cynégétiques de Monsieur de Brou tournèrent court.



Monsieur Théroutanne

QUAND, en 1863, Monsieur Théroutanne, à la suite de son mariage avec Mademoiselle Roussel, vint se fixer à Montplaisir, aux environs de Doullens, il amenait avec lui quelques artésiens, avec lesquels il courrait le lièvre à Montorgueil, dans le Pas-de-Calais. Passion héréditaire dans la famille, le grand-père de Monsieur Théroutanne ayant chassé le loup avec le Marquis de Fercourt, en forêt de Saint-Georges ; d'autre part, son arrière-grand-père maternel, étant Monsieur Dupuis de Gueschard, dont il vient d'être fait mention.

Peu de temps après son arrivée dans la vallée d'Authie, Monsieur Théroutanne put acheter à Monsieur Warniez son chien Floribaud, son propriétaire ayant été nommé Administrateur des Postes et Télégraphes en Normandie.

C'est de la souche de Floribaud qu'est sortie la meute de Montplaisir, qui compta toujours de quinze à dix-huit chiens au chenil, et ce, de 1870 à 1890. La qualité la plus remarquable de l'équipage de Montplaisir fut la ténacité des chiens, qui débrouillaient, à eux seuls, toutes les difficultés d'un parcours de lièvre, sans être appuyés par personne ni secondés d'aucune sorte.

Certes, Prudent suivait au plus près, mais pour peu qu'il se fût produit une poussée de deux à trois kilomètres, le valet de chiens n'avait pas des bottes de sept lieues et ne pouvait servir ses chiens que si le balancer s'était transformé en défaut. Manquant des éléments d'appréciation, puisqu'il n'était pas présent au moment de l'embrouille, l'homme ne pouvait guider, d'une manière efficace, le travail de la meute.

Les chiens de Monsieur Théroutanne réalisaient presque l'idéal du chien de lièvre, en ce sens que, sans être d'un grand train, ils maintenaient une allure continue, grâce à leur nez qui leur permettait de vaincre rapidement toutes les difficultés. La menée régulière ne subissant pas d'interruption, le lièvre ne pouvait trouver le loisir de se refaire, et ne durait guère plus de deux heures.

L'équipage de Monsieur Théroüanne prit plusieurs fois, en moins d'une heure, força souvent deux lièvres le même jour, mais généralement ces succès avaient lieu en déplacement, ce qui tendrait à indiquer que les lièvres de Montplaisir étaient très durs et très rusés, parce que très entraînés.

Vers 1880, les chiens de Montplaisir forcèrent onze lièvres en février. Plusieurs fois, ils dépassèrent vingt hallalis dans la même saison.

Bien des fois, des lièvres furent pris par la meute sans que les veneurs pussent s'en rendre compte, témoin certain jour où les chiens en défaut aboyaient autour d'un puits à marne ; des ouvriers peu consciencieux ayant subtilisé l'animal et l'ayant caché dans leurs galeries souterraines.

Il était de règle de chasser tous les deux jours, quelque temps qu'il fasse ; le plus souvent les laisser-courre avaient lieu autour du bois du Hallo ou dans les bois de Mézerolles et de la Héjan.

Pendant plusieurs années, Monsieur Théroüanne loua le bois de Parcq, faisant partie du domaine de Luchaux. La tournée habituelle des animaux se passait dans la plaine de Bouquemaison, où un lièvre vint un jour se faire prendre chez l'habitant, dans une armoire. Certains prenaient de grands partis, et l'on m'a rapporté le parcours d'un bouquin traversant tout le massif de Luchaux, perçant toujours droit devant lui et allant se faire prendre à Sus-Saint-Léger. A la même époque, Monsieur Trogneux, un des fidèles de l'équipage, avait loué le Robermont, avec son beau-frère de la Houplière, et prenaient plaisir à y faire chasser l'équipage de Montplaisir.

Monsieur Théroüanne, étant d'un certain embonpoint, fatiguait fort à ces chasses, toujours suivies pédestrement. Ayant subi une attaque de goutte, il se décida durant une saison à suivre à cheval, mais à peu d'intervalle, son camarade de chasse habituel depuis 1870, Monsieur Wagniez, prenait à son compte le moulin d'Outrebois. Les deux amis n'ayant plus les loisirs suffisants pour s'adonner d'une manière exclusive au déduict, Monsieur Théroüanne se décida à vendre sa meute en Alsace, à Monsieur Kiener.

Les personnes qui l'accompagnaient le plus souvent à la suite de ses chiens étaient, outre Monsieur Wagniez, qui avait l'intuition innée du courre du lièvre, Messieurs Trogneux, Lefebvre, Mélin de Vadicourt, de La Serre, Dupuis, E. Levoir.

Je dois une dette de jeunesse à Monsieur Théroüanne. Avais-je sept ou huit ans ? Guère, plus à coup sûr. Mon père me faisait monter à cheval me tenant en laisse et j'ai souvenance qu'à tous les temps de pas, mon

professeur d'équitation se muait en répétiteur, me posant des colles sur toutes mes dernières leçons.

C'est au cours d'un de ces examens équestres sur les quatre règles ou les participes que les recris des chiens de Montplaisir, poussant un lièvre à belle menée dans les bois de Mézerolles, attirèrent l'attention du professeur et de l'élève. Nous eûmes bientôt rejoint la chasse ; mon père, ne me jugeant pas de taille à le suivre à la queue des chiens, me confia à son voisin et ami, Monsieur A. de La Serre.

J'assistais à ma première chasse à courre et ce fut une révélation. Qui connaît l'avenir ? vingt-cinq ans plus tard, la fille de mon premier mentor ès vénerie, pas encore née à l'époque, devenait la maîtresse d'équipage du Rallye-Authie.



Monsieur de Berny

EN 1885, Monsieur de Berny, propriétaire du domaine et du château de Ribaucourt (Somme), montait un équipage de lièvre composé d'une quinzaine de chiens achetés chez divers éleveurs à Outrebois et descendant du chenil renommé de Montplaisir, à Monsieur Théroüanne.

Cavalier consommé, propriétaire d'immenses terres, l'entreprise du jeune châtelain de Ribaucourt s'annonçait sous les auspices les plus favorables. On espérait voir revivre un grand chenil de chiens d'Artois.

L'élevage commence de suite, des acquisitions sensationnelles furent le point de départ de cet élevage qui, après vingt-cinq ans, a laissé des traces profondes dans la race d'Artois. Le sang des grands champions Ricanor, Bella, etc., a propagé la descendance de Domino dans bien des coins de France.

Monsieur de Berny, très accueillant, avait toujours dans ses écuries d'excellents chevaux qu'il mettait à la disposition de ses amis, lesquels n'ont pas oublié : Siéba, Patrick, Topaze, Euryale, Marat, Hernani, Bastadt, Tartarin, Tarascon, Bouton d'Or, Magyar, Picure, Batailleur, etc.

Monsieur de Berny suivait les chasses des Princes d'Orléans ; lors du mariage de la Princesse Marie avec le Prince Waldemar de Danemark, une grande chasse fut donnée en forêt d'Eu ; Monsieur de Berny montait son excellente Siéba, et, s'il n'avait été le cavalier remarquable que tous connaissaient, un terrible accident, dont les conséquences eussent été incalculables, pouvait arriver.

C'était au moment du débucher, il pleuvait affreusement, le terrain était détrempé, les cavaliers, en file indienne, suivaient un lai ; quelques-uns avaient déjà pris la plaine, au milieu de tous les princes français et étrangers qui composaient une assistance des plus select ; un gentlemen, en veston et chapeau rond, montant un superbe alezan, donnait la note..... originale ; il précédait Monsieur de Berny et allait sauter le fossé de bordure de forêt, quand son cheval, glissant dans sa battue, roula avec son cavalier sur le revers opposé. Siéba, prête à franchir l'obstacle, était déjà appuyée sur ses

jarrets ; elle y resta ; la main souple et ferme de son maître l'avait immobilisée sur place. Monsieur de Berny saute à terre, court relever le cavalier pris sous sa monture, le trouve couvert de boue et cherche le moyen de le nettoyer, quand deux hommes de la suite se précipitent, entourent de leurs soins leur auguste Maître C'était le Prince de Galles !!! le futur Edouard VII.

Quelles auraient été les conséquences du saut de Siéba, caressant de son sabot le crâne du Prince ? Mystère..... Et Monsieur de Berny n'a jamais reçu la Jarretière..... c'est plus qu'un oubli.....

Revenons au chenil de Ribeaucourt. Pourquoi faut-il que, pris par des occupations de jour en jour plus nombreuses, l'aimable maître d'équipage, après trois ou quatre ans, se soit décidé à mettre bas ? Les chiens furent disséminés ; ce fut un véritable deuil pour tous les veneurs qui connurent et apprécièrent la meute de Ribeaucourt, car, dès sa première campagne de chasse, cet équipage, qui donnait tant d'espoir, avait connu la joie des hallalis.

Monsieur de Berny chassait souvent chez ses voisins ; toutes les propriétés d'Abbeville à Doullens lui étaient ouvertes ; il faisait chaque année des déplacements à Belloy, à Bovelles et à Oissy, chez ses amis de Pissy, de Belloy, du Bos, Dottin, etc., et c'était partout grande fête quand l'équipage arrivait.

M. Ernest Levoir, son voisin et son ami, chassait avec lui très régulièrement ; lors de la dislocation de la meute, il reprit quelques-uns des chiens les plus typés, qui représentaient un intérêt d'élevage, ce fut le point de départ du chenil du Plouy.





Monsieur ERNEST LEVOIR

Monsieur Ernest Levoir

DÈS ses débuts, Monsieur Ernest Levoir entreprit un élevage important cherchant à l'aide des chiens artésiens qu'il possédait ou qu'il trouvait autour de lui, notamment chez son cousin Monsieur Théroutanne, à faire des croisements heureux, lui permettant de reconstituer le vieux type du chien d'Artois à peu près disparu. Ce travail, commencé en 1888, fut, après bien des vicissitudes, bien des attaques, bien des luttes et vingt ans d'efforts continus, couronné de succès à l'Exposition canine de Paris en 1907.

Le palmarès du chenil de Plouy-Domqueur s'établit ainsi :

Prix spécial au plus beau chien d'Artois. Championnat chien.

1^{er} Prix de meute (chiens).

2^e Prix de meute (chiennes).

1^{er} Prix, chien exposé seul.

2^e Prix, chien exposé seul.

1^{er} Prix, chienne exposée seule.

1^{er} Prix de couple.

2^e Prix de couple.

Ce fut la dernière exhibition de cette meute que nous espérons revoir et qui, en quatre ans et demi, de novembre 1903 à mai 1908, avait récolté :

Vingt prix d'honneur et spéciaux.

Trente-six premiers prix.

Dix-neuf deuxièmes prix.

Quelles raisons ont poussé Monsieur Levoir à sélectionner d'une manière aussi continue son élevage, sans aucune infusion de sang nouveau ?

Pour le genre de chasse qu'il pratique sur le terrain collant, froid, dénudé et partout très difficile où il chasse, le maître d'équipage du Rallye-Scardon prétend, sur la foi de l'expérience des vieux praticiens de Picardie et d'Artois, que les chiens ajustés, extrêmement ajustés qui relèvent le défaut sur le défaut, à force de travail, de ténacité et de finesse, sont ceux qui, dans ces plaines réussissent le mieux, aboutissent le plus rapidement et le plus

sûrement. Le sang beagle ou harrier agit sur la méthode du chien français pendant plus de six générations ; si ce croisement a sa raison d'être avec celles des races françaises qui peuvent être froides, lentes, indécises, peu perçantes, souvent anémiées par la consanguinité, il n'en est pas de même, affirme-t-il, avec le chien d'Artois, puisqu'il échappe heureusement à ces défauts, à ces infirmités et à ces accidents. Encore ne faut-il pas laisser les croisements se faire entre sujets de la même famille, surtout entre frères et sœurs. Un exemple entre tous : Monsieur Wigner de Beaupré, habitant Domqueur, eut, vers 1870, quelques Artésiens. Mort jeune, ses parents gardèrent en souvenir ses chiens, leur laissant toute liberté de procréation. Au bout de quelques années, le chenil était devenu une Cour de Miracles de l'espèce canine. La vigueur, la tenue et le train ne manquent pas au chien d'Artois quand il est bien sélectionné et que le sang normand ne l'a pas alourdi, infusion facile à reconnaître à différents caractères, comme la structure épaisse, l'oreille papillottée, la forme du crâne, les fanons, les pieds gras, les taches franches et nettement délimitées. Les croisements sont faits au Plouy avec un grand souci d'élimination de sang normand ; dans les portées élevées en entier, tous les sujets qui en accusent des réminiscences sont écartés. Monsieur Levoir a, du reste, établi un livre d'origines de ses élèves, et tel chien, comme Champion Dario, a derrière lui trois cent quatre-vingt-treize ascendants connus.

Si loin poussé que soit l'éclectisme de Monsieur Levoir au point de vue de l'élevage de ses chiens, il ne peut entrer en parallèle avec la rigidité avec laquelle il suit les règles de la vieille vénerie. Il chasse d'abord et avant tout, il prend ensuite, voilà la raison et le point de départ de tout ce qu'il fait.

Tout chien qui passe de la queue à la tête de la menée sans s'assurer de la voie est à réformer, de même tout chien de côté, et, sur ce point, un vieux veneur qui assistait à ces laisser-courre, ne partageait guère son opinion. Cet invité avait dû, dans les temps jadis, nombre de succès à un certain Ramono qui, sur ses vieux jours, avait pris la mauvaise habitude de chasser sur le côté. Son maître avait fait, de ce défaut, un article de foi et un jour de chasse, en 1892, voyant travailler les chiens de Monsieur Levoir et apercevant un chien chassant sur le côté, il dit au maître d'équipage : « Cette fois, je suis content, vous êtes outillé, vous avez un chien de côté, vous allez prendre. » Il avait dit vrai. Le lièvre était pris un quart d'heure après, mais non grâce au chien de côté, qui, ayant recommencé son manège

à diverses reprises, fut réformé. Il est à remarquer que lorsqu'un chien prend ce défaut, il prend l'habitude de garder un côté de la voie et non indistinctement le droit ou le gauche. C'est, d'ordinaire, quand Briffault n'a plus le train de percer en tête que son instinct l'incite à attendre un crochet de la voie sur le côté qu'il garde pour regagner le temps perdu et reconquérir son ancienne place. La haine du sang anglais ne dépasse pas, chez M. Levoir, les grilles du chenil. Ses écuries sont toujours garnies de forts hunters, très bien choisis et pouvant porter le maître d'équipage qui ne peut être rangé parmi les poids légers. Les Durham règnent en maîtres à l'étable, comme les Oxforddowns à la bergerie ou les Yorkshires à la porcherie.

Monsieur Ernest Levoir avait eu, dès octobre 1889, comme associé, son jeune cousin, Monsieur Fernand Canu. En rentrant de son volontariat, il acheta quelques chiens à M. de Berny et l'association, qui avait existé, à la génération précédente, avec Monsieur Dupuy, renaissait. Ce fut l'époque des brillants succès de l'équipage, qui avait alors à sa tête deux jeunes maîtres aussi passionnés qu'on peut l'être à vingt et trente ans. C'est alors que l'équipage prit le nom de Rallye-Scardon, par allusion au ruisseau desséché qui traverse les propriétés des deux sportsmen. Cette période dura sept ans, jusqu'au mariage de Monsieur Fernand Canu qui, chasseur convaincu, tenace et méthodique, n'a laissé que des regrets parmi ses compagnons de chasse le jour où, en se mariant, il se défit de ses chiens et raccrocha au râtelier des souvenirs la trompe avec laquelle il appuyait les fox-hounds à la suite d'un sanglier en Crécy.

Monsieur Levoir semble condamné à voir ses compagnons de chasse finir dans le mariage : deux ans il chassa seul, puis Louis Canu, frère de Fernand, revint à l'équipage pour quelques années seulement, car il succomba également au conjungo et quitta le pays.

Pendant vingt ans, M. Levoir se déplaça chaque année pour chasser lièvre et chevreuil chez son vieil ami Monsieur Dottin, sur le domaine d'Oissy, le pays rêvé de la chasse à courre ; hélas ! là encore, on peut dire que les plus belles choses ont le pire destin. En 1907, M. Dottin, plus qu'octogénaire, vendit ses chiens. Depuis, M. Levoir, aidé de ses deux fils et de sa fille, continue à chasser et à élever pour tâcher de perfectionner encore, si possible, son idéal gravé sur son bouton : Chasse droit, Briquet d'Artois. La tenue du Rallye-Scardon est l'habit à la française bleu de roi à parements de velours, le gilet bleu, culotte mastic, bottes Chantilly. Ont le bouton :

Messieurs Fernand et Louis Canu, A. Chivot, Henry de Belloy, Monsieur et Madame Abel Duvette, Monsieur et Madame de Berny, Monsieur et Madame Deflesselle, Monsieur Louis de Molliens.



Monsieur Dottin

J'AI eu le plaisir de chasser avec Monsieur Dottin. C'était une physionomie, non point qu'il eût une originalité spéciale, mais par le seul fait qu'il était resté fidèle à son époque, il incarnait, à mes yeux, le type de la génération du Second Empire. Les hasards d'un héritage l'avaient rendu propriétaire du château et de la terre d'Oissy, ancienne seigneurie des Valanglart. Élevé à Paris, vers 1840, latiniste très pur, il avait sacrifié aux diverses Muses. Élève de Rollin, il peignait avec méthode, quittant son chevalet pour jouer du violon. Grand amateur de musique, il épousa, subjugué par sa voix, sa cousine germaine. Fille d'un grenadier de la garde nationale, nièce d'un garde du corps et d'un jésuite célèbre, il trouva, dans sa femme, un mélange d'atavismes divers, qui, à distance, paraît bien peu en harmonie avec ses aspirations personnelles. Durant quelques années, il suivit les succès de son épouse sur les scènes parisiennes, puis, lassé de cette vie factice, il s'éprit de plus en plus de sa propriété d'Oissy et s'y enferma seul durant plus de vingt ans.

Il y refit son existence, la partageant entre l'administration de sa commune (les élections municipales lui donnaient toutes les voix moins la sienne) et son exploitation agricole, souvent récompensée dans les concours. Reprenant, avec plus d'acharnement, son violon, sa palette, sa canne à pêche, ses chers livres d'édition elzévirienne, il reprit son fusil, veillant avec soin sur ses perdreaux, ses lapins et ses chevreuils, dont il fit des hécatombes mémorables. Sa passion dominante, toutefois, fut le courre du lièvre, et la Vénerie lui fit rouvrir les portes d'Oissy à quelques intimes, vers 1881, redonnant ainsi une vie nouvelle au vieux domaine.

Le château, de style Louis XIII, est situé au milieu d'un parc vallonné de cinquante hectares où de vieilles futaies de chênes se mirent dans un parterre d'eau formé par les sources du Saint-Landon. A deux kilomètres, sur les crêtes couronnant la vallée, Monsieur Dottin a planté de nombreuses sapinières. Divers boqueteaux, séparés les uns des autres d'un kilomètre,

forment autour du parc un courre délicieux ; le veneur posté au haut des sapinières pouvant suivre de l'œil sans interruption la menée de la meute.

Quand je vins chasser à Riencourt, en 1898, Monsieur Dottin vint voir mes chiens à l'œuvre. Monté sur un cheval bai, très bien mis, portant la petite veste gros bleu à grand col de velours, cravaté à double tour, culotté de gris avec des bottes molles et des éperons dorés, il m'apparut comme un portrait de de Dreux reconstitué. Très hardi cavalier, du reste, il fut victime d'accidents sévères qui finirent par l'obliger à quitter Oissy pour aller vivre dans un climat plus tempéré. J'eus la chance de prendre correctement devant mon aîné un lièvre en deux heures et, la chasse suivante je couplais avec l'équipage de Monsieur Dottin. Nous prîmes, ce jour-là, un lièvre dans le parc d'Oissy après une courte randonnée et ce ne fut qu'à quelques jours de là que je fus à même de voir travailler son piqueux Achille Crépin. Ce piqueux avait l'intuition de la chasse du lièvre. Connaissant mieux son pays que le plus vieux bouquin du canton, il devinait la refuite prise par l'animal et au moindre indice donné par tel ou tel chien, savait redresser la voie. Ayant eu souvent à travailler avec des chiens anglais, il décochait à leur adresse cette boutade bien picarde qui dépeint fidèlement leur manière : « Ché cochons d'Englés, y cachent avec leu tcheu ». On voit d'ici les harriers en difficulté sur un laris éventé et n'indiquant le relevé du défaut que par simple balancement du fouet. Doué d'une vue perçante, Achille relevait, souvent à l'œil, le volcelest de son animal dans les terres en culture. Le maître d'équipage avait l'endurance et la décision qui forment de tels piqueux, témoin l'anecdote que voici :

Vers l'âge de soixante-quinze ans, un certain 30 mars, veille de la clôture, Monsieur Dottin retenu, par un enterrement, ne rentrait qu'à midi chez lui. Il passait sa tenue, mettait les deux traditionnelles barres de chocolat dans sa poche en même temps qu'une lettre non décachetée de son ami Levoir et attaquait un lièvre vers le village de Fluy. Chasse droite s'en allant par monts et par vaux ; la voie difficile finit par s'user petit à petit ; on était en vue d'Amiens, sur le terroir de Saleux. Le pauvre Achille, après maints retours, se lamentait, répétant le mot qui lui était familier dans les mauvais jours : « Qué travail ». Monsieur Dottin, voyant son homme à bout de ressources, se prit à lire la lettre qu'il avait en poche et, comme le défaut durait toujours, très simplement il donna l'ordre de coupler, puis avec son fouet, indiquant une direction à son fidèle Achille, il lui dit : « Mets tes chiens derrière ton cheval, marche tout droit comme ceci, je te suis, nous

allons au Plouy où nous chasserons demain. » A vol d'oiseau, il y avait bien trente-cinq kilomètres. A sept heures du soir, le petit équipage, maître et piqueux en tête, apportait à l'ami Levoir la réponse attendue.

Observateur très fin, le maître d'équipage d'Oissy s'était formé presque seul, bien qu'à ses débuts il eut un mentor de réel mérite, Léonce Danzel. Comme tout homme qui a beaucoup vu, beaucoup étudié, il était très indulgent. Que de fois ne l'a-t-on pas entendu, au début d'une chasse qui s'annonçait difficile : « Laissez faire, cela s'échauffera tout à l'heure, laissez les chiens se faire le nez. » Et la suite lui donnait raison. D'autres fois, devant de jeunes chiens un peu chauds à l'attaque : « Faites crédit à la jeunesse. C'est si beau d'être jeune ! On est toujours un peu bête quand on est jeune ».

Le maître et le piqueux vivent encore, l'un est presque nonagénaire, l'autre octogénaire bientôt. Si Monsieur Dottin avait toute la finesse, toute la science, tout le chic du veneur accompli, son homme, par contre, n'avait que son instinct, mais quel instinct. Quand on lui demandait ; « Pourquoi, à tel endroit, as-tu fait telle manœuvre » ; la réponse était invariable : « Ch'etoé ho ». Evidemment, c'était cela, puisque la preuve avait été faite, mais d'explications complémentaires point ne fallait lui en demander. A côté de l'instinct, quelle passion pour la chasse. Pendant un séjour sous le toit hospitalier, M. E. Levoir assista à une scène qui, tout en peignant la bonté du maître, montre dans toute sa sincère brutalité la passion du piqueux.

C'était par un mercredi, on avait chassé le lièvre le lundi ; Monsieur Dottin devait préparer une battue pour le jeudi, il avait décidé de ne sortir ses chiens que le vendredi ; il était neuf heures du matin. Installé à son bureau, le maire d'Oissy expédiait quelques affaires. On frappe :

— Entrez !

— Bonjour, monsieur.

— Bonjour, Achille. Un silence.

— Que veux-tu ?

— L'heure où l'on doit chasser.

— On ne chasse pas aujourd'hui ; nous chasserons vendredi.

Un plus long silence ; puis, suppliant :

— Monsieur, c'est jour de chasse, nous ne sommes pas sortis depuis lundi.

Pas de réponse du maître, l'homme reste toujours immobile et l'air chagrin. Un très long silence.

— Monsieur, c'est jour de chasse !

Pas de réponse. Monsieur Dottin écrit toujours, il croit son piqueux parti, et, s'adressant à E. Levoir, qui lisait dans un coin : « Est-il enragé ! »

Mais l'autre :

— Monsieur, je suis toujours là ; c'est jour de chasse aujourd'hui, et puis, il doit faire bon.

— Ah ! laisse-moi tranquille, tu m'assommes, va-t'en. Après un moment de réflexion, toujours immobile derrière son vieux maître comme un chien fidèle qui vient d'être corrigé et qui a un mouvement de colère, le pauvre piqueux s'en va vers la porte, l'ouvre, et, au moment de la refermer, la tête dans l'entrebâillement :

— Mosieu, je m'in vo cacher aveu mes tchiens.

Et Monsieur Dottin, se retournant vers son ami, lui ajouta :

— Cher ami, je vous en souhaite un aussi cabot !

La meute avait été montée, vers 1850, avec des chiens normands achetés chez Blond, marchand à Saveuse-les-Amiens. J'ai ouï-dire par des veneurs de cette époque que cette meute avait beaucoup d'ordre, de méthode et de finesse, mais qu'elle manquait de perçant et les prises étaient plutôt rares.

Monsieur Dottin fit un croisement tout indiqué avec ce genre de chiens : il mit du sang anglais, et, vers 1880, la meute se composait de magnifiques bâtards et de quelques sujets normands très bien sélectionnés, d'un type très allégé et très galopeur. Ce fut l'apogée du chenil d'Oissy au point de vue du type.

Une maladie terrible, qui fit périr une grande partie de l'équipage, laissa aveugle la plupart des survivants. Monsieur Dottin fut contraint de faire venir de chez Wilton des beagles-harriers. Un seul, Boy, eut une valeur, les autres étaient en dessous de la médiocrité, de l'avis même de leur maître. Avec ce qui restait des anciens chiens, dont une lice remarquable, mais aveugle, Négresse, on reconstitua un assez bon ensemble. Les anglais furent remplacés par des chiens venant de chez Monsieur Levoir, et le chiffre des prises remonta comme aux plus belles saisons.

Toutefois, vers 1900, Monsieur Dottin se livra à un élevage en dedans excessif. Il eut d'excellents chiens, mais, hélas ! trop consanguins, d'où chétiveté et manque d'esthétique.

En 1907, Monsieur Dottin prenait la détermination de mettre bas et chargea son ami Levoir de vendre ses chiens, qui furent achetés par un veneur angevin, Monsieur Poitou.

Depuis lors, Oissy est désert, et le maître, ne pouvant voir son chenil vide, a quitté la Picardie pour vivre désormais en Bourgogne.



Équipage du Comte de Paris

LE Comte de Paris et surtout Madame la Comtesse de Paris avaient pris goût aux longues chevauchées et, comme dans la chasse à courre, son grand plaisir était surtout l'excitation d'un bon « run » à travers pays, comme cela se passe en Angleterre, on décida de remonter un équipage de lièvre, qui fut composé de cinquante harriers sous le fouet de Millebeau, comme premier piqueux, et de Léon Vaudrey comme second. Les préoccupations politiques empêchant souvent Monseigneur de pouvoir chasser à jour fixe, ce nouvel équipage ne chassa guère d'une manière régulière et ce n'était que les jours où Madame la Comtesse de Paris en exprimait le désir qu'on décidait à la hâte de prévenir quelques personnes, auxquelles on avait fait l'honneur de leur permettre de suivre l'équipage princier, et l'on allait attaquer, au plus près, un lièvre dans les environs de la ville d'Eu. A la nouvelle de la mort du Prince Impérial, Millebeau quitta l'équipage et Léon Vaudrey resta à la tête de la meute, qui subsista jusque vers 1886, époque du nouvel exil des princes.

Léon Vaudrey conserva son titre de piqueux et suivit le Duc d'Orléans dans ses chasses aux Indes et à travers le monde.

Il est aujourd'hui l'homme de confiance du Duc, tant à Eu qu'à Woodnorton, et suit toujours son maître dans ses chasses.

Le Comte de Foulers

TOUT comme en Picardie, la vénerie comptait bien des adeptes en Artois, cherchant le succès de manières différentes peut-être, mais avec une ardeur égale. La vieille école était représentée par le Comte de Foulers ; la nouvelle, par Messieurs Alphonse du Hays.

Plusieurs disciples de la vieille école étaient soucieux de suivre, au pied de la lettre, les préceptes de du Fouilloux et, parmi eux, Monsieur d'Oresmieulx. Ancien officier de cuirassiers, démissionnaire en 1830, resté soldat dans l'âme, il représentait la fougue, la gaieté et l'entrain. Le Marquis de Servins, descendant d'une famille ruinée par la Révolution, avait dû prendre une place de percepteur à Frûges. De grande taille, il était, au premier abord, glacial et muet. Son frère cadet, Monsieur de Servins de Floringhem, d'aspect plus jovial, faisait la transition avec le Comte de Foulers. Fils d'un général de l'Empire, joli homme, il était le type du dandy. Une même passion, celle du courre du lièvre, avait réuni ces caractères si différents et en avait aplani les angles.

Quelle était leur méthode ? Une formule la résumait : Le respect le plus absolu de la voie. Ces messieurs déclaraient que tout chien capable de prendre le change et surtout d'y persévérer devait être pendu en rentrant au chenil. Inutile d'ajouter qu'ils avaient, comme auxiliaires, des chiens d'ordre. Très grands, tous blanc et orange, très bien coiffés, ayant très belle gorge ; les dix chiens de Monsieur de Foulers semblent, d'après la description qu'on m'en a fait, des normands, avec un peu de sang artésien, tandis que ceux de Monsieur d'Oresmieulx avaient quelque rappel des chiens de Saintonge. A ces deux lots, venait s'adjoindre les six ou huit grands chiens croisés artois et normands, également blanc et orange et c'est devant le carillon de tous ces hurleurs que le pauvre lièvre, débuchait des bois de Nedonchel, centre d'opérations de nos veneurs, qui s'y donnaient rendez-vous une fois par semaine, Monsieur de Foulers, arrivant de Lillers ; Monsieur d'Oresmieulx, de Fouquières ; Messieurs de Servins, l'un de Floringhem, l'autre de Frûges.

Les autres jours de chasse, le laisser-courre se passait entre Philomesnil, propriété de Monsieur de Foulers, et Floringhem. On allait aussi en déplacement à Frûges, chez le Marquis de Servins, où Monsieur de Mazinghem ralliait alors avec ses huit chiens de premier ordre. Là, on avait un courre superbe autour de Verchocque et de Fauquembergue, facile à suivre à pied, car presque tous ces messieurs étaient d'intrépides marcheurs et servaient leurs chiens avec leurs propres moyens.

Les hasards de la suite les emmenaient souvent à de longues distances, et c'est à la suite d'une chasse que Monsieur d'Oresmieulx contracta la maladie qui devait enrayer ses exploits cynégétiques. La chasse l'ayant entraîné fort loin, il dût coucher dans une auberge de rencontre où régnait la fièvre typhoïde. Il y gagna le germe de la maladie et ce fut la fin d'un grand chasseur, n'admettant pas qu'on gênât le travail de ses chiens, témoin ce fait qui m'a été rapporté. L'on chassait à Nédonchel ; le lièvre prit tout à coup un grand parti et s'en fut à Fieffes. Monsieur d'Oresmieulx, qui était toujours aux chiens, arrive derrière leurs talons dans une pâture, où ils cessent subitement leur belle menée. Il voit alors un paysan en train de chasser les chiens hors de son enclos. La colère le prend et il invective le paysan, le menaçant de son fouet. Celui-ci, pris de peur, se sauve et grimpe sur le four de la maison. Monsieur d'Oresmieulx le poursuit et se met à lui administrer une volée de bois vert, lorsque le paysan s'écrie : « Mais vous oubliez qui je suis, je suis le Maire de la Commune. » Rien n'était plus exact, mais, quel âge d'or pour le veneur, quand on y songe !

A son tour, Monsieur le Marquis de Servins dut quitter ses compagnons de plaisir. Nommé percepteur à Falaise, il alla en Normandie chercher son bâton de maréchal, ses opinions ultra-royalistes lui ayant quelque peu nui pour avoir la place rêvée de receveur particulier.

Monsieur de Foulers continua de chasser presque seul, et ses fonctions de louvetier lui donnèrent l'occasion d'être appelé à détruire le dernier loup en Artois.

C'était en 1862. Depuis deux ou trois ans, un couple de ces carnassiers était venu élire domicile dans les bois de Créquy, à quelques kilomètres de Frûges. Ces bois, situés au centre de grandes plaines leur convenaient parfaitement. Comme ils se contentaient de menu butin, on ne s'en émouvait point. Peu à peu, la famille augmenta. Les avis étaient partagés. Beaucoup ne croyaient pas à leur présence, lorsqu'un braconnier, à l'affût sur un vieux têtard, entendant du bruit derrière lui, lâcha un coup de fusil

dans la direction : un vacarme infernal succéda à la détonation. Notre homme, affolé, s'enfuit et raconta le lendemain le fait aux voisins. On s'arme de fusils, de faux, de fourches, et tout ce monde se dirige vers le bois. A la stupéfaction générale, on trouve un énorme loup étendu sur la fougère. Le saisissement éprouvé par l'affûtier avait été tel, que six mois après il en mourait. Le loup fut vendu à mon cousin Monsieur d'Hébrard, habitant Torcy, qui le paya quarante francs. Les paysans demandèrent, toutefois, de le garder pendant quatre jours pour le faire voir aux environs. Cette promenade de ferme en ferme, de château en château, rapportait de gros sous, si bien qu'ils continuèrent leur quête jusqu'à Boulogne, et comme c'était en juillet, la dépouille mortelle de Messire Loup fut confisqué comme bête pourrie et infectieuse. C'est sur ces entrefaites que Monsieur de Foulers fut requis par le Préfet pour aller organiser une battue. Les bois étant très étendus, un loup se déroba par une lisière insuffisamment gardée, et il n'y eût comme incident que la chute d'un gendarme, qui s'était improvisé piqueux en voyant les chiens débucher à la suite du fauve. On eut toutes les peines du monde à reprendre ce hunter égaré dans la gendarmerie, qui fit fuir à tout jamais les loups du pays.

Soit pendant la réunion des différents amateurs, soit quand Monsieur de Foulers chassait seul, le nombre des prises ne fut jamais élevé. Tous partisans des chiens très collés à leur voie et se récriant beaucoup, il les laissaient travailler le plus possible et s'occupaient beaucoup davantage de la perfection du travail de leurs chiens sur une voie froide que de l'issue finale. Ils n'admettaient pas de prise loyale en moins de deux heures, et c'est à ce point de vue particulier et dans la manière de procéder qu'existait la divergence avec Monsieur du Haÿs.

« Cette meute n'avait pour moi que deux torts, dit Monsieur de Mazinghem, celui de pécher par excès de régularité et d'être un peu lourd pour le dernier coup de collier, qui doit assurer le succès à la fin d'une chasse ». La tradition rapporte qu'ils étaient assez créancés pour que Monsieur de Foulers puisse les arrêter d'un coup de fouet sur un change à vue.

Monsieur de Foulers, dont beaucoup de camarades de chasse avaient disparu, continua à chasser avec un petit équipage fort réduit. Sur la fin de sa vie, il venait à Héricourt, au-dessus de Frévent, retrouver le Marquis de Servins. Les deux vieux amis enfourchaient alors chacun un cheval pour suivre le travail de leurs chiens. Quand Monsieur de Foulers mourut en

1874, il laissa par testament olographe ses huit chiens courants, magnifiques Normands, à un de ses voisins, fervent de Saint-Hubert, Monsieur Gamblin.

M. GAMBLIN

Celui-ci, malgré ses quatre-vingt-huit ans, chasse encore à l'heure présente aux environs de Lillers. Il a du reste de qui tenir. Son père ayant couru sus aux lièvres avec quelques beagles jusqu'à l'âge de quatre-vingt six ans : « C'est vous dire que je suis de bonne origine comme chasseur, m'écrit le doyen des veneurs d'Artois, et comme j'ai conservé une très bonne santé, j'espère pouvoir chasser encore un certain temps, ayant encore une bonne vue et des jambes me permettant de marcher assez pour chasser, surtout au bois, ce que je fais deux ou trois fois par semaine, lorsque le temps le permet. » Monsieur Gamblin couple souvent avec Monsieur Vast de Saint-Hilaire, et leurs deux lots forment une petite meute de douze chiens chassant merveilleusement. Ils restent les seuls, et je crains fort qu'ils ne soient les derniers adeptes de ce sport au milieu du pays noir.



Monsieur du Haÿs

CONTEMPORAIN du Comte de Foulers, Monsieur Alphonse du Haÿs, habitant le château du Mont-Eventé, eut, lui aussi, un équipage de lièvre qui eût une véritable notoriété dans le pays à l'époque. Homme charmant, très distingué et quelque peu artiste à ses heures. Il acheta, vers 1840, chez les gardes des environs de Frûges, qui élevaient chacun un couple de briquets artésiens par an, une vingtaine d'élèves, et, grâce à la sélection, il sut se constituer un noyau de chiens tricolores, très bien coiffés et de belle qualité. Généralement, Monsieur du Haÿs prenait son lièvre en moins de deux heures. « Finesse de nez, intelligence et ruse, l'équipage du Mont-Eventé a montré, maintes fois, ces trois qualités, dit Monsieur Bacon de Sains, d'autant que le maître d'équipage et son piqueux, bien montés et très perçants, savaient servir et aider leurs chiens, quand besoin en était. » C'est avouer qu'un bouquin lancé était presque certain d'être pris, d'autant que le maître d'équipage désirait un résultat final, alors que Messieurs de Foulers, de Servins et d'Oresmieulx, qui suivaient leurs chiens à pied, trouvaient ces succès répétés dûs à ce qu'on aidait trop les chiens et que ces prises étaient faites hors des règles de la Vénerie. Il s'en suivit une certaine polémique.

Un jour que Monsieur de Ranchicourt parlait des exploits des chiens de Monsieur du Haÿs au Comte d'Hinnisdal, celui-ci, qui avait, lui aussi, un équipage et que rien de ce qui avait trait à la Vénerie ne laissait indifférent, émit le doute que dans la forêt de Crécy le petit équipage fût aussi heureux.

Un pari fut engagé et sur l'invitation du Comte d'Hinnisdal, Monsieur du Haÿs se rendit à Regnières-Ecluses. Durant tout le déplacement qu'il y fit, soit qu'il chassât en Crécy, soit que ce fut dans les bois de Vron, de Vironchaux ou du Tronquoy, il ne manqua pas un animal, tandis que les équipages picards accoutumés à chasser en forêt ne réussissaient pas à sonner l'hallali.

La lettre qui suit et qui, malgré qu'anonyme, cache, je crois, la signature de Monsieur de la Rüe, un autre expert en la matière, prouve que la réputation de la meute du Mont-Eventé était bien établie :

10 Décembre 1847, Bernay-en-Ponthieu.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Je vous ai promis quelques lignes en faveur des chiens d'Artois, mes amis ; je ne puis mieux faire, je crois, pour tenir ma promesse, que de vous citer le passage d'une lettre que je reçois à l'instant, qui contient des faits plus éloquents que tout ce que je pourrais vous dire et qui, selon moi, ont le suprême mérite d'avoir été écrits pour ne pas être imprimés : « Pourquoi
« n'êtes vous pas venu à Ranchicourt. Hier, nous avons pris
« notre vingtième lièvre de la saison, au beau milieu de la
« pelouse, en face le château ? Je vous laisse à penser comme
« l'hallali fut bravement sonné. La curée faite, le pied fut
« galamment offert à la châtelaine du lieu, qui, des fenêtres
« du salon, agitait son mouchoir pour nous dire qu'elle partageait
« notre joie et s'associait à notre vingtième triomphe.
« Trois fois déjà, nous avons renouvelé l'expérience, des deux
« lièvres pris en un seul jour ; trois fois nous avons réussi.
« Sortis l'autre jour à onze heures du matin par un beau temps,
« nous rentrions à quatre heures avec nos vingt-deux Artésiens
« qui nous suivaient gaiement, la queue en trompette
« et la tête haute, fiers d'avoir pris deux lièvres. »

« Certes, convenez-en, Monsieur le Directeur, voilà des faits qui répondent à haute et intelligible voix aux partisans des chiens anglais que l'on vante trop à cause de leur grande vitesse que je méprise. Arrière donc tous les harriers de Brighton et vive nos chiens français, à la gorge harmonieuse et au nez qui ne refuse jamais la voie.

« Un de mes amis, anglo-mané pur-sang, me disait l'autre jour : « J'ai pris un lièvre, hier, en trente minutes. » J'en suis bien aise, moi : J'ai pris le mien en une heure et demie. J'ai eu une heure de plaisir de plus que vous.

« Malheureusement, la race des chiens d'Artois devient de plus en plus rare : elle a été gâtée par des croisements inintelligents et très fâcheux pour ceux qui viennent acheter dans nos parages. Quelques amateurs, enfants du pays, ont su la conserver pure en fermant la porte de leur chenil à tout étranger indigne : Ce sont les Comtes d'Hinnisdal et de Fercourt ; Messieurs de Ranchicourt et du Haÿs ; les premiers des environs d'Abbeville, les seconds entre Saint-Pol et Béthune.

« L'espèce du chien d'Artois se divise en deux genres ou variétés parfaitement distinctes ; un de ces jours, si vous voulez bien le permettre, je vous adresserai une petite notice sur ce sujet intéressant.

« Agréez, je vous prie, la nouvelle assurance de ma parfaite considération. »

(Journal des Chasseurs, décembre 1847).

Le Comte du Haÿs mit bas son équipage vers 1855.

MONSIEUR DE RANCHICOURT

Son voisin et ami, Monsieur de Ranchicourt, menait aussi un petit équipage de quinze griffons. Bien que souvent il aidât ses chiens du fusil, cet équipage fit de belles chasses vers la même époque dans le bois du Haut, à Frivillers, et dans la forêt d'Olhain.



Les Chasseurs de Saint-Omer

SAINT-OMER fut durant tout le dix-neuvième siècle une petite ville de province, sachant garder dans son enceinte de canaux une société agréable et mondaine. Entourée par les forêts d'Eperlecques, de Tournehem et de Clairmarais, il est aisé de concevoir que parmi la gentry de la contrée, il se rencontra nombre de chasseurs, voire même de veneurs.

Monsieur Gabriel Donjon de Saint-Martin a eu la grande amabilité de m'envoyer une lithographie de Jules Noël ayant trait à une chasse donnée à la Saint-Hubert, au château de Louches, en 1847. Une série de vignettes ayant trait aux péripéties de cette journée, d'autres reproduisant les portraits des chasseurs présents, encadre une chanson composée par Monsieur Henri Donjon de Saint-Martin, et une réplique de Messieurs Alfred et Félix de Monnecove. Je ne puis mieux faire que de chanter encore comme ces gais convives.

I

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons,
Et joignons à notre refrain,
Le nom si cher de Saint-Martin.

Une Saint-Hubert au Château de Louches (1849)

1. M. Gustave d'Artois. — 2. Le Père Bau. — 3. Vicomte du Tertre.
— 4. Comte de Bouillé. 5. M. Henri Donjon de Saint-Martin. — 6. M.
de Laage de Bellefaye. — 7. M. Bacon père. — 8. M. Léonce Bacon
(survivant). 9. M. Félix de Monnecove. — 10. M. Alfred de
Monnecove. 11. Marquis de Fricon. — 12. Comte de Valanglart. —
13. M. Marcotte de Noyelles. — 14. M. Charles Donjon de Saint-
Martin.



J'ai vu souvent dans le cours de ma vie,
Bien noblement traiter les visiteurs ;
Mais je n'ai pas vu famille chérie
Qui sut mieux conquérir les cœurs.

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
Et joignons à notre refrain,
Le nom si cher de Saint-Martin.
Et joignons à notre refrain,
Le nom si cher de Saint-Martin.

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.

De la chasse chantons aussi }
Le roi du jour, le bon Henri } *bis.*

Le même toit protégea notre enfance.
Et si jamais, j'oubliai mon ami,
Un cri d'amour, l'espoir de notre France,
Me redirait : Pense à Henri.
De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

III

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons,
Et joignons à notre refrain,
Charles Donjon de Saint-Martin.
Charles, patron du clergé de la France,
Du choléra, montra qu'il n'eut pas peur.
De la santé, la vice-présidence,
Prouve qu'on se fie à ton cœur.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

IV

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons,
Invoquons notre saint patron
Pour Alexandre de Fricon.
De cet ami, dont nous plaignons l'absence,
On a mangé le gras représentant.
Mais, j'en suis sûr, Messieurs, sa souvenance
Durera plus que son faisan.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

V

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
Chantons aussi ses descendants,
Les d'Artois et les Laurétans,
Fier de son sang qui coule dans tes veines.
Entends, d'Artois, chanter ce saint veneur,
Ecoute encore, aux plages vénitiennes,
Redire un nom cher à ton cœur.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

VI

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
Chantons aussi, chantons en chœur,
La défaite d'un artilleur.
De Laage, on dit qu'un jour de bataille,
On enleva ton épée et ton cœur ;
J'ai vu la main qui lança la mitraille,
Tu pus te rendre avec honneur.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

VII

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons,
Et joignons à notre refrain
De Noyelles, le châtelain.
Gai, spirituel, bon vivant, je le gage,
Oui, tu naquis sous l'astre de l'amour.
Tu fus, tantôt plus heureux que le Sage,
Qui peut tomber sept fois par jour.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

VIII

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons,
Et joignons à notre refrain
Ce nom, Charles de Guizelin.
Madame, au sein d'une heureuse famille,
Comptez les cœurs que vous sutes charmer.
Au front de tous, voyez le bonheur brille,
C'est le bonheur de vous aimer.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

IX

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus les précieux dons.
Chantons Saint-Just, chantons aussi
Les deux cousins, les Givenchy,
Le bel Armand et les trois Monnecove,
Bacon, de Laage et tous les Guizelin,
Et les d'Artois de Northerk, de Cocove,
Dont le toit fut souvent le mien.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

X

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
A vous tous, mes gais compagnons,
Les derniers vers de mes chansons.
Oui, sur l'honneur et foi de gentilhomme,
Vous m'avez fait oublier mon pays,
Et, pour toujours, aujourd'hui, je vous somme,
De me compter de vos amis.
De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

XI

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
Chantons Roger, chantons en chœur,
Oui, chantons, mon ami de cœur.
De nos chasseurs, je me rends l'interprète.
Je le proclame, au nom de tous ici,
C'est toi, mon cher, le vrai roi de la fête.
Nous sommes fiers d'un tel ami !

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

XII

De saint Hubert, amis, chantons
Les vertus et les précieux dons.
Chantons encore tous les chasseurs,
Les chiens courants et les piqueurs.
Mes chers amis, votre aimable présence,
Dans ce canton fit naître le plaisir,
Pour adoucir les regrets de l'absence,
Jurez-moi tous de revenir.

De saint Hubert, amis, chantons (etc.)

Le Vicomte du Tertre et Monsieur Léonce Bacon sont les seuls survivants de ces joyeuses réunions, où se retrouvaient : Monsieur Gustave d'Artois, le père Bau, le Comte de Bouillé, Messieurs Henri Donjon de Saint-Martin, Charles Donjon de Saint-Martin, Marcotte de Noyelles, le Marquis de Fricon, Messieurs de Laage de Bellefoye, Bacon, Félix et Alfred de Monnecove et le Comte de Valanglard.

Vers 1857, Messieurs Henry de Givenchy et Charles de Saint-Just chassaient le lièvre à courre, en forêt de Tournehem, avec une meute de chiens d'Artois croisés de Normands, dits chiens d'ordre. Cette première meute, trop lente dans sa menée, fut remplacée par une meute de chiens anglo-normands, que ces deux veneurs continuèrent à servir à pied jusqu'en

1864, époque de la création du Rallye-Artois, qui réunit en société toutes les compétences de l'époque en la matière.

Les actionnaires de la forêt de Clairmarais, Messieurs Bernard de Renescure, Allart, Comte Armand du Tertre, Messieurs de la Serre et Van Zeller d'Oosthove formèrent, eux aussi, vers 1857, un équipage de chiens courants. Durant la première partie de la saison, ces Messieurs tiraient l'animal devant leurs chiens, puis, en février et mars, ils le chassaient à force.

La meute se composait de vingt-six chiens briquets d'Artois, dont Monsieur d'Oosthove avait la direction. Toutes les personnes suivaient à pied, les prairies coupées de canaux multiples qui entourent la forêt étant impraticables à cheval. Ces chasses furent maintes fois le sujet de discussions interminables sur les doubles voies de maître Capucin. Chacun invoquait du Fouilloux, Salnove ou Gaston Phœbus pour arriver à retrouver le droit, et toutes ces bonnes volontés parvenaient à sonner une vingtaine d'hallalis dans leur saison. L'équipage de Clairmarais ne dura que jusqu'en 1862, époque du mariage de Monsieur d'Oosthove.

Mentionnons, à la même époque, les veneurs du Nord, qui avaient succédé aux louvetiers nommés sous la Restauration. La forêt de Mormal sera le centre de leurs chasses. D'une superficie de neuf mille hectares, elle suit la vallée de la Sambre et s'étend entre Landrecies, le Quesnoy et Bavai. L'étymologie de son nom fait frémir : « Les femelles qui habitaient ces lieux sauvages étaient farouches et cruelles, dit un vieux livre. Elles se révoltèrent autrefois contre leurs marys et en firent grand carnage ; de là fut appelée cette forêt Mormal, des deux mots latin : Mors Malium (Mort des mâles). » Les belles Flammandes ont dû s'humaniser, j'imagine, depuis lors. En tout cas, les braves qui osèrent courir sus aux bestes sauvages dans ces futaies de si méchant renom furent, vers 1840, Monsieur J. Muxico de Butron de la Torre, habitant Bavai, nommé louvetier de Mormal, qui y détruisit, aux chiens courants et à tir, de nombreux loups. Ses suivants immédiats furent Messieurs Hennet de Courtefroy, Hautcœur et Léon Frémin du Sartel. Ces trois Messieurs couplaient le plus souvent leurs meutes respectives pour chasser le sanglier à tir. Monsieur Léon Frémin du Sartel, ancien garde général des Forêts, chassa à Mormal de 1845 à 1880, année qui précéda sa mort. Il découpait de douze à quinze briquets d'Artois, partait dès l'aube pour chercher la rentrée de la nuit des lièvres sortis au gagnage. C'était un veneur savant, d'une grande énergie, servant,

bien qu'à pied, ses chiens d'une manière parfaite, et forçait régulièrement, malgré les difficultés du courre continuellement sous futaie.

Son fils, Fernand du Sartel, continua la tradition paternelle ; il changea, toutefois, de races de chiens et se remonta en chiens saintongeois, race Béjarry, jusque vers les dernières années de sa vie, où il revint aux Artésiens, qu'il se procura chez Monsieur Le voir.

Cet équipage et celui de Monsieur Hémond, habitant Berlaimont, composé de petits griffons, sont les deux derniers qui aient chassé en Mormal jusqu'il y a cinq ou six ans.

Depuis la dernière location, les grillages entourent chaque lot, et le tir des lapins et faisans est l'unique distraction des nouveaux actionnaires.

Le massif d'Hesdin entend de longue date les recrues des meutes. Les rois d'Angleterre, durant la guerre de Cent-Ans, puis Louis XI, y vinrent chasser, et le village de la Loge, situé en bordure de forêt, tire son nom de l'ancien rendez-vous royal.

Depuis la Révolution, le colonel du Châtelet, habitant Huby-Saint-Leu, y avait un excellent équipage de chiens d'Artois dès 1835. Après sa mort, en 1850, cet équipage passa à son fils, le baron du Châtelet, qui continua à chasser le lièvre en forêt d'Hesdin, conjointement avec Monsieur Charles de Quandalle.

De l'autre côté de la vallée de Canche, dans les plaines du Quesnoy et dans la forêt de Labroye, Monsieur Duval de Haut-marais, habitant Brévillers, courrait aussi le lièvre en compagnie de ses voisins, Messieurs de Locher et Gossin.



Monsieur Charles de Quandalle

LE gentilhomme chasseur. Grande taille, muscles d'acier sous un galbe élégant. Hardi cavalier, il était né veneur. Peu avant son mariage, il faisait par étapes à cheval, sur sa jument Marquise, la route d'Hesdin à Bléré (Indre-et-Loire) pour suivre les chasses de la forêt d'Amboise.

Après son mariage, il chassa pendant vingt-cinq ans en forêt d'Hesdin et se passionna, dès le début, pour la reconstitution du type des chiens d'ordre d'Artois. Il y consacra presque toute sa vie, puisque ce n'est qu'avec Tambelle, l'une de ses dernières chiennes, qu'il obtint un prix d'honneur et qu'il considéra surtout son idéal comme réalisé. Il ne profita guère de ses efforts, étant déjà atteint par la douloureuse affection qui devait l'emporter à l'âge de cinquante-six ans.

C'est Monsieur Desvignes, l'ancien maître d'équipage de la meute de cerf en Chantilly, qui eut les descendants de Tambelle, avec lesquels il chassait le lièvre et le chevreuil dans le Maine. Il n'en jouit du reste guère, mais les prix atteints par ces chiens lors de la dispersion de l'équipage, le 31 janvier 1883, chez Chéri, montrent en quelle estime on les tenait.

Plusieurs, furent repris par le Comte de Miramon ; le Marquis du Bourg se rendit acquéreur de deux filles et d'un fils, de Tambelle et de Printaneau. Deux autres chiennes, Briséa et Babiolle, furent adjugées cinq cent quatre-vingts francs le couple, et les vingt-cinq chiens, dans lesquels se trouvaient dix chiots, firent un total de quatre mille francs passés.

Au point de vue de la chasse proprement dite, Monsieur de Quandalle, ne força guère de lièvres qu'exceptionnellement. Il attribuait la cause de son insuccès au terrain de chasse qu'il croyait peu propice, la forêt d'Hesdin étant très coupée de routes, de chemins, de sentiers fréquentés, très étroitement entourée de villages, dont les haies, les jardins et les cours étaient une source de difficultés et de défauts. Il était tellement convaincu de ce qui précède, qu'un jour il paria avec Monsieur Trogneux, qui avait la réputation un peu hasardée de forcer régulièrement dans le pays de Luchaux, il paria, dis-je, ses chiens contre ceux de son invité, qu'il ne

réussirait pas à prendre en forêt d'Hesdin. Les griffons de Monsieur Trogneux, chassèrent trois fois très correctement, mais sans résultat, Monsieur de Quandalle refusa du reste l'enjeu, et chacun garda sa meute.

L'insuccès de Monsieur de Quandalle tenait surtout au peu de vitesse de ses grands chiens, beaux, mais lourds. Il aimait tant la correction de leur menée qu'il lui sacrifiait l'hallali.

Il avait pourtant souvent dans son ensemble un très bon briquet (pour n'en citer qu'un, Brillante, achetée mille francs), mais il ne lui eut pas permis de se dépêcher trop sur la voie. Ces briquets faisaient plus subtilement la besogne que les autres embellissaient par leur musique, mais ils ne parvenaient pas à accélérer sensiblement le train.

« La meute de Monsieur de Quandalle, dit Monsieur Lejosne de Frémicourt, n'était pas, comme d'aucuns le disaient, composée de purs Normands chargés de fanons et de rides avec des larmiers béants et des oreilles à passer dessus, de ces chiens collés au point de ne pas traverser un passage de moutons ou un fumier. Les chiens étaient le croisement bien raisonné de l'artésien et du normand qui sont cousins germains. De nombreux prix dans les expositions témoignent, d'ailleurs, de leur supériorité à leur époque. » Quoique très opposé au métissage avec l'anglais, Monsieur de Quandalle fit couvrir une ou deux belles lices par Rajaleau, beau bâtard de Monsieur Des-bordes, le veneur Champenois. Mais ce ne fut qu'à titre exceptionnel. Les produits furent remarquables comme forme, mais sans autre mérite supérieur comme menée.

En 1886, Monsieur de Quandalle ne se reporta pas adjudicataire de la forêt d'Hesdin, vendit ses chiens et mourut l'année suivante dans sa propriété d'Auchy-les-Briques, regretté de tous ceux qui l'avaient connu et apprécié.

Monsieur Aristide Danvin, habitant Hesdin, lui succéda comme adjudicataire. Beau-frère de Monsieur Coulombel, il eut avec ce dernier une meute de beagles-harriers, avec lesquels ils forcèrent nombre de lièvres. Après la dispersion du vautrait de Monsieur Coulombel, Monsieur Danvin continua à chasser le lièvre à tir au courant. Aujourd'hui encore, Monsieur Villame possède une quinzaine de beagles, servis par un homme à pied, qui, de temps à autre, mettent à mal un lièvre ayant su éviter la ligne des tireurs.



M. VICTOR REGNAULT



Monsieur Victor Regnault

LES amateurs de courre de lièvre furent nombreux de 1850 à 1870 et plus tard. Grâce à l'amabilité de Monsieur Lejosne, un veneur dans l'âme, qui, bien que septuagénaire, suit encore avec intérêt les chasses de Monsieur Levoir, j'ai pu tirer de l'oubli certaines figures que mon collaborateur a croquées de main de maître. Les voici donc :

MONSIEUR VICTOR REGNAULT

Ch'tiot Bailli ! Son grand-père était bailli avant la Révolution, de là le surnom du petit-fils. Fermier de père en fils du Prince de Berghes, ils géraient le magnifique domaine d'Olhain. La ferme, sorte de château féodal, bâti en grès au milieu d'une pièce d'eau, constituait un curieux spécimen de l'architecture militaire du XV^e siècle. La chasse de la forêt était laissée aux fermiers en reconnaissance des services rendus à la famille du Prince.

C'est là que chassa durant cinquante ans Victor Regnault, dans un rayon de cinq ou six lieues autour de chez lui. Lui et son ami Hyppolyte Lallart de Fresnicourt réunissaient une douzaine de chiens qui savaient prendre, aidés peut-être par la nature particulière du sol, collant aux pieds du lièvre quand il faisait un certain degré d'humidité.

C'étaient des griffons de dix-huit à vingt pouces, de couleur foncée, fins de nez, vites et résistants. On disait que c'était l'ancienne race des Abbés de Mont-Saint-Eloi, qui avaient leur meute comme ceux de Saint-Hubert. J'ai le souvenir d'un de ses chiens, fauve à manteau noir et sous poil presque ras, qui fut acheté à Victor Regnault pour chasser le loup dans la Nièvre et qui s'y distingua. Les veneurs classiques leur reprochaient d'être un peu bricoleurs. Dans les grandes plaines d'Artois, au sol variable et constamment travaillé, coupées de chemins et battues par le vent, les praticiens ne dédaignent pas les chiens adroits qui savent sauter une difficulté pour la résoudre. Or, si Monsieur Lallart aimait chasser un lièvre et couronner la randonnée par un coup de fusil, tout autre était Ch'tiot Bailli.

Il partait avec un briquet de pain dans sa poche et rentrait quand il avait pris le lièvre ou quand le lièvre l'avait irrémédiablement perdu. Il faisait ce

métier là toute l'année, souvent en marge des règlements préfectoraux, de jour et même de nuit quand il lui en prenait envie. Pas très difficile sur les formes de ses chiens, il ne leur demandait que d'aller vite et bien. Il acheta un jour, pour quarante sous à un cheminot, un chien qui n'en valait guère davantage à le voir, mais qu'il rendit si bon, qu'il le revendit par la suite un gros prix. Il faisait, en effet, ses chiens, qu'il avait toujours en liberté autour de lui, qu'il suivait en chasse au bout de leur queue, avec qui il conversait pour ainsi dire. Il prenait, ainsi monté, beaucoup de lièvres, surtout en octobre, et prétendait que quand ils avaient mangé du blé nouveau, ils étaient plus vigoureux et plus difficiles à forcer.

Entre temps, il déterrait renards et blaireaux dont il gardait toujours quelques sujets en réserve, dans les oubliettes du château féodal d'Olhain. En fin d'année, quand il jugeait avoir trop détruit, il remettait ses prisonniers en liberté. La cérémonie qui suivait régulièrement la prise d'un blaireau ou d'un renard à Olhain, peindra d'un trait le caractère de Monsieur V. Regnault. Après le dîner, on apportait l'animal dans la salle à manger, et on amenait les petits chiens. La bataille recommençait autour de la table, sur laquelle les dames s'étaient, la plupart du temps, réfugiées.

Que de fameuses randonnées a fait cet amateur à la suite de sa meute, ce qui ne l'empêchait pas de recommencer le lendemain. Il n'en fut pas toujours de même de ses cache ch'tiens dont deux au moins à qui il avait communiqué le feu sacré sont morts à la peine. L'un d'eux, Ch'pinchon remit en mourant, à son maître, la montre qu'il possédait, pour qu'elle lui fût un souvenir des heures vécues ensemble. Depuis lors, Victor Regnault n'a jamais porté d'autre montre et on l'a vu bien des fois consulter son oignon avec une larme au coin de l'œil, au souvenir de celui de qui il la tenait.

Entre autres récits dont on peut attester la véracité et qu'on raconte dans le pays, l'on peut citer les suivants. Les chiens firent un jour entrer un lièvre sur ses fins dans l'église de Nœux-les-Mines, et le bedeau n'eut que le temps de fermer les portes devant l'invasion. Il escomptait peut-être un civet, mais il fut déçu, car le disciple de Saint-Hubert réclama sa prise et la curée chaude eut lieu sur le parvis. Une autre fois, un vieux bouquin, qu'il avait pris au gîte et relâché, l'emmena tout droit à Ostreville aux portes de Saint-Pol ? C'était un bleu cul, ajoutait le bailli, et cette variété de lièvres petits avec les fesses au pelage gris étaient très résistants à son dire.

Victor Regnault demandait beaucoup à ses chiens, mais en prenait grand soin. Au retour de la chasse, ils établissaient leur cercle autour du grand feu de bois dans la cuisine de la ferme et pour franchir leur ligne, il fallait demander la permission, qu'on obtenait d'ailleurs assez difficilement. Ce sont là les souvenirs d'un temps bien passé dans ce pays, du moins, où un lièvre ne ferait plus trois cents mètres hors du bois sans rencontrer la terrible rouillarde du chasseur marchand de gibier. Cette admirable chasse d'Olhain appartient maintenant à Messieurs les Ingénieurs des Mines, qui l'ont peuplée de lapins et de faisans. Quand Victor Regnault quitta Olhain, il y a une quinzaine d'années, et se retira près de là, à Mesnil-Servin, il sembla que sorti du cadre où il avait passé sa vie, il avait perdu le goût du plaisir favori : il ne chassa plus que de souvenirs, mais aimait encore, aux bons jours, conter ses prouesses en des narrations toutes pleines de pittoresque.

Ne chassant plus le lièvre, il s'en était fait le protecteur. Le petit bois entourant son habitation en était parfois peuplé abondamment. Les lièvres y trouvaient une paix si profonde, une protection si certaine, qu'ils y vivaient en pleine confiance.

Il n'était pas rare, lorsqu'on partageait la table hospitalière du vieux veneur, de voir sous les fenêtres dix ou douze lièvres prenant également leurs repas, soigneusement préparés par des mains amies.

Hélas ! tout cela a changé. Victor Regnault n'est plus à toute heure du jour sous bois, le fusil prompt à la détente et mettant le bout droit. Les malfaiteurs de toute espèce en profitent : bipèdes et quadrupèdes, les braconniers et les chiens ont décimé, en ces dernières années, la population de son paradis terrestre.

Si, après soixante-dix-huit ans de gaieté, le vieux veneur a des moments de tristesse, c'est plus encore par le regret de se voir moins entouré de son gibier favori que par les inconvénients résultant de son grand âge.

Avec sa barbe rousse, son profil aquilin, ses yeux perçants comme des lames d'acier, Monsieur Victor Regnault constitue un type que le vingtième siècle ne reverra plus, le Veneur Solitaire.

MONSIEUR AMÉDÉE MINART (DE THÈBES)

Un gentilhomme travesti en fermier. Taille moyenne, mais bien prise, œil de faucon, jarrets d'acier, tireur incomparable, d'une courtoisie parfaite pour les jeunes, caractère éminemment sympathique.

Monsieur Minart était un passionné veneur. Ses chiens, des Normands (vingt et un à vingt-deux pouces), avaient bien les caractères de leur race : front proéminent, oreilles papillotées, fanons développés, gorges superbes.

Ils étaient très méthodiques et supérieurement créancés. A quarante ans de distance (1868-70), je me rappelle deux types : Picardeau, chien superbe, impeccable sur la voie, faisant chemins et fumiers ; Lumineau, plus étriqué, mais remarquable par une spécialité bien rare : il faisait parfaitement la double voie. Je le vois encore sur un chemin d'Ekun, quittant la meute en défaut et revenant à pleine gorge sur le contre-pied. « Que fait votre Lumineau, Monsieur Minart, il rebat ? » « Non, répond le veneur, Lumineau fait sa spécialité, vous allez voir. » Lumineau, chassant toujours du même train, remonte le talus du chemin et la meute reprend la chasse à pleine gorge en plaine.

Monsieur Minart prenait souvent, mais il ne lui fallait guère moins de quatre heures de chasse, toujours parfaitement correcte. Il avait parfois aussi quelques briquets à poil dur, venant de son beau-frère, Victor Regnault, chiens requérants et violents, mais bien inférieurs à ses Normands comme méthode et même comme durée. Ces admirables chiens lui venaient du chenil de M. Escalier d'Angres-Liévin, un vieux veneur que je n'ai pas connu (1820-1840).

De temps en temps, nous chassions ensemble. Cela faisait une meute d'une dizaine de chiens. Un jour que la chasse avait pris une grande avance entre Mareuil et Neuville-Saint-Vaast, nous grimpâmes au haut d'une meule et pûmes voir de là, une magnifique randonnée circulaire à la ligne de l'horizon : « Plaisir de prince, disait Monsieur Minart en descendant. » Nous ne chassions qu'à pied, le cheval étant essentiellement anti-démocratique.

On fait comme on peut.

En 1867-1869, le lièvre étant devenu trop rare chez nous, force nous fut de chasser le renard. Nous bouchions les terriers la nuit à trois lieues à la ronde. Arrivés au rendez-vous, nous découplions Soprano, une jolie briquette, que m'avait donnée Monsieur de Quandalle, parce qu'elle aimait trop le renard. Elle trottinait dans les allées, le nez au vent, entraînait dans le fourré sur une voie de la nuit, et, tout à coup, on entendait sa voix

« hautaine ». Elle rapprochait ou lançait son renard. On rameutait, ça marchait comme le vent et, trop souvent, ça finissait à la gueule d'un terrier oublié. Un jour pourtant, nous en prîmes un vivant, mais bien forcé, au haut d'une meule de bois appuyée au pignon d'une maison de Roclincourt. Une autre fois, nous cherchions un lièvre que nous connaissions auprès des bois de Farlues. Nous le voyions au gîte près de la ligne du chemin de fer. L'endroit était dangereux pour les chiens. Monsieur Minart le prit au gîte et nous allâmes le lancer quatre kilomètres plus loin. Belle randonnée, mais aboutissant quand même aux bois peuplés de renards et de lapins.

Pauvre et regretté Monsieur Minart ! Il mourut dans la force de l'âge, en 1870, enlevé presque subitement parla variole noire qui régnait à l'état épidémique. Ses plus fidèles amis vinrent seuls à son enterrement, tant on avait peur de la contagion. Les progrès de l'industrie houillère et du socialisme, empêchèrent son digne fils de conserver sa meute.

MONSIEUR DANIEL PROYART

Il habitait avec ses parents le château de Courcelette (Somme) et chassait principalement dans leur bois de Grévillers, ce qui me permet de consacrer dans cette notice un souvenir à sa mémoire, qui m'est chère à double titre, comme parent et comme ami d'Artois.

Il avait la passion de la chasse à courre et dédaignait le coup de fusil, quoi qu'il le fit fort bien. Brave garçon, franc et spirituel, adoré de tous ceux qui l'approchaient. Il est toujours resté fidèle à sa race de griffons d'Artois, provenant originairement des chenils de Flour et de Monsieur Trogneux. Ces chiens avaient beaucoup de figure, grâce à des traces apparentes de sang normand. Ils étaient très collés et bien gorgés, avec du tempérament et une vitesse relativement suffisante, malgré leur charpente solide.

Monsieur Proyart aimait à chasser seul, néanmoins, pendant trois ans, il nous invita, Monsieur Minart et moi à faire meute commune avec lui. Il y avait alors à Courcelette un vieux chasseur, Monsieur Petit, qui avait une paire de chiens réputés bons. Nous arrivions au rendez-vous avec chacun les nôtres, ce qui faisait un ensemble d'une bonne quinzaine. Le temps nous ayant favorisés, nous prîmes notre lièvre à chaque déplacement après des chasses correctes de trois à quatre heures. Il fallait voir le père Petit,

secouant la tête et nous disant : « Vous avez plus de bonheur que de science. » Les chiens de Monsieur Minart contribuaient beaucoup au succès par leur admirable méthode. Et puis nous avions l'œil et le pied de la jeunesse.

Pourquoi faut-il qu'une mort inattendue nous ait ravi Monsieur Proyart à trente-neuf ans (1879) ? Nous étions alors co-locataires des bois de Longueval. On m'envoya ses chiens, dont le fameux Tourbillon, que je gardai jusqu'à sa bonne mort. C'était un de ces chiens qu'on n'oublie pas, grand meneur et parfaitement sage. Malgré sa fin prématurée, Monsieur Proyart est digne de figurer dans la galerie des veneurs artésiens du siècle dernier.

MONSIEUR EPHREM LEROUX

Bel homme, droit et solide, corseté comme un officier de cavalerie, barbe taillée court, teint coloré, yeux bleus étincelants, Monsieur Leroux était de ceux qu'on regardait passer, à Arras, où il demeurait avec un frère, non moins original, en 1858 et années suivantes.

Derrière lui suivaient deux ou trois paires de chiens couplés, fauves à manteau noir, briquets des Ardennes, son pays natal, ou plutôt briquets de Saint-Hubert, chiens vigoureux et entreprenants. « Un lièvre devant eux, disait-il, c'est un volant entre deux raquettes. » Il parlait volontiers de ses prises de chevreuils en Ardennes.

Il chassait dans les bois des Hospices, à Mont-Saint-Eloi, ne portant qu'un parapluie en bandoulière pendant la chasse à tir, mais toujours armé de son fusil après la clôture : « Quand il n'y a plus de fusillots en plaine, il faut avoir de quoi se défendre contre les chiens enragés. » Au fond, il se défiait de certains braconniers qu'il avait houspillés plus d'une fois avec une baguette de coudrier.

C'était un type effrayant pour quelques-uns, sympathique à beaucoup d'autres, un artiste en vénerie, et qui fut regretté de tous ses amis lors de sa mort, survenue en 1876.

LEJOSNE.

Monsieur Gosse de Gorre

HENRI Gosse de Gorre m'aida à forcer mon premier lièvre. Quand le collaborateur de vos premières armes est fauché en pleine force, ce sont des regrets amers que provoque sa mort prématurée.

Elevé à Pontlevoy avec la fine fleur de la jeunesse tourangelles, Henri Gosse sonne de la trompe durant les récréations, et, les jours de sortie, suit les chasses en forêt de Montrichard. Il y termine brillamment ses études et vient faire son droit à Douai. Etudiant un peu bruyant, il est conduit certain soir au poste. Il met aussitôt en action cet adage que « la force prime le droit », et enferme, à double tour, le commissaire dans le violon. Cette escapade contraint notre avocat en herbe à aller terminer son doctorat au Quartier Latin. En 1870, il part, avec son oncle, Ed. Leroy, chasser au Spitzberg, quand il est rappelé de Christiana par les événements. Déjà bon musicien, on utilise ses talents en le nommant chef de musique du régiment de mobiles formé à Béthune. Ses opinions impérialistes lui font prendre la défense de l'Impératrice contre son colonel républicain de la veille et arriviste.

La pomme du chef de musique voltige tant et si bien qu'elle siffle aux oreilles du colonel. L'affaire n'est pas claire, et il faut un heureux concours de circonstances pour que Gosse de Gorre devienne de ce fait lieutenant dans un régiment de mobiles formé à Aire, avec lequel il fait la campagne de l'armée du Nord.

Après la guerre, Gosse de Gorre s'installe à Saint-Valery et tire la sauvagine jusqu'au moment de la mise-bas du Rallye-Ponthieu. Ses oncles, Edouard Leroy et Albert Larcher, qui habitaient Nouvion, en bordure de Crécy, reprennent une part dans la forêt et montent, de concert avec lui, un petit équipage, composé de Saintongeois et de chiens Saint-Hubert, avec lequel ils chassent le lièvre et le chevreuil. De temps à autre, ils s'assurent le concours d'Eusèbe Saint-Pierre, le vieux piqueux de Monsieur de Monnecove. Cette association dura de 1873 à 1889. Avec des fortunes diverses, l'équipage se transforma peu à peu, pour ne plus être composé que

de grands bâtards Gascons-Saintongeois. Tout ce qu'entreprenait notre jeune maître d'équipage, il le faisait avec sa fougue coutumière.

Un jour, la meute ayant traversé la ligne d'Amiens à Boulogne, dans les marais de Ponthoile, Monsieur Gosse de Gorre n'hésite pas à aborder le talus de la voie ferrée, assez élevé et bordé de larges fossés. Le cheval franchit le premier obstacle, mais refusa net de prendre le contre-bas. A l'horizon, arrivait un train. Devant les défenses réitérées du cheval, notre veneur n'insiste plus, part au galop sur la ligne, espérant gagner un passage à niveau. Il fut bien vite pris de vitesse par l'express, et cette course eut eu une fin tragique sans l'intervention d'un garde-barrière, qui put faire stopper le train et laisser au cavalier le loisir de prendre la tangente.

Une autre fois, les chiens finissent par mettre bas en baie de Somme. Surpris par le soir, Monsieur Gosse de Gorre, pour gagner du temps, voulut retraverser la baie. Il s'égara, et son cheval fut bientôt planté jusqu'au poitrail dans une mollière. Perdu en pleine nuit dans ce désert de sable, il y serait resté ; un train passant au loin, permit alors au veneur de se repaier, et, à force d'efforts, de se dégager de son borbier et de regagner les prés salants. Ses chiens s'emballèrent une autre fois sur un poulain fuyant au galop à leur approche ; ils le portèrent bas et en firent curée. Ce fut un hallali aussi imprévu que coûteux.

Amateur passionné de chasse à la sauvagine, Monsieur Gosse de Gorre, non content de tirailler dans les marais de Ponthoile et en baie de Somme, allait chaque année à Indove, Hollande, guerroyer après les vanneaux et tous les palmipèdes de la création. Ce terrain de chasse de quatre mille hectares lui souriait énormément pour y venir chasser le lièvre à courre, et ce ne furent que les difficultés d'exécution qui lui firent renoncer de mener à bien ce projet. Il fit aussi plusieurs expéditions cynégétiques au Texel avec ses amis, Messieurs Dagerue.

A la relocation de Crécy, en 1889, Monsieur d'Applaincourt étant seul adjudicataire, Monsieur Gosse de Gorre dû quitter la forêt et loua la chasse des bois de Regnières-Ecluses à Monsieur d'Hinnisdal. Le nombre considérable d'animaux cantonnés dans les bois environnant le château, rendant le courre du lièvre impossible, on attaquait de préférence du côté de la ferme du Franc-Picard, la plaine de Vron offrant un beau courre en débucher. Les chiens Gascons-Saintongeois ne lui donnant pas les résultats qu'il escomptait, Monsieur H. Gosse acheta, en 1892, un fort joli lot de quatorze beagles, que son oncle E. Leroy avait élevé à Novion. A leur

retour de Paris, où ils avaient remporté le premier prix à l'Exposition canine, les chiens rentrèrent au chenil de Beuvry, près de Béthune. L'année suivante, Monsieur Gosse de Gorre venait chasser au Rondel, ne pouvant se résoudre à quitter la forêt de Crécy ; mais, d'autre part, ses occupations politiques le rappelaient si souvent, comme conseiller général, dans son centre minier de Béthune, qu'il s'y fixa davantage. Augmentant le nombre de ses beagles par un élevage important et d'heureux achats chez Monsieur Delaborde, Monsieur Gosse de Gorre eut alors une meute de quarante beagles, d'un modèle uniforme, sous le fouet de Firmin. N'ayant pas à Gorre l'étendue de terrain qu'il désirait, il rayonnait des plaines de Barlin, Hesdigneul, Fouquières, aux bois d'Olhain. La chasse au lièvre dans le pays de Béthune était particulièrement difficile. Ce pays, très habité, est barré de nombreuses routes pavées ; les terres, fortement fumées et très bien cultivées, sont coupées d'une multitude de fossés de dessèchement, larges de trois à quatre mètres. Le laisser-courre était un bat-l'eau perpétuel. Firmin seul suivait à cheval, et, maintes fois, dans le feu de l'action, il lui advint de vouloir franchir un de ces fossés. C'était toujours un plongeon de la monture et du cavalier, qui ajoutait une péripétie imprévue aux derniers instants de la poursuite.

C'est en chassant dans la plaine d'Hesdigneul qu'un lièvre, bien maintenu durant trois heures, vint se jeter dans la gare de Béthune, où il fut appréhendé par un homme d'équipe Défaut au milieu des rails et des rames de wagons. On apprend bientôt où est gité le lièvre. Un compartiment de première classe où Maître Bouquin avait été déposé provisoirement. Monsieur Henri Gosse n'eut qu'à l'y reprendre pour le remettre courir en plaine. Un quart d'heure après, il était forcé.

En 1896, Monsieur Gosse de Gorre avait loué la chasse à tir de la forêt d'Auxy-le-Château, car, infatigable tireur, il avait affermé en même temps le marais de Ponthoile, la chasse de plaine d'Avernois et celle de Bouret. Des relations communes nous mirent en rapport, et, en février, ses chiens arrivaient à Frohen.

Nous avons déjà fait plusieurs chasses et sonné l'hallali un certain jour de Mardi-Gras, dans les rues de Frévent, lorsque le lendemain Firmin arrive dès l'aube me réveiller et m'annoncer que Stathouder est enragé. Novice comme je l'étais, je commence par tuer le chien incriminé, c'était la seule bêtise à commettre ; un chien atteint de crises aiguës de rabisme, succombant de lui-même dans les trois jours. On envoya la cervelle de

Stathouder au laboratoire de Lille. Les conclusions n'en seraient connues que sous trois semaines. Mes chiens étaient dans un chenil séparé, mais ayant chassé ensemble menaçaient d'être contaminés. L'opinion publique allait s'émouvoir, l'administration intervenir et les pires sottises étaient à redouter.

Pour obvier à toutes ces craintes, nous les fîmes tous repicer. Le repiceur ne guérit plus de la rage dans notre époque de science, mais la dite science ne guérissant les chiens qu'en les envoyant à la fourrière se faire asphyxier, je préférais faire confiance aux vieilles croyances qui leur laissent la vie sauve. Muni du clou de Saint-Hubert, d'un peu d'huile et d'un cautère, le repiceur de Neuville prit un à un chaque chien, les examina et les toucha du clou en récitant ses oraisons. Ces rites accomplis, l'opinion publique fût calmée. J'attachai alors chaque chien à trois mètres de distance dans tous les communs du château. Durant quarante jours on n'entendit que bruits de chaînes, Frohen était une géole canine. Quarante jours s'étant écoulés et les lapins inoculés morts du waterpanche sans que leur décès ait rien éclairci, Firmin coupla ses chiens une belle nuit et regagna Gorre où oncques ne se déclara de cas de rage.

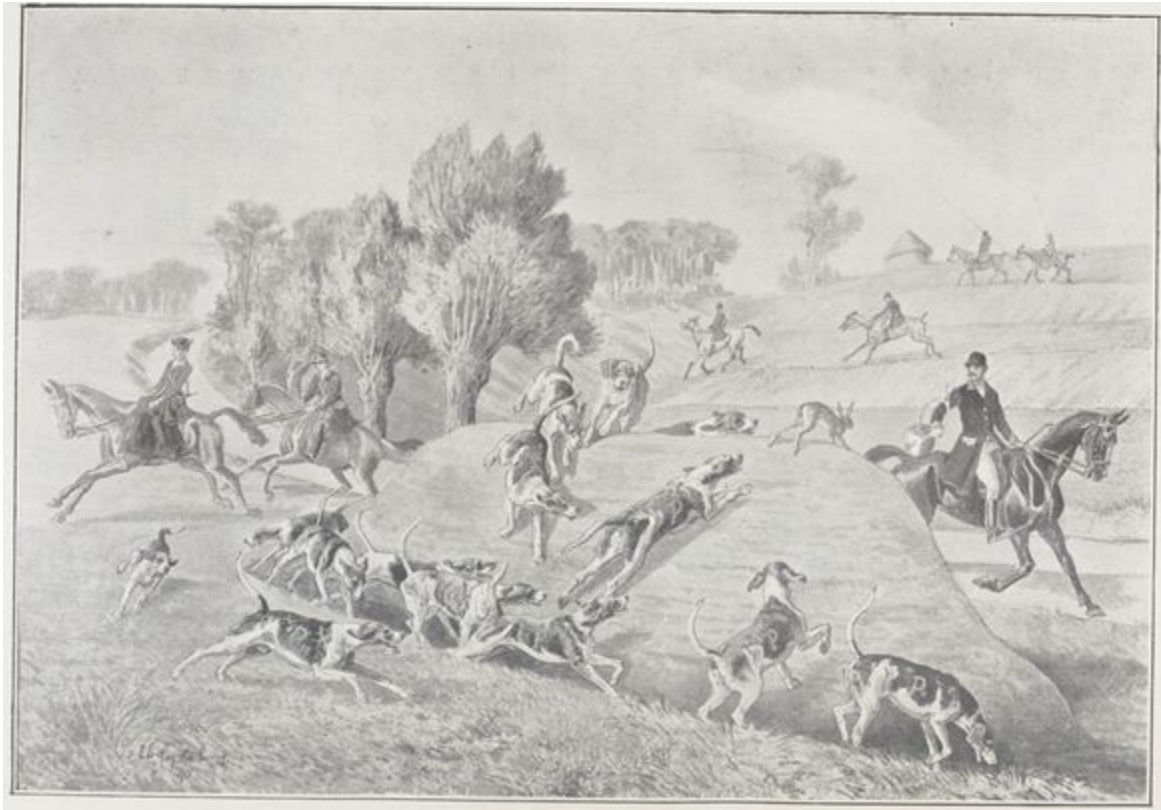
L'année suivante, notre ami revint en déplacement à Barly, chez Mallart, puis continua de chasser jusqu'à sa mort, survenue en 1904 aux environs de Gorre.

Aimant passionnément les chiens, il avait sélectionné des Gordons, des Laveracks et surtout des Setters rouges, dont la descendance forme une partie du chenil du Marquis de Gantès.

Le portrait de ce chasseur fanatique serait incomplet si l'on ne mentionnait ses aptitudes musicales. Il quittait ses plaisirs favoris pour diriger la musique municipale de Gorre, dont le répertoire était des plus éclectiques. La musique allemande avait toutes ses préférences et notre ami n'était pas un snob.

Aussi ne peut-on mieux terminer cette petite notice qu'en redisant l'exclamation que poussait ce sympathique veneur en entendant les recris variés de ses jolis petits chiens ; « C'est plus beau que du Wagner ? »





Le Rallye-Authie

SE mettre soi-même en scène est jeu malaisé. Si l'on narre tels succès, on est traité de Gascon ; néanmoins, les défaites ayant été plus nombreuses que les réussites, je me hasarde, et, pour ne pas broder d'airs nouveaux sur un thème ancien, je copie simplement ce que j'écrivais en 1901, à la fin de mon premier livre de chasse, commencé en 1895.

Vous avez eu, amis, la patience de feuilleter jusqu'à cette page, j'ai eu, moi, la ténacité de consigner chaque épisode durant six ans : à peine descendu de cheval, je me suis jeté sur ma plume pour retracer hâtivement la scène la plus pittoresque de la journée. Cette manière de procéder suffit à dépeindre l'auteur : artiste et chasseur, deux qualités qui paraissent se

compléter et surtout se nuisent. Certes, plus que tout autre, j'ai joui des délices d'un laisser-courre et, depuis la sortie du chenil jusqu'au pansage des chevaux couverts de boue le soir dans l'écurie, j'ai ressenti le charme de tous ces spectacles. A la chasse, tout est prétexte à sensations.

C'est l'éclat des trompes, le chatolement des robes des chevaux, les tons bigarrés des chiens qui vous égayent l'œil et vous emmènent au rendez-vous l'esprit ouvert et plein d'espoir. C'est l'indécision d'une réussite, tandis qu'on foule ce labouré au soleil où devrait être sûrement gîté un lièvre. Vous le battez... pas trace de lièvre ni de voie. Votre cheval n'a pas mis le pied dans la deuxième raie de charrue que votre œil a déjà aperçu un autre labour plus apte encore à satisfaire votre désir momentané.

Ah ! ce lancer, ce bouquin qui part comme une boule et qui, durant les premières foulées, a l'air d'être rejoint par vos chiens, ce petit temps de galop insurmontable à s'en défendre, le premier balancer au bout de l'à-vue, puis le carillon des chiens de queue, qui, n'ayant pas vu l'animal et n'étant pas « saouls » de plaisir, empoignent sagement leur voie, n'y a-t-il pas là une succession de sensations qui emballent de joie l'artiste et qui devrait être autant de raisons de calme pour un veneur et de même en cours de chasse !

C'est un coin de paysage qui égaie l'œil ou la jolie courbe de points tricolores que tracent vos briquets dans un blé vert, alors qu'à ce moment précis votre regard de maître d'équipage devrait scruter ce que fait Tambelle en rebattant son contre, alors que la tête s'emballe.

Voilà les défauts pour le veneur, et pour l'artiste c'est pis encore. Ce livre, c'est malgré tout du chic, l'ensemble est vécu, mais le détail est fait par dessus la jambe : en maintes places la valeur des tons n'est pas juste, et le temps passé avec ce témoin de mes joies eût pu être plus utilement employé à exécuter d'autres scènes de chasse d'un travail plus achevé.

Mais prenez l'homme tel qu'il est, il est trop tard pour se refaire.

Depuis cinq ans, ayant fait plus d'un pas de clerc, je serai heureux de crier gare à ceux qui voudront bien me lire. Ayant le gousset peu garni, j'ai acheté, pour débiter, de mauvais chiens pour pas cher et j'ai résolu d'élever et de me créer une meute par mes seules ressources. Les résultats ont été ce qu'ils devaient être, fort médiocres. De parents peu tracés, les enfants l'étaient encore moins, et ce n'est que lorsque j'ai acheté des chiens d'Artois bien suivis et des chiens Anglais de bonne origine, que j'ai pu avoir une remonte convenable. J'ai dépensé dix fois plus d'argent pour

arriver tardivement à un résultat qu'avec un peu de patience et de discernement j'eusse pu avoir dès l'abord.

Achetez cher de très bons chiens, même un peu âgés. Vous leur ferez déjà commettre assez de bêtises pour vos débuts.

N'y connaissant rien, j'ai voulu apprendre à moi, à mon homme et aux chiens la manière de procéder, c'était pure folie. Avant de chasser vous-même, allez voir travailler les autres, allez en voir beaucoup, et quand vous aurez étudié un peu partout les différentes manières de procéder, glanez ce qui vous a séduit, prenez un homme qui sache son métier, et peut-être alors, au bout de quelque temps, aurez-vous une réussite. Ne chassez encore le lièvre que dans des pays où on a eu coutume de le faire, où d'autres ont réussi avant vous.

Depuis deux ans que je chasse en Bourbonnais, dans une forêt réputée imprenable pour le courre du chevreuil, je prends une dizaine de lièvres par an, quand j'en prendrais trente en Picardie, et la réussite aisée est toujours préférable à la difficulté même vaincue, surtout en fait de petite Vénérerie.

Quand vous aurez, trois fois durant la semaine, fait des chasses superbes en forlongé, croyez-vous que la quatrième fois vos chiens auront le cœur voulu pour la poussée finale. Certainement non.

Après deux heures de suite laborieuse, vos chiens continueront à rapailler, puis, peu à peu, reviendront à votre cheval, se disant que la soupe du chenil est préférable au filet problématique de ce bouquin qu'ils ne peuvent chasser qu'avec peine à cause des difficultés du pays, qui ne se prête pas à cette chasse.

On ne prend des lièvres qu'avec du train, mais encore s'il faut des chiens vites, doivent-ils être criants. A mon sens, de petits bâtards de 0 m. 50 de taille, Anglo-Artésiens, Anglo-Ariégeois, Anglo-Vendéens, le croisement importe peu, mais qu'ils chantent et qu'ils ne soient pas trop grands, sans quoi, ils ne seraient plus en rapport avec l'animal qu'ils chassent.

Si le laisser-courre n'est pas un perpétuel vacarme, répercuté au centuple par l'écho, l'imagination n'est pas satisfaite, votre oreille est triste, à tel point que quand vous avez perdu la chasse, vous croyez toujours l'entendre chanter dans le vent. La jolie illusion cause bien des galops inutiles pour mes braves chevaux. Ici même, je leur en fais mes excuses.

Tout le monde a écrit sur la chasse du lièvre et je n'y ajouterais rien, sinon qu'il ne faut jamais arrêter ou pousser la tête. Faites rallier la queue comme vous pouvez, tachez surtout de n'en pas avoir, mais n'arrêtez

jamais ; votre lièvre profiterait de son avance pour ruser et, à la chasse, il faut, non rechercher les difficultés, mais les rendre plus faciles à résoudre. Ne sonnez jamais quand un animal saute devant vous. Attendez qu'il soit à cinq cents mètres de vous, soit en plaine, soit au bois. Autrement, glacé de terreur, le pauvre lièvre fuirait en retenant son souffle et les chiens ne retrouveraient aucun sentiment.

N'ayez pas de chevaux trop chauds, parlez peu aux chiens, sonnez peu et, dans un défaut, fumez d'abord une cigarette avant de vouloir en remonter à vos chiens. La caporale n'aura pas fini de griller que vos chiens seront repartis en bien-aller. En un mot, soyez calme, réfléchissez, songez que la chasse du lièvre, c'est de l'art et non une course endiablée, comme nous en procure une laie d'un cent, dite ragotte.

Voilà, malgré moi, bien des petits conseils, et pourquoi faire, Grand Dieu !

Nous sommes en République depuis plus de quarante ans, et si d'aventure ce livre, témoin de mes belles années de jeunesse et historien de joies saines, ressenties au grand air des campagnes, venait à se réveiller, après avoir somnolé un siècle durant dans quelque bibliothèque ; il tomberait au milieu d'un monde empesté de pétrole, d'acétylène, aveuglé d'électricité, de gaz, pour qui la chasse à courre sera un mythe des temps préhistoriques.

Pauvres gens d'alors, je vous plaindrais, j'aurais voulu vivre il y a deux cents ans, porter perruque poudrée et trompe à la Dampierre et sonner la Royale à chaque rentrée au chenil, au lieu du Domine salvam fac républicain que je fredonne tous les dimanches en fin de messe.

Mais les chevaux, les chiens et les lièvres n'ont pas d'époque, et c'est pourquoi qu'avec eux et grâce à eux, je me suis amusé depuis près de six ans et que je compte le faire encore le plus longtemps possible. La passion de la jeunesse et l'amour de la chasse m'ont dicté ces lignes. Je n'y changerai rien.

En 1902, je regagnais la Picardie, après avoir couplé, quatre ans durant, avec le Baron et la Baronne de Veauce, en forêt des Colettes, pays sauvage d'un pittoresque achevé où la variété du sport et l'amabilité des châtelains faisaient oublier les trop nombreuses retraites manquées.

Quand je rentrais en Picardie, en 1903, je ramenaïs, à Frohen, un petit équipage très disparate comme ensemble, mais composé de chiens travailleurs et chasseurs.

Je serais ingrat, si je ne citais les meilleurs de mes anciens camarades de plaisir, car je jouais avec mes chiens au chenil, les prenant sans cesse pour modèles dans mes tableaux. Je n'avais pas grande autorité sur eux, et ils m'obéissaient plutôt, je crois, pour me faire plaisir.

Cigare, un beagle râblé avec l'encolure rouée me donna, en 1895, avec Comtesse, une chienne d'Artois légère, et Mira, une autre Artésienne plus charpentée, deux portées de chiens excellents qui me poussèrent à me créer une meute de petits bâtards tricolores de 0 m. 55 à l'épaule. J'eus la chance d'acheter, en 1899, en Dauphiné, une remonte de six harriers à Monsieur de Lacroix-Laval. Tous avaient de la qualité et n'étaient vendus que pour excès de train. Voltigeur, harrier, chassait le nez haut comme un pointer et légua les mêmes qualités olfactives à sa nombreuse descendance avec Eclair, chienne d'Artois venant du chenil du Plouy, et Concorde, une fille de Comtesse et de Cigare.

Inca, Ivry, Irlandaise, Képi, Kilomètre, Koran, Krüger, nés en 1902, furent tous aussi remarquables comme finesse de nez, recré et santé. Un de leurs frères, Kangourou, fut mon meilleur chien. Fait en basset, tant il était près de terre, il dut à son nez de rester chien de tête sur lièvre durant huit saisons, malgré son manque de train manifeste, mais jamais il ne quittait sa voie, et combien a-t-il relevé de défauts indéchiffrables pour les camarades.

En 1904, six harriers arrivant de Vielsam rajeunissent les cadres. Foudras, Fortuno, Fougère, Dauphin étaient adroits et vites, et, cette année là, pas un sanglier ne dura une heure et demie devant mes vingt petits chiens.

En 1906, j'achetais en Angleterre deux chiennes grands harriers, Damson et Steadfaast. Aussi fines de nez l'une que l'autre, j'eus le tort d'en faire des lices. Oscar, Orateur, Oviedo, fils de Dagobert et d'Irlandaise, chienne ayant gardé le type de l'Artésien léger, restèrent semblables comme volume et comme taille à leurs aînés.

Policeman, Porthos, Picardo, Pimpante, Princesse, issus de Kangourou et de Damson, semblaient me donner également raison comme taille et comme qualités. Pirate, de la même portée, aurait dû me faire ouvrir l'œil par sa masse plus importante. La seconde portée issue des chiennes anglaises avec Noceur, un petit bâtard de 0 m. 50, fit monter la taille jusqu'à soixante-trois centimètres.

Ces bâtards n'étaient plus les réductions de grands chiens d'équipage que j'avais pu conserver pendant treize ans et leur manière de chasser s'en

ressentait. Non point qu'ils manquassent de nez, mais ils étaient moins requérants, faisaient leurs retours moins vivement, pour tout dire, moins frétilants, ce barbarisme ès vénerie traduisant mieux ma pensée. Pour refaire ce croisement avec chance d'une durée plus longue, il faudrait tracer d'étalons anglais légers et de chiennes françaises étoffées, ne jamais risquer le croisement inverse et, autant que possible, revenir toujours au premier croisement. Si la formule reste exacte, le résultat doit donner un ensemble de chiens qui s'amuse à la chasse, vous le crient bien haut et avec lesquels on peut tout attaquer et tout forcer.

Le hasard nous offrit, en 1904, un grand sanglier au rapport. Les péripéties émouvantes du ferme-roulant, notre animal ayant blessé mon piqueux, chargé les chevaux et tué quelques chiens que Mallart avait adjoint aux miens, me mirent en goût.

La saison suivante, 1904-1905, ma grand'mère étant morte au printemps précédent, je passais l'hiver seul à Frohen, et chassais sans trêve ni merci. Mon piqueux, cette année là, Julien Hupin, était bon valet de limier, piquait fort, et comme nous avions de bons chevaux entre les jambes, nous leur en demandions beaucoup. Sur quarante-quatre sorties du chenil, il y eut sept buissons creux et trente hallalis, dont dix-huit lièvres, neuf sangliers, trois chevreuils. Le 28 novembre, une compagnie de sangliers est rembuchée dans les bois de la Mare-à-l'Eau. En arrivant aux branches, les chiens partent sur un lièvre qu'ils prennent en vingt minutes, après une vive poussée en plaine. Aussitôt repris et ramenés à l'enceinte, ils attaquent la compagnie, et le plus fort des chiens sépare un sanglier d'un cent qui fait une chasse tournante de trois quarts d'heure dans le bois. Pris de vitesse en plaine, je le sers au couteau et reviens dare-dare, avec mes chiens, rallier aux autres dont j'entends les recris. Deux chasses se font sur deux bêtes rousses qui se croisent à différentes reprises durant une heure, les animaux ne voulant pas quitter le fourré. Un des deux gorets, ayant tenu, est servi par Mallart qui me rallie aussitôt après, au moment où je débuchais sur Remaisnil. Après avoir voulu gagner la vallée d'Authie, le ragotin remontait dans Remaisnil, et, reprenant son contre-pied de la nuit, tendait à regagner Lucheux. Après quatre kilomètres de débucher, il était rejoint, et Julien le servit au revolver dans les jambes de Pot-au-lait, à la brume. Ai-je besoin d'ajouter que le retour au chenil fut triomphal et que je n'ai pas sonné depuis quatre hallalis d'animaux successivement forcés dans un après-midi. En fin de saison, et ce fut mon plus beau laisser-courre, la jolie amazone,

qui suivait mes chiens depuis deux saisons, consentit à devenir la maîtresse d'équipage du Rallye-Authie, et oncques ne sut passer devant en cours de chasse.

La mort de mon frère, en octobre 1905, interrompit la série des chasses durant cette saison. En 1906-1907, nous prîmes quelques beaux sangliers de passage. C'était pour nous de grandes récréations, lorsqu'au dépourvu, quelque paysan des environs venait nous dire qu'il avait vu, le matin, rentrer des animaux dans tel ou tel boqueteau. Les chiens volaient sur cette voie. Pas grands, lestes, ils savaient esquiver les charges d'un goret aux abois, et c'est avec un lot de vingt petits bâtards Anglo-Artésiens de 0 m. 50 que nous nous risquâmes, en 1908, à faire un premier déplacement à Molliens-Vidame, dans les environs d'Amiens. Les chiens venaient de prendre vingt lièvres pour se mettre en haleine.

Quatre sangliers en quatre chasses ; le cinquième jour, un chevreuil, attaqué dans l'Oise, venait se faire prendre à Offoy après une heure et demie de suite d'un train fou, tel fut le bilan de ce déplacement. Deux jours après, les chiens reforçaient un lièvre. Mes chasses suivies jusque-là par mes beaux-frères de la Serre, Dosseur, le ménage Defleselle, les seuls fidèles du Rallye-Authie, virent un tas d'amateurs rallier au rendez-vous. Quarante-deux cavaliers au second laisser-courre, et le jour où je voulus chasser un chevreuil en Riencourt, il n'y avait pas moins de cinq cents personnes dans les allées du bois ou sous taillis. Autant chasser dans les Champs-Élysées à cinq heures du soir : je n'eus jamais lumière de voir l'animal de chasse. Devant la réussite, les amateurs devinrent des amis, et, en 1909, on avait imaginé une société pour me faciliter un plus long déplacement. Mon père mourait sur ces entrefaites au moment où, tous, nous croyions à un prompt rétablissement, et où tout l'équipage était installé à Aumont. Après six semaines, le Comte A. d'Hauteclocque prenait la direction de mes chiens, et débutait dans le métier de chef d'équipage.

Il s'acquitta de sa tâche de main de maître, besogne facilitée, je le dis sans vanité, par la qualité des vingt chiens qu'il avait sous son fouet. Débuché était bon piqueux, tenant ses animaux bien en état parce qu'il les aimait ; plusieurs gardes aidant, les quêtes étaient bien faites. C'étaient quelques atouts dans son jeu.

Le 23 février, au rendez-vous de Camps-l'Amiénois, l'on croyait avoir une compagnie. A deux heures et demie, on perd tout espoir d'attaquer, quand survient Pepère, du Moulin-du-Croc, un octogénaire très assidu à

toutes les chasses et les suivant en bon rang, collé à cru sur des poulains de trait de deux et trois ans. Il affirme avoir vu rentrer un grand sanglier au bois de Fluy, à neuf heures du matin. On fait, au trot, les trois lieues qui séparent les deux localités, et l'on arrive à l'endroit indiqué. Il est quatre heures ; Kilomètre est découplé sur le vol-ce-lest, dans le bas côté du chemin. Il part en plaine en se recriant ; on donne aussitôt les autres chiens qui le rallient et, un quart d'heure après, l'animal était mis debout à trois kilomètres de là. Après une demi-heure de suite, le solitaire tenait les abois dans la plaine de Pissy-Revelles ; d'Hauteclocque veut le servir en plein découvert. La carabine rate et le vieux sanglier renverse notre maître d'équipage qui, pour ses débuts, reçoit le baptême du sang en ayant la cuisse labourée d'un coup de boutoir. Se relevant aussitôt, il ne tient pas quitte son adversaire et lui broyait l'épaule d'une balle mieux partie.

Malgré les gelées de quinze degrés au-dessous de zéro, et durant un mois, une couche d'un mètre de neige, mes vaillants petits chiens prirent neuf sangliers d'affilé, et, le 23 mars, n'ayant rien au rapport, d'Hauteclocque attaquait un broquart qui fut pris, après deux heures de chasse, au Mont d'Avesnes. La réussite suivait l'équipage en poupe.

Je revins à Belloy en 1910, les sangliers y étaient plus rares, d'Hauteclocque et moi nous nous attaquâmes aux chevreuils. Les premières chasses ne furent que des à-vue continuels sur des animaux bondissant de tous côtés, puis tout le monde, bêtes et gens, s'assagirent et nous primes six chevreuils et deux sangliers, ces deux derniers en de curieuses circonstances. Les chiens n'avaient pas goûté cette voie depuis l'année précédente et le 26 février, les rafales de neige et de grêle refroidissaient les plus enragés d'autant qu'on foulait en vain les enceintes de Coppegueule. Enfin, dans les fonds du Mazis, un sanglier à son tiers-an bondit devant les chiens. Il tourne dans Coppegueule, cherchant le change, débuche sur Liomer, change d'idée en débucher et revient sur Beaucamp où une laie, suivie de quelques chiens, s'égarait dans les rues du village. Cette diversion fait perdre la direction de la vraie chasse. Maîtres et piqueux chassent bientôt aux renseignements. Je me perds vers Aumale. Mon beau-frère Pierre de la Serre et Débuché en font autant dans les bois du Vicomte. D'Hauteclocque et de Belloy, égarés, eux aussi, remarquent en retraitant les vol-ce-lest d'un sanglier, suivi de chiens dans l'ornière de la route. Grâce à ces traces, ils arrivent au bois des Margeons et trouvent neuf chiens assis dans une pâture contemplant avec obstination un arbre abattu. Après avoir

essayé de les rallier à différentes reprises, nos deux veneurs poussent jusqu'à l'arbre et trouvent le goret couché dessous. De Belloy est dépêché à la ferme de Watiéville pour y chercher un fusil. Trompé par l'obscurité, il revient au bout d'une demi-heure sans avoir trouvé ni la ferme, ni l'arme. Entre temps, d'Hauteclouque sonnait sans arrêt l'hallali sur pied, les chiens, remis en confiance, harcèlent à nouveau le tiers-an absolument forcé et s'assurant de son grouin en terre pour écouter impassible la dernière aubade des abois. Il n'est concert qui n'ait une fin. Les deux veneurs attachent leurs chevaux et, d'un commun accord, sautent sur l'animal et, tandis que de Belloy lui tient les écoutes, d'Hauteclouque le sert avec son canif. Le retour de tous les égarés et des vainqueurs s'effectua à Belloy sur le coup d'une heure et demie du matin. Quatre jours après, nous chassions à Riencourt. Les quatre chiens d'attaque partent avec une laie de cent soixante à faux vent et l'on ne peut donner les hardes de la journée. Un heureux hasard me mit en tête de chasse et seul, après un parcours droit de vingt-six kilomètres, presque constamment en débucher, fourni d'un temps de galop, ma jument noire, Sal-Gorman, n'ayant pas couché les oreilles une seconde, j'arrivais dans le bois de la Réserve avec mes quatre chiens et le sanglier aux abois.

Au premier bûcheron accouru, je confiais ma jument et je courais sus à la laie, la renversant sous mon poids et la servant au couteau devant mes vieux et bons camarades Kangourou, Tonnerre, Téméraire et Damson.

Peu après survenait la vente de Rémaisnil ; j'ai encore tenté de chasser une saison, mais ce n'était plus le même feu qui m'animait. Pourquoi, après seize ans d'efforts ininterrompus, ai-je mis bas.

La terre de Rémaisnil est située entre la propriété de Frohen et celle d'Outrebois aux La Serre. Tant que cette propriété fut au Vicomte Gaston de Butler, j'y eus mes petites entrées. Le Vicomte bougonnait souvent, mais foncièrement bon, il usa toujours d'une extrême bienveillance à mon égard. Lui mort, ses héritiers mirent en vente le domaine de leur oncle et, malgré mes efforts, je ne pus réaliser mon but. Du fait de cette vente, toutes les attaques sur Frohen devenaient illusoires, tout lièvre attaqué gagnant de suite Rémaisnil, de même à Outrebois. Dès lors, pour chasser, il fallait gagner Canteleu, la plaine de Barly, Occoches, soit dix ou douze kilomètres avant l'attaque, autant pour la retraite, la chasse ne devenait plus un plaisir, mais une corvée.

A cette raison primordiale, se sont ajoutées diverses considérations secondaires. Les vents d'Est et de Sud-Est, ces derniers toujours

accompagnés de pluies et de rafales, rendaient la voie excessivement mauvaise. Suivant l'expression de Mallart, il n'y a guère de jours où la terre soit bonne, trois ou quatre par saison de chasse et comme on ne pouvait plus chasser, vu l'éloignement des distances, qu'à date fixe, il était bien rare que le jour pris ne fût précisément un temps à rafales. Par ces après-midi de temps dur, les défauts succédaient aux balancers et la chasse n'était souvent qu'un forlonger continu qui était loin de plaire à ma femme, que les longues retraites fatiguaient. Enfin, il faut le reconnaître, les chiens issus des derniers croisements ne m'avaient pas donné entière satisfaction, quelques sujets remarquables avaient été tués à des fermes de sanglier ou d'accidents en cours de chasse dès leur première saison, enfin, la mortalité, due à l'humidité de la cour de Drucas, avait éclairci tant et si bien la meute que, sur trente-six chiens en chasse en septembre 1909, il en restait seize de valides en mars 1911.

De tous les amis que j'ai vus courir à mes côtés, je veux citer les plus veneurs : d'Hauteclouque et de Belloy. Tous deux adorent la vénerie en général, la comprennent et s'assimilent immédiatement à la manière de chasser des chiens et au moyen d'en tirer parti.

Plus dogmatiques, Levoir, avec qui j'ai rompu bien des lances, et son élève Defleselle, sont les amateurs passionnés du courre du lièvre. Un forlonger suivi méthodiquement par mauvaise terre les remplit d'aise, et un relancer brillant ne leur laisse que le regret de n'avoir pas vu le travail savant durer plus longtemps. Théoriquement, nous ne comprenions pas la vénerie de la même façon ; une fois sur le labour, nos divergences d'opinion se sont fondues pour cimenter une solide amitié.

Dans sa charrette, suivant de près nos efforts, Monsieur Léonce Danzel, tel le bon maître, nous regardait de son fin regard et ses remarques ne furent jamais qu'un encouragement de plus.

J'espère remonter un jour un équipage de chevreuil. Où et quand ? c'est ce que l'avenir dira avec la permission de la Providence, et peut-être, alors, sonnerais-je l'hallali d'un cerf, le seul animal de vénerie que je n'ai point forcé.

LA DU PASSAGE

Allegro

Lento

This musical score is for a piece titled "LA DU PASSAGE". It is divided into two distinct sections: "Allegro" and "Lento". The "Allegro" section, located at the top, is written in 6/8 time and consists of two staves of music. The "Lento" section, located below the first, is written in common time (C) and also consists of two staves. The notation includes various musical symbols such as notes, rests, and dynamic markings, typical of a classical piano score. The paper appears aged, with some discoloration and wear visible at the edges.

Les Eleveurs

TERMINER cet ouvrage sans rappeler les différents éleveurs qui ont marqué dans notre pays serait une véritable omission car, certains, tout en étant marchands, furent des veneurs dans toute l'expression du terme.

Je ne puis, malheureusement, parler de ceux que je n'ai point connus, et dois me résoudre à citer les différentes localités où l'on trouvait des chiens d'Artois, de préférence.

« Je fus chargé, du fond de l'Egypte, par le prince Halim-Pacha, écrit Léon Bertrand, dans le Journal des Chasseurs, de 1853, d'acheter une remonte destinée à chasser le sanglier dans les environs d'Alexandrie et du Caire. Le climat qui, là-bas fait, en peu de temps, un chien plus que discret du chien le plus bavard ici ; la nature même du terrain, qui exige des sujets légers et robustes, fixèrent, sans hésiter, mon choix sur le Briquet d'Artois, espèce que j'apprécie par excellence, surtout depuis que quelques amateurs du pays, jaloux de joindre le pied à la gorge, ont infusé dans ses veines quelques gouttes de sang anglais.

« Les paysans picards, qui s'occupent du commerce des chiens n'ont, pour les dresser, quand ils sont jeunes, qu'une seule ressource. Ne pouvant les faire chasser le jour, ils les exercent la nuit, et, pour ce, les lâchent tout bonnement, quand ils supposent les gardes couchés, dans les bois situés à proximité de leur village. La meute attaque là ce qu'elle peut : lièvre ou lapin, renard ou chevreuil, et, après une heure ou deux de menée, le professeur, qui est resté à un carrefour voisin, sans même avoir, comme feu Carabi, la satisfaction de voir ses chiens courir, requête un à un ses élèves, en abandonnant de temps à autre quelques-uns qui ne reviennent qu'au jour au logis, ce qui en fait, plus tard, d'excellents chiens de retraite.

« Je n'entrerai point ici dans le détail de toutes mes pérégrinations lointaines, de mes courses d'Abbeville à Doullens, petite ville située dans un bas-fond en entonnoir, et qui n'a de remarquable que la citadelle qui la domine. Je vous ferai grâce de mes excursions de Doullens à Sainte-Marguerite, de Sainte-Marguerite à Pas-en-Artois, de Pas-en-Artois à

Lucheux. Qu'il vous suffise de savoir que réunir douze chiens de même race, de même pied, de même couleur, n'est pas une mince besogne, et qu'il ne m'a pas fallu moins de trois grands jours pour abattre, du matin au soir, assez rudement cahoté dans un mauvais tilbury, tous les chemins de traverse et plus de vingt communes pour arriver à ce résultat. »

Ce récit d'une tournée en remonte dans nos contrées pourrait être écrit aujourd'hui, il serait aussi exact. Seuls, les marchands ont peu à peu disparu, mais leur manière de faire déclarer leurs élèves reste identique.

De 1840 à 1860, c'est Flour, habitant Sainte-Marguerite, sur la route d'Arras à Doullens, qui possédait le lot le plus nombreux. Fournisseur de presque toutes les meutes du pays, il avait acquis, en 1848, une partie des chiens du Marquis de Fercourt, d'où il avait tiré race. Drainant autour de lui tous les chiens présentant quelque mérite et ayant du type, il centralisait, en quelque sorte, l'élevage pratiqué à l'époque par de nombreux paysans de Lucheux.

Dans ses nombreux marchés, quand Flour voyait une femme acariâtre et refusant d'accepter ses combinaisons, il grinçait dans ses dents un certain : « La Bourgeoise ressemble à Tambelle, elle est mordante au chenil », qui ne manquait pas d'ironie.

Caron, à Orville ; Duflot, à Mondicourt ; Philippe Caron, à Occoches ; Jules Vitrier, à Rouchefay, étaient autant de cultivateurs faisant naître, chaque année, une ou deux portées de chiens élevés en liberté, suivant les chevaux aux travaux des champs, et mulottant autour des pièces de terre en culture jusqu'à ce qu'ils aient fait bondir un lapin dans un rideau qu'ils menaient alors à beau bruit jusqu'au bois voisin.

Trognier, à Naours, avait, lui, la spécialité des grands chiens d'ordre avec du fanon et des têtes ridées.

Blond, à Saveuse, près d'Amiens ; Boitel et Louchez, aux environs de Saint-Pol-sur-Ternoise, étaient aussi des éleveurs connus.

A l'heure actuelle, il ne subsiste en Picardie et en Artois que trois éleveurs : Crépin, Clément et Mallart.

J'ai bien rencontré, il y a quelques années, étant à la recherche de chiens égarés du côté d'Hesdin, un équarrisseur établi en bordure de forêt d'Hesdin, à Aubin-Saint-Vaast. Les quelques chiens que j'y rencontrais étaient attachés à des baliveaux ; d'autres, pour se garantir des intempéries, avaient creusé des terriers sous les racines des hêtres, et j'ai mal à croire que dans cette Cour des miracles, il y eut quelque phénix caché.

Le père Crépin, aujourd'hui nonagénaire, élève depuis sa plus tendre enfance. Son chenil, caché dans un repli de l'Authie, est des plus humides. Malgré cet habitat plus que rustique, il a élevé de bons chiens, tirant race, le plus souvent, d'étalons appartenant à Messieurs Froissart et à Monsieur Duboisle, un véritable amateur de l'Artésien. Depuis quelques années, les chasses autour d'Auxy-le-Château étant beaucoup plus strictement réservées, le vieil éleveur et son fils ne peuvent plus guère sortir leurs élèves, et ils sont, de ce fait, plus tardifs à se déclarer.

Clément, à Outrebois, a franchi, lui aussi, la soixantaine. Ayant vu longtemps chasser les chiens de Monsieur Théroutanne, il a élevé plus particulièrement de cette souche.

Albert Mallart est le seul, parmi les éleveurs actuels, qui ait le goût de la chasse à courre, et, ce sens, il le doit à l'atavisme. Les Mallart sont une vieille famille du Doullennais, ayant perdu terres et titres au moment de la Révolution. Son père avait trois frères, cultivateurs à Ransart-les-Doullens. Tous trois, passionnés chasseurs, possédaient chacun quatre ou cinq chiens, qu'ils réunissaient ensemble à leurs jours libres, et avec lesquels ils formaient une petite meute courant le lièvre et en forçant parfois, grâce à un certain Flambeau. Auguste Mallart, épousant une Aubaton, d'une famille de gardes de Barly, vint s'y fixer vers 1854, et continua son élevage, qu'il augmenta progressivement jusqu'à sa mort, survenue en 1893. J'ai vu le père Mallart chasser avec ses élèves, les appuyant de la voix, et Dieu sait s'il avait un organe : ce n'était pas le ton sonore de l'Artésien, mais un glapisement aigu, tout de tête et qui se percevait fort loin. A. Mallart a continué l'élevage paternel. Ses succès à l'Exposition canine de Paris l'ont incité à faire mieux, et il s'est efforcé d'obtenir un chien d'Artois avec beaucoup de type dans la tête, à l'encolure légère et bien greffée, avec un corsage léger et des membres secs. Sa clientèle s'étend dans toute la France et même à l'étranger. Pour contenter ses nombreux clients, il a très intelligemment élevé pour le goût de chacun ; il fait le grand chien d'ordre hurleur et oreillé, comme aussi le chien du type ancien (moins grand, mais robuste, aux muscles puissants, à l'oreille presque plate), si recherché de la petite vénerie.

Mallart a chassé si souvent avec moi durant quinze ans qu'il s'est décidé à suivre à cheval, et, ayant toujours la chance de tomber sur des réformes de qualité, il en use. Très chasseur d'instinct, il sait remettre un animal, et, en cours de chasse, sert ses chiens comme le meilleur piqueux. Sortant

régulièrement, le lot qu'il possède est toujours bien déclaré, parfois en curée.

J'ai souvent entendu dire, chez les marchands : Voilà un chien d'ordre, voilà un briquet ; et voici à quoi tient ce distinguo :

Le chien d'ordre Artésien est celui qui a du rappel de normand, surtout dans la tête. Plus ses oreilles sont tirebouchonnées, plus il a d'ordre. Il est d'ordinaire de corsage fort, fait 0m,60 à l'épaule et a le fouet effilé. Le chien a-t-il les oreilles plates, le rein harpé, le fouet fourni, est-il près de terre ? C'est un briquet d'Artois, et, s'il avait une parenté, ce serait plutôt avec le beagle, qui semble en descendre.

L'origine des chiens de Mallart, comme des autres éleveurs, peut se résumer dans la filiation de son Champion Ricanor, qui lui-même a fait souche de Champion Rapido et de Champion Conquérante. Ricanor était par Colonel et Concorde.

Colonel, élevé par Monsieur Gosselin de Marieux, et qui appartient à la suite à Messieurs Vion et Levoir, provenait de Verdaud, à Monsieur Froissart, et de Rigolette, à Monsieur Gosselin, précité, qui l'avait achetée à Monsieur d'Oresmieulx.

Concorde, sa mère, superbe chienne avec beaucoup d'ordre, à manteau fauve argenté, comme Verdaud, de Monsieur Froissard, était par Domino.

Domino provenait du chenil de Monsieur de Berny, qui le tenait de Monsieur de Coupigny, habitant près de Vire, en Calvados, et ce dernier avait acheté ses chiens d'Artois chez Flour, à Sainte-Marguerite.

Fanfare, mère de Concorde, descendait des chiens du Marquis de Foulers.

Cette rapide généalogie prouve que les chiens d'Artois actuels tracés descendent des chenils réputés dont nous avons vu les meutes à l'ouvrage.

Grâce à Monsieur Levoir qui, parallèlement poursuit l'élevage du chien d'Artois, type ancien, les éleveurs trouvent, au chenil du Plouy, les éléments voulus pour régénérer leur race sans tomber dans la consanguinité, et c'est grâce à ces efforts combinés que les Artésiens pourront longtemps encore charmer le veneur par leur joyeuse menée.

SIMPLE AVEU

L'auteur peut-il signer son ouvrage la conscience nette. Certes, non ; il doit une confession au lecteur.

Maintes fois plagiaire, il a honteusement cambriolé, et ses larcins, il les a commis en maints endroits.

Que ses victimes, Messieurs Edouard Prarond, le Marquis d'Osmond, de la Rüe, le Vicomte de Chézelles, Laforet, Barbey, etc., etc., lui passent condamnation et qu'ils ne voient dans ses emprunts que la sincère admiration qu'a l'auteur pour leurs ouvrages et son impuissance de faire mieux que de les copier servilement.

ED. GUY COMTE DU PASSAGE.

Un siècle de vénerie dans le nord de la France

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6525243z>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr